



Sciences humaines
6^e année
Programme français

Programme d'études :
Document de mise
en œuvre

SCIENCES HUMAINES

6^e année

Programme français

Programme d'études :
Document de mise en œuvre

*Le Canada, un pays de changements
(1867 à nos jours)*

2006

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Données de catalogage (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba)

372.83 Sciences humaines 6^e année, programme français, programme d'études : document de mise en œuvre.

ISBN 0-7711-3541-6

1. Sciences humaines – Étude et enseignement (Primaire) – Manitoba – Programmes d'études. 2. Canada – Histoire – 1867- – Étude et enseignement (Primaire) – Manitoba – Programmes d'études. I. Manitoba. Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, Division du Bureau de l'éducation française, 1181, avenue Portage, salle 509, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 Canada
Téléphone : (204) 945-6916 ou 1 800 282-8069, poste 6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Tous les efforts ont été faits pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version.

Par la présente, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba autorise la reproduction de ce document ou de certains extraits à des fins éducatives et non lucratives. L'autorisation ne s'applique pas aux pages provenant d'autres sources.

Le présent document est également disponible sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :
<http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/sh/fl1/index.html>.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

REMERCIEMENTS

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba aimerait exprimer ses remerciements aux membres du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens et à tous les participants à l'élaboration du *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines, Maternelle à la 8^e année* (2003) dont se sont inspirés les concepteurs des documents de mise en œuvre en sciences humaines.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba remercie également les personnes suivantes qui ont contribué au cours de plusieurs années à l'élaboration et à la révision de *Sciences humaines 6^e année, programme français, programme d'études : document de mise en œuvre*.

Comité d'élaboration des résultats d'apprentissage en sciences humaines 5^e – 8^e années :

Emmanuel Calisto	Enseignant	West St. Paul School Division scolaire Seven Oaks
Lyne Courtemanche	Enseignante	École Laura Secord Division scolaire Winnipeg
Wayne Davies	Enseignant	Selkirk Junior High Division scolaire Lord Selkirk
Gordon Jones	Enseignant	Virden Junior High Division scolaire Fort La Bosse
Mervin McKay	Enseignant	Eastwood School Division scolaire Mystery Lake
Ron Munro	Conseiller pédagogique indépendant	
Huguette Phaneuf	Enseignante	Collège Louis-Riel Division scolaire franco-manitobaine
Myron Tarasiuk	Enseignant	R. F. Morrison School Division scolaire Seven Oaks

Conseillers universitaires

Jarvis Brownlie	Département d'histoire, Université du Manitoba
Luc Côté	Département d'histoire, Collège universitaire de Saint-Boniface
Richard Harbeck	Faculté d'éducation, Université du Manitoba
Bill Norton	Département de géographie, Université du Manitoba
Ken Osborne	Faculté d'éducation, Université du Manitoba

Personnel d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Division des programmes scolaires :

Bruce Backhouse	Conseiller pédagogique	Direction de l'élaboration des programmes
Diane Cooley	Coordonnatrice	Section des programmes d'études
Ken Horton	Conseiller pédagogique	Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
Larry Labelle	Conseiller pédagogique	Section des programmes et de la politique
Linda Mlodzinski	Conseillère pédagogique en sciences humaines	Direction de l'élaboration des programmes

Division du Bureau de l'éducation française :

Élaboration du *Document de mise en œuvre de la 6^e année* :

Cécile Alarie-Skene	Conseillère pédagogique en sciences humaines
Jean-Vianney Auclair	Sous-ministre adjoint
Marcel Bérubé	Rédacteur de programmes d'études
Renée Gillis	Conseillère pédagogique en sciences humaines
Claude Michaud	Conseiller pédagogique en sciences humaines

Comité de révision du *Document de mise en œuvre de la 6^e année* :

Rossel Mulaire	Enseignant	École Provencher Division scolaire Louis-Riel
Joanne Girouard	Enseignante	École Tuxedo Park Division scolaire Pembina Trails
Natalie Guimond	Enseignante	Rosburn Elementary Division scolaire Park West
Valérie Rémillard	Enseignante	École Taché Division scolaire franco-manitobaine

Révision linguistique du *Document de mise en œuvre de la 6^e année*

Pierre Lemoine	Correcteur (pigiste)
Carole Freynet-Gagné	Traductrice (pigiste)
Lucien Chaput	Éditeur (pigiste)

Mise en page et conception graphique

Candace Lipischak	Opératrice de traitement de texte Artiste/graphiste	Division du Bureau de l'éducation française
Tim Pohl	Graphiste	Division des programmes scolaires

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Raison d'être du document	1
Historique du document	1
Organisation du <i>Document de mise en œuvre</i>	1
Nature des sciences humaines	2
Vision pour les sciences humaines	2
Rôle des sciences humaines	2
Perspectives et contenu francophones	2
Perspectives et contenu autochtones	4
Diversité, équité et multiculturalisme	5
Conscience environnementale	6
Principes directeurs des programmes d'études en sciences humaines	8
Le processus d'apprentissage	8
L'enseignement	8
L'évaluation	10
La littératie en sciences humaines	13
Les médias, l'actualité et les sciences humaines	13
L'approche de sujets controversés	14
Encadrement pédagogique	15
Schéma conceptuel des sciences humaines M à S4	15
Le concept fondamental de la citoyenneté	16
Les résultats d'apprentissage généraux (RAG)	17
Identité, culture et communauté (I)	17
La terre : lieux et personnes (T)	17
Liens historiques (H)	17
Interdépendance mondiale (M)	18
Pouvoir et autorité (P)	18
Économie et ressources (E)	19
Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)	20
Les RAS relatifs aux connaissances	20
Les RAS relatifs aux habiletés	20
Les RAS relatifs aux valeurs	22
Les résultats d'apprentissage particuliers (RAP)	23
Lecture des RAS	25
Démarche pédagogique suggérée	26
La mise en situation	26
La réalisation	26
L'intégration	27
L'apprentissage fondé sur les ressources	27
Le processus de recherche	28
Ressources de la DREF	30
Vue d'ensemble de la 6^e année	32
Organisation suggérée des regroupements	32
<i>Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours)</i>	33

Aperçu du cours	33
Temps consacré à l'enseignement du cours	33
Matériel utile à l'enseignement du cours	33
La citoyenneté et l'apprentissage de l'histoire du Canada	34
Structure du <i>Document de mise en œuvre</i>	35
Lecture des blocs	36
Les habiletés en sciences humaines	39
Les RAS organisés par RAG	41
Les RAS organisés par regroupements	48
Bibliographie	55
Regroupement 1 : Bâtir un pays (1867 à 1914)	61
Aperçu du regroupement	63
Mise en situation	69
Réalisation	71
Bloc 1 – La carte du Canada en 1867	71
Bloc 2 – La formation d'un nouveau pays	75
Bloc 3 – Le Manitoba entre dans la Confédération	79
Bloc 4 – La vague d'immigrants	85
Bloc 5 – Des problèmes à surmonter	89
Bloc 6 – Les Autochtones de l'Ouest	95
Bloc 7 – La ruée vers l'or	99
Bloc 8 – Les premiers ministres	103
Intégration	107
Ressources éducatives suggérées	109
Regroupement 2 : L'émergence d'une nation (1914 à 1945)	119
Aperçu du regroupement	121
Mise en situation	127
Réalisation	129
Bloc 1 – La Première Guerre mondiale	129
Bloc 2 – La Grande Dépression	133
Bloc 3 – La Seconde Guerre mondiale	137
Bloc 4 – Une nouvelle place pour les femmes	143
Bloc 5 – La grève générale de Winnipeg	147
Bloc 6 – Les changements dans le mode de vie	151
Bloc 7 – Les premiers ministres	155
Intégration	159
Ressources éducatives suggérées	161
Regroupement 3 : Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)	169
Aperçu du regroupement	171
Mise en situation	177
Réalisation	179
Bloc 1 – La géographie canadienne en évolution	179
Bloc 2 – La vie au Canada en évolution	183

Bloc 3 – La francophonie canadienne en évolution	187
Bloc 4 – Les droits autochtones en évolution	193
Bloc 5 – Le rôle du Canada en évolution	197
Bloc 6 – Les premiers ministres	201
Intégration	205
Ressources éducatives suggérées	207
Regroupement 4 : Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé	215
Aperçu du regroupement	217
Mise en situation	223
Réalisation	225
Bloc 1 – Le Canada, c'est...	225
Bloc 2 – Les droits des Canadiens sont...	231
Bloc 3 – Notre identité, c'est...	237
Bloc 4 – Le gouvernement canadien, c'est...	243
Bloc 5 – Le Canada dans le monde, c'est...	249
Bloc 6 – Voici des Canadiens marquants du passé et du présent	253
Intégration	257
Ressources éducatives suggérées	259
Annexes	269
Annexes polyvalentes A – Y	270
Annexes : Regroupement 1 – Bâtir un pays (1867 à 1914)	306
Annexes : Regroupement 2 – L'émergence d'une nation (1914 à 1945)	353
Annexes : Regroupement 3 – Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)	397
Annexes : Regroupement 4 – Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé	425

INTRODUCTION

Raison d'être du document

Sciences humaines 6^e année, programme français, programme d'études : document de mise en œuvre, auquel on se référera ci-après sous le nom de *Document de mise en œuvre*, précise les résultats d'apprentissage généraux et spécifiques que doivent atteindre les élèves manitobains de la 6^e année en sciences humaines.

Ce document appuie l'implantation des résultats d'apprentissage, la planification de l'enseignement et la sélection de ressources pédagogiques en sciences humaines en 6^e année dans les écoles françaises du Manitoba. Pour ce faire, il propose aux enseignants des situations d'apprentissage, des stratégies d'enseignement et d'évaluation et des ressources pédagogiques. Le *Document de mise en œuvre* ne doit pas être considéré comme exhaustif ni restrictif. Au contraire, il se veut flexible, et l'enseignant est encouragé à l'adapter à son milieu et à ses élèves.

Historique du document

Le *Document de mise en œuvre* est fondé sur le *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 8^e année* (2003). Le *Cadre manitobain* définit les principes directeurs qui orientent les programmes d'études de sciences humaines au Manitoba ainsi que les résultats d'apprentissage généraux qui se poursuivent de la maternelle jusqu'au secondaire 4. Les résultats d'apprentissage généraux et les fondements des sciences humaines du *Cadre manitobain* se sont inspirés du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines, M à 9* (2002), un projet de recherche et de collaboration entrepris sous la tutelle du Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest et le Nord canadiens.

Ce *Document de mise en œuvre* a été élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba en collaboration avec une équipe d'éducateurs manitobains provenant de divers contextes scolaires. Le processus d'élaboration des résultats d'apprentissage a fait appel à la participation d'enseignants francophones, autochtones et anglophones, de conseillers universitaires en histoire, en géographie et en éducation, ainsi que de représentants d'une variété de communautés culturelles du Manitoba. Un comité de révision, composé d'enseignants de sciences humaines dans le programme français et le programme d'immersion française de la 6^e année, a également contribué à l'élaboration et à la validation du *Document de mise en œuvre*.

Organisation du Document de mise en œuvre

Le *Document de mise en œuvre* comprend les sections suivantes :

- **une introduction générale**, qui présente les fondements philosophiques et les principes directeurs de l'enseignement des sciences humaines;
- **un encadrement pédagogique** des sciences humaines au Manitoba, qui présente l'organisation conceptuelle des programmes d'études de sciences humaines de la maternelle au secondaire 4;
- **une vue d'ensemble des sciences humaines de la 6^e année**, qui présente un aperçu de l'année ainsi que des conseils généraux sur l'emploi du *Document de mise en œuvre* pour faciliter l'enseignement du cours;



- **les quatre regroupements du cours, *Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours)***, qui proposent des situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi que des ressources éducatives pour appuyer l'acquisition de tous les résultats d'apprentissage spécifiques de la 6^e année;
- **des annexes reproductibles**, qui appuient l'apprentissage des sciences humaines de la 6^e année. Le symbole du trombone indique que le texte est associé à une annexe dans cette section du document.

Nature des sciences humaines

Les sciences humaines visent à l'étude des relations que les êtres humains entretiennent entre eux ainsi qu'avec leur environnement. Au Manitoba, l'étude des sciences humaines est axée plus particulièrement sur l'histoire et sur la géographie tout en intégrant les éléments pertinents d'autres disciplines. Par l'étude des êtres humains dans leur milieu physique, social et culturel, les sciences humaines permettent d'examiner le passé et le présent en vue d'orienter l'avenir. Les sciences humaines aident les élèves à acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs nécessaires pour devenir des citoyennes et citoyens capables de faire des choix démocratiques éclairés et de contribuer au bien-être de leurs communautés à l'échelle locale, nationale et internationale.

Vision pour les sciences humaines

Le programme d'études de sciences humaines est fondé sur les concepts de citoyenneté et d'identité, dans un contexte canadien et mondial. Soucieux de tenir compte des multiples voix qui ont façonné et qui continuent de façonner l'expérience canadienne, les concepteurs des programmes d'études au Manitoba y ont intégré des perspectives autochtones et francophones tout en tenant compte des perspectives de diverses collectivités culturelles. Les sciences humaines amènent les élèves à participer au débat continu concernant la citoyenneté et l'identité au Canada et dans le monde, et les incitent à devenir des citoyennes et citoyens actifs au sein de leurs communautés. Les sciences humaines préparent également les élèves à la prise de décisions éclairées et éthiques face aux défis que présente une démocratie pluraliste.

Rôle des sciences humaines

Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs requises pour mieux comprendre le Canada et le monde. Le but des sciences humaines est d'amener les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs, soucieux des valeurs démocratiques et engagés à contribuer à la réalisation d'une société meilleure.

Au Manitoba, l'apprentissage en sciences humaines depuis la maternelle jusqu'au secondaire 4 se répartit dans les catégories suivantes : **le Canada, le monde, l'environnement, la démocratie, les compétences générales.**

Perspectives et contenu francophones

L'école française se doit d'être un établissement de langue, d'identité, de culture et d'intégration communautaire. Les sciences humaines tiennent un rôle capital dans cette mission. Le programme de sciences humaines a pour mission, particulièrement dans les écoles françaises, d'assurer la vitalité de la langue et de la culture et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone. Il joue un rôle déterminant en amenant les élèves à développer les connaissances, les habiletés et les valeurs requises pour la construction d'une identité francophone et qui les rendent aptes à s'intégrer et à participer à l'épanouissement de leurs communautés, de la société et du monde.

Pour ce faire, l'enseignement des sciences humaines doit être dispensé dans un environnement linguistique et culturel riche qui permet aux élèves de s'intégrer à la culture française et à la communauté francophone à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Au Manitoba, comme ailleurs en milieu francophone minoritaire, les élèves des écoles françaises ont parfois des compétences inégales en français. De plus, de nombreuses différences culturelles existent selon les origines de la famille de chacun. Un certain nombre d'élèves vivent dans le contexte de familles exogames où l'un des parents ne parle pas français. La diversité d'expériences linguistiques et culturelles au sein des écoles françaises pose des défis aux enseignants. Ces derniers doivent être conscients de cette diversité et du fait que pour plusieurs élèves l'école constitue le seul endroit où se vit l'expérience du français.

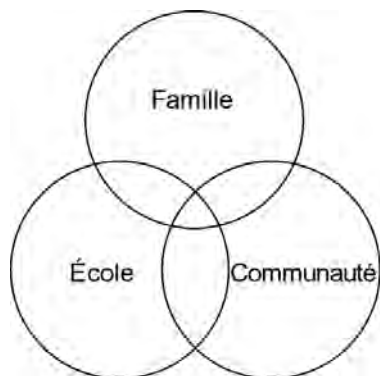
Le rôle de l'école française en milieu minoritaire diffère de celui d'une école en milieu majoritaire : outre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être habituellement développés par le système scolaire, l'école française en milieu minoritaire doit développer les savoir-vivre et les savoir-devenir nécessaires à la préparation des gens qui assureront l'avenir des communautés francophones.

Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir une littératie qui prend quatre formes distinctes mais intimement liées entre elles : la littératie personnelle, la littératie communautaire, la littératie scolaire et la littératie critique. Ce sont ces littératies qui permettront aux élèves francophones de s'affirmer et de devenir des participants actifs dans leurs communautés au niveau local, national ou international.

- *La littératie personnelle* est l'habileté à se lire et à s'affirmer en tant que francophone. Elle correspond à l'habileté à employer le français, à comprendre les dimensions de son identité francophone et à savoir comment s'affirmer et agir positivement en tant que citoyenne ou citoyen francophone.
- *La littératie communautaire* est l'habileté à lire sa communauté francophone. La littératie communautaire comprend la façon de penser, de dire, de faire et de vivre de la communauté francophone ainsi que celle de la société dans son ensemble. Elle comprend aussi la capacité de s'intégrer à la communauté et à la société.
- *La littératie scolaire* est l'habileté à parler, à lire et à écrire en vue de la réussite scolaire. C'est l'habileté à saisir les concepts et à établir des liens entre les idées.
- *La littératie critique* est l'habileté de traitement de l'information et des idées en vue de développer une pensée critique et créative.

Le programme de sciences humaines dans les écoles françaises met l'accent sur les partenariats aptes à favoriser l'acquisition de la langue, l'intégration à la culture et à la communauté ainsi qu'une solide identification à la francophonie. La famille et l'école doivent s'unir à la communauté pour garantir l'apprentissage de la langue, la construction de l'identité, l'intégration culturelle et communautaire ainsi que la réussite scolaire.

Ces trois milieux, famille, école et communauté, exercent des influences déterminantes dans la vie des élèves en ce qui a trait à l'acquisition de la langue, à l'intégration de la culture et à la communauté, à la construction de l'identité et à la réussite scolaire.



Il est essentiel que les élèves associent les expériences d'apprentissage qu'ils vivent en français en contexte scolaire à des expériences significatives, utiles et pertinentes, et que ces expériences leur permettent de construire un rapport positif à la langue. C'est pourquoi les sciences humaines mettent l'accent, dans la mesure du possible, sur le décroisement de l'école en favorisant des interactions avec la communauté. C'est dans la communauté qu'on peut mieux vivre le sens, la valeur et l'utilité de la langue et de la culture françaises.

Pour acquérir et maintenir le français en tant que langue première et pour réaliser leur potentiel cognitif et la réussite scolaire, les élèves francophones doivent maintenir leur estime de soi en tant que francophones, se créer une identité culturelle positive, accéder aux littératies essentielles au développement de la langue, de la cognition, de l'identité, de la culture et de la communauté, et s'intégrer à une communauté francophone authentique.

Perspectives et contenu autochtones

De nombreux auteurs canadiens, dont John Ralston Saul (2002), affirment que le caractère unique du Canada découle de ses fondements historiques « triangulaires », c'est-à-dire autochtones, francophones et anglophones. L'historien Jacques Lacoursière (2004) affirme également que « l'idéal serait d'avoir une histoire en trois versions : autochtone, anglophone et francophone ».

John Ralston Saul note cependant qu'une bonne partie de l'histoire du Canada a été troublée par le refus d'accepter le rôle central des Autochtones dans le façonnement progressif de la société canadienne. Il constate que « nous reconnaissons en paroles le rôle des Autochtones dans la société. Nous avons même de très bonnes intentions dans ce domaine [...]. Et pourtant, si on examine la manière que nous avons au quotidien de nous décrire nous-mêmes, on constate que nous éliminons presque automatiquement le pilier autochtone. »

Une conscience de cette structure tripartite sur laquelle repose la complexité du pays est intégrée à la vision des sciences humaines au Manitoba. Pour cette raison les perspectives autochtones font partie intégrante des résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi que des stratégies favorisées dans le *Document de mise en œuvre*. Il ne s'agit donc pas de limiter la contribution des Autochtones (Premières nations, Métis et Inuit) à des sujets qui les concernent directement, mais de consolider une approche pédagogique qui intègre la vision

du monde, l'histoire et la culture des collectivités autochtones à l'ensemble de l'étude de la société canadienne du passé, du présent et du futur. Une telle approche aide non seulement à corriger les préjugés historiques et sociaux en présentant la voix autochtone à tous les élèves, mais elle appuie aussi l'apprentissage et le développement d'une identité personnelle positive chez les élèves autochtones du Manitoba.



Tout comme n'importe quel autre groupe culturel ou ethnique, les collectivités autochtones du Canada possèdent des croyances, des modes de vie, des langues et des récits très divers. (Pour des renseignements généraux sur les collectivités autochtones au Canada, consulter les annexes A et B). Il existe cependant certains éléments communs parmi les collectivités autochtones, de même que parmi les peuples indigènes de partout dans le monde. Il est important de communiquer aux élèves que les perspectives autochtones, malgré leur longue histoire, ne sont pas immuables mais ont évolué au fil du temps et de l'interaction culturelle. Le document du Ministère, *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs* (2003), ainsi que le document *Études autochtones : document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (5-8)* (1995), décrivent les nombreux aspects de la vision du monde des Autochtones.

Diversité, équité et multiculturalisme

L'école joue un rôle indispensable en préparant les élèves à vivre au sein d'une société pluraliste où interagissent une variété de perspectives culturelles. Elle doit les aider à développer leur estime de soi et à construire leur identité, en leur donnant une image positive de leur patrimoine culturel et historique. Elle doit également les aider à comprendre et à respecter les cultures, l'histoire et les valeurs d'autres collectivités. Elle doit donc fournir aux élèves une éducation qui permet une pleine participation au sein de la société mondiale, qui favorise l'enrichissement culturel et encourage la compréhension interculturelle.

Les sciences humaines doivent refléter la diversité humaine dans l'apprentissage et dans l'enseignement qu'elles véhiculent afin que chaque élève s'y reconnaisse et se sente valorisé, tout en développant le *savoir-vivre-ensemble* qu'exige la vie contemporaine. Ainsi, tous les élèves seront en mesure de mieux faire face aux incidents liés aux stéréotypes, aux préjugés, à la discrimination et au racisme. Ils pourront également comprendre que l'ouverture sur l'autre apporte un enrichissement personnel.

L'intégration de perspectives diverses en sciences humaines constitue plus qu'une étude des contributions de divers groupes ethnoculturels et sociaux. Elle va plus loin que l'inclusion de thèmes ou de contenu touchant les perspectives multiculturelles ou la célébration de la diversité culturelle. Elle vise surtout une approche qui favorise la transformation des valeurs, le dialogue interculturel et l'action sociale. Selon le modèle de James Banks (2001), l'éducation multiculturelle la plus efficace devrait reposer sur l'acceptation fondamentale de la diversité humaine, un engagement à la justice et à l'équité, la compréhension interculturelle et une prise de position contre toute forme de discrimination. Une dimension importante de cette approche est la construction identitaire et l'affirmation et l'épanouissement de sa propre identité chez tous les élèves.

Dans cette optique, les concepts d'*équité* et de *diversité* sont au cœur de l'apprentissage et de l'enseignement des sciences humaines au Manitoba. Le Manitoba consiste en des communautés hétérogènes sur le plan linguistique et culturel. Il est important de promouvoir et de soutenir des initiatives éducatives contre le racisme dans les écoles et les salles de classe, et d'adapter nos stratégies d'enseignement et notre choix de ressources afin de répondre aux besoins de la population hétérogène de nos écoles. Une telle approche appuie également chez les élèves du Manitoba une prise de conscience de la diversité humaine à l'échelle planétaire et une sensibilisation à l'interdépendance mondiale des êtres humains.

Le programme d'études de sciences humaines au Manitoba est fondé sur des principes à la fois visionnaires et pratiques. Dans son ensemble, il appuie les objectifs du plan d'action sur la diversité et l'équité en éducation au Manitoba (2003), de « créer des milieux scolaires voués à la justice, à l'égalité, à la démocratie, à l'équité des perspectives économiques pour tous, à la liberté intellectuelle, à la protection de l'environnement et aux droits humains ». Selon ce plan d'action, la notion de **diversité** recouvre toutes les similitudes et les différences entre les êtres humains. Elle implique que soit compris et que soit accepté le caractère unique de tout individu, et que soient respectées les particularités de chacun. **L'équité** est une notion qui implique une volonté d'égalité et de justice sociale dans une société démocratique. L'équité dans le domaine de l'éducation exige que les possibilités éducatives, l'accès aux études et les résultats soient égaux pour tous.

Les stratégies, les activités, les thèmes et le climat de classe en sciences humaines devraient refléter les principes de l'équité et de la justice sociale, du multiculturalisme, de l'inclusion et de l'acceptation des différences entre les êtres humains. Les discussions doivent permettre d'aborder directement des enjeux portant sur le racisme et d'autres formes de discrimination. Le choix des ressources doit comprendre l'inclusion d'une variété de points de vue et doit éviter les stéréotypes; les activités doivent appuyer l'échange et le dialogue entre des personnes de points de vue divergents. Ainsi, les sciences humaines permettent aux élèves de développer les compétences de citoyenneté active et démocratique au sein d'une société pluraliste.

Conscience environnementale

La qualité de vie est directement liée à l'environnement. Il incombe aux citoyens de trouver un juste équilibre entre les impératifs de la croissance économique, un niveau de vie élevé, le respect de l'environnement et les besoins des générations futures. Chacun est donc responsable de la protection de l'environnement dans un contexte de développement durable.

Le concept de développement durable exige des connaissances, des habiletés et des valeurs particulières en ce qui a trait à l'analyse critique des enjeux touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social. La nature du développement durable repose sur la prise de décision éclairée et éclaircie par de l'information fiable.

L'apprentissage en sciences humaines incorpore les principes du développement durable (ou de la viabilité des activités humaines) dans le but d'amener les élèves à comprendre que la vie humaine ne peut se concevoir sans conserver l'environnement naturel pour les générations à venir. Les élèves doivent donc

analyser et évaluer les répercussions des interactions entre les êtres humains et l'environnement, proposer des solutions possibles aux problèmes environnementaux et prendre des décisions qui font preuve d'un respect des principes de la gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

La Commission mondiale de l'environnement et du développement (la Commission Brundtland) a défini le développement durable comme « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Autrement dit, le développement est essentiel pour satisfaire les besoins des humains et améliorer leur qualité de vie. En même temps, il doit se fonder sur une utilisation efficace et soucieuse de l'environnement de toutes les ressources limitées de la société – naturelles, humaines et économiques.

Selon le Gouvernement du Canada (2003), les finalités du développement durable que doivent considérer les élèves dans leurs études sont les suivantes :

- la préservation des ressources naturelles;
- la préservation des emplois, des industries, du commerce et des collectivités;
- la protection de la santé et du bien-être des Canadiennes et des Canadiens;
- le respect des obligations nationales touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social;
- l'amélioration de la qualité de vie partout dans le monde;
- la promotion de l'équité.

Au cours de leur apprentissage en sciences humaines, les élèves devraient analyser les répercussions de leurs décisions personnelles et des activités des sociétés humaines en fonction de l'interdépendance du bien-être social, de l'environnement et de l'économie. (Veuillez consulter l'annexe C pour un schéma qui pourra servir à présenter le concept du développement durable.)

Le document suivant (Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, 2000) offre des renseignements plus détaillés au sujet de l'éducation pour le développement durable dans les écoles du Manitoba : *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration.*

Principes directeurs des programmes d'études en sciences humaines

Le processus d'apprentissage

L'apprentissage est un processus cognitif, affectif, social et culturel qui se manifeste par la prise en charge de l'apprenant face à la construction de ses savoirs (connaissances, valeurs, habiletés) et à leur utilisation dans des contextes de plus en plus variés et complexes. L'apprentissage s'effectue au moyen d'expériences nombreuses, variées et significatives, par lesquelles l'apprenant construit et reconstruit les éléments et les modalités de son apprentissage. C'est par l'intermédiaire de ce processus qu'il élargit son champ d'autonomie et qu'il se donne les moyens d'apprendre tout au long de la vie.

L'apprentissage est un processus influencé par plusieurs facteurs : les facteurs personnels (les dispositions individuelles, les styles d'apprentissage, les types d'intelligence, la personnalité, l'estime de soi, le bien-être, la motivation, etc.); les facteurs sociaux (le milieu, les relations avec la famille, les pairs, la communauté, l'enseignant, etc.); les facteurs culturels (les valeurs, les attitudes, la langue, le sens d'appartenance, etc.); les facteurs institutionnels (les politiques, les programmes d'études, etc.).

L'apprentissage prend place lorsque l'apprenant vit des expériences variées et significatives qui lui permettent de s'épanouir selon ses propres besoins personnels, sociaux et culturels. C'est lorsqu'il est activement impliqué et lorsqu'il peut interagir avec son milieu (pairs, enseignants, parents, membres de sa communauté) que l'apprenant peut donner du sens à son apprentissage. Son niveau de motivation repose sur cette interaction ainsi que sur la valeur qu'il accorde à la tâche et à sa perception de ses possibilités de réussite.

L'apprentissage nécessite une prise en charge personnelle par laquelle l'apprenant fait des liens entre ses savoirs antérieurs et les nouveaux savoirs pour modifier et enrichir ses connaissances, ses valeurs et ses habiletés de façon à les appliquer dans de nouveaux contextes. Au fur et à mesure que l'apprenant développe son autonomie, il vient à mieux se connaître comme apprenant, c'est-à-dire à être davantage conscient de l'objet de son apprentissage et du processus qu'il utilise pour apprendre.

En sciences humaines, les connaissances, les habiletés et les valeurs sont des aspects interdépendants de l'apprentissage qu'on vise à intégrer dans l'enseignement. Pour que l'apprentissage des sciences humaines soit significatif, il faut pouvoir passer du général au particulier, savoir incorporer les connaissances générales de base et profiter des occasions d'approfondir certains sujets.

L'enseignement

L'enseignement s'insère dans le développement global des apprenants en proposant des situations d'apprentissage propices à la construction des savoirs. Les approches pédagogiques sont planifiées pour répondre aux besoins de tous les apprenants et pour leur permettre de donner un sens à leur apprentissage. C'est en offrant des expériences nombreuses, variées et significatives que l'enseignement permet aux élèves de construire et de reconstruire leurs savoirs, de développer leur identité et de devenir des apprenants autonomes la vie durant.

L'enseignement assure l'interaction entre l'enseignant, les apprenants et le milieu. Cette interaction est affectée par des facteurs personnels, sociaux et culturels, ainsi que par des facteurs institutionnels. L'enseignement stimule la motivation des apprenants en proposant des situations pédagogiques complexes et signifiantes qui privilégient la collaboration et la résolution de problèmes ainsi que le développement de la pensée critique et créative.

L'apprentissage des sciences humaines est facilité par le recours à des stratégies d'enseignement faisant appel à différentes situations et à des regroupements souples. En planifiant un programme équilibré de situations d'apprentissage individuelles, de groupe ou dirigées par l'enseignant, et en fournissant aux élèves des structures conceptuelles et méthodologiques, l'enseignant peut aider les élèves à atteindre, de différentes façons, les résultats d'apprentissage en sciences humaines. Un bon enseignement des sciences humaines nécessite le recours à des stratégies qui favorisent les interactions et la collaboration. L'apprentissage coopératif, le travail avec des pairs, les entrevues, la pédagogie par projets, les débats structurés, les recherches initiées par l'enseignant ainsi que par les élèves, les jeux de rôles et la participation à des cercles de partage sont toutes des stratégies qui rendent l'apprentissage plus significatif en encourageant la réflexion critique, le questionnement et la prise en compte de divers points de vue. Le document suivant (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2005) offre de nombreuses stratégies pouvant être appliquées dans le cadre du cours de sciences humaines : *Des outils pour favoriser les apprentissages : ouvrage de référence pour les écoles de la maternelle à la 8^e année.*

Les situations d'apprentissage doivent favoriser la mobilisation des savoirs antérieurs, la création de liens avec les nouveaux savoirs et l'application de ces savoirs dans de nouveaux contextes.

Les situations d'apprentissage devraient permettre aux élèves de « vivre » les sciences humaines en faisant appel à des ressources et à des expériences diverses, telles que les études sur le terrain, les visites guidées et la participation à des activités culturelles. L'enseignement des sciences humaines est une occasion idéale d'intégrer la littérature et les arts et de se servir des technologies de l'information et de la communication. Les pratiques exemplaires en sciences humaines permettent aux élèves de participer activement aux processus démocratiques grâce à des activités telles que la recherche du consensus, la prise de décisions collectives, les conseils étudiants, les réunions de classe et la participation des élèves à la planification de sujets d'étude et d'activités scolaires. Les sciences humaines devraient également comporter de réelles occasions de participer à des activités à domicile et à des activités communautaires.

L'enseignement des sciences humaines est un art qui exploite différents types de styles et de méthodes pédagogiques. Compte tenu de la nature des sciences humaines, la présentation du contenu et le choix des méthodes d'enseignement seront influencés par les croyances et les convictions personnelles de l'enseignant. Il n'est pas toujours possible de demeurer entièrement neutre en salle de classe, mais l'enseignant devrait être conscient des conséquences auxquelles il s'expose en présentant ses propres croyances et points de vue comme des faits et non comme des opinions.

Les sciences humaines offrent de nombreuses possibilités de déceler et d'analyser le parti pris en procédant à l'analyse critique de divers points de vue. En amenant les élèves à vivre en classe un climat d'ouverture et d'équité, l'enseignant établit avec eux une culture d'apprentissage qui intègre les principes démocratiques et encourage la citoyenneté active. Enfin, l'enseignant doit être bien informé du contenu et des enjeux des sciences humaines et être disposé à guider les élèves dans le choix de sources d'information fiables.

L'évaluation

L'*évaluation* est un processus continu, systématique et complet au cœur même de l'enseignement, et faisant partie intégrante du processus d'apprentissage.

L'évaluation est essentielle à l'apprentissage et à la planification de l'enseignement car elle fournit une rétroaction à l'enseignant et aux apprenants qui leur permet d'ajuster, de modifier et de planifier en tenant compte de ce qui est appris et de ce qui reste à apprendre.


L'évaluation en salle de classe a pour objectif premier d'aider les élèves à faire les meilleurs choix possibles pour leur apprentissage et de fournir à l'enseignant de l'information qui guidera son enseignement. Il est essentiel que l'enseignant et les élèves comprennent clairement à la fois l'objectif de l'évaluation et comment utiliser les résultats de l'évaluation. Si les élèves comprennent bien l'objectif de l'évaluation, ils seront davantage motivés à assumer la responsabilité de leur apprentissage afin de mieux orienter leurs efforts. Quant à l'enseignant, il saura mieux choisir des stratégies d'enseignement et d'évaluation qui auront pour effet d'améliorer le rendement des élèves.

Lorsque l'évaluation se fait de façon continue et constructive, elle aide les élèves à mieux réfléchir sur leur apprentissage, à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris, à résoudre divers problèmes et à mettre en œuvre les savoirs acquis dans les contextes variés de la vie quotidienne. Elle fournit également à l'enseignant l'occasion de réfléchir sur sa pratique d'enseignement et de la planifier en vue du progrès des élèves.



L'évaluation est un processus à la fois proactif et rétroactif au service de l'apprentissage et de l'enseignement. Elle comprend divers modes d'intervention qui tiennent compte de facteurs personnels, sociaux, culturels et institutionnels, ainsi que des besoins particuliers des élèves. Les modes d'intervention doivent être cohérents avec les approches pédagogiques et offrir des situations dans lesquelles les apprenants peuvent démontrer ce qu'ils ont appris.

Une évaluation efficace encourage la prise en charge personnelle de la part des apprenants de leur apprentissage. La rétroaction des pairs et de l'enseignant, l'autoévaluation et l'objectivation permettent aux élèves de prendre davantage conscience de l'objet de leur apprentissage ainsi que des stratégies qu'ils utilisent pour apprendre.

L'évaluation des réalisations des élèves est une importante composante de l'apprentissage. Les résultats d'apprentissage sont des comportements que l'on peut observer et mesurer. Tout comme pour l'enseignement, il est important d'utiliser une large variété de stratégies d'évaluation au cours du processus d'apprentissage. Ces stratégies peuvent inclure des portfolios, des entrevues, des recherches individuelles et collectives, des journaux de bord, des jeux de rôles, des présentations orales, des tests, des projets dirigés, des listes de contrôle, des observations de l'enseignant, des autoévaluations et des évaluations par les pairs.



En s'intégrant à une pédagogie différenciée qui favorise la réussite de tous les élèves, l'évaluation comprend la mise en application d'une gamme de réalisations et de tâches de performance. Certaines stratégies sont, de par leur nature, plus propices à l'évaluation de certains résultats d'apprentissage. L'annexe D propose une liste de tâches, de productions et d'activités qui pourraient être utilisées pour l'évaluation des divers résultats d'apprentissage en sciences humaines. Quelles que soient les stratégies utilisées, l'évaluation doit comprendre une phase d'autoévaluation et de réflexion personnelle sur l'apprentissage ainsi que diverses occasions de réinvestir les connaissances, les habiletés et les valeurs acquises.



L'utilisation des portfolios incite les élèves à s'autoévaluer, à réfléchir sur leur processus d'apprentissage et à établir des buts personnels relatifs à leur apprentissage. Les portfolios incorporent une variété de travaux et de réalisations et devraient inclure des pièces sélectionnées par les élèves ainsi que par l'enseignant. Veuillez consulter l'annexe E et l'annexe F pour des exemples de fiches utiles à l'organisation du portfolio d'apprentissage.

Évaluation des connaissances : Afin d'assurer une compréhension approfondie des sujets traités, il est préférable que les élèves puissent faire la synthèse des connaissances acquises et les réinvestir dans des contextes pertinents et variés au lieu de se limiter à la mémorisation et au rappel de l'information.

Évaluation des habiletés : Étant donné que le développement des habiletés se fait de façon continue, les élèves doivent avoir de multiples occasions de perfectionner leurs habiletés au cours de l'apprentissage. Entre autres, l'observation, l'entrevue, l'autoévaluation et la réflexion métacognitive permettent d'évaluer le progrès des élèves. Divers exemples de grilles d'évaluation des habiletés sont proposés dans les annexes.

Évaluation des valeurs : Il n'est pas toujours possible d'évaluer les valeurs de la même façon que pour les connaissances et les habiletés. La citoyenneté ne se limite pas à la salle de classe ni aux cours de sciences humaines. Les évaluations peuvent alors comprendre l'autoévaluation et l'autocritique par les élèves. Il est nécessaire aussi d'observer de façon régulière le comportement des élèves dans plusieurs contextes afin de dresser un portrait juste de leur progrès.

L'intégration de pratiques évaluatives en salle de classe, pour des fins précises et claires, peut servir à mettre en valeur l'apprentissage et l'enseignement. La recherche récente en éducation distingue trois différents types d'évaluation en classe :

- l'évaluation *de* l'apprentissage, qui sert à définir le rendement de l'élève à un moment déterminé du processus;
- l'évaluation *au service de* l'apprentissage, qui est intégrée au processus interactif de l'apprentissage et de l'enseignement, et qui fournit des données qui permettent de modifier et de différencier le processus;
- l'évaluation *en tant qu'*apprentissage, qui engage l'élève à un processus métacognitif pour analyser et estimer son processus d'apprentissage, pour ensuite effectuer les ajustements nécessaires.

Il est possible d'envisager l'évaluation dans un continuum qui agence, dans son ensemble, des stratégies traditionnelles et des stratégies novatrices pour des buts éducatifs différents mais interdépendants. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des différents types d'évaluation.

Évaluation de l'apprentissage	Évaluation au service de l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage
Accent sur les tests de fin d'unité et les examens (évaluation sommative)	Accent sur l'évaluation formative en cours d'apprentissage	Accent sur la réflexion et la métacognition au cours de l'apprentissage
Stratégies d'évaluation conçues par l'enseignant ou d'autres autorités en éducation	Participation de l'élève à la conception et à la planification de l'évaluation	La prise en charge de l'apprentissage par l'élève
L'évaluation est uniquement la tâche de l'enseignant	L'évaluation implique plusieurs personnes : l'élève, les pairs et autres	L'évaluation implique la prise en charge et la prise de décision de l'apprenant par rapport à son apprentissage
Stratégies et instruments d'évaluation communs et uniformes	Adaptation d'outils et de stratégies d'évaluation selon le style d'apprentissage et les besoins de l'élève	Instruments et stratégies qui stimulent la métacognition et qui incitent l'apprenant à décrire son cheminement
L'évaluation vise avant tout les preuves de l'acquisition de connaissances	L'évaluation vise l'application, le jugement et le traitement innovateur des connaissances	L'évaluation vise la pensée critique, la métacognition, l'autonomie, le choix de stratégies
Objectifs et critères ne sont pas nécessairement précisés dans les instruments d'évaluation	Objectifs et critères sont explicités de manière descriptive	Objectifs et critères sont explicités avec et par l'élève
Résultats d'évaluation utilisés uniquement pour estimer le rendement de l'élève ou faire le bilan de ses apprentissages	Résultats de l'évaluation également utilisés pour modifier les objectifs et les stratégies d'enseignement	Résultats de l'évaluation également utilisés par l'élève dans la planification de son apprentissage

Pour plus de renseignements sur l'évaluation, veuillez consulter la *Trousse d'outils d'évaluation*, tableau 2.2, dans le document *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés* (2006) du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

La littératie en sciences humaines

Selon Diana Masny (2000), la littératie a un sens beaucoup plus englobant que l'alphabétisation : elle désigne des façons de parler, de lire, d'écrire, d'agir; des habiletés, des attitudes, des comportements, des actions, des valeurs, bref, une façon d'être dans le monde.

En sciences humaines, la littératie comprend évidemment les habiletés de traitement de l'information et des idées, les habiletés de pensée critique et créative, ainsi que les habiletés de communication. Cette littératie donne aux élèves les moyens d'acquérir des compétences dans divers domaines des sciences humaines ainsi que des stratégies d'exploration de concepts liés aux connaissances.

La littératie en sciences humaines fait également appel aux habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique. Elle permet aux élèves de se définir, de devenir, de donner un sens à leur façon d'être, de se construire une vision du monde. Grâce à la littératie, les élèves apprennent à se donner une voix qui leur permettra de devenir des participants actifs dans leurs communautés au niveau local, national ou international.

Les médias, l'actualité et les sciences humaines

Le cours de 6^e année porte en partie sur des questions d'actualité canadiennes et mondiales. Il est alors nécessaire d'avoir recours à une variété de sources médiatiques et d'enseigner aux élèves des stratégies portant sur la littératie médiatique critique. Les élèves, en consultant diverses sources d'actualité, peuvent se conscientiser aux points de vue divergents qui caractérisent la vie contemporaine.

Il est important de guider les élèves dans la sélection de sources de nouvelles locales, canadiennes et internationales, et de les outiller pour évaluer ces sources afin de juger de leur fiabilité, de leur validité et de leur objectivité. Une conscientisation aux préjugés et aux partis pris dans les médias est une composante importante de la littératie médiatique critique. Les élèves doivent aussi apprendre comment interpréter et juger de l'impact du message transmis par les images visuelles qui sont présentées par les diverses sources médiatiques.

En considérant la multiplicité de messages transmis par les médias et en analysant d'un œil critique le contenu et le format de ces messages, les élèves arriveront à évaluer la validité, la fiabilité et le bien-fondé de diverses sources d'information. Une telle approche implique que les élèves ne comptent pas uniquement sur un manuel scolaire comme principale source d'information. Ils doivent aussi pouvoir mener des recherches dans Internet et consulter des journaux de façon régulière. Les élèves devraient aussi comprendre que les médias ne constituent pas simplement un reflet direct de la réalité, mais une interprétation de celle-ci.

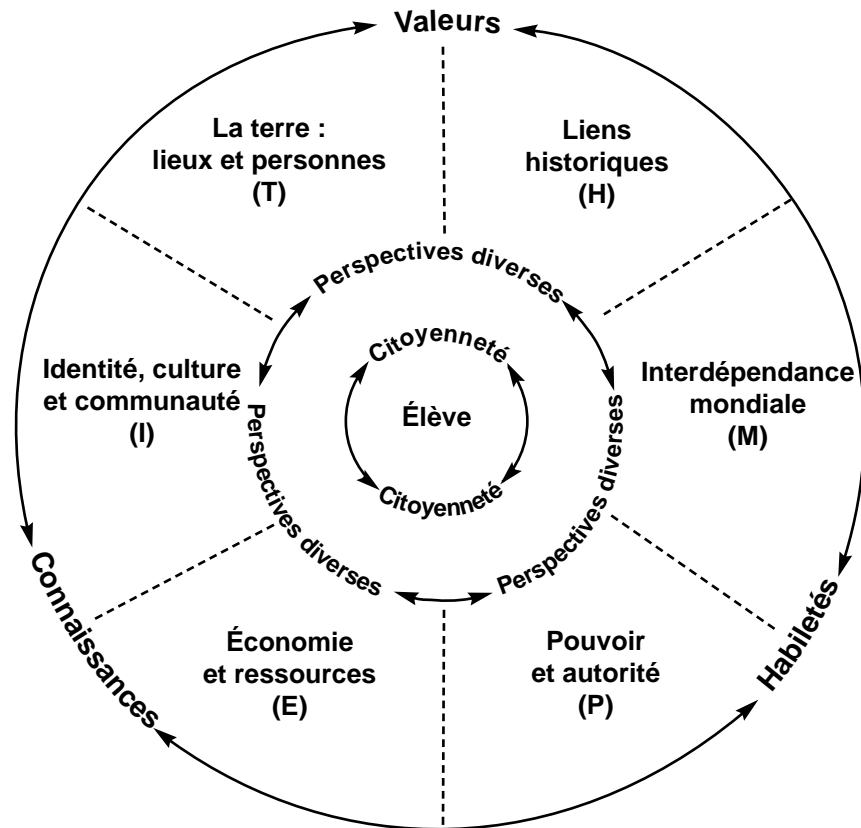
L'approche de sujets controversés

Les sujets controversés et les questions qui portent sur les principes d'éthique, les croyances ou les valeurs font partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences humaines. L'enseignant ne devrait pas éviter de traiter de sujets controversés. Dans une société démocratique, il est normal que l'on se trouve en présence de diverses croyances et valeurs, de désaccords et de dissensions. Par ailleurs, la discussion et l'analyse de questions éthiques ou existentielles contribuent à motiver l'élève et à rendre l'apprentissage plus significatif sur le plan personnel. Voici quelques recommandations qui peuvent servir de lignes directrices dans le cas de sujets controversés :

- aborder tous les sujets avec tact;
- définir le sujet de façon claire;
- établir un objectif de discussion précis;
- établir des paramètres pour les discussions;
- s'assurer que le sujet ne porte pas sur des enjeux personnels et qu'il ne vise pas un élève en particulier;
- protéger les intérêts de l'élève en lui demandant préalablement s'il se sent mal à l'aise si certains sujets sont abordés;
- faire preuve de souplesse en permettant à l'élève de choisir d'autres travaux pratiques;
- accepter qu'une question ne mène pas nécessairement à une seule « bonne réponse »;
- respecter la liberté d'expression de chacun;
- aider l'élève à faire la distinction entre une opinion éclairée et un préjugé;
- aider l'élève à chercher suffisamment d'information provenant de sources fiables pour soutenir les différents points de vue;
- prévoir suffisamment de temps pour présenter équitablement chaque point de vue et réfléchir à son bien-fondé.

Encadrement pédagogique

Schéma conceptuel
des sciences
humaines M à S4



Selon le schéma ci-dessus, le concept fondamental de la citoyenneté et les six résultats d'apprentissage généraux (RAG) orientent l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle au secondaire 4. Le principe de la diversité est intégré au concept fondamental de la citoyenneté ainsi qu'à chacun des RAG. Les résultats d'apprentissage englobent diverses perspectives et incitent les élèves à tenir compte de points de vue divergents.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) consistent en six grands énoncés qui constituent le cadre conceptuel pour les sciences humaines :

- *Identité, culture et communauté (I);*
- *La terre : lieux et personnes (T);*
- *Liens historiques (H);*
- *Interdépendance mondiale (M);*
- *Pouvoir et autorité (P);*
- *Économie et ressources (E).*

Les résultats d'apprentissage généraux sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances (C), les habiletés (H) et les valeurs (V) dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Ils ont été conçus dans le but d'être fusionnés dans l'enseignement des sciences humaines.

Selon le thème à l'étude au cours de chacune des années scolaires, il se peut que certains RAG soient plus en évidence que d'autres. Pour une vue d'ensemble des thèmes et des regroupements de sciences humaines au Manitoba, consulter l'annexe G.



Le concept fondamental de la citoyenneté



L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est axé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement; sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus. L'éducation à la citoyenneté est fondamentale à la vie dans une société démocratique. Une considération critique de la signification de la citoyenneté fournit aux élèves diverses occasions d'explorer les idéaux et les valeurs de la démocratie, et de définir leurs propres responsabilités et droits en tant que participants à la société. Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs à la citoyenneté incitent les élèves à explorer les complexités de la citoyenneté au Canada et dans le monde, ainsi que la citoyenneté en rapport avec l'environnement et l'avenir.

L'éducation à la citoyenneté permet aux élèves de développer les compétences du *savoir-vivre-ensemble*, de comprendre le changement au sein de sociétés et de s'engager à appuyer le bien-être social dans leurs décisions et leurs actes. En participant au dialogue public et au débat concernant les enjeux de la citoyenneté, les élèves seront en mesure d'assumer le rôle de participantes et participants actifs et démocrates au sein de leurs communautés à l'échelle locale, canadienne et mondiale.

Les résultats d'apprentissage en sciences humaines permettent aux élèves francophones de se doter des outils nécessaires pour participer au dialogue public qui caractérise toute forme de démocratie ainsi que pour assumer un rôle de leadership au sein de la communauté francophone. Il revient à l'école française en milieu minoritaire, par le biais de l'enseignement des sciences humaines et des autres matières, de préparer les élèves francophones à devenir des citoyennes et citoyens actifs et démocrates, conscients de leurs responsabilités et de leurs droits en tant que francophones.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG)

Identité, culture et communauté (I)



L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Parmi les nombreux facteurs qui influencent l'identité et la vie en communauté, il y a la culture, la langue, l'histoire, les croyances et les valeurs communes. L'identité, qui dépend de l'époque et du lieu, est façonnée par de nombreux facteurs personnels, sociaux et économiques. L'analyse critique de l'identité, de la culture et de la communauté permet à l'élève d'explorer les symboles et les expressions de son propre groupe culturel et social et de celui des autres. En étudiant les différentes façons dont les gens cohabitent et s'expriment dans leur communauté, leur société et leur pays, l'élève sera amené à mieux comprendre différentes perspectives et à devenir plus sociable. Ce faisant, il pourra réfléchir à son rôle en tant que personne et citoyen appelé à contribuer à ses groupes et à sa communauté.

La terre : lieux et personnes (T)



L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Les individus ont une relation dynamique avec la terre. L'étude des relations entre les personnes, les lieux et les milieux permet de comprendre la dépendance à l'égard du milieu naturel, de même que les répercussions des activités humaines sur ce milieu. L'élève étudiera l'incidence des caractéristiques spatiales et physiques du milieu naturel sur les êtres humains, les cultures et les sociétés. Il verra comment les relations avec la terre influencent l'identité et définissent les rôles et les responsabilités des citoyens sur le plan local, national ou international.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à la terre (lieux et personnes) mettront l'accent sur la compréhension de la géographie et sur les habiletés s'y rapportant, de même que sur les relations entre les personnes et la terre, le développement durable et la gestion responsable de l'environnement.

Liens historiques (H)



L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Le passé façonne notre identité. En explorant l'histoire du Canada et du monde, l'élève prendra connaissance des événements du passé, comprendra le présent et se tournera vers l'avenir. Un aspect important de ce processus est la recherche et l'interprétation rigoureuses de l'histoire. L'élève apprendra à adopter une pensée historique en étudiant les personnes, les événements, les idées et les faits du passé. En réfléchissant aux différentes perspectives, aux récits personnels, aux comptes rendus parallèles et aux histoires orales et sociales, l'élève approfondira sa compréhension de l'histoire sur laquelle repose la citoyenneté démocratique active.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés aux liens historiques lui permettront de développer un certain intérêt pour le passé. Ils mettront aussi l'accent sur la chronologie des événements et la compréhension de l'histoire, de même que sur des concepts tels que le progrès, le déclin, la continuité et le changement.

Interdépendance mondiale (M)



L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Les personnes, les communautés, les sociétés, les pays et les milieux sont interdépendants. Une exploration de cette interdépendance permettra à l'élève d'approfondir sa conscience du monde et de mieux comprendre la condition humaine. L'élève considérera différentes perspectives avec un esprit critique en examinant les liens entre les communautés locales, nationales et internationales. L'étude de cette interdépendance mondiale permettra à l'élève de mieux connaître le monde dans lequel il évolue et de devenir un citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'interdépendance mondiale mettront l'accent notamment sur les droits et les responsabilités de la personne, la diversité et les points communs, la qualité de vie et l'équité, la mondialisation, la coopération et les conflits internationaux ainsi que les préoccupations écologiques dans le monde.

Pouvoir et autorité (P)



L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Le pouvoir et l'autorité ont une incidence sur toutes les relations humaines. L'élève examinera d'un œil critique la répartition, l'exercice et les répercussions du pouvoir et de l'autorité dans la vie de tous les jours et dans des situations officielles. Il examinera différentes formes de prises de décisions, de leadership et de gouvernance. Il se renseignera sur les questions de justice et d'équité. Il pourra ainsi acquérir un sentiment d'enrichissement personnel en tant que citoyens actifs et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés au pouvoir et à l'autorité mettront l'accent notamment sur les structures politiques et sur la prise de décisions, la gouvernance, la justice, les règlements et les lois, les conflits et leur résolution, la guerre et la paix.

Économie et ressources (E)

L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

La gestion et la répartition des ressources et de la richesse ont une incidence sur les sociétés humaines et sur la qualité de vie. L'élève explorera l'incidence de l'interdépendance économique sur les personnes, les communautés et les pays dans un contexte mondial. Il examinera les facteurs économiques qui influent sur la prise de décisions, l'utilisation des ressources et les progrès technologiques. En explorant différentes perspectives ayant trait aux besoins, aux désirs et à la qualité de vie des êtres humains, l'élève examinera d'un œil critique les répercussions sociales et écologiques de la répartition des ressources et des technologies à l'échelle locale, nationale et internationale.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'économie et aux ressources mettront l'accent notamment sur les échanges, le commerce, l'industrie, l'accès aux ressources, les disparités économiques, les systèmes économiques et la mondialisation.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)

Les *résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)* sont des énoncés qui décrivent les connaissances, les habiletés et les valeurs dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Ces trois types de résultats d'apprentissage sont interdépendants.

Les RAS relatifs aux connaissances

Le programme d'études de sciences humaines a pour but d'aider les élèves à étendre la portée et la profondeur de leurs connaissances afin de devenir des citoyennes et citoyens informés et désireux de participer à des dialogues sur des questions locales, provinciales, nationales ou mondiales. Les contenus à explorer sont tirés des diverses disciplines des sciences humaines, notamment l'histoire, la géographie, le droit, les sciences économiques, les sciences politiques, l'anthropologie et la sociologie.

Les élèves construisent leur compréhension au cours d'un cheminement actif qui explore des concepts, des idées, des opinions, des faits, des observations, des preuves et des données. Ils examinent différents points de vue et consultent diverses sources afin d'interpréter et d'évaluer de l'information et des idées.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances en sciences humaines permettent aux élèves d'explorer et de partager des idées et des récits au sein d'une communauté d'apprenants. C'est grâce à l'acquisition des connaissances que les élèves peuvent distinguer les faits des opinions, prendre des décisions, faire des choix éclairés et comprendre le changement et le conflit au sein des sociétés. À mesure que les élèves traitent de l'information, ils se construisent des représentations qui leur permettent d'examiner et de comprendre le milieu humain et de s'interroger à son sujet. Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances amènent également les élèves à développer une ouverture d'esprit, à évaluer leur propre vision du monde et à aborder des enjeux sociaux d'une manière réaliste et novatrice.

Les RAS relatifs aux habiletés

L'apprentissage en sciences humaines implique l'acquisition d'habiletés propres à certaines disciplines, telles que l'histoire et la géographie, de même que le développement et la mise en œuvre d'une gamme d'habiletés transversales, par exemple, la recherche, la résolution de problèmes et la communication.

Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés en sciences humaines sont organisés en fonction de quatre catégories :

1. *habiletés pour la citoyenneté active et démocratique;*
2. *habiletés de traitement de l'information et des idées;*
3. *habiletés de pensée critique et créative;*
4. *habiletés de communication.*

Puisque la maîtrise d'habiletés exige la pratique, l'application dans une variété de contextes et le réinvestissement continu, les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés en sciences humaines sont souvent répétés d'une année à l'autre. Pour un tableau cumulatif des habiletés de la 3^e année à la 6^e année, veuillez consulter l'annexe H.

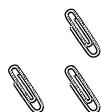


Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique

Les habiletés pour la citoyenneté active et démocratique permettent aux élèves de développer de bonnes relations avec les autres, de coopérer pour atteindre un but commun et de collaborer pour le bien-être de la communauté. Ces habiletés interpersonnelles sont axées sur la coopération, la résolution de conflit, la responsabilité, l'acceptation des différences, la recherche du consensus, la négociation, la prise de décisions en collaboration et le traitement de la dissidence et du désaccord. Pour un modèle d'autoévaluation des habiletés de collaboration et de communication, veuillez consulter l'annexe I. Pour une grille portant sur les critères d'évaluation du travail de groupe, veuillez consulter l'annexe N.

***Habiletés de traitement de l'information et des idées***

Les habiletés de traitement de l'information et des idées permettent aux élèves de repérer de l'information et des idées, de les sélectionner, de les organiser et de les traiter en utilisant une variété de sources, d'outils et de technologies. Elles incluent des habiletés reliées à l'enquête et à la recherche mettant en valeur la pensée historique et géographique. Les situations d'apprentissage en sciences humaines devraient offrir aux élèves de multiples occasions de mettre en œuvre des habiletés liées au traitement de l'information et des idées. Un modèle du processus de recherche est suggéré à l'annexe J et un exemple de plan de recherche est suggéré à l'annexe K. Pour un exemple d'une grille d'évaluation des habiletés de traitement de l'information, veuillez consulter l'annexe L.

***Habiletés de pensée critique et créative***

Les habiletés de pensée critique et créative permettent aux élèves de faire des observations, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes et de prévoir des possibilités novatrices. Elles amènent les élèves à faire des liens entre les concepts et à proposer une variété de stratégies. Le développement de la pensée critique amène les élèves à faire des jugements éclairés tels que distinguer les faits des opinions ou des interprétations, évaluer l'information et les idées et reconnaître les points de vue et les partis pris. Cette réflexion critique permet également la considération des conséquences de décisions et d'actions basée sur des critères et des preuves. Le développement de la pensée créative amène les élèves à penser de façon divergente, à générer des idées, à envisager des éventualités et à explorer diverses façons d'approcher un enjeu. Pour une grille d'évaluation des habiletés de pensée critique et créative, veuillez consulter l'annexe M.

***Habiletés de communication***

Les habiletés de communication permettent aux élèves d'interpréter et d'exprimer clairement des idées dans un but précis en utilisant une variété de médias. Ces habiletés visent à développer la littératie de l'expression orale, de l'expression visuelle, de l'imprimé et des produits médiatiques, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour échanger de l'information et des idées.



Pour un exemple d'une grille d'autoévaluation des habiletés de collaboration et de communication, veuillez consulter l'annexe I.



Les activités de co-apprentissage favorisent l'interaction, l'écoute active et la prise en compte de diverses perspectives. Le débat parlementaire et la délibération structurée privilégient l'échange et la discussion touchant des questions de sciences humaines. Un modèle suggéré de la délibération structurée se retrouve à l'annexe O tandis qu'un modèle du débat se trouve à l'annexe P. Un modèle suggéré de la prise de décision par consensus est offert à l'annexe Q.

Des ressources éducatives pertinentes au débat parlementaire sont disponibles sur le site Web de la Fédération canadienne des débats d'étudiants à l'adresse : <http://www.commelair.com/fcde/Coprede.htm>

L'enseignement des habiletés

Les résultats d'apprentissage relatifs aux habiletés doivent être mis en pratique au cours de différentes situations d'apprentissage tout au long de l'année. L'enseignant peut ainsi observer et guider les élèves au cours du processus d'apprentissage en utilisant une variété de stratégies d'évaluation telles que les grilles d'observation, les fiches d'autoévaluation, les fiches d'évaluation par les pairs, etc. Plusieurs exemples de grilles d'observation des habiletés sont proposés dans les annexes polyvalentes à la fin du présent document.

La démarche proposée pour enseigner les habiletés en sciences humaines place les élèves au cœur de leur apprentissage. Cette démarche reconnaît que les élèves doivent être les premiers agents de leur apprentissage. La salle de classe d'autrefois, lieu d'enseignement où les élèves assumaient un rôle plutôt passif, se transforme en un milieu d'apprentissage où les élèves prennent en charge les étapes de la démarche d'apprentissage.

Le rôle de l'enseignant, quoique modifié, n'en est pas pour autant diminué. L'enseignement des habiletés suppose que l'on soutienne constamment les élèves dans leur apprentissage. Il revient à l'enseignant d'entamer des situations qui amènent les élèves à se poser des questions ou à identifier et à définir un problème. L'enseignant qui incite les élèves à repérer et à organiser des données dans un but précis les amène à développer leurs habiletés de recherche et leur pensée critique. L'intervention de l'enseignant, à des moments propices, favorise le développement du savoir-agir social et des valeurs qui soutiennent la citoyenneté active et démocratique. Les habiletés communicatives permettent également aux élèves d'articuler et d'échanger des idées en vue d'un objet précis.

Les RAS relatifs aux valeurs

Le programme d'études en sciences humaines fournit aux élèves des expériences conçues pour les aider à comprendre diverses valeurs des sociétés humaines ainsi que comment ces valeurs ont été développées. Bien que des sujets prêtant à controverse soient parfois abordés dans le présent programme, il ne faut pas en conclure que toutes les convictions sont aussi valables les unes que les autres. Même dans une société pluraliste où certaines convictions sont couramment acceptées, on ne doit pas donner aux élèves l'impression que toutes les convictions sont également justifiables.

L'étude et l'examen de grandes questions liées aux valeurs et prêtant à controverse encouragent les élèves à développer des points de vue personnels, à apprendre à respecter les opinions des autres, à développer et à utiliser des processus cognitifs de niveau élevé pour organiser des idées et de l'information de façon signifiante. Ce faisant, les élèves commencent à comprendre que les valeurs servent comme fondements aux choix et aux prises de décisions.

Dès lors, les élèves viennent à comprendre que les valeurs déterminent les critères sur lesquels l'organisation de la société et les traditions se fondent. Parmi ces critères se trouvent la dignité humaine, les droits fondamentaux et les responsabilités tels qu'ils sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, ainsi que le respect et l'acceptation des différences individuelles basées sur la dignité humaine.

En déterminant ce qui est approprié aux élèves dans le domaine des résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, l'enseignant doit être au courant des critères véhiculés par la famille et par la communauté. En classe, les décisions en matière d'enseignement liées aux résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs doivent correspondre aux critères véhiculés par la famille et par la communauté, ainsi qu'à ceux de la *Charte canadienne des droits et libertés*. En résolvant les conflits qui peuvent naître de ces deux prises de position, les élèves devront être encouragés à examiner les conséquences de divers points de vue par rapport à des valeurs qui soutiennent le bien-être de la société.

Il serait souhaitable de ne pas juger avec trop de rigueur les valeurs des élèves, sauf lorsque les droits fondamentaux de la personne sont en jeu. Dans la plupart des cas, cependant, il existe une telle variété de points de vue acceptables dans une société pluraliste qu'il est plus avantageux pour l'enseignant d'aider les élèves à réfléchir sur le raisonnement sous-tendant ces valeurs.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, dans le programme d'études, incitent les élèves à comprendre la pleine mesure de la complexité de nombreux aspects de la vie sociale. On n'exige pas des élèves qu'ils adoptent certaines valeurs définies, mais on les encourage à se pencher sur les implications morales, éthiques ou esthétiques d'une question à portée sociale ou politique.

À partir de discussions avec les élèves, individuellement, en groupe ou avec toute la classe, l'enseignant peut se faire une « idée » de ce que les élèves ont appris au sujet des valeurs qui ont été discutées en classe. Il lui est donc possible d'observer les indicateurs de changements dans les valeurs des élèves plutôt que de faire une évaluation sommative de la qualité de ces valeurs. Ces changements peuvent être notés sur des fiches anecdotiques ou des listes de contrôle.

À certains niveaux scolaires, il existe des résultats d'apprentissage spécifiques désignés comme résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones ou autochtones dans des contextes scolaires définis. Ces résultats d'apprentissage particuliers complètent les résultats d'apprentissage spécifiques en appuyant la construction identitaire chez les élèves francophones ou autochtones du Manitoba. Ils visent à développer chez ces élèves une prise de conscience et une affirmation de leur identité culturelle et linguistique et à soutenir un sentiment d'appartenance à leurs communautés.

RAP pour les élèves francophones

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones, indiqués par un (F), visent les élèves inscrits dans des écoles où les programmes pour francophones ont été élaborés en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Les résultats d'apprentissage particuliers (RAP)

L'article 23 stipule qui a droit à l'éducation française. Pour pouvoir se prévaloir de ce droit, il faut être citoyen canadien, être parent et avoir appris le français comme première langue et le comprendre encore ou avoir fréquenté une école primaire en français au Canada ou avoir un enfant qui a reçu ou reçoit son éducation primaire ou secondaire en français au Canada.

Le *Document de mise en œuvre* propose des situations d'apprentissage qui permettront aux élèves francophones de connaître les activités de la communauté francophone, et d'y participer à réfléchir sur les choix offerts en vertu de leur appartenance aux communautés francophones du Manitoba, du Canada et du monde, de contribuer pleinement à la communauté francophone, de discuter de la dimension francophone de leur identité et d'affirmer leur identité francophone.

RAP pour les élèves autochtones

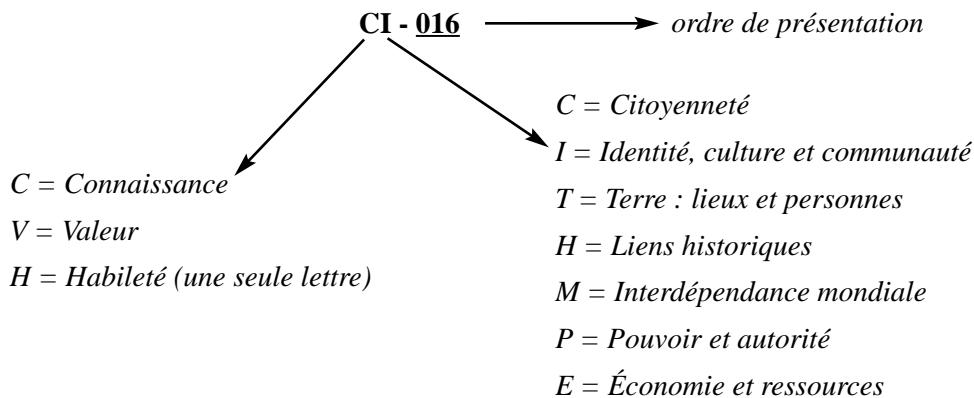
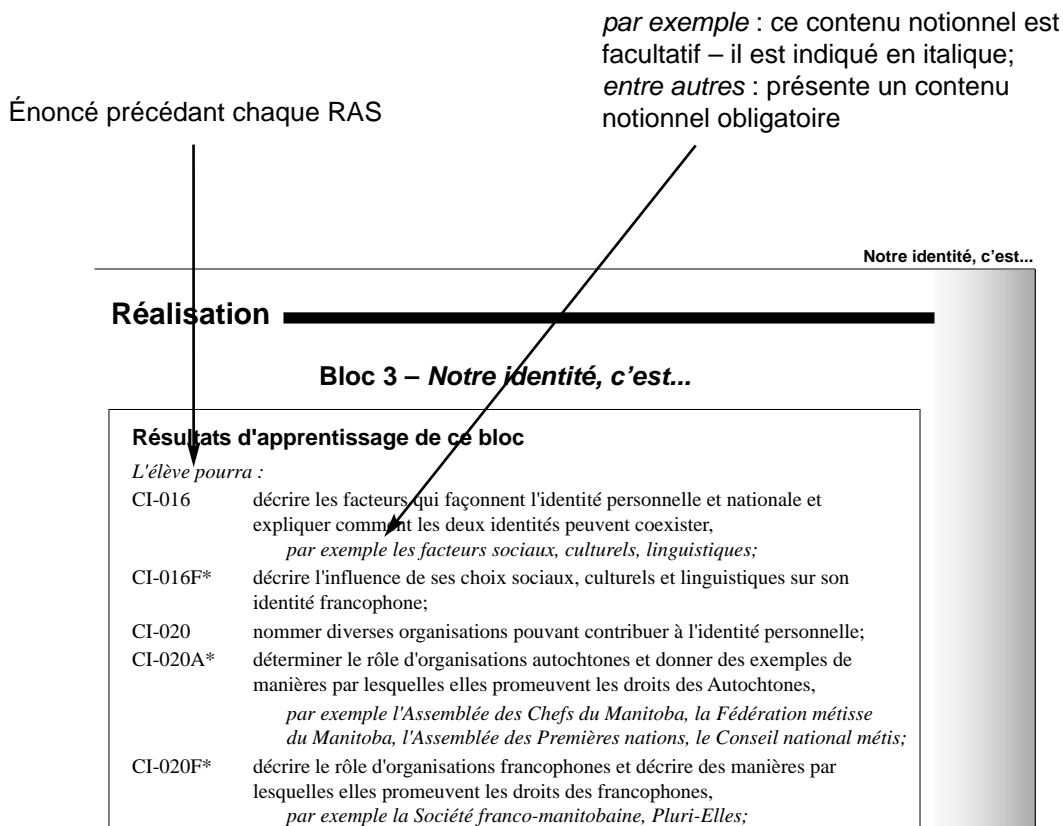
Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, indiqués par un (A), sont destinés aux élèves de Premières nations, inuits ou métis dans les écoles d'une réserve gérées par des Premières nations, ou dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a décidé d'enseigner ces résultats d'apprentissage en vue de leur clientèle autochtone. Il est préférable que l'enseignant chargé de communiquer la matière menant à l'atteinte de ces résultats d'apprentissage particuliers ait des connaissances des cultures autochtones.

Les résultats d'apprentissage particuliers tant pour les élèves autochtones que pour les élèves francophones touchent les élèves des communautés métisses francophones. Ces résultats d'apprentissage invitent les élèves à connaître les activités de la communauté métisse, à y participer et y contribuer, et à se conscientiser à leur identité métisse.

Lecture des RAS

Dans le *Document de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage spécifiques sont identifiés par un code qui indique leurs caractéristiques.

La lettre **C**, **V**, ou **H** indique s'il s'agit d'une connaissance, d'une valeur ou d'une habileté.



Démarche pédagogique suggérée

La démarche pédagogique proposée dans le *Document de mise en œuvre*, pour l'ensemble des regroupements, se divise en trois étapes :

- la mise en situation;
- la réalisation;
- l'intégration.

Bien que cette démarche pédagogique ne soit utilisée pour l'ensemble du regroupement, il va de soi qu'il est préférable d'intégrer une démarche à trois temps à l'intérieur de chaque situation d'apprentissage proposée.

Diverses activités, de durées variées et de différents niveaux de complexité, sont suggérées pour chaque phase de la démarche pédagogique. L'enseignant est invité à sélectionner des situations d'apprentissage et d'évaluation en fonction de son milieu et des besoins de ses élèves. L'enseignant pourra choisir de revisiter certains résultats d'apprentissage au cours de plusieurs activités ou de restructurer la séquence des activités, au besoin.

La mise en situation

Dans cette phase, l'enseignant présente un scénario d'apprentissage et une vue d'ensemble du regroupement de façon à susciter l'intérêt et la motivation des élèves. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté, en faisant des liens avec leurs connaissances antérieures.

Les activités suggérées dans la mise en situation touchent, autant que possible, tous les concepts clés du regroupement. Dans cette phase d'éveil, l'enseignant peut proposer des questions directrices, du vocabulaire pertinent ou des schémas conceptuels pour guider et structurer l'acquisition des connaissances, des habiletés et des valeurs au cours du regroupement.

L'enseignant peut choisir une ou plusieurs des mises en situation proposées comme élément déclencheur. Il est préférable de planifier le regroupement afin de faire un retour sur les questions et les concepts évoqués dans la mise en situation afin d'enrichir les apprentissages des élèves.

La réalisation

La phase de réalisation est l'étape de l'acquisition des savoirs relatifs au thème et aux concepts du regroupement. Cette phase doit offrir aux élèves l'occasion de mettre en œuvre des habiletés interpersonnelles, de recherche, de pensée et de communication. Elle doit aussi présenter une variété d'occasions de développer des connaissances et des valeurs relatives au contenu notionnel du regroupement.

Afin de faciliter la planification, la phase de réalisation dispose les RAS du regroupement en blocs d'enseignement organisés selon des concepts clés reliés. Pour chaque bloc, l'enseignant choisit et planifie des situations d'apprentissage qui incitent les élèves à préciser des questions pour guider la collecte et le traitement d'information. Les élèves, seuls ou en groupes, consultent diverses sources d'information et cherchent à répondre à des questions. Cette phase engage les élèves dans le processus de recherche ou de résolution de problèmes, et les incite à interpréter et à évaluer l'information et les idées qui sont recueillies ou présentées en rapport au thème à l'étude. Au cours du processus, les élèves sont encouragés à penser d'une manière critique, à formuler des conclusions basées sur la recherche et à envisager des solutions possibles à divers enjeux.

L'enseignant guide le processus en fournissant aux élèves des pistes de recherche, en offrant des explications et des élucidations des concepts clés et en proposant des structures pour organiser les apprentissages.

L'intégration

À la fin du regroupement, les élèves font la synthèse de leurs apprentissages dans une situation qui leur permet de mettre en œuvre les principales connaissances, habiletés et valeurs acquises. Cette phase d'intégration peut consister en un projet plus ou moins élaboré ou en une activité de nature ponctuelle, selon les intérêts et les besoins des élèves ainsi que le temps et les ressources disponibles.

Les activités culminantes de cette phase doivent permettre aux élèves de réinvestir et d'enrichir leurs apprentissages au moyen de la célébration ou du partage. Il est préférable de faire un retour sur les questions initiales proposées par les élèves ou l'enseignant et de faire le lien avec la citoyenneté dans le contexte du vécu quotidien des élèves. L'enseignant peut choisir d'impliquer les élèves à la planification des activités de la phase d'intégration et peut proposer aux élèves des questions de réflexion sur leur apprentissage.

L'apprentissage fondé sur les ressources

L'apprentissage fondé sur les ressources reconnaît l'insuffisance d'un seul manuel dans la mise en œuvre des programmes d'études. Il offre une vaste gamme de ressources éducatives pour encadrer les situations d'apprentissage. L'apprentissage fondé sur les ressources amène les élèves à utiliser différents types de ressources : membres de la communauté et autres invités, livres, revues, vidéocassettes, logiciels et bases de données, objets à manipuler, jeux, cartes, musées, galeries d'art, sorties, voyages, photos, objets, équipement de production, spectacles, enregistrements, etc.

Le modèle de l'apprentissage fondé sur les ressources tient compte du style d'apprentissage, des habiletés, des besoins, des intérêts et des connaissances antérieures des élèves. Il offre la possibilité d'un enseignement et d'un apprentissage de stratégies nécessaires à l'apprentissage autonome la vie durant. L'apprentissage fondé sur les ressources est axé sur l'élève et lui offre des occasions de choisir, d'explorer, de comparer et d'évaluer diverses sources d'information.

Le rôle de l'enseignant a changé; il porte maintenant autant sinon plus sur l'enseignement d'un processus que d'un produit. Un tel changement fait de l'apprentissage fondé sur les ressources un modèle tout désigné pour traiter efficacement de la surabondance d'information et pour former des personnes qui poursuivront leur apprentissage tout au long de leur vie. Bien que l'acquisition de connaissances de base demeure indispensable, le 21^e siècle exige que les élèves soient capables de trouver l'information, de l'évaluer et de l'utiliser de façon novatrice selon les besoins individuels et collectifs.

En sciences humaines, l'enseignant qui privilégie l'apprentissage fondé sur les ressources peut participer grandement au développement des valeurs et des habiletés menant à l'apprentissage autonome et continu. L'apprentissage fondé sur les ressources implique la planification de situations d'apprentissage qui inculquent les démarches de recherche, d'analyse et de présentation de l'information, ainsi que la réalisation de projets interdisciplinaires qui permettent aux élèves de comprendre les liens conceptuels et méthodologiques entre les disciplines et de mettre en œuvre des habiletés transversales ou communes à toutes les disciplines.

L'utilisation fréquente des nouvelles de l'actualité (télévisées, radiodiffusées, imprimées, etc.) donne l'occasion d'enseigner selon une approche interdisciplinaire, incorporant ce que les élèves apprennent dans différentes matières. Elle permet d'enseigner des concepts de façon immédiate et signifiante pour les élèves. Des phénomènes naturels tels que les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les tornades, les inondations, ainsi que des événements humains tels que les accords internationaux, les déversements de pétrole, les crises économiques, les famines, les élections et les guerres, sont susceptibles d'intéresser les élèves. De plus, le programme d'études de sciences humaines encourage l'approche qui consiste à faire comprendre le monde à partir de différents points de vue. La consultation d'une variété de sources médiatiques peut appuyer le développement de la pensée critique et d'une conscience mondiale en fournissant aux élèves des interprétations et des perspectives divergentes d'un événement.

Le processus de recherche

En sciences humaines, le processus de recherche repose sur l'étude de questions, d'enjeux ou de problèmes. Le processus de recherche s'appuie sur la curiosité naturelle des élèves et fait appel à leurs connaissances antérieures. Les élèves appliquent une variété de stratégies et d'habiletés dans la planification de la recherche et dans l'analyse des questions. Les élèves mettent en œuvre leur pensée critique et créative afin d'effectuer des recherches et de concevoir des réponses novatrices.

Dès que les élèves entreprennent une recherche, ils explorent divers choix et différentes possibilités. Lorsqu'il est impossible de résoudre un problème, les élèves proposent de nouvelles questions ou prévoient de nouvelles stratégies. Dans ce processus, il est important de tenir compte des croyances et des valeurs ainsi que des implications de diverses solutions possibles. Ce processus complexe comprend la pondération des priorités, la prédiction des conséquences, la recherche du consensus et la prise de décision ou l'exploration de possibilités.

Le programme d'études de sciences humaines préconise un apprentissage fondé sur les ressources en mettant l'accent sur les habiletés suivantes : entamer et planifier une recherche; repérer, organiser et classer des données; interpréter, évaluer et synthétiser des informations; communiquer des informations et des idées. L'enseignant doit donc prévoir des périodes d'enseignement qui favorisent le perfectionnement de ces habiletés et doit fournir ensuite aux élèves l'occasion de devenir autonomes dans la mise en œuvre de leurs apprentissages.

Il n'est de recherche sans planification préalable. Les élèves doivent s'engager dès l'étape de la planification de la recherche. Voici des suggestions pour faire participer les élèves à la préparation des cours :

- au début de chaque regroupement, présenter aux élèves un aperçu des grands thèmes et concepts en leur fournissant des diagrammes et des schémas ou d'autres supports visuels;
- au début de chaque regroupement, inciter les élèves à faire ressortir des questions de recherche qui les intéressent;
- fournir aux élèves des modèles de projets et établir une démarche de recherche ayant des étapes précises et bien définies (voir l'annexe J pour un modèle suggéré du processus de recherche);





- impliquer les élèves dans l'identification et la sélection de ressources à la bibliothèque de l'école et de la salle de classe;
- proposer aux élèves d'apporter des ressources de chez eux qui pourraient être utiles en classe;
- fournir aux élèves des modèles et des conseils pour la prise de notes au cours d'une recherche;
- fournir aux élèves un modèle et des directives à suivre pour la citation des sources d'information;
- inviter les élèves à participer à la planification du mode de travail (individuel, petits groupes, groupe-classe), de projets de recherche, de projets communautaires, de types d'exposés, de personnes ressources, de lieux de travail, du temps requis et des rôles;
- guider les élèves dans la sélection, l'interprétation et l'évaluation d'une variété de sources primaires et secondaires (veuillez consulter l'annexe R pour des conseils sur les sources primaires et secondaires);
- inviter les élèves à élaborer un plan de travail pour leurs projets de recherche et à réfléchir sur la façon de s'y prendre pour recueillir l'information nécessaire;
- aider les élèves à définir les tâches et à gérer leur temps;
- élaborer avec les élèves des critères descriptifs quant à la réalisation et à la présentation de projets avant de commencer la recherche et se servir ensuite de ces critères afin d'élaborer des instruments d'évaluation;
- demander aux élèves comment ils pourraient échanger avec d'autres ce qu'ils ont appris;
- établir dans la classe un bulletin d'affichage et des dossiers où seront conservés des documents en rapport avec des sujets de sciences humaines au niveau approprié et inviter tous les élèves à y contribuer des documents tels que des photos, des tableaux, des articles, des dépliants, etc.

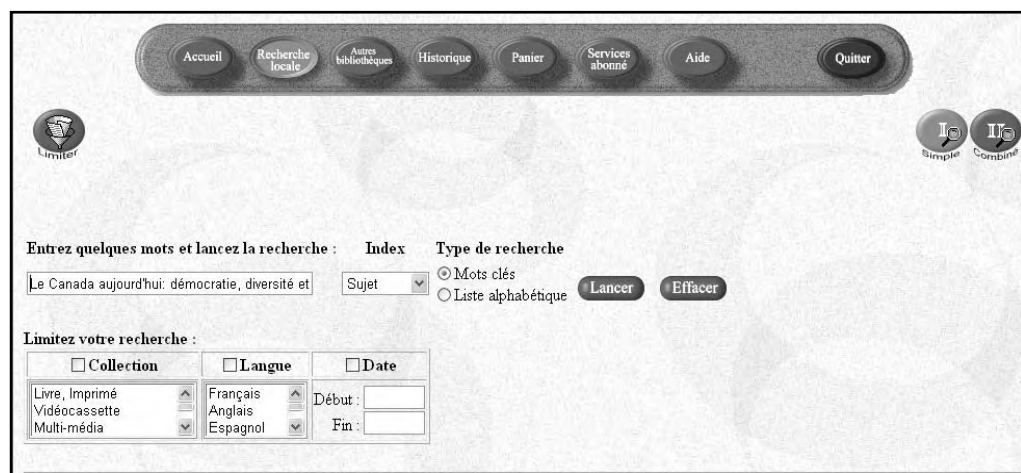
Ressources de la DREF

Consultez le Catalogue d'accès public (CAP) de la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) au <http://dref.mb.ca> pour des ressources qui appuient le programme de sciences humaines.



Vous pouvez choisir et réserver les ressources de la DREF, à partir de votre ordinateur. Le processus est simple :

1. Consultez la page d'accueil au <http://dref.mb.ca>. Lancez votre recherche en cliquant sur « **Recherche locale** ».
2. Saisissez le titre du regroupement (par exemple dans le champ de recherche « Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé » et choisissez « **Sujet** » dans le menu déroulant sous « **Index** ».



3. Cliquez sur « **Lancer** ».
4. Choisissez un titre parmi la liste des résultats et cliquez sur l'icône qui représente le genre de ressources (livre, jeu, trousse multimédia, etc.). Les vidéocassettes et DVD ne peuvent pas être réservés en ligne.

The screenshot shows a search results page for the subject 'Le Canada aujourd'hui'. At the top, there are navigation icons and a page indicator 'Page 1 de 9'. Below the search bar, the subject is listed as 'Sujet = Le Canada aujourd'hui démocratie, diversité et influence du passé [Mots clés]' with '82 Documents' and 'Documents 1 à 10 (sur 82)'. A list of 10 documents follows, each with a small icon and a title. The titles include 'Ainsi s'est construit le Canada', 'Allons à la cabane à sucre!', 'Les anciens combattants autochtones', 'Anik Bissonnette, danseuse de ballet et Pat Le Pou', 'Atlas Atlantique Beauchemin', 'Atlas du Canada Beauchemin', 'Atlas junior', 'Atlas scolaire du Canada et du monde', 'Au pays de Riel', and 'Canada'. At the bottom, there is another page indicator 'Page 1 de 9'.

5. Vérifiez la disponibilité de la ressource sous « **Exemplaire** ».
6. Cliquez sur « **Réservation** » (au haut de l'écran).
7. Remplissez les champs suivants :
 numéro (tapez votre numéro de client);
 mot de passe (tapez votre mot de passe).
 (Pour obtenir ces renseignements, composez le 945-8594.)
8. Cliquez sur « **Soumettre** ».
9. Cliquez sur « **Soumettre** » une autre fois à l'écran « **Demande de réservation** » et la ressource choisie vous sera expédiée par courrier divisionnaire ou par la poste.

De plus, vous pouvez profiter du Service de références de la DREF :

- composez le 945-4782 ou envoyez votre demande par courriel à dref@gov.mb.ca;
- fournissez les renseignements suivants :
 - le nom de l'enseignant demandant les ressources;
 - le nom de l'école;
 - le thème, la matière ou le concept étudié;
 - le niveau scolaire;
 - le genre de ressource.

Les ressources seront préparées et expédiées sans frais par courrier divisionnaire ou par la poste.

Vue d'ensemble de la 6^e année

Organisation suggérée des regroupements



Regroupement 1 :
Bâtir un pays (1867 à 1914)
Durée suggérée :
10 semaines



Regroupement 2 :
L'émergence d'une nation (1914 à 1945)
Durée suggérée :
8 semaines

**Le Canada, un pays de
changements
(1867 à nos jours)**



Regroupement 4 :
**Le Canada aujourd'hui : démocratie,
diversité et influence du passé**
Durée suggérée :
10 semaines



Regroupement 3 :
**Façonner le Canada contemporain
(1945 à nos jours)**
Durée suggérée :
8 semaines

Vue d'ensemble de la 6^e année

Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours)

Aperçu du cours

Les élèves de la sixième année se concentrent sur les personnes et les événements importants qui ont marqué le Canada depuis la Confédération. Ils étudient le caractère évolutif de ce pays et en examinent l'expansion territoriale. Ils prennent conscience du rôle de l'immigration. Ils explorent l'évolution des relations entre les Premières nations, les Inuit, les Métis et le gouvernement canadien. Les élèves apprennent les processus démocratiques et étudient l'émergence du Canada comme société multiculturelle, bilingue et démocratique. Ils prennent conscience des origines historiques de grandes questions canadiennes telles que l'environnement, la citoyenneté, l'identité et la diversité. Ils prennent également en considération les événements mondiaux qui ont façonné la société canadienne. En étudiant le passé et le présent de la société canadienne, ils prennent davantage conscience des idéaux démocratiques et comprennent mieux le concept de la citoyenneté canadienne.

Dans ce document, les RAS sont présentés selon les quatre regroupements thématiques suivants :

- *Bâtir un pays (1867 à 1914);*
- *L'émergence d'une nation (1914 à 1945);*
- *Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours);*
- *Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé.*

Temps consacré à l'enseignement du cours

Pour répondre aux exigences du programme d'études de sciences humaines, le temps recommandé pour l'enseignement de cette matière équivaut à environ 10 % de l'ensemble du temps d'enseignement au niveau de la 6^e année.

Il est toutefois souhaitable d'organiser l'horaire de la classe de manière à favoriser les liens avec les autres matières. Il est alors possible de présenter des situations d'apprentissage touchant plusieurs matières. Pour faciliter l'intégration des sciences humaines aux autres matières, des liens sont indiqués au long des situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées. Le document *Liens curriculaires : éléments d'intégration en salle de classe* (Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1997) décrit les éléments de base de l'interdisciplinarité en éducation.

Matériel utile à l'enseignement du cours

L'enseignant peut impliquer les élèves dans la collecte, l'organisation et la présentation de matériel utile à l'apprentissage des thèmes abordés en 6^e année.

La liste suivante résume des suggestions de ressources pour faciliter l'apprentissage :

- photographies de divers paysages canadiens (par exemple des dépliants et affiches de voyage, des vieux calendriers, des albums de photographies et des cartes postales);
- des reportages, des photos et des caricatures politiques sur des événements de l'actualité canadienne reliés aux thèmes abordés dans les regroupements;
- une variété de revues et de journaux canadiens d'actualités et de géographie;

- des exemples d'œuvres d'art de paysagistes et d'artistes canadiens, y inclus des artistes autochtones;
- des romans historiques;
- des ressources telles que vidéos, musique, cédéroms, photos ou tableaux, affiches historiques, trousse et photos d'artefacts;
- des cartes murales du monde politique, actuel et historique;
- des cartes murales du Canada politique, actuel et historique;
- des atlas du Canada et du monde, actuel et historique;
- un globe terrestre;
- un tableau d'affichage;
- une ligne de temps murale;
- une carte muette murale du monde et du Canada sur laquelle les élèves peuvent monter des images ou des textes (peut être tracée à l'aide du rétroprojecteur).

Pour obtenir une carte muette murale du Canada, contacter :

Spécialiste en éducation, Parcs Canada Saskatchewan/Manitoba
25, chemin Forks Market, salle 401
Winnipeg MB R3C 4S8
(204) 983-1350

La citoyenneté et l'apprentissage de l'histoire du Canada

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est axé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. Pour être en mesure de déterminer les habiletés, les connaissances et les valeurs dont les élèves auront besoin pour devenir des citoyens démocrates et actifs, les enseignants de sciences humaines doivent tenir compte de la société dans laquelle les élèves évoluent et des défis qui les attendent.

La citoyenneté prend sa signification dans des contextes spécifiques, compte tenu de l'époque et de l'endroit. Diverses notions de citoyenneté ont été utilisées dans le passé et sont utilisées aujourd'hui, à bon ou à mauvais escient. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement. Elle est sujette à interprétation. Sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus.

Comme les questions de citoyenneté trouvent leurs racines dans le passé, l'histoire du Canada occupe une place importante dans le programme des sciences humaines. Étudier l'histoire permet aux élèves d'acquérir des habiletés essentielles en apprenant à poser des questions précises, à trouver de l'information pertinente, à analyser le pourquoi des événements historiques et à formuler des conclusions. En apprenant à rechercher, à analyser et à communiquer les résultats, les élèves approfondissent leur compréhension du monde dans lequel ils vivent et se préparent à participer à une société démocratique.

Ils développent des qualités de citoyens avancées par la société canadienne telles que la capacité d'aborder les questions d'intérêt public de façon critique, rationnelle et démocratique, le respect des droits de la personne et des idéaux démocratiques et un sentiment d'identité partagée en tant que Canadien. Ils acquièrent les connaissances et les habiletés et se forment des valeurs qui leur permettent de discuter de questions qui seront débattues pour des années à venir sur la scène nationale.

La préservation de l'identité et de la souveraineté du Canada, la protection de l'environnement, la place du Québec ou de groupes tels que les Autochtones au sein de la nation, l'équilibre entre l'autonomie régionale et l'unité nationale ne seront que quelques-uns des problèmes sur lesquels ils seront demandés de se prononcer et d'agir. Ils seront aussi en mesure de réfléchir et agir sur des questions d'ordre mondial étant donné les nombreux enjeux internationaux auxquels la nation est continuellement confrontée.

**Structure du
Document de mise en
œuvre**

Dans le but de faciliter la planification de l'enseignement, le *Document de mise en œuvre* présente les résultats d'apprentissage spécifiques en regroupements selon le contenu notionnel abordé en 6^e année.

Les regroupements visent l'acquisition de tous les RAS prescrits pour la 6^e année. Dans le *Document de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage sont organisés en fonction des quatre regroupements thématiques suivants :

Regroupement 1 – Bâtir un pays (1867 à 1914);

Regroupement 2 – L'émergence d'une nation (1914 à 1945);

Regroupement 3 – Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours);

Regroupement 4 – Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé.

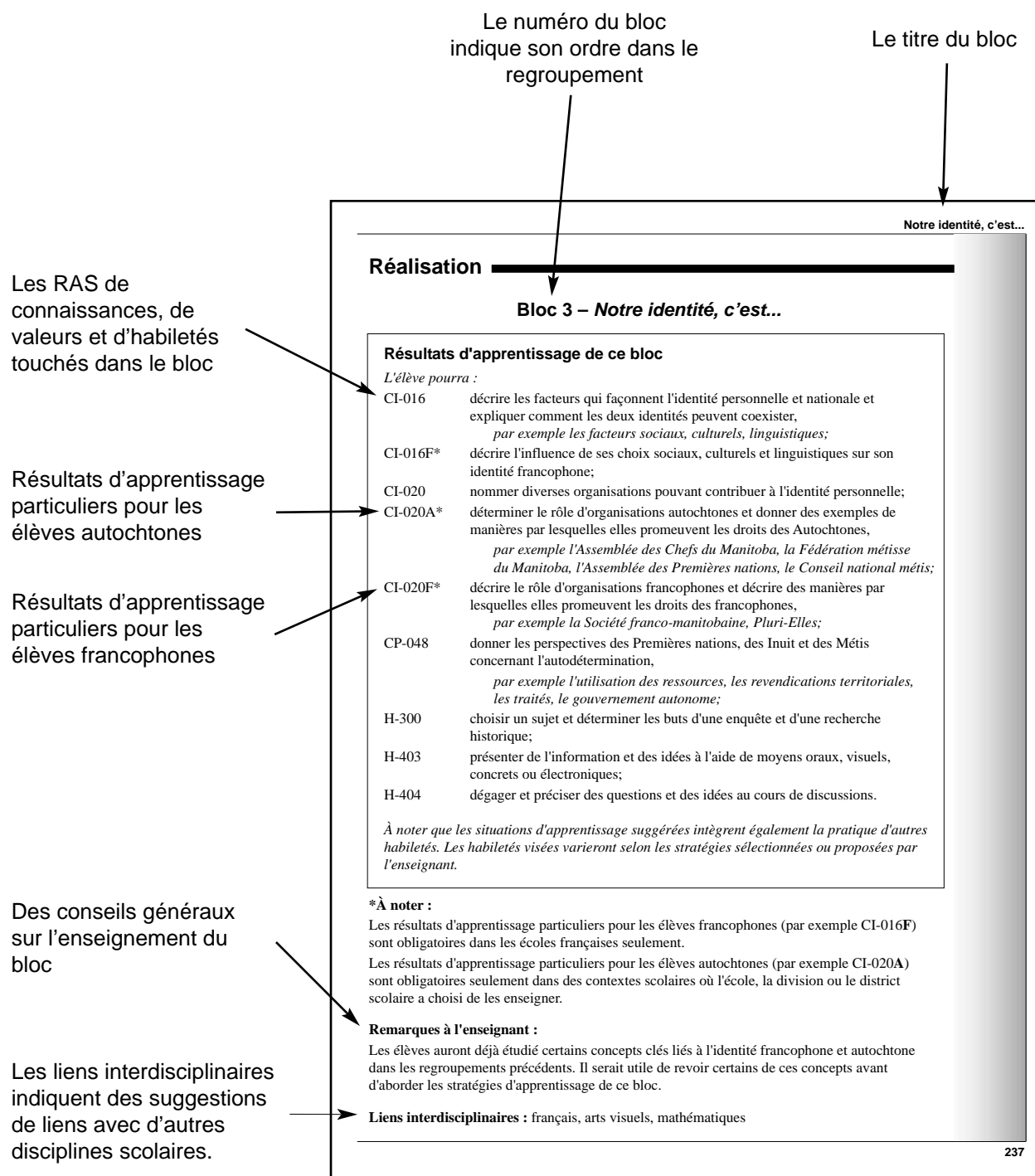
Chaque regroupement comprend :

- un aperçu du regroupement et une durée suggérée;
- une liste des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) relatifs à ce regroupement;
- un agencement des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) du regroupement en blocs d'enseignement suggérés;
- des suggestions d'activités de mise en situation;
- des suggestions de situations d'apprentissage et d'évaluation pour chacun des blocs du regroupement;
- des suggestions d'activités d'intégration;
- une liste de ressources éducatives suggérées;
- des annexes reproductibles.

Il est important de noter que, tout comme le regroupement lui-même, les scénarios, les blocs d'enseignement, les situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi que les ressources pédagogiques sont offerts à titre de suggestions seulement. Les enseignants sont encouragés à planifier leur enseignement en fonction des besoins et des intérêts des élèves, des contextes particuliers, des ressources éducatives disponibles et d'autres considérations pertinentes. Cela peut aller jusqu'à la réorganisation des RAS au sein de nouveaux regroupements ou de nouveaux blocs d'enseignement et donc jusqu'à un nouvel ordre de présentation. Cependant, l'enseignant ne doit pas perdre de vue le caractère obligatoire des résultats d'apprentissage spécifiques et doit s'assurer de leur atteinte par les élèves.

Lecture des blocs

Les blocs d'enseignement sont des situations d'apprentissage portant sur un groupe de RAS liés à un thème précis du regroupement. Plusieurs situations d'apprentissage et d'évaluation sont suggérées à l'intérieur de chaque bloc.



Les RAS de connaissances, de valeurs et d'habiletés touchés dans le bloc

Résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones

Résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones

Des conseils généraux sur l'enseignement du bloc

Les liens interdisciplinaires indiquent des suggestions de liens avec d'autres disciplines scolaires.

Le titre du bloc

Chaque puce annonce une différente situation d'apprentissage et d'évaluation suggérée.

Chaque situation d'évaluation suggérée est indiquée en caractères gras.

Liste des RAS touchés dans la situation d'apprentissage et d'évaluation

La loupe indique une situation d'évaluation suggérée.

Notre identité, c'est...

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 3)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à noter une définition du terme « autodétermination » en utilisant leur dictionnaire. En triades, inciter les élèves à relever les éléments qui caractérisent l'autodétermination, par exemple le pouvoir de choisir son gouvernement, l'indépendance politique face à d'autres nations, la liberté de prendre des décisions pour le bien de sa population, etc. Distribuer l'annexe 4.12 et encourager les groupes à noter les similarités et les différences entre leur perspective et celle des Autochtones au sujet de l'autodétermination. Résumer les différentes perspectives en plénière.

Demander aux élèves de rédiger une lettre à la rédaction en se basant sur la perspective autochtone pour justifier leur droit à l'autodétermination au Canada. Préciser que la lettre doit comprendre au moins trois arguments en faveur de l'autodétermination autochtone. (CI-016, CI-020, CI-020A, H-403, H-404)
- Mener une discussion afin de relever une liste d'éléments qui définissent l'identité d'un individu, par exemple son nom, sa famille, son lieu d'habitation, ses amis, son origine ethnique, sa culture, ses valeurs, sa langue, ses croyances religieuses, ses opinions, les organisations auxquelles il ou elle appartient, etc. Proposer que les élèves établissent individuellement la priorité des éléments relevés, du plus important au moins important.

Demander aux élèves de créer un collage en utilisant des mots, des symboles ou des images afin de représenter leur identité personnelle. Préciser que les collages devraient, avant tout, mettre en évidence les éléments que les élèves ont individuellement considérés les plus importants. Encourager les élèves à trouver un titre original à leur collage et à le présenter en salle de classe.

Remarques à l'enseignant :
Il serait utile d'avoir une série de revues ou de dépliants à l'intérieur de la salle de classe qui pourraient servir de matériel à découper pour les élèves.
La même stratégie peut être adaptée pour tenir compte plus précisément de l'identité francophone en demandant aux élèves, dès le départ, de relever des éléments qui définissent l'identité d'un francophone au Manitoba ou au Canada. (CI-016, CI-016F, CI-020, CI-020A, CI-020F, H-403, H-404)
- Inviter les élèves à développer une liste de facteurs qui caractérisent l'identité d'un individu. Proposer que les élèves utilisent la liste pour préparer un sondage qui demande aux répondeurs d'ordonner les facteurs identitaires relevés du plus important au moins important. Encourager les élèves à faire passer le sondage à une dizaine de personnes et de partager leurs données en plénière. Compiler les résultats des élèves sous forme de tableau, notant les facteurs qui semblent influencer le plus et le moins la formation de l'identité.

Demander aux élèves de rédiger un court texte informatif pour tirer trois conclusions à partir des données. Préciser que les élèves doivent utiliser des statistiques pour appuyer leurs arguments.

Remarques à l'enseignant :
L'annexe 4.13 peut servir de modèle au sondage.

239

Le trombone indique une annexe associée à cette situation d'apprentissage.

Les annexes sont organisées par regroupement à la fin du document.

Les habiletés en sciences humaines

Les habiletés en sciences humaines seront intégrées dans le contenu tout au cours de la sixième année. Cependant, un certain nombre de résultats d'apprentissage portant sur l'acquisition d'habiletés est relié à chacun des regroupements, dans le *Document de mise en œuvre*, afin de faciliter la planification de l'enseignement et de l'évaluation.

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique :

L'élève pourra :

- H-100 collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités;
- H-101 employer diverses stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique,
par exemple l'éclaircissement, la négociation, le compromis;
- H-102 prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres;
- H-103 prendre des décisions en faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement;
- H-104 négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes;
- H-105 reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions;
- H-106 respecter les lieux et les objets d'importance historique,
par exemple les lieux de sépultures, les monuments commémoratifs, les artefacts.

Habiletés de traitement d'information et d'idées :

L'élève pourra :

- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-202 distinguer les sources d'information primaires des sources d'information secondaires au cours d'une recherche;
- H-203 choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche;
- H-204 créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux;
- H-205 dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents, une échelle et la latitude et la longitude;
- H-206 choisir et interpréter divers types de cartes dans un but précis;
- H-207 employer la latitude et la longitude pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes;
- H-207A employer des connaissances traditionnelles pour comprendre le paysage et l'environnement naturel;
- H-208 s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres outils et technologies.

Habilités de pensée critique et créative :

L'élève pourra :

- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-301 évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-303 évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées;
- H-304 distinguer les faits des opinions et des interprétations;
- H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche, *par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art;*
- H-306 évaluer la validité des sources d'information, *par exemple le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité;*
- H-307 comparer des comptes rendus divergents d'événements historiques;
- H-308 comparer divers points de vue à partir d'une variété de sources d'information;
- H-309 interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias, *par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires;*
- H-310 reconnaître que les interprétations historiques sont sujettes au changement à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et reconnues.

Habilités de communication :

L'élève pourra :

- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-401 employer un langage respectueux de la diversité humaine;
- H-402 exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-404 dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions;
- H-405 exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée.

Les RAS organisés par RAG

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont basés sur les résultats d'apprentissage généraux qui constituent l'encadrement conceptuel de l'ensemble des cours de sciences humaines.

La liste suivante présente les RAS en ordre selon les RAG auxquels ils se rapportent.



Concept fondamental : *Citoyenneté (C)*

L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 expliquer l'importance de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, par exemple le système fédéral de gouvernement, la monarchie constitutionnelle, le parlementarisme de style britannique;
- CC-002 comparer les responsabilités et les droits des citoyens du Canada au temps de la Confédération à ceux des citoyens canadiens aujourd'hui, entre autres les Autochtones, les francophones, les femmes;
- CC-003 reconnaître le jour du Souvenir comme une commémoration de la participation canadienne aux conflits mondiaux;
- CC-004 préciser les idéaux démocratiques et décrire l'influence de la démocratie sur la qualité de vie des Canadiens;
- CC-005 souligner des droits et libertés décrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982 et expliquer leur importance;
- CC-006 déterminer les enjeux actuels liés à la citoyenneté au Canada.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 apprécier les droits que donne la citoyenneté canadienne;
- VC-002 vouloir appuyer les idéaux de la démocratie et contribuer aux processus démocratiques locaux, par exemple les projets scolaires ou communautaires, les conseils étudiants;
- VC-002A vouloir participer aux processus démocratiques afin de protéger et d'affirmer son identité autochtone;
- VC-003 apprécier les luttes et les réalisations des générations passées dans le façonnement du Canada;
- VC-004 apprécier les avantages de vivre au Canada, par exemple les libertés, l'éducation, la santé, la sécurité.



Résultat d'apprentissage général :

Identité, culture et communauté (I)

L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CI-007 donner les raisons de l'établissement des traités et des réserves et en décrire les répercussions sur les individus, les familles et les communautés,
par exemple les droits indigènes, l'absence du droit de vote, le besoin de permission pour quitter la réserve;
- CI-008 nommer divers groupes d'immigrants venus au Canada à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle et donner les raisons de leur émigration,
par exemple les Africains-Américains, les Asiatiques, les Britanniques, les Européens du Centre et de l'Est, les Islandais;
- CI-009 décrire des moyens pour encourager l'immigration et son importance pour le gouvernement canadien entre 1867 et 1914;
- CI-010 décrire divers défis rencontrés par les nouveaux immigrants,
par exemple la langue, le climat, les lois et les coutumes différentes, la discrimination, l'isolement physique et culturel;
- CI-011 décrire la vie quotidienne dans une ferme des Prairies entre 1890 et 1914,
par exemple l'arpentage, le rôle des femmes, les défis rencontrés par les premiers colons, l'éducation;
- CI-012 préciser les contributions des Premières nations, des Inuit et des Métis aux efforts de guerre canadiens;
- CI-013 donner les raisons historiques des politiques de bilinguisme et de multiculturalisme au Canada;
- CI-013F décrire les répercussions de l'Affaire Forest sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains;
- CI-014 déterminer des changements et des développements concernant les droits des Autochtones au Canada de 1867 à nos jours,
par exemple le droit de vote, les changements dans les statuts et droits, l'autodétermination, les revendications territoriales, les nouveaux traités;
- CI-015 donner des exemples de changements survenus dans la population francophone au Canada depuis la Confédération,
par exemple les caractéristiques, la répartition;
- CI-015F décrire des événements entourant la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM),
par exemple la question des écoles au Manitoba, la Loi 113, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, le règlement Mahé, le renvoi de la Cour d'appel du Manitoba;
- CI-016 décrire les facteurs qui façonnent l'identité personnelle et nationale et expliquer comment les deux identités peuvent coexister,
par exemple les facteurs sociaux, culturels, linguistiques;
- CI-016F décrire l'influence de ses choix sociaux, culturels et linguistiques sur son identité francophone;
- CI-017 décrire les caractéristiques qui définissent le Canada en tant que pays,
par exemple multiculturalisme, bilinguisme, nordicité;

- CI-018 donner des exemples de moyens par lesquels le gouvernement aide à protéger l'identité canadienne,
par exemple la réglementation sur le contenu canadien dans les médias, l'aide à Radio-Canada et aux arts;
- CI-019 donner des exemples provenant des arts et des médias illustrant la culture ou l'identité canadienne;
- CI-020 nommer diverses organisations pouvant contribuer à l'identité personnelle;
- CI-020A déterminer le rôle d'organisations autochtones et donner des exemples de manières par lesquelles elles promeuvent les droits des Autochtones,
par exemple l'Assemblée des Chefs du Manitoba, la Fédération métisse du Manitoba, l'Assemblée des Premières nations, le Conseil national métis;
- CI-020F décrire le rôle d'organisations francophones et décrire des manières par lesquelles elles promeuvent les droits des francophones,
par exemple la Société franco-manitobaine, Pluri-Elles;
- CI-021 nommer des personnages canadiens marquants, du passé et du présent, et décrire leurs réalisations.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-005 apprécier l'importance de l'immigration dans le développement du Canada;
- VI-006 valoriser les contributions de divers groupes dans le développement du Canada,
par exemple les suffragettes, les syndicats;
- VI-007 valoriser la diversité culturelle et linguistique de la communauté canadienne;
- VI-007A valoriser sa culture, sa langue et son patrimoine de Premières nations, d'Inuit ou de Métis;
- VI-007F valoriser la langue française ainsi que son patrimoine et sa culture francophones;
- VI-008 respecter les personnes de toutes cultures;
- VI-009 apprécier le rôle des arts dans l'expression de la culture au Canada.



Résultat d'apprentissage général :
La terre : lieux et personnes (T)

L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Connaissances

L'élève pourra :

- CT-022 situer sur une carte du Canada les principales zones de reliefs et étendues d'eau;
- CT-023 situer sur une carte les principaux lieux de colonisation de la Terre de Rupert et les provinces du Canada en 1867;
- CT-024 donner des exemples de l'influence de l'environnement sur la vie quotidienne de divers groupes durant la Grande Dépression;
- CT-025 situer sur une carte du Canada, les provinces, les territoires et leur capitale;
- CT-026 décrire l'influence de l'environnement naturel sur la vie au Canada;
- CT-026A décrire l'influence de la terre sur son identité de Premières nations, d'Inuit et de Métis,
par exemple les valeurs, les croyances, les traditions, les coutumes, les arts, les vêtements.

Valeurs

L'élève pourra :

- VT-010 apprécier les efforts faits par les personnes au début du Canada pour surmonter les rigueurs de l'environnement;
- VT-011 valoriser l'environnement naturel;
- VT-011A respecter la dimension spirituelle de la nature.



Résultat d'apprentissage général : *Liens historiques (H)*

L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Connaissances

L'élève pourra :

- CH-027 nommer des personnages et des événements liés à l'entrée du Manitoba dans la Confédération,
entre autres Louis Riel, la Résistance métisse de la Rivière-Rouge, la liste des droits métis, le gouvernement provisoire;
- CH-027F décrire le rôle de l'abbé Noël-Joseph Ritchot et de l'archevêque Alexandre-Antonin Taché dans l'entrée du Manitoba dans la Confédération;
- CH-028 décrire des causes, des événements et des personnages ainsi que des conséquences de la Résistance de 1885;
- CH-029 décrire le rôle de la Police montée du Nord-Ouest;
- CH-030 raconter des récits décrivant les conséquences de la ruée vers l'or sur les individus et les communautés,
par exemple Fraser, Cariboo, Klondike;
- CH-031 nommer des événements et des problèmes liés à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique,
par exemple les travailleurs et les conditions de travail, les travailleurs chinois, les difficultés de construction, la cartographie du Canada;
- CH-032 décrire des contributions de leaders autochtones entre 1867 et 1914,
par exemple Gabriel Dumont, Mistahimaskwa (Gros Ours), Pitikwahanapiwiyin (Poundmaker), Isapomuxika (Crowfoot);
- CH-033 déterminer des facteurs ayant mené à l'entrée dans la Confédération du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nunavut et préciser l'année d'entrée;
- CH-034 nommer les premiers ministres du Canada de 1867 à 1914 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CH-035 décrire les causes, les principaux événements et les résultats de la grève générale de Winnipeg en 1919;
- CH-036 nommer les premiers ministres du Canada de 1914 à 1945 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CH-037 décrire le rôle changeant des femmes au Canada entre 1914 et 1945;
- CH-038 nommer les premiers ministres du Canada de 1945 à nos jours et donner des exemples de leurs réalisations.

Valeurs

L'élève pourra :

- VH-012 valoriser les divers récits et points de vue de l'histoire du Canada;
- VH-013 apprécier les luttes des générations passées pour l'obtention des droits dont jouissent les Canadiens aujourd'hui.



**Résultat d'apprentissage général :
Interdépendance mondiale (M)**

L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Connaissances

L'élève pourra :

- CM-039 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Première Guerre mondiale;
- CM-040 décrire l'implication du Canada dans la Première Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, *entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels;*
- CM-041 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Seconde Guerre mondiale;
- CM-042 décrire l'implication du Canada dans la Seconde Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, *entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels, l'Holocauste;*
- CM-043 donner des exemples de la participation du Canada dans des conflits mondiaux depuis 1945, *par exemple la guerre de Corée, la guerre froide, la guerre du Golfe, la guerre en Bosnie, la guerre en Afghanistan, les forces de maintien de la paix;*
- CM-044 donner des exemples d'événements mondiaux et de forces qui ont affecté les Canadiens de 1945 à nos jours, *par exemple la coopération internationale, l'aide humanitaire, les maladies, les changements environnementaux, les famines, les mouvements de réfugiés;*
- CM-045 donner des exemples de la participation du Canada aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales, *par exemple le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains;*
- CM-047 donner des exemples de liens que le Canada entretient avec d'autres régions du monde, *par exemple les liens environnementaux, sociaux, politiques, économiques.*

Valeurs

L'élève pourra :

- VM-014 apprécier les sacrifices faits par les soldats et les autres Canadiens durant les guerres mondiales;
- VM-015 apprécier l'interdépendance liant le Canada au reste du monde.



Résultat d'apprentissage général : Pouvoir et autorité (P)

L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CP-046 décrire la lutte menée pour l'obtention du droit de vote des femmes au Manitoba et au Canada et nommer des individus impliqués dans cette lutte, entre autres les Célèbres cinq (Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby);
- CP-048 donner les perspectives des Premières nations, des Inuit et des Métis concernant l'autodétermination,
par exemple l'utilisation des ressources, les revendications territoriales, les traités, le gouvernement autonome;
- CP-049 décrire les principales composantes du gouvernement canadien, entre autres le système parlementaire et la démocratie fédérale;
- CP-050 définir le terme de parti politique et nommer des partis politiques ainsi que leur chef au Canada;
- CP-051 décrire des caractéristiques des processus électoraux au Canada;
- CP-052 décrire les principales responsabilités des gouvernements municipaux, provinciaux, fédéral et des Premières nations au Canada;
- CP-053 nommer les représentants municipaux, provinciaux, fédéraux et des Premières nations élus ou nommés et décrire leurs principales responsabilités,
entre autres le gouverneur général du Canada et le lieutenant-gouverneur du Manitoba;
- CP-053A nommer les représentants élus de sa communauté autochtone et décrire leurs principales responsabilités;
- CP-054 déterminer les facteurs sous-tendant les inégalités au Canada et proposer des solutions,
par exemple la pauvreté, le racisme, le sexisme.

Valeurs

L'élève pourra :

- VP-016 respecter l'autorité qui repose sur des idéaux démocratiques;
- VP-017 vouloir appuyer des solutions aux problèmes d'inégalités.



Résultat d'apprentissage général :

Économie et ressources (E)

L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CE-055 expliquer l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada entre 1867 et 1914;
- CE-056 raconter des récits de la Grande Dépression et décrire les répercussions de celle-ci sur le Canada,
par exemple les changements dans les pratiques agricoles, le développement de mesures sociales, les nouveaux partis politiques;
- CE-057 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens entre 1914 et 1945,
par exemple l'électrification, les télécommunications, le transport, la médecine, l'industrialisation;
- CE-058 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens depuis 1945,
par exemple l'urbanisation, les transports, les communications, l'éducation;
- CE-059 donner des exemples d'inventions et de technologies développées au Canada,
par exemple le kayak, la motoneige, le bras spatial, l'insuline, le canola.

Valeurs

L'élève pourra :

- VE-018 apprécier l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada.

Les RAS organisés par regroupements



Regroupement 1 : *Bâtir un pays (1867 à 1914)*

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 expliquer l'importance de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, par exemple le système fédéral de gouvernement, la monarchie constitutionnelle, le parlementarisme de style britannique;
- CC-002 comparer les responsabilités et les droits des citoyens du Canada au temps de la Confédération à ceux des citoyens canadiens aujourd'hui, entre autres les Autochtones, les francophones, les femmes;
- CI-007 donner les raisons de l'établissement des traités et des réserves et en décrire les répercussions sur les individus, les familles et les communautés, par exemple les droits indigènes, l'absence du droit de vote, le besoin de permission pour quitter la réserve;
- CI-008 nommer divers groupes d'immigrants venus au Canada à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle et donner les raisons de leur émigration, par exemple les Africains-Américains, les Asiatiques, les Britanniques, les Européens du Centre et de l'Est, les Islandais;
- CI-009 décrire des moyens pour encourager l'immigration et son importance pour le gouvernement canadien entre 1867 et 1914;
- CI-010 décrire divers défis rencontrés par les nouveaux immigrants, par exemple la langue, le climat, les lois et les coutumes différentes, la discrimination, l'isolement physique et culturel;
- CI-011 décrire la vie quotidienne dans une ferme des Prairies entre 1890 et 1914, par exemple l'arpentage, le rôle des femmes, les défis rencontrés par les premiers colons, l'éducation;
- CT-022 situer sur une carte du Canada les principales zones de reliefs et étendues d'eau;
- CT-023 situer sur une carte les principaux lieux de colonisation de la Terre de Rupert et les provinces du Canada en 1867;
- CH-027 nommer des personnages et des événements liés à l'entrée du Manitoba dans la Confédération, entre autres Louis Riel, la Résistance métisse de la Rivière-Rouge, la liste des droits métis, le gouvernement provisoire;
- CH-027F décrire le rôle de l'abbé Noël-Joseph Ritchot et de l'archevêque Alexandre-Antonin Taché dans l'entrée du Manitoba dans la Confédération;
- CH-028 décrire des causes, des événements et des personnages ainsi que des conséquences de la Résistance de 1885;
- CH-029 décrire le rôle de la Police montée du Nord-Ouest;
- CH-030 raconter des récits décrivant les conséquences de la ruée vers l'or sur les individus et les communautés, par exemple Fraser, Cariboo, Klondike;
- CH-031 nommer des événements et des problèmes liés à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, par exemple les travailleurs et les conditions de travail, les travailleurs chinois, les difficultés de construction, la cartographie du Canada;

- CH-032 décrire des contributions de leaders autochtones entre 1867 et 1914, par exemple *Gabriel Dumont*, *Mistahimaskwa (Gros Ours)*, *Pitikwahanapiwiwin (Poundmaker)*, *Isapomuxika (Crowfoot)*;
- CH-033 déterminer des facteurs ayant mené à l'entrée dans la Confédération du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nunavut et préciser l'année d'entrée;
- CH-034 nommer les premiers ministres du Canada de 1867 à 1914 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CE-055 expliquer l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada entre 1867 et 1914.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 apprécier les droits que donne la citoyenneté canadienne;
- VI-005 apprécier l'importance de l'immigration dans le développement du Canada;
- VT-010 apprécier les efforts faits par les personnes au début du Canada pour surmonter les rigueurs de l'environnement;
- VH-012 valoriser les divers récits et points de vue de l'histoire du Canada;
- VE-018 apprécier l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada.



Regroupement 2 : L'émergence d'une nation (1914 à 1945)

Connaissances

L'élève pourra :

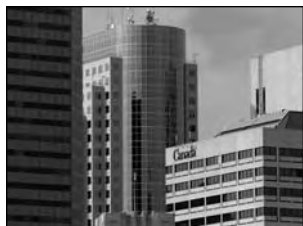
- CC-003 reconnaître le jour du Souvenir comme une commémoration de la participation canadienne aux conflits mondiaux;
- CI-012 préciser les contributions des Premières nations, des Inuit et des Métis aux efforts de guerre canadiens;
- CT-024 donner des exemples de l'influence de l'environnement sur la vie quotidienne de divers groupes durant la Grande Dépression;
- CH-035 décrire les causes, les principaux événements et les résultats de la grève générale de Winnipeg en 1919;
- CH-036 nommer les premiers ministres du Canada de 1914 à 1945 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CH-037 décrire le rôle changeant des femmes au Canada entre 1914 et 1945;
- CM-039 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Première Guerre mondiale;
- CM-040 décrire l'implication du Canada dans la Première Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels;
- CM-041 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Seconde Guerre mondiale;
- CM-042 décrire l'implication du Canada dans la Seconde Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels, l'Holocauste;

- CP-046 décrire la lutte menée pour l'obtention du droit de vote des femmes au Manitoba et au Canada et nommer des individus impliqués dans cette lutte, entre autres les Célèbres cinq (Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby);
- CE-056 raconter des récits de la Grande Dépression et décrire les répercussions de celle-ci sur le Canada,
par exemple les changements dans les pratiques agricoles, le développement de mesures sociales, les nouveaux partis politiques;
- CE-057 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens entre 1914 et 1945,
par exemple l'électrification, les télécommunications, le transport, la médecine, l'industrialisation.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-006 valoriser les contributions de divers groupes dans le développement du Canada,
par exemple les suffragettes, les syndicats;
- VH-013 apprécier les luttes des générations passées pour l'obtention des droits dont jouissent les Canadiens aujourd'hui;
- VM-014 apprécier les sacrifices faits par les soldats et les autres Canadiens durant les guerres mondiales.



Regroupement 3 : *Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)*

Connaissances

L'élève pourra :

- CI-013 donner les raisons historiques des politiques de bilinguisme et de multiculturalisme au Canada;
- CI-013F décrire les répercussions de l'Affaire Forest sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains;
- CI-014 déterminer des changements et des développements concernant les droits des Autochtones au Canada de 1867 à nos jours,
par exemple le droit de vote, les changements dans les statuts et droits, l'autodétermination, les revendications territoriales, les nouveaux traités;
- CI-015 donner des exemples de changements survenus dans la population francophone au Canada depuis la Confédération,
par exemple les caractéristiques, la répartition;
- CI-015F décrire des événements entourant la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM),
par exemple la question des écoles au Manitoba, la Loi 113, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, le règlement Mahé, le renvoi de la Cour d'appel du Manitoba;
- CT-025 situer sur une carte du Canada, les provinces, les territoires et leur capitale;
- CH-038 nommer les premiers ministres du Canada de 1945 à nos jours et donner des exemples de leurs réalisations;

- CM-043 donner des exemples de la participation du Canada dans des conflits mondiaux depuis 1945,
par exemple la guerre de Corée, la guerre froide, la guerre du Golfe, la guerre en Bosnie, la guerre en Afghanistan, les forces de maintien de la paix;
- CM-044 donner des exemples d'événements mondiaux et de forces qui ont affecté les Canadiens de 1945 à nos jours,
par exemple la coopération internationale, l'aide humanitaire, les maladies, les changements environnementaux, les famines, les mouvements de réfugiés;
- CM-045 donner des exemples de la participation du Canada aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales,
par exemple le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains;
- CE-058 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens depuis 1945,
par exemple l'urbanisation, les transports, les communications, l'éducation;
- CE-059 donner des exemples d'inventions et de technologies développées au Canada,
par exemple le kayak, la motoneige, le bras spatial, l'insuline, le canola.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-007 valoriser la diversité culturelle et linguistique de la communauté canadienne;
- VI-007A valoriser sa culture, sa langue et son patrimoine de Premières nations, d'Inuit ou de Métis;
- VI-007F valoriser la langue française ainsi que son patrimoine et sa culture francophones;
- VI-008 respecter les personnes de toutes cultures.



Regroupement 4 : Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-004 préciser les idéaux démocratiques et décrire l'influence de la démocratie sur la qualité de vie des Canadiens;
- CC-005 souligner des droits et libertés décrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982 et expliquer leur importance;
- CC-006 déterminer les enjeux actuels liés à la citoyenneté au Canada;
- CI-016 décrire les facteurs qui façonnent l'identité personnelle et nationale et expliquer comment les deux identités peuvent coexister,
par exemple les facteurs sociaux, culturels, linguistiques;
- CI-016F décrire l'influence de ses choix sociaux, culturels et linguistiques sur son identité francophone;
- CI-017 décrire les caractéristiques qui définissent le Canada en tant que pays,
par exemple multiculturalisme, bilinguisme, nordicité;

- CI-018 donner des exemples de moyens par lesquels le gouvernement aide à protéger l'identité canadienne,
par exemple la réglementation sur le contenu canadien dans les médias, l'aide à Radio-Canada et aux arts;
- CI-019 donner des exemples provenant des arts et des médias illustrant la culture ou l'identité canadienne;
- CI-020 nommer diverses organisations pouvant contribuer à l'identité personnelle;
- CI-020A déterminer le rôle d'organisations autochtones et donner des exemples de manières par lesquelles elles promeuvent les droits des Autochtones,
par exemple l'Assemblée des Chefs du Manitoba, la Fédération métisse du Manitoba, l'Assemblée des Premières nations, le Conseil national métis;
- CI-020F décrire le rôle d'organisations francophones et décrire des manières par lesquelles elles promeuvent les droits des francophones,
par exemple la Société franco-manitobaine, Pluri-Elles;
- CI-021 nommer des personnages canadiens marquants, du passé et du présent, et décrire leurs réalisations;
- CT-026 décrire l'influence de l'environnement naturel sur la vie au Canada;
- CT-026A décrire l'influence de la terre sur son identité de Premières nations, d'Inuit et de Métis,
par exemple les valeurs, les croyances, les traditions, les coutumes, les arts, les vêtements;
- CM-047 donner des exemples de liens que le Canada entretient avec d'autres régions du monde,
par exemple les liens environnementaux, sociaux, politiques, économiques;
- CP-048 donner les perspectives des Premières nations, des Inuit et des Métis concernant l'autodétermination,
par exemple l'utilisation des ressources, les revendications territoriales, les traités, le gouvernement autonome;
- CP-049 décrire les principales composantes du gouvernement canadien, entre autres le système parlementaire et la démocratie fédérale;
- CP-050 définir le terme de parti politique et nommer des partis politiques ainsi que leur chef au Canada;
- CP-051 décrire des caractéristiques des processus électoraux au Canada;
- CP-052 décrire les principales responsabilités des gouvernements municipaux, provinciaux, fédéral et des Premières nations au Canada;
- CP-053 nommer les représentants municipaux, provinciaux, fédéraux et des Premières nations élus ou nommés et décrire leurs principales responsabilités, entre autres le gouverneur général du Canada et le lieutenant-gouverneur du Manitoba;
- CP-053A nommer les représentants élus de sa communauté autochtone et décrire leurs principales responsabilités;
- CP-054 déterminer les facteurs sous-tendant les inégalités au Canada et proposer des solutions,
par exemple la pauvreté, le racisme, le sexisme.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-002 vouloir appuyer les idéaux de la démocratie et contribuer aux processus démocratiques locaux,
par exemple les projets scolaires ou communautaires, les conseils étudiants;

- VC-002A vouloir participer aux processus démocratiques afin de protéger et d'affirmer son identité autochtone;
- VC-003 apprécier les luttes et les réalisations des générations passées dans le façonnement du Canada;
- VC-004 apprécier les avantages de vivre au Canada,
par exemple les libertés, l'éducation, la santé, la sécurité;
- VI-009 apprécier le rôle des arts dans l'expression de la culture au Canada;
- VT-011 valoriser l'environnement naturel;
- VT-011A respecter la dimension spirituelle de la nature;
- VM-015 apprécier l'interdépendance liant le Canada au reste du monde;
- VP-016 respecter l'autorité qui repose sur des idéaux démocratiques;
- VP-017 vouloir appuyer des solutions aux problèmes d'inégalités.

Bibliographie

- ALBERTA. ALBERTA LEARNING (1999). *Aperçu des recherches en vue de l'élaboration du Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences humaines (M-12) du Protocole de l'Ouest canadien pour l'éducation francophone*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage.
- ALBERTA. ALBERTA LEARNING (1999). *Programme d'éducation de maternelle, français langue première*, Edmonton, Direction de l'éducation française.
- BANKS, James (2001). « Approaches to Multicultural Curriculum Reform », dans *Cultural Diversity and Education: Foundations, Curriculum, and Teaching*, Boston (Maryland), Allyn & Bacon.
- CANADA. CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (2003). *Trousse de formation en francisation : projet pancanadien de français langue première : Projet pancanadien de français langue première à l'intention des enseignants de la maternelle à la 2^e année*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation.
- CANADA. CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (2003). *Une éducation qui favorise la viabilité : la situation de l'éducation en matière de développement durable*, [en ligne], <http://www.cmec.ca/else/environnement.fr.pdf>
- CANADA, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (2003). « Qu'est-ce que le développement durable? », [en ligne], http://www.sdinfo.gc.ca/what_is_sd/index_f.cfm
- CANADA. MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD (2002). *Information, Définitions, mars 2000*, [en ligne], www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/info101_f.html
- CASE, Roland, et Penney CLARK, éditeurs (1997). *The Canadian Anthology of Social Studies: Issues and Strategies for Teacher*, Vancouver, Pacific Educational Press.
- COGAN, J., et R. DERRICOTT, éditeurs (1998). *Citizenship for the 21st Century*, London, Kogan Page Limited.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1994). *L'art du langage, français langue maternelle, aperçu de la recherche*, Victoria, Imprimeur de la Reine pour la Colombie-Britannique.
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) (1997). *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1998). *Éduquer à la citoyenneté*, Sainte-Foy (Québec), Conseil supérieur de l'éducation.
- LACOURSIÈRE, Jacques (2004). « Mon point de vue », [en ligne], http://www.culture.ca/canada/perspective-pointdevue_f.jsp?data=tc01500122003f.html

LEGENDRE, Réналd (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Éditions Guérin.

MAHÉ, Yvon (2000). « La langue, l'identité, la culture et l'intégration communautaire dans l'éducation francophone », dans CAVANAGH, G. (dir.) *Réseautés au cœur de la pédagogie, les actes du 4^e congrès national de l'ACREF* [Alliance canadienne des responsables et des enseignantes et des enseignants en français langue maternelle], Ottawa, ACREF, p. 23-35.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA (2006). *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA (2005). *Des outils pour favoriser les apprentissages : ouvrage de référence pour les écoles de la maternelle à la 8^e année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Sciences humaines, Maternelle à la 8^e année, Programme d'études : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, [en ligne], <http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/diversite/index.html>

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (2000). *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (2000). *Éducation physique et Éducation à la santé, M à S4, programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage pour un mode de vie actif et sain*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (1998). *La technologie comme compétence de base : Vers l'utilisation, la gestion et la compréhension des technologies de l'information*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1998). *Études autochtones : Document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (5 – 8)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1997). *Le succès à la portée de tous les apprenants*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1997). *Liens curriculaires : Éléments d'intégration en salle de classe, Guide pour les classes de la maternelle au secondaire 4*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1996). *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue première (M-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1994). *L'apprentissage fondé sur les ressources*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1992). *L'éducation multiculturelle, Une politique pour les années 1990*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. SECRÉTARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES (1990). *Politique manitobaine sur la société multiculturelle, Fierté, égalité et partenariat*, Winnipeg, Secrétariat des affaires multiculturelles.

MASNY, Diana (2000). « Les littératies : un tournant dans la pensée et une façon d'être », Communication prononcée au Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives, [en ligne], <http://www.acef.ca/publi/crde/articles/14-masny.html>

MORISSETTE, Rosée, et Micheline VOYNAUD (2002). *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal, Chenelière/McGraw Hill, 1 livre, 1 vidéocassette, affiches, Collection Chenelière/Didactique, Apprentissage.

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*, Winnipeg, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba.

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2000). *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs K – 12*, Edmonton, Ministère de l'apprentissage de l'Alberta.

PROTOCOLE DE L'OUEST ET DU NORD CANADIENS (2004). *Rethinking Classroom Assessment With Purpose in Mind* (ébauche de juin 2004), Aporia Consulting Ltd.

SAUL, John Ralston (2002). « Une base triangulaire », texte écrit dans le cadre de la 3^e Conférence annuelle Baldwin – La Fontaine, reproduit sur le site suivant : http://www.uni.ca/john_ralston_saul_f.html

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003). *Politique d'évaluation des apprentissages : Être évalué pour mieux apprendre*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec.

WIGGINS, Grant, et Jay Mc TIGHE (1998). *Understanding by Design*, Alexandria (Virginie), Association for Supervision and Curriculum Development.

WRIGHT, Ian, et Alan SEARS, éditeurs (1997). *Trends and Issues in Canadian Social Studies*, Vancouver, Pacific Educational Press.

6^e année
Regroupement 1 : *Bâtir un pays (1867 à 1914)*



Aperçu du regroupement

Tout au long de ce regroupement, les élèves de la sixième année examinent la vie au Canada après la Confédération. Ils explorent comment le Canada a pris de l'expansion, en accueillant de nouvelles provinces et de nouveaux territoires, et l'influence des personnes et des événements qui ont marqué cette époque. Ils se concentrent sur l'entrée du Manitoba dans la Confédération, l'établissement de traités et de réserves, la construction du chemin de fer, le rôle de la Police montée du Nord-Ouest, la Résistance de 1885 et la ruée vers l'or. Ils réfléchissent sur les répercussions de l'immigration et des épreuves endurées par les nouveaux colons. Ils étudient la diversité culturelle, entre autres les relations changeantes entre les Premières nations, les Inuit, les Métis et le gouvernement canadien ainsi que les relations entre les anglophones et les francophones.

Scénario d'enseignement

Le scénario d'enseignement qui suit est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement. Il se divise en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Afin de faciliter la planification, les RAS du regroupement sont divisés en huit blocs d'enseignement dans la phase de réalisation :

- Bloc 1 : *La carte du Canada en 1867*
- Bloc 2 : *La formation d'un nouveau pays*
- Bloc 3 : *Le Manitoba entre dans la Confédération*
- Bloc 4 : *La vague d'immigrants*
- Bloc 5 : *Des problèmes à surmonter*
- Bloc 6 : *Les Autochtones de l'Ouest*
- Bloc 7 : *La ruée vers l'or*
- Bloc 8 : *Les premiers ministres*

Durée suggérée pour ce regroupement : 10 semaines

Dans chacune des trois phases du scénario d'enseignement, veuillez choisir le nombre approprié de situations d'apprentissage permettant aux élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage visés.

Phase	Description	Concepts clés
Mise en situation	Éveil des concepts et des connaissances sur l'histoire du Canada contemporain	
Réalisation	Bloc 1 : La carte du Canada en 1867	zones de relief; étendues d'eau; Terre de Rupert
	Bloc 2 : La formation d'un nouveau pays	<i>Acte de l'Amérique du Nord britannique;</i> Confédération; monarchie constitutionnelle; parlementarisme
	Bloc 3 : Le Manitoba entre dans la Confédération	colonie de la Rivière-Rouge; gouvernement provisoire; liste des droits métis
	Bloc 4 : La vague d'immigrants	immigration; discrimination
	Bloc 5 : Des problèmes à surmonter	agriculture et colonisation de l'Ouest; rôle du chemin de fer
	Bloc 6 : Les Autochtones de l'Ouest	traités; réserves; Résistance de 1885
	Bloc 7 : La ruée vers l'or	Police montée du Nord-Ouest; ruée vers l'or
	Bloc 8 : Les premiers ministres	premier ministre
Intégration	Activité de synthèse ou projet culminant	

Résultats d'apprentissage spécifiques

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 expliquer l'importance de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, *par exemple le système fédéral de gouvernement, la monarchie constitutionnelle, le parlementarisme de style britannique;*
- CC-002 comparer les responsabilités et les droits des citoyens du Canada au temps de la Confédération à ceux des citoyens canadiens aujourd'hui, *entre autres les Autochtones, les francophones, les femmes;*
- CI-007 donner les raisons de l'établissement des traités et des réserves et en décrire les répercussions sur les individus, les familles et les communautés, *par exemple les droits indigènes, l'absence du droit de vote, le besoin de permission pour quitter la réserve;*
- CI-008 nommer divers groupes d'immigrants venus au Canada à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle et donner les raisons de leur émigration, *par exemple les Africains-Américains, les Asiatiques, les Britanniques, les Européens du Centre et de l'Est, les Islandais;*
- CI-009 décrire des moyens pour encourager l'immigration et son importance pour le gouvernement canadien entre 1867 et 1914;
- CI-010 décrire divers défis rencontrés par les nouveaux immigrants, *par exemple la langue, le climat, les lois et les coutumes différentes, la discrimination, l'isolement physique et culturel;*
- CI-011 décrire la vie quotidienne dans une ferme des Prairies entre 1890 et 1914, *par exemple l'arpentage, le rôle des femmes, les défis rencontrés par les premiers colons, l'éducation;*
- CT-022 situer sur une carte du Canada les principales zones de reliefs et étendues d'eau;
- CT-023 situer sur une carte les principaux lieux de colonisation de la Terre de Rupert et les provinces du Canada en 1867;
- CH-027 nommer des personnages et des événements liés à l'entrée du Manitoba dans la Confédération, *entre autres Louis Riel, la Résistance métisse de la Rivière-Rouge, la liste des droits métis, le gouvernement provisoire;*
- CH-027F* décrire le rôle de l'abbé Noël-Joseph Ritchot et de l'archevêque Alexandre-Antonin Taché dans l'entrée du Manitoba dans la Confédération;
- CH-028 décrire des causes, des événements et des personnages ainsi que des conséquences de la Résistance de 1885;
- CH-029 décrire le rôle de la Police montée du Nord-Ouest;
- CH-030 raconter des récits décrivant les conséquences de la ruée vers l'or sur les individus et les communautés, *par exemple Fraser, Cariboo, Klondike;*
- CH-031 nommer des événements et des problèmes liés à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, *par exemple les travailleurs et les conditions de travail, les travailleurs chinois, les difficultés de construction, la cartographie du Canada;*

- CH-032 décrire des contributions de leaders autochtones entre 1867 et 1914,
par exemple Gabriel Dumont, Mistahimaskwa (Gros Ours), Pitikwahanapiwiyin (Poundmaker), Isapomuxika (Crowfoot);
- CH-033 déterminer des facteurs ayant mené à l'entrée dans la Confédération du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nunavut et préciser l'année d'entrée;
- CH-034 nommer les premiers ministres du Canada de 1867 à 1914 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CE-055 expliquer l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada entre 1867 et 1914.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 apprécier les droits que donne la citoyenneté canadienne;
- VI-005 apprécier l'importance de l'immigration dans le développement du Canada;
- VT-010 apprécier les efforts faits par les personnes au début du Canada pour surmonter les rigueurs de l'environnement;
- VH-012 valoriser les divers récits et points de vue de l'histoire du Canada;
- VE-018 apprécier l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada.

Habilités

Les habiletés en sciences humaines devraient être intégrées tout au long des regroupements. Dans le but de faciliter la planification, un certain nombre de RAS portant sur les habiletés est visé dans chacun des blocs.

* À noter :

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones (par exemple CC-027F) sont obligatoires dans les écoles françaises seulement.

Quelques pistes pour l'enseignement de ce regroupement

Matériel utile :

Des atlas et des cartes murales du Canada (physiques, historiques et politiques) sont indispensables à l'étude de ce regroupement. Des exemples de cartes muettes du Canada sont fournis dans les annexes. Une carte muette murale du Canada peut être commandée de Parcs Canada à l'adresse suivante :

Spécialiste en éducation, Parcs Canada Saskatchewan/Manitoba
25, chemin Forks Market, salle 401
Winnipeg MB R3C 4S8
(204) 983-1350

Remarques à l'enseignant :

Les élèves ont acquis en 4^e et 5^e années des connaissances portant sur l'histoire du Manitoba et sur l'histoire canadienne d'avant 1867. Il serait utile de reprendre certains des concepts clés appris à ces niveaux au cours de la mise en situation du regroupement.

Il est à noter que le terme « Police montée du Nord-Ouest », utilisé dans le présent document, est un terme populaire. Le nom officiel du corps policier a été modifié à plusieurs reprises au courant de son histoire :

1873 à 1898 – Police à cheval du Nord-Ouest

1898 à 1904 – Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest

1904 à 1920 – Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest

1920 à 1949 – Royale Gendarmerie à cheval du Canada

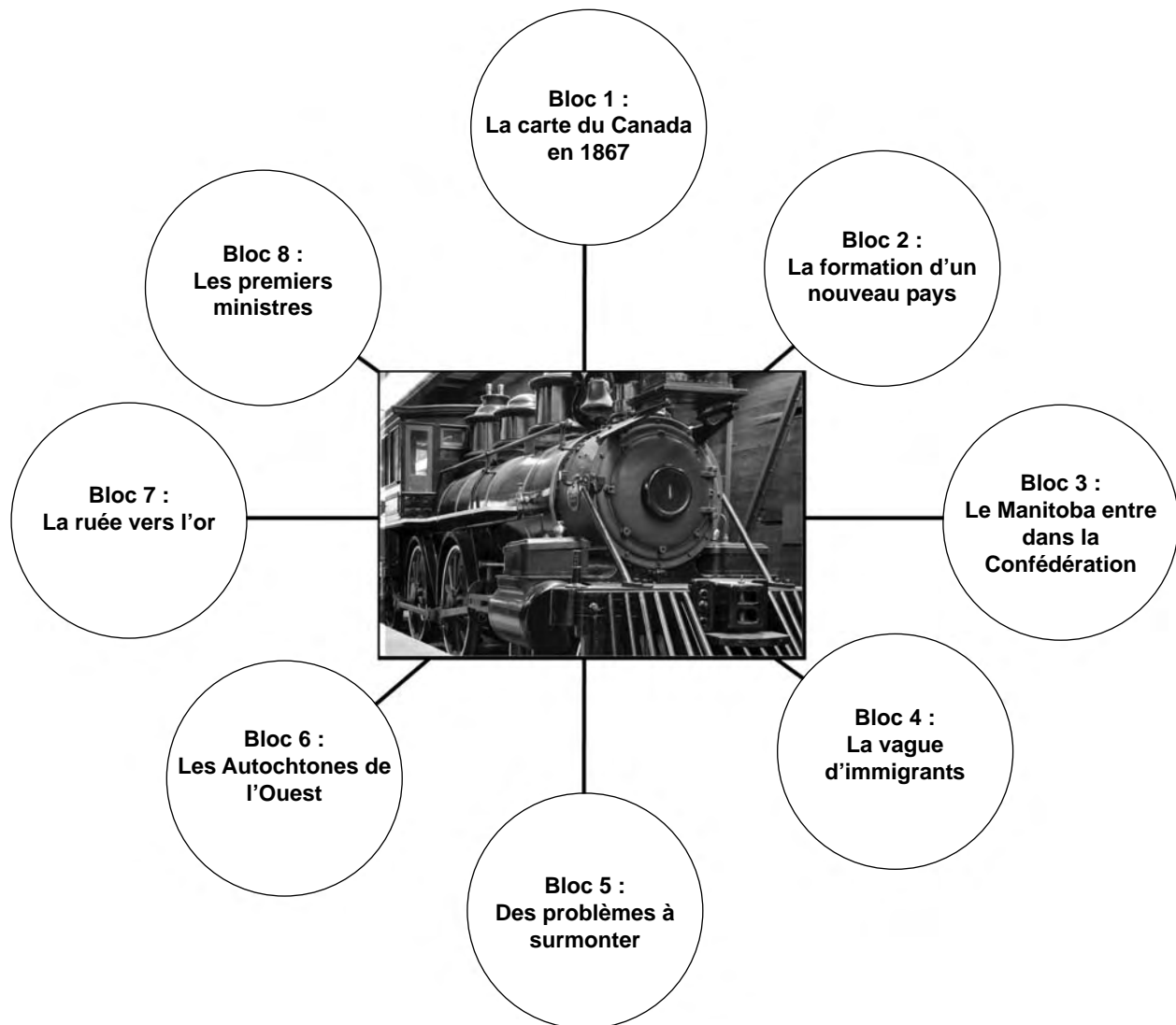
depuis 1949 – Gendarmerie royale du Canada

(source : Gendarmerie royale du Canada, http://grc.ca/about/badges_insignia_f.htm)

Ressources éducatives suggérées :

Une liste de ressources éducatives suggérées (ressources imprimées, multimédia et sites Web) se trouve à la fin de chaque regroupement.

Regroupement 1 : *Bâtir un pays (1867 à 1914)*



Mise en situation

Choisir une ou plusieurs activités pour déclencher l'intérêt des élèves, faire le lien avec leurs connaissances antérieures sur les concepts clés du regroupement et susciter des questions à étudier.

Activités suggérées

- Expliquer aux élèves que *La Liberté* est le seul hebdomadaire francophone manitobain et que le journal a été fondé en 1913 par monseigneur Langevin, évêque de Saint-Boniface. Inviter les élèves, en petits groupes, à feuilleter *La Liberté* et à faire la liste de ce qu'on y retrouve. Faire une mise en commun des listes de chacun des groupes. Interroger les élèves pour savoir s'ils croient que le contenu des journaux a toujours été le même ou s'il a changé au fil des années. Demander aux élèves de comparer le contenu d'un journal contemporain avec celui d'un journal datant de la fin du 19^e siècle ou du début du 20^e siècle et d'écrire leurs informations dans leur cahier de notes. Faire une plénière et inscrire sur des affiches qui seront placées au babillard ce qui est semblable et ce qui est différent. Annoncer aux élèves qu'au cours du regroupement qui s'amorce, ils voyageront dans le temps pour se retrouver au Canada entre 1867 et 1914. Expliquer aux élèves qu'ils seront des journalistes qui écriront pour une revue : « Bâtir un nouveau pays ».

Remarques à l'enseignant :

Il est possible de trouver des exemples de journaux francophones datant de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle en consultant le site Web de Manitoba. Ce site présente des exemples des journaux de l'époque tels que *Le Manitoba* (1883) et *Courrier du Nord-Ouest* (1888).

Manitoba (choisir « La naissance du Manitoba » pour l'information sur l'entrée du Manitoba dans la Confédération) : www.manitoba.ca

Le cédérom éducatif *Le palais législatif du Manitoba*, disponible au Bureau de l'éducation française, inclut un chapitre sur l'histoire du Manitoba.

- Inviter les élèves, en petits groupes, à se créer une ligne de temps sur laquelle ils ajoutent les dates indiquées à l'annexe 1.1. Inciter les élèves à placer ensuite les éléments de l'annexe en ce qu'ils croient être le bon ordre chronologique. Annoncer aux élèves qu'ils devront tout au long du regroupement vérifier l'ordre dans lequel ils ont placé les événements et ajouter des illustrations et d'autres données historiques.
- Montrer aux élèves des cartes politiques représentant le Canada en 1867 et le Canada en 1912. Encourager les élèves à dégager les changements territoriaux qu'ils constatent. En plénière, inciter les élèves à identifier certaines difficultés que les politiciens du jour auraient pu rencontrer en essayant d'établir un pays si vaste, allant d'un océan à l'autre. Inviter les élèves à indiquer leurs réponses sur une affiche, par exemple les négociations avec les Autochtones, le peuplement de la nation, le transport et l'économie, le partage des pouvoirs entre le fédéral et les provinces, etc. Proposer que les élèves préparent ensuite individuellement une liste de 5 questions auxquelles ils voudraient répondre durant le regroupement.





- À partir d'une série de photos ou d'illustrations représentant différents aspects de l'époque, inciter les élèves à dégager les grands thèmes du regroupement, par exemple la migration vers l'Ouest, les relations autochtones-européennes, la Confédération, les ressources naturelles, l'agriculture, les chemins de fer, la police et la loi, l'immigration, etc. Expliquer aux élèves que ces thèmes seront étudiés en détail durant le regroupement. Pour chaque thème dégagé, demander aux élèves de remplir la fiche SVA à l'annexe 1.2 qui sera remplie à la fin du regroupement.

Remarques à l'enseignant :

Cette situation d'apprentissage nécessite plusieurs photos et illustrations qui peuvent être trouvées dans une variété de sources.

Des sites Web utiles :

L'Atlas du Canada (cliquer sur « Histoire » pour des cartes portant sur l'évolution territoriale du pays) : www.atlas.gc.ca

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous les thèmes du regroupement) : www.collectionscanada.ca

Réalisation

Bloc 1 – La carte du Canada en 1867

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- | | |
|---------|---|
| CT-022 | situer sur une carte du Canada les principales zones de reliefs et étendues d'eau; |
| CT-023 | situer sur une carte les principaux lieux de colonisation de la Terre de Rupert et les provinces du Canada en 1867; |
| H-103 | prendre des décisions en faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement; |
| H-203 | choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche; |
| H-205 | dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents et la latitude et la longitude; |
| H-207 | employer la latitude et la longitude pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes; |
| H-207A* | employer des connaissances traditionnelles pour comprendre le paysage et l'environnement naturel; |
| H-208 | s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres outils et technologies. |

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

***À noter :**

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple H-207A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Remarques à l'enseignant :

Il sera nécessaire que les élèves aient accès à une variété d'atlas et de cartes politiques, physiques et historiques afin d'entreprendre l'étude de ce bloc. Il serait utile de consulter le site de l'Atlas du Canada (www.atlas.gc.ca) et les atlas de la salle de classe pour compléter les situations d'apprentissage.

Il est important d'offrir aux élèves une variété d'occasions d'utiliser la latitude et la longitude lorsqu'ils consultent des cartes.

À noter que les élèves ont étudié les principales régions physiques du pays en 4^e année et en 5^e année.

Liens interdisciplinaires : sciences de la nature

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 1)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Amorcer un remue-méninges afin de faire ressortir le nom des six zones de relief : la cordillère de l'Ouest; les plaines de l'intérieur; le bouclier canadien; la région du Nord; les basses terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs; la région de l'Atlantique.

Demander aux élèves de situer correctement les six principales zones de relief sur une carte du Canada en y ajoutant un titre, une légende et une rose des vents.

Remarques à l'enseignant :

Une carte du Canada se trouve à l'annexe V.
(CT-022, H-205)

- Inviter les élèves à nommer de grandes étendues d'eau et des zones de relief qui se trouvent au Canada, entre autres, la baie d'Hudson, le lac Supérieur, le lac Huron, l'océan Atlantique, l'océan Pacifique, le lac Winnipeg, la rivière Rouge, les montagnes Rocheuses, la chaîne des Appalaches. Présenter le film, *Latitude et longitude*. Demander aux élèves de situer ces étendues d'eau sur une carte du Canada en y ajoutant un titre, une légende et une rose des vents. Inviter les élèves à employer la latitude et la longitude pour situer des lieux sur la carte. Proposer que les élèves conservent la carte dans leur dossier pour consultation ultérieure.

Remarques à l'enseignant :

L'enseignant peut utiliser l'annexe 1.3 pour compléter la liste d'étendues d'eau et de zones de relief.

Le film *Latitude et longitude* est disponible à la DREF et permettra aux élèves de compléter plus facilement la tâche.

(CT-022, H-203, H-205, H-207)

- Distribuer aux élèves une carte découpée du Canada de 1867 trouvée à l'annexe 1.4 et les inviter, en petits groupes, à la reconstituer. Encourager les élèves à y ajouter un titre, une légende et une rose des vents.

Demander aux élèves de compléter individuellement la carte en y situant les provinces du Canada en 1867 et les principaux lieux de colonisation de la Terre de Rupert, par exemple York Factory, Fort Prince of Wales, Fort Edmonton, Fort Albany, Fort Garry, Cumberland House, Fort Rupert.

Remarques à l'enseignant :

L'annexe 1.5 peut être utilisée pour ajouter à la carte des centres de population importants de l'époque.

Les élèves ont étudié l'époque de la traite des fourrures en 5^e année. Il serait utile de revoir avec eux le sens et l'importance de la Terre de Rupert.

Terre de Rupert :

En 1670, le roi de l'Angleterre avait donné à son cousin, le prince Rupert, le contrôle de toutes les terres dont les rivières se jetaient dans la baie d'Hudson, afin de poursuivre la traite des fourrures dans cette région. Ce territoire, appelé Terre de Rupert, couvrait une partie de ce qui est aujourd'hui le nord de l'Ontario et du Québec, le Manitoba, la majeure partie de la Saskatchewan, ainsi que des parties de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

En 1870, cette région a été vendue au gouvernement du Canada, et devient les Territoires du Nord-Ouest.



Des sites Web utiles :

Confédération pour enfants :

<http://www.collectionscanada.ca/confederation/jeunesse/h2-1701-f.html>

Canadiana, Compagnie de la Baie d'Hudson, histoire :

http://www.canadiana.org/hbc/sitemap/sitemap_f.html

(CT-023, H-205, H-207)

- Inviter les élèves à tracer une carte du Canada en délimitant ses frontières politiques actuelles à l'aide de lignes en pointillé.

Demander aux élèves d'indiquer sur leur carte les frontières du pays en 1867, les provinces qui existaient à l'époque et les principaux lieux colonisés ainsi que les principales étendues d'eau et les zones de relief importantes. Proposer que les élèves

utilisent un atlas, des cartes variées (annexes polyvalentes V, W, X) et les données trouvées aux annexes 1.3 et 1.5 pour accomplir la tâche. Expliquer aux élèves qu'ils pourront ajouter le nom des provinces qui se joignent à la Confédération, leur date d'entrée, l'étendue de leur territoire ainsi que le nom de nouveaux lieux de colonisation tout au long du regroupement. Préciser aux élèves qu'ils doivent inclure un titre, une légende et une rose des vents dans leur carte.

(CT-022, CH-023, H-203, H-205, H-207)

- À partir d'un remue-méninges, inviter les élèves à dresser une liste des lieux de colonisation qui auraient fait partie du Canada en 1867 ainsi que des cours d'eau principaux. Compléter la liste en utilisant les noms trouvés dans les annexes 1.3 et 1.5. À l'aide d'une variété de cartes et d'atlas, inviter les élèves à placer les noms sur une carte politique du Canada en 1867 en y ajoutant un titre, une légende et une rose des vents.

Demander aux élèves de comparer ensuite leur carte de 1867 à une carte actuelle du Canada et de faire une liste de cinq différences entre les deux cartes.

Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à inclure des éléments tels que le nombre de provinces, l'étendue du territoire, les nouveaux lieux de colonisation, etc.

Une carte du Canada en 1867 se trouve sur le site Web suivant :

Atlas du Canada (cliquer sur « Histoire » et « Évolution territoriale ») : <http://atlas.gc.ca>

(CT-022, CT-023, H-203, H-205, H-207)

- Montrer aux élèves une carte politique du Canada de 1867 sur laquelle sont indiqués les lieux importants et les principales étendues d'eau. Expliquer aux élèves qu'à l'époque, les gens n'avaient pas nécessairement accès aux cartes géographiques détaillées pour les aider à se repérer. Inviter les élèves, en dyades, à faire une liste de moyens qu'ils pourraient utiliser pour se rendre d'un lieu à un autre sans utiliser de carte géographique. Faire ressortir les connaissances traditionnelles des Premiers peuples telles que la position du soleil et des astres, l'utilisation des cours d'eau, l'emploi de points de repère naturels, la connaissance des saisons et des routes navigables, etc. En plénière, dégager le rôle important que les Premiers peuples ont joué dans le développement du pays.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourraient également mener une recherche sur un récit traditionnel autochtone sur le territoire pour en dégager de l'information sur les connaissances traditionnelles.

(CT-022, CT-023, H-103, H-207, H-207A, H-208)

Réalisation

Bloc 2 – La formation d'un nouveau pays

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CC-001 expliquer l'importance de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, par exemple le système fédéral de gouvernement, la monarchie constitutionnelle, le parlementarisme de style britannique;
- CC-002 comparer les responsabilités et les droits des citoyens du Canada au temps de la Confédération à ceux des citoyens canadiens aujourd'hui, entre autres les Autochtones, les francophones, les femmes;
- VC-001 apprécier les droits que donne la citoyenneté canadienne;
- H-301 évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème;
- H-308 comparer divers points de vue à partir d'une variété de sources d'information;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-402 exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-404 dégager et préciser des questions et de idées au cours de discussions;
- H-405 exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Les RAS portant sur la citoyenneté ainsi que le système politique canadien seront examinés plus en détail au quatrième regroupement.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 2)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à lire un texte décrivant le système de gouvernement canadien adopté lors de la Confédération en 1867. Discuter du sens des termes qui se trouvent à l'annexe 1.6.
Demander aux élèves de compléter l'organigramme à l'annexe 1.7 pour expliquer la structure du gouvernement au Canada et de remplir le texte à trous qui se trouve à l'annexe 1.8.

Remarques à l'enseignant :

Chaque mot de la liste ne devrait être utilisé qu'une fois.

Le texte *Un monde en changement, Le développement de l'autonomie*, de Sharon Sterling, Éditions de la Chenelière 2006, pages 134-138, contient des données pertinentes et à la portée des élèves.

(CC-001, H-403)

- Après avoir complété l'activité précédente, proposer que les élèves écrivent une lettre à un ami vivant à l'étranger pour lui expliquer les principales caractéristiques de notre système de gouvernement tel que l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* le définit. Encourager les élèves à retenir leur texte dans leur portfolio pour consultation ultérieure.

(CC-001, H-403, H-405)

- Inviter les élèves à observer la photo des « Pères de la Confédération » à l'annexe 1.9. Poser des questions pour inciter la pensée : De quelle race sont ces gens? De quel sexe sont-ils? Distribuer le texte à l'annexe 1.10. Entamer une discussion sur les droits des citoyens à l'époque. Distribuer la *Charte canadienne des droits et libertés* aux élèves et vérifier si ces droits existaient en 1867.

Demander aux élèves, en dyades, de noter les changements survenus aux droits de la personne au Canada.

Remarques à l'enseignant :

On peut se procurer des copies de la *Charte canadienne des droits et libertés* aux Centres de services bilingues en composant le 1 866 267-6114.

Des sites Web utiles :

Centres de services bilingues : www.csbsc.mb.ca

Publications du gouvernement du Canada : <http://publications.gc.ca>

(CC-001, CC-002, VC-001, H-400, H-402, H-404, H-405)

- Distribuer la liste des compétences des différents ordres de gouvernement en 1867 (voir annexe 1.11). Inviter les élèves à travailler en dyades pour consulter une variété de sources imprimées et électroniques afin de déterminer si les compétences appartiennent au gouvernement fédéral ou provinciaux ou si elles sont partagées. Inviter les groupes à présenter leurs résultats en plénière pour les comparer avec les autres et à justifier les choix contestés. Encourager les élèves à vérifier leurs choix à partir du corrigé à l'annexe 1.11.



Demander aux élèves de présenter un court exposé oral qui explique deux compétences gouvernementales, en prenant le rôle d'un politicien fédéral ou provincial de l'époque. Insister pour que les élèves justifient l'importance du rôle de leur niveau de gouvernement.

(CC-001, H-301, H-308, H-400, H-402, H-403, H-404, H-405)

- Distribuer la liste des responsabilités et des droits de tout citoyen canadien. Afin de mieux apprécier qu'avec des droits il y a aussi des responsabilités, inciter les élèves à placer les éléments de la liste dans deux catégories. En plénière, mener une discussion sur lesquels des droits et des responsabilités sont les plus importants, d'après les élèves, et pourquoi.



Demander aux élèves de créer une affiche publicitaire pour de nouveaux immigrants qui présente trois droits et trois responsabilités du citoyen canadien.

Remarques à l'enseignant :

La liste des droits et responsabilités est disponible sur le site Web suivant :

Citoyenneté et Immigration Canada (lancer une recherche sous les termes « droits et responsabilités ») : <http://www.cic.gc.ca>

(CC-002, VC-001, H-400, H-402, H-403, H-404, H-405)

Réalisation

Bloc 3 – Le Manitoba entre dans la Confédération

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CH-027 nommer des personnages et des événements liés à l'entrée du Manitoba dans la Confédération,
entre autres Louis Riel, la Résistance métisse de la Rivière-Rouge, la liste des droits métis, le gouvernement provisoire;
- CH-027F* décrire le rôle de l'abbé Noël-Joseph Ritchot et de l'archevêque Alexandre-Antonin Taché dans l'entrée du Manitoba dans la Confédération;
- CH-033 déterminer des facteurs ayant mené à l'entrée dans la Confédération du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nunavut et préciser l'année d'entrée;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-204 créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux;
- H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche,
par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art;
- H-306 évaluer la validité des sources d'information,
par exemple le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-402 exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-404 dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions;
- H-405 exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

***À noter :**

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones (par exemple CH-027F) sont obligatoires dans les écoles françaises seulement.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves ont acquis en 4^e et 5^e années des connaissances portant sur l'histoire du Manitoba et sur l'histoire canadienne d'avant 1867. Il serait utile de reprendre certains des concepts clés appris à ces niveaux durant le bloc.

Bien que plusieurs sources d'information utilisent l'expression *Rébellion de la Rivière-Rouge* pour désigner les troubles dans la colonie de 1869 à 1870, le présent document ainsi que certaines sources plus récentes utilisent la *Résistance métisse de la Rivière-Rouge* pour désigner la même période.

Le site Web Manitoba www.manitoba.ca inclut des sources primaires et des activités sur l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

Le cédérom *Le palais législatif du Manitoba*, disponible au Bureau de l'éducation française, comprend également une section sur l'histoire du Manitoba.

La Maison-Riel, lieu historique national du Canada, offre des programmes scolaires et activités pour expliquer le rôle que Louis Riel et les Métis ont joué dans l'entrée du Manitoba dans la Confédération. Pour plus d'information, contacter :

Lieu historique national du Canada de la Maison-Riel

330, chemin River

C.P. 73

Winnipeg (Manitoba) R2N 1Z4

Téléphone : (204) 257-1783

Télécopieur : (204) 254-8331

Courriel : forksnsh.info@pc.gc.ca

Site Web : www.pc.gc.ca/riel

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 3)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- À partir d'un remue-méninges, inviter des triades d'élèves à créer une toile démontrant ce qu'ils connaissent des origines du Manitoba comme province canadienne. Après que chaque groupe aura présenté sa toile, diriger une plénière durant laquelle on répond aux questions des élèves pour clarifier les informations et éliminer les malentendus.
(CH-027, CH-027F, CH-033, H-201, H-204, H-403, H-404, H-405)

- Séparer la classe en huit petits groupes et inviter chacun des groupes à choisir une province ou un territoire qui ne faisait pas partie de la Confédération canadienne en 1870. Proposer que les élèves entament une recherche afin de déterminer les facteurs ayant mené à leur entrée dans la Confédération ainsi que leur date d'entrée. Encourager les élèves à sélectionner de l'information à partir de diverses sources, à l'organiser et à l'enregistrer puis à présenter les résultats de leur recherche à leurs camarades.

Demander aux élèves de remplir le tableau à l'annexe 1.12.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves pourront ajouter l'information recueillie à une grande carte murale du Canada démontrant l'évolution territoriale du pays.

Un site Web utile :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous les termes « Confédération pour enfants ») : <http://www.collectionscanada.ca>

(CH-033, H-200, H-201, H-403)

- Inviter des dyades d'élèves à lire la liste des droits des Métis qui se trouve à l'annexe 1.13 et à discuter de ses points principaux. Inciter les groupes à dégager l'importance du document, son contexte historique et ce qu'il peut nous dire au sujet de la population de la colonie de Rivière-Rouge. Inciter les élèves à partager leur information en plénière.
(CH-027, CH-033, H-200, H-305, H-306, H-404, H-405)

- Inviter les élèves à utiliser une variété de sources imprimées et électroniques pour mener une recherche sur l'entrée du Manitoba dans la Confédération. Encourager les élèves à inclure des éléments tels que le gouvernement provisoire, la liste des droits des Métis, la Résistance métisse de la Rivière-Rouge et ses conséquences, le système d'arpentage métis, le rôle de l'Église à l'époque, etc.

Demander aux élèves d'ordonner leur information en ordre chronologique au moyen d'une ligne de temps illustrée. Les données peuvent être partagées et corrigées en plénière.

Remarques à l'enseignant :

Cette stratégie représente une occasion de pratiquer les habiletés de prise de notes.

L'annexe 1.14 pourrait servir d'outil d'évaluation pour l'enseignant.

Faire remarquer aux élèves qu'à l'époque de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, un peu plus de 50% de la population de la province était francophone. C'est pourquoi le Manitoba est entré dans la Confédération en tant que province bilingue.

Expliquer aux élèves que la proportion francophone de la population a diminué suite à l'entrée dans la Confédération en raison d'une grande immigration anglophone dans le but de peupler l'Ouest et de cultiver les terres fertiles de la région.

Mener une discussion sur les répercussions de ce changement démographique sur la population francophone du Manitoba au fil des années.

(CH-027, CH-027F, CH-033, H-200, H-201, H-204, H-403)

- Inviter les élèves à faire une recherche sur un personnage ou un groupe d'individus qui ont joué un rôle dans l'entrée du Manitoba en Confédération, par exemple Louis Riel, Noël-Joseph Ritchot, Alexandre-Antonin Taché, John Bruce, Thomas Scott, ainsi que des groupes de personnes tels que le gouvernement provisoire, le Canada First Party, les Métis, les Orangistes, les Premières nations de la région, les membres du clergé francophone, les colons écossais, etc.

Demander aux élèves de remplir la fiche à l'annexe 1.15 et de partager leur

information avec le reste de la classe. Proposer que les élèves transcrivent les données sur une grande pancarte représentant la naissance du Manitoba.

(CH-027, CH-033, H-200, H-201, H-204, H-403)

- Inviter les élèves à faire une recherche sur un personnage ou un groupe d'individus qui ont joué un rôle dans l'entrée du Manitoba en Confédération, par exemple Louis Riel, Noël-Joseph Ritchot, Alexandre-Antonin Taché, John Bruce, Thomas Scott, ainsi que des groupes de personnes tels que le gouvernement provisoire, le Canada First Party, les Métis, les Orangistes, les Premières nations de la région, les membres du clergé francophone, les colons écossais, etc. Inciter les élèves à utiliser l'annexe 1.15 pour faciliter leur prise de notes.

Demander aux élèves de jouer le rôle du personnage choisi et de participer à une table ronde sur l'entrée du Manitoba en Confédération. Inciter les élèves à exprimer la position de leur personnage ou de leur groupe face à la naissance du Manitoba.

Remarques à l'enseignant :

Il serait préférable que l'enseignant soit le modérateur pour une telle activité afin de s'assurer que les points de vue divergents soient tous avancés.

(CH-027, CH-033, H-200, H-201, H-400, H-402, H-403, H-405)

- Répartir les élèves en groupes de quatre et assigner un personnage à rechercher à chacun des membres, soit Louis Riel, Noël-Joseph Ritchot, archevêque Alexandre-Antonin Taché, George-Étienne Cartier. Inviter les élèves à remplir l'annexe 1.15 pour faciliter leur prise de notes.

Demander aux groupes de présenter une courte saynète qui explique le rôle de chacun de ces hommes dans la création de la province.

(CH-027, CH-027F, CH-033, H-200, H-201, H-204, H-403)

- Inciter les élèves à repérer des noms de lieux franco-manitobains dans leur communauté ou dans la province (villages, rues, écoles, parcs, lieux publics).

Demander aux élèves de créer une fiche biographique sur le personnage en mémoire duquel le lieu a été nommé.

(CH-027, CH-027F, CH-033, H-200, H-201, H-204, H-403)

- Inviter les élèves à imaginer qu'ils sont membres d'un groupe d'habitants de la colonie de la Rivière-Rouge en 1870. Encourager les élèves à faire une recherche sur le groupe et à préparer une liste des raisons qui l'auraient poussé à être en faveur ou contre l'entrée de la colonie en Confédération.

Demander aux élèves d'écrire une lettre au rédacteur pour ou contre l'entrée de leur territoire dans la Confédération canadienne. Préciser que le texte doit nommer des personnages et des événements liés à l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

Remarques à l'enseignant :

Voir les situations d'apprentissage précédentes pour des exemples de groupes habitant la colonie en 1870.

Les élèves des écoles françaises devraient accorder une attention particulière au rôle joué par Louis Riel, Noël-Joseph Ritchot et Alexandre-Antonin Taché.

(CH-027, CH-027F, CH-033, H-200, H-402, H-403, H-405)



Réalisation

Bloc 4 – La vague d'immigrants

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CI-008 nommer divers groupes d'immigrants venus au Canada à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle et donner les raisons de leur émigration,
par exemple les Africains-Américains, les Asiatiques, les Britanniques, les Européens du Centre et de l'Est, les Islandais;
- CI-009 décrire des moyens pour encourager l'immigration et son importance pour le gouvernement canadien entre 1867 et 1914;
- CI-010 décrire divers défis rencontrés par les nouveaux immigrants,
par exemple la langue, le climat, les lois et les coutumes différentes, la discrimination, l'isolement physique et culturel;
- VI-005 apprécier l'importance de l'immigration dans le développement du Canada;
- VT-010 apprécier les efforts faits par les personnes au début du Canada pour surmonter les rigueurs de l'environnement;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-303 évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées;
- H-304 distinguer les faits des opinions et des interprétations;
- H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche,
par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art;
- H-306 évaluer la validité des sources d'information,
par exemple le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leur point de vue;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile pour l'étude de ce bloc d'inviter en salle de classe un immigrant récent pour parler aux élèves de ses expériences et des difficultés qu'il aurait pu vivre depuis son arrivée au Canada. Cela demande un certain travail au préalable afin d'organiser la visite et de préparer les élèves à poser des questions intéressantes et pertinentes qui leur permettront par la suite de comparer les expériences de nouveaux immigrants avec celles de ceux qui seraient arrivés au Canada à la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 4)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Amorcer une discussion en demandant d'où viennent les immigrants qui arrivent au Canada et pourquoi ils choisiraient d'immigrer au Canada. Relever des facteurs qui les encourageraient à venir au Canada plutôt qu'ailleurs ainsi que des facteurs qui les pousseraient à quitter leur pays natal. Inviter les élèves à remplir les deux premières colonnes de la fiche SVA à l'annexe Y et leur expliquer qu'ils pourront la compléter à la fin du bloc. Continuer la discussion en parlant de l'importance de l'immigration pour le Canada vers 1890 et sur les moyens que le Canada aurait pu prendre pour attirer des immigrants dans l'Ouest canadien.

(CI-008, CI-009, CI-010, H-304, H-400)

- Inviter les élèves à visionner des exemples d'affiches publicitaires de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle qui encourageaient les immigrants à venir s'établir au Canada. Proposer que les élèves relèvent des moyens utilisés par le gouvernement fédéral pour encourager l'immigration et décrivent son importance pour le gouvernement canadien entre 1867 et 1914. Inviter les élèves à expliquer si les affiches étaient vraiment représentatives de la réalité qui attendait les colons.

Demander aux élèves de créer une affiche qui aurait été représentative de l'époque.

Remarques à l'enseignant :

Des exemples d'affiches sont disponibles au site Web suivant :

Civilisations.ca (lancer une recherche sous les termes « immigration » et « affiches ») : www.civilisations.ca

Cette stratégie offre une occasion de visiter le Musée du Manitoba où se trouvent des exemples d'affiches publicitaires de l'époque.

(CI-009, CI-010, VI-005, VT-010, H-303, H-304, H-305, H-306)

- Après avoir visionné un extrait vidéo de la série *Le Canada, une histoire populaire*, proposer que les élèves relèvent les nombreuses difficultés que les premiers immigrants auraient éprouvées lors de leur arrivée dans l'Ouest canadien. Inviter un immigrant récent en salle de classe pour parler de ses expériences comme nouveau arrivé au pays.

Demander aux élèves de remplir le tableau à l'annexe 1.16 pour comparer l'expérience d'un immigrant de l'époque avec ce qu'elle pourrait être aujourd'hui.

Remarques à l'enseignant :

Utiliser la série *Le Canada, une histoire populaire*, épisode 10 pour un extrait de vidéo.

(CI-010, VI-005, VT-010, H-305, H-400)

- Inviter les élèves à écrire un journal intime de la part d'un nouvel arrivant qui quitte son pays natal pour venir s'installer au Manitoba. Regrouper les élèves en petits groupes pour partager leurs journaux. Établir avec les élèves des critères pour évaluer l'authenticité du contenu historique des journaux.

(CI-008, CI-009, CI-010, VI-005, VT-010, H-304, H-400)

- À partir d'une biographie de Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur sous le Premier ministre Laurier, inviter les élèves à remplir la fiche à l'annexe 1.17. Préciser que les élèves doivent décrire le rôle de Sifton et de la politique d'immigration du gouvernement fédéral entre 1896 et 1905 sur le développement du pays.

Demander à des dyades d'élèves de remplir l'annexe 1.18 pour analyser les effets à long terme de cette politique d'immigration sur le développement du pays. Les élèves pourront ensuite présenter leur information à la classe, en justifiant au besoin leurs réponses et en complétant leurs tableaux à partir des informations des autres groupes.

Remarques à l'enseignant :

Sites Web utiles :

Civilisations.ca (lancer une recherche sous « Clifford Sifton ») : www.civilisations.ca

L'Encyclopédie canadienne (lancer une recherche sous « Clifford Sifton ») :

www.encyclopediecanadienne.ca

(CI-008, CI-010, VI-005, H-303, H-400)

- Inviter les élèves à entamer une recherche portant sur un groupe ethnique ayant immigré au Canada à la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle, par exemple les Écossais, les Islandais, les Allemands, les Belges, les Hongrois, les Suédois, les Juifs, les Mennonites, les Ukrainiens, les Doukhobors, les Italiens, les Britanniques de la Grande-Bretagne et de l'Ontario, les Huttérites, les Irlandais.

Inciter les élèves à relever les raisons pour lesquelles ils ont immigré, où ils se sont établis, les expériences qu'ils ont vécues, les défis qu'ils ont surmontés et ce qu'ils ont apporté au développement du pays.

Demander aux élèves de préparer une exposition visuelle et de la présenter aux autres groupes de la classe.

Remarques à l'enseignant :

Au lieu d'une exposition, les élèves peuvent présenter les résultats de leur recherche sous forme de vidéo comme les Minutes Historica.

Encourager les élèves à choisir un groupe ethnique en fonction de leurs origines ethnoculturelles.

(CI-008, CI-010, VI-005, VT-010, H-200, H-305, H-403)

- À partir d'une série de photos d'immigrants et de leurs possessions, inviter les élèves à écrire un texte décrivant la journée typique d'un immigrant dans l'Ouest canadien à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle. Encourager les élèves à écrire de la perspective du père, de la mère ou d'un des enfants tout en faisant ressortir les joies et les difficultés que ces gens auraient pu éprouver.

Demander aux élèves de préparer une valise représentant les biens d'une personne qui immigrait à l'Ouest canadien à cette époque. Organiser une exposition des valises et inviter les élèves à présenter leur contenu.

Remarques à l'enseignant :

Des sites Web utiles :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous le thème « exploration et colonisation ») : <http://www.collectionscanada.ca>

(CI-008, CI-010, VI-005, VT-010, H-200, H-305, H-403)

Réalisation

Bloc 5 – Des problèmes à surmonter

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CI-011 décrire la vie quotidienne dans une ferme des Prairies entre 1890 et 1914, *par exemple l'arpentage, le rôle des femmes, les défis rencontrés par les premiers colons, l'éducation;*
- CH-031 nommer des événements et des problèmes liés à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, *par exemple les travailleurs et les conditions de travail, les travailleurs chinois, les difficultés de construction, la cartographie du Canada;*
- CE-055 expliquer l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada entre 1867 et 1914;
- VE-018 apprécier l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques, *par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;*
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source, *par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;*
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche, *par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art;*
- H-306 évaluer la validité des sources d'information, *par exemple le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité;*
- H-309 interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias, *par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires;*
- H-400 écouter les autres pour comprendre leur point de vue;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-404 dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile que l'enseignant se procure une série de photos décrivant le développement de l'agriculture dans l'Ouest ainsi que la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique avant d'entamer l'étude du bloc.

À noter que plusieurs activités proposées pourraient se faire comme projet d'une « Fête du patrimoine » ou une « Fête Historica ». Voir l'annexe polyvalente U pour de l'information sur l'organisation d'une exposition historique.

Des sites Web utiles :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « chemins de fer ») :

www.collectionscanada.ca

Albersak 1905 : www.virtuelle.ca/cnc/albersak

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 5)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à consulter le site Web <http://www.virtuelle.ca/cnc/albersak> pour visionner des images de la vie pionnière. Encourager les élèves à imaginer qu'ils sont parmi les premiers colons dans les Prairies. Proposer que les élèves gardent un journal décrivant la vie quotidienne dans une ferme des Prairies entre 1890 et 1914. Inciter les élèves à conserver une copie de leur journal dans leur portfolio pour consultation ultérieure.

Demander aux élèves de remplir la fiche « Comment ça se passait? » à l'annexe 1.19. Permettre aux élèves de partager leur information en plénière et de compléter leur fiche personnelle si nécessaire.

(CI-011, VE-018, H-200, H-403)

- Inviter les élèves à visionner des images de la vie des pionniers dans les Prairies à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle.

Demander aux élèves de choisir deux ou trois images et de remplir la fiche d'observation à l'annexe 1.20. Allouer du temps de partage entre les pairs.

Remarques à l'enseignant :

Encourager les élèves à se servir de photos et de récits provenant de leur famille si leur patrimoine inclut des pionniers agricoles. Les élèves pourront également consulter des sociétés historiques ou des musées locaux.

(CI-011, CE-055, VE-018, H-200, H-305, H-306)

- À partir d'une variété de sources imprimées et électroniques, y inclus des photos, inviter les élèves à comparer l'exploitation agricole de la fin du 19^e siècle à ce qu'elle est aujourd'hui. Encourager les élèves à comparer des aspects tels que la grandeur des exploitations, les instruments agricoles, le type de récoltes, etc.

Demander aux élèves de préparer une affiche du type « Avant/Après » démontrant les nombreux changements survenus dans les Prairies au courant du dernier siècle.

Remarques à l'enseignant :

Certaines données utiles pour l'enseignant sont disponibles à l'annexe 1.21 et au site Web suivant :

Musée virtuel du Canada (lancer une recherche sous « agriculture » dans la galerie d'images) : www.museevirtuel.ca

(CI-011, CE-055, VE-018, H-200, H-403)

- Inviter les élèves à travailler en dyades pour monter une exposition visuelle sur un aspect en particulier de la vie dans les Prairies à l'époque, par exemple le défrichage des terres, la construction de la maison, la construction de l'étable, l'école, les loisirs, les travaux domestiques, les travaux agricoles (labourage, semence, récolte), la chasse et la trappe. Encourager les élèves à circuler pour visionner les expositions des pairs.

Demander aux élèves de résumer ce qu'ils ont appris en rédigeant un texte dans lequel ils relèvent les aspects positifs et négatifs de la vie à cette époque.



Remarques à l'enseignant :

Cette activité peut aussi se faire sous forme d'entrevue. En dyades, les élèves font leur recherche et présentent à la classe leurs données sous forme d'entrevue, un élève jouant le rôle de reporteur et l'autre de l'habitant qui se fait interviewer.

Un site Web utile :

Albersask 1905 : <http://www.virtuelle.ca/cnc/albersak>

(CI-011, CE-055, VE-018, H-200, H-302, H-403)

- Inviter les élèves à écrire un poème ou un récit fictif (lettre, anecdote, historiette) qui reflète la vie dans les Prairies à l'époque. Proposer que les élèves décorent la classe et se costumement pour refléter la période. Inviter des élèves d'autres niveaux et leurs familles à venir écouter leurs récits.

(CI-011, CE-055, VE-018, H-403)

- Lire avec les élèves un texte informatif tel que celui à l'annexe 1.22 portant sur l'arpentage des terres agricole dans les Prairies. Discuter du sens du texte avec la classe. Inviter les élèves à créer un diagramme pour illustrer la séparation des terres en cantons comparée à l'arpentage traditionnel des terres des Métis de la région.

Demander aux élèves de relever les aspects positifs et négatifs du changement de la distribution des terres dans les Prairies.

(CI-011, VE-018, H-201, H-302, H-400)

- Inviter les élèves à observer une série de photos portant sur la construction du chemin de fer transcontinental du Canadien Pacifique.

Demander aux élèves de préparer une liste des difficultés qui devaient être surmontées afin de compléter la construction du chemin de fer.

Remarques à l'enseignant :

Un site Web utile :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « trains ») :

<http://www.collectionscanada.ca>

(CH-031, H-200, H-305, H-309)

- Visionner avec les élèves des extraits de vidéos tels que ceux trouvés dans la série *Le Canada, une histoire populaire*. Mener une discussion pour relever les raisons qui auraient mené à la construction du chemin de fer Canadien Pacifique, entre autres le développement de l'agriculture, la Résistance du Nord-Ouest, la création de nouvelles provinces, etc.

Demander aux élèves de créer une affiche publicitaire du gouvernement fédéral justifiant la construction du chemin de fer transcanadien.

(CH-031, H-200, H-400, H-403, H-404)

- Fournir aux élèves une variété de sources imprimées et électroniques sur la construction du chemin de fer transcanadien. Inviter des dyades d'élèves à recueillir de l'information portant sur un thème lié à la construction du Canadien Pacifique, par exemple les coûts, les difficultés de construction, les travailleurs chinois, les conditions de travail, l'arpentage.

Demander à chaque groupe de créer une affiche illustrant un aspect de l'histoire de la construction du chemin de fer transcanadien.

Remarques à l'enseignant :

L'annexe 1.23 et le site Web suivant peuvent être utiles.

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « trains ») :

<http://www.collectionscanada.ca>

(CH-031, H-200, H-305, H-403)



Réalisation

Bloc 6 – Les Autochtones de l'Ouest

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CI-007 donner les raisons de l'établissement des traités et des réserves et en décrire les répercussions sur les individus, les familles et les communautés, *par exemple les droits indigènes, l'absence de droit de vote, le besoin de permission pour quitter la réserve;*
- CH-028 décrire des causes, des événements et des personnages ainsi que des conséquences de la Résistance de 1885;
- CH-032 décrire des contributions de leaders autochtones entre 1867 et 1914, *par exemple Gabriel Dumont, Mistahimaskwa (Gros Ours), Pitikwahanapiwiwin (Poundmaker), Isapomuxika (Crowfoot);*
- VH-012 valoriser les divers récits et points de vue de l'histoire du Canada;
- H-105 reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions;
- H-203 choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche;
- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-308 comparer divers points de vue à partir d'une variété de sources d'information;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-404 dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Ce bloc peut être intégré au bloc 3 de ce regroupement ou au regroupement *Façonner le Canada contemporain*, bloc 4.

Bien que plusieurs sources d'information utilisent l'expression *Rébellion du Nord-Ouest* pour désigner les troubles qui se sont déroulés dans les environs de Batoche en 1885, le présent document ainsi que des sources plus récentes utilisent *Résistance de 1885* ou *Résistance du Nord-Ouest* pour désigner les mêmes événements.

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 6)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à observer une carte représentant les régions délimitées par les traités numéros 1 à 11 signés par les Premiers peuples et le gouvernement canadien entre 1871 et 1921. Mener une discussion sur ce que représentent ces traités numérotés. Proposer que des dyades d'élèves relèvent des raisons qui auraient poussé les différents intervenants à vouloir signer les traités ainsi que des conséquences possibles pour eux. Organiser un partage d'information en plénière.

Remarques à l'enseignant :

Cette activité peut servir d'introduction au concept de *réserve autochtone* et pourquoi elles ont été établies au Canada. L'activité permet aussi de revoir à l'annexe polyvalente A certains termes concernant les Premiers peuples qui se trouvent dans les textes des traités ou qui sont utilisés aujourd'hui, par exemple Première nation, Inuit, Métis, Indien, tribu, bande.

Des sites Web utiles pour de l'information sur les traités et les réserves :

L'Atlas du Canada (cliquer sur « histoire » pour des cartes et de l'information sur les traités :

www.atlas.gc.ca

Affaires indiennes et du Nord Canada (cliquer sur « publications et recherches », « publications » et « Le cercle d'apprentissage » pour de l'information sur les traités) :

www.ainc-inac.gc.ca

(CI-007, CH-028, CH-032, VH-012, H-105, H-404)

- Lire avec les élèves un extrait d'un des traités numérotés (voir l'annexe 1.24). Inviter les élèves à lire des textes au sujet des conséquences des traités sur la population autochtone (voir l'annexe 1.25 et l'annexe 1.26). Discuter de l'attitude et des motivations du gouvernement canadien face à la signature des traités comparées à celles des Premiers peuples.

Demander à des dyades d'élèves de préparer un court texte résumant la position des intervenants. Préciser que les élèves doivent considérer les conséquences possibles de ces traités sur les Premiers peuples et sur le Canada. Organiser un partage de l'information recueillie par chaque groupe. Inviter les élèves à noter les points dans leur cahier. (CI-007, CH-032, VH-012, H-105, H-302, H-308, H-403, H-404)

- Inviter des petits groupes d'élèves à mener une recherche sur un des traités numérotés en indiquant leurs résultats sur la fiche à l'annexe 1.27.

Demander aux élèves d'indiquer l'information pertinente sur une grande carte muette du Canada à l'intérieur de la classe.

Remarques à l'enseignant :

Vu la complexité du vocabulaire lié aux traités, et qu'ils sont encore de nos jours contestés, il est préférable que les élèves se concentrent sur les idées générales des traités, par exemple les Premiers peuples sont considérés des sujets de la Reine, ils n'ont pas le droit de vote, leur liberté de mouvement est restreinte, etc.

Il serait utile aussi de consulter l'annexe polyvalente A pour des renseignements généraux sur les populations autochtones canadiennes.

Un site Web utile :

Le Canada en devenir (Autochtones : traités et relations) :

http://www.canadiana.org/citm/themes/aboriginals_f.html

(CI-007, CH-032, VH-012, H-300, H-302, H-308, H-403)

- Inviter des groupes d'élèves à consulter une variété de sources d'information afin de préparer une biographie d'un leader autochtone de la période des traités numérotés de 1871 à 1921. Pour faciliter leur recherche, les élèves pourront utiliser la fiche à l'annexe 1.28.

Demander aux groupes de préparer une présentation multimédia soulignant les contributions du leader autochtone étudié ainsi que sa perspective par rapport aux traités et aux réserves.

Remarques à l'enseignant :

Il est suggéré de choisir les leaders autochtones suivants : Mistahimaskwa (Gros Ours), Isapomuxika (Crowfoot), Pitikwahanapiwiyn (Poundmaker), Kapapamahchakwew (Wandering Spirit).

(CI-007, CH-032, VH-012, H-203, H-300, H-302, H-308, H-403)

- Inviter les élèves à consulter une variété de sources d'information pour préparer une biographie d'un leader ayant joué un rôle au cours de la Résistance de 1885. Distribuer une copie de l'annexe 1.29 pour faciliter la prise de notes.

Demander aux élèves de travailler en groupes pour préparer un exposé audiovisuel soulignant le rôle d'un des leaders ainsi que sa perspective par rapport à la résistance.

Organiser une séance de partage et mener une discussion sur les perspectives divergentes concernant la résistance, par exemple celles des Métis, des Premières nations, du gouvernement canadien, des soldats, etc.

Remarques à l'enseignant :

Il est suggéré de choisir les leaders suivants : Louis Riel, Gabriel Dumont, Mistahimaskwa (Gros Ours), Pitikwahanapiwiyn (Poundmaker), John A Macdonald, le général Frederick Middleton.

(CH-028, CH-032, VH-012, H-300, H-302, H-308, H-403)

- Proposer que les élèves recueillent de l'information sur les causes, les événements, les individus et les conséquences de la Résistance de 1885. Fournir aux élèves des sources d'information et les inviter à remplir la fiche à l'annexe 1.30 afin d'organiser leur information.

Demander aux élèves d'écrire une lettre à la rédaction exprimant leur opinion face aux événements relatifs à la résistance et à la pendaison de Louis Riel.

Remarques à l'enseignant :

On peut demander aux étudiants de jouer le rôle d'un membre des communautés suivantes : un francophone du Québec ou de l'Ouest canadien, un anglophone de l'Ontario ou de l'Ouest canadien, un nouvel immigrant dans l'Ouest, un Métis ou un membre d'une Première nation.

Des sites Web utiles :

Le Canada en devenir (Événements et sujets spécifiques) : <http://www.canadiana.org>

L'Encyclopédie canadienne (Rébellion du Nord-Ouest) :

<http://www.thecanadianencyclopedia.com>

Réalisation

Bloc 7 – La ruée vers l'or

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CH-029 décrire le rôle de la Police montée du Nord-Ouest;
- CH-030 raconter des récits décrivant les conséquences de la ruée vers l'or sur les individus et les communautés,
par exemple Fraser, Cariboo, Klondike;
- H-100 collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer des responsabilités;
- H-102 prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres;
- H-104 négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile de se procurer une série de photos illustrant différents aspects de la ruée vers l'or avant d'aborder l'étude de ce bloc. Elles sont disponibles, entre autres, dans les sites Web suivants :

Parcs Canada (lancer une recherche sous « ruée vers l'or ») : www.pc.gc.ca

Musée virtuel du Canada (lancer une recherche sous « ruée vers l'or ») : www.museevirtuel.ca

Une trousse pédagogique sur la Police montée du Nord-Ouest est disponible à la Direction des ressources éducatives françaises (DREF).

Il est à noter que le terme « Police montée du Nord-Ouest », utilisé dans le présent document, est un terme populaire. Le nom officiel du corps policier a été modifié à plusieurs reprises au cours de son histoire :

1873 à 1898 – Police à cheval du Nord-Ouest

1898 à 1904 – Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest

1904 à 1920 – Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest

1920 à 1949 – Royale Gendarmerie à cheval du Canada

depuis 1949 – Gendarmerie royale du Canada

(source : Gendarmerie royale du Canada, http://grc.ca/about/badges_insignia_f.htm)

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 7)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Entamer un remue-méninges afin de relever ce que les élèves savent au sujet de la Police montée du Nord-Ouest, par exemple sa réputation, son rôle dans le développement du pays, ses uniformes, son histoire, la raison de sa création.
Inviter les élèves à remplir les deux premières colonnes d'une fiche SVA telle que celle de l'annexe Y. Proposer que les élèves terminent la fiche à la fin du bloc.
(CH-029, H-200, H-201)
- Inviter des dyades d'élèves à repérer différents sites Web portant sur la Gendarmerie royale du Canada. À partir d'une prise de notes, inciter les élèves à comparer le travail de la Police montée du Nord-Ouest à la fin du 19^e siècle à celui de la Gendarmerie royale du Canada aujourd'hui.
Demander aux élèves à écrire un court texte informatif expliquant comment le rôle de la gendarmerie a évolué au fil des années.
Des sites Web utiles :
Gendarmerie royale du Canada : www.rcmp-grc.gc.ca
Musée de la Gendarmerie royale du Canada : www.rcmpmuseum.com
(CH-029, CH-030, H-200, H-201)
- Inviter les élèves à faire une recherche électronique sur la Police montée du Nord-Ouest. Encourager les élèves à faire une liste des exigences requises pour devenir membre de la force policière à la fin du 19^e siècle.
Demander aux élèves de créer une affiche publicitaire afin de recruter des hommes pour devenir membres de la Police à cheval du Nord-Ouest à la fin du 19^e siècle.
Préciser que les affiches doivent inclure des détails par rapport aux qualifications, à la paye, aux conditions de travail et aux attentes du poste.
(CH-029, CH-030, H-200, H-201, H-403)
- Inviter les élèves à mener une recherche sur le rôle la Police montée du Nord-Ouest à la fin du 19^e siècle, mettant l'accent sur leurs plus grands exploits à cette époque.
Demander aux élèves de présenter leur information sous forme de poème honorant les membres de la force policière, leur bravoure et leurs exploits. Encourager les élèves à présenter leur poème à la classe.
(CH-029, CH-030, H-200, H-400, H-403)
- Inviter des triades d'élèves à étudier une des grandes ruées vers l'or entre 1858 et 1898 (Fraser, Caribou, Klondike). Distribuer une copie de l'annexe l'annexe 1.31 pour faciliter la prise de notes.
Demander aux groupes de préparer une exposition illustrant l'information recueillie.
(CH-030, H-100, H-102, H-104, H-200, H-201, H-300, H-403)



- Inviter les élèves à visionner une série de photos et de textes portant sur la ruée vers l'or du Klondike. Discuter des conditions de vie ainsi que des conséquences de la découverte de l'or dans la région.

Demander aux élèves de préparer un journal personnel dans lequel ils jouent le rôle d'un prospecteur qui raconte les difficultés qu'il a rencontrées en se rendant au Klondike pour faire sa fortune, par exemple les distances parcourues, les nombreux obstacles naturels, l'équipement à apporter, etc.

Remarques à l'enseignant :

Il est possible d'utiliser les photos trouvées à l'annexe 1.32.

Des sites Web utiles :

Parcs Canada (lancer une recherche sous « ruée vers l'or ») : www.pc.gc.ca

Musée virtuel du Canada (lancer une recherche sous « ruée vers l'or ») :
www.museevirtuel.ca

(CH-030, H-200, H-201, H-403)



Réalisation

Bloc 8 – Les premiers ministres

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CH-034 nommer les premiers ministres du Canada de 1867 à 1914 et donner des exemples de leurs réalisations;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leur points de vue;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-404 dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Il est possible d'intégrer ce bloc avec le dernier bloc des regroupements *L'émergence d'une nation (1914 à 1945)* et *Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)* et d'étudier tous les premiers ministres canadiens au même moment.

Un site Web utile :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « Premiers ministres site pour les enfants ») : <http://www.collectionscanada.ca>

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 8)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à identifier les personnages qui se retrouvent sur les billets canadiens de 5, 10 et 100 dollars (Wilfrid Laurier, John A. Macdonald, Robert Borden). Informer les élèves qu'il s'agit de Canadiens qui ont été premiers ministres entre 1867 et 1914. Donner la liste des huit premiers ministres de l'époque et une copie de l'annexe 1.33 aux élèves.

Demander aux élèves de choisir un des premiers ministres et de faire une recherche biographique afin de remplir leur fiche. Inviter les élèves à partager leurs résultats après avoir complété leur fiche.

Remarques à l'enseignant :

Il faut s'assurer que tous les premiers ministres ont été choisis par les élèves. Il est possible de faire des groupes distincts pour chacun des mandats de John A. Macdonald.

Un site Web utile :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « premiers ministres site pour les enfants ») : <http://www.collectionscanada.ca>

(CH-034, H-200, H-201)

- Inviter des groupes d'élèves à mener une recherche sur un des premiers ministres suivants : Wilfrid Laurier, John A. Macdonald, Robert Borden. Encourager les groupes à relever des notes biographiques et des détails ayant rapport aux plus grands succès du premier ministre choisi.

Demander aux élèves de préparer une présentation audiovisuelle pour essayer de convaincre la classe que leur choix devrait être considéré comme le plus grand premier ministre canadien de cette époque.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves devraient se concentrer sur les aspects positifs des mandats des premiers ministres afin de convaincre les autres élèves, et non pas sur une multitude de notes biographiques ou des aspects plus négatifs.

(CH-034, H-200, H-201, H-400, H-403)

- Proposer que les élèves fassent une recherche biographique sur un des premiers ministres de l'époque par exemple, John A. Macdonald, Wilfrid Laurier, Charles Tupper, etc.

Demander aux élèves de créer une caricature politique illustrant une réalisation ou une crise majeure dans la carrière du premier ministre sélectionné. Inviter les élèves à présenter leur caricature à la classe, en expliquant son sens et en répondant aux questions de l'auditoire.

Remarques à l'enseignant :

Il sera peut-être nécessaire d'apprendre comment décoder des caricatures politiques avant de travailler cette situation d'apprentissage. Le site Web de Bibliothèque et Archives Canada offre de l'information utile à ce sujet.



Des sites Web utiles :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « caricatures politiques ») :
<http://www.collectionscanada.ca>

Images Canada (lancer une recherche sous « caricatures ») :
www.imagescanada.ca/index-f.html

(CH-034, H-200, H-201, H-400, H-403, H-404)

- Distribuer une copie de l'annexe 1.34 aux élèves. Inviter des groupes d'élèves à faire une recherche biographique sur les premiers ministres du Canada de 1867 à 1914 afin de déterminer lequel des premiers ministres était au pouvoir lorsque les différents événements énumérés à l'annexe 1.34 se sont produits.

Demander aux élèves de remplir la fiche trouvée à l'annexe 1.35 avec les résultats de leur recherche.

Un site Web utile :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « premiers ministres ») :
www.collectionscanada.ca

(CH-034, H-200, H-201, H-403)



Intégration

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Annoncer aux élèves qu'il est temps de passer à la mise en page de la revue « Bâtir un nouveau pays ». Amorcer une discussion afin de déterminer ce que devra comprendre la revue. Veiller à ce qu'il y ait différents types d'articles portant sur les sujets traités au cours du regroupement ainsi que de la publicité, des caricatures politiques, etc. Organiser la répartition des tâches entre les élèves. Inviter les élèves à préparer un lancement pour la revue qui pourra être en format papier ou mise en ligne. Suggérer aux élèves de compléter l'annexe I qui a trait à l'autoévaluation des habiletés de collaboration et de communication.
- Inviter les élèves à réviser leur ligne de temps en s'assurant que les éléments sont placés au bon endroit et en ajoutant des éléments s'ils le désirent. Proposer que les élèves créent des supports visuels pour des éléments de la ligne du temps. Encourager les élèves à organiser un vernissage et une exposition de leurs œuvres.
- Proposer que les élèves répondent aux cinq questions originales qu'ils avaient développées lors de la mise en situation. Inciter les élèves à résumer dans un court texte écrit, l'essentiel de leur apprentissage dans ce bloc.
- Inviter les élèves à compléter leur fiche SVA amorcée lors de la mise en situation et à faire un partage en plénière. Proposer que les élèves se basent sur la fiche SVA pour créer une affiche qui représente le mieux, d'après eux, le Canada de cette époque. Exposer les affiches en salle de classe et inviter d'autres groupes d'élèves à venir les visionner.
- Inviter des triades d'élèves à préparer et à enregistrer une entrevue imaginaire avec John A. Macdonald ou Wilfrid Laurier. Préciser que l'entrevue doit permettre aux premiers ministres de parler de leurs expériences comme premier ministre, des changements qui se sont produits au pays durant leurs années au pouvoir, des grands défis qu'ils ont dû surmonter et de ce qu'ils auraient pu faire différemment. Veiller à ce que les grands thèmes du regroupement soient abordés au cours de l'entrevue.
- Inviter les élèves à préparer une affiche qui représente les thèmes majeurs et les grandes personnalités qui ont marqué l'histoire du pays de 1867 à 1914, par exemple l'établissement de la Confédération, la création de nouvelles provinces, l'immigration, le développement de l'Ouest et de l'agriculture, la construction du chemin de fer, les relations avec les Autochtones, les traités, la ruée vers l'or, la Résistance de 1885.
Préciser que l'affiche doit illustrer de manière authentique les événements et les personnalités choisis.



Ressources éducatives suggérées

Regroupement 1 : *Bâtir un pays (1867 à 1914)*



Ressources imprimées

- ARNOLD, Phyllis A., et Betty GIBBS. *Second regard sur le Canada 6*, Edmonton, Éditions Duval, 2001. (DREF 971 S445 6)
- ARNOLD, Phyllis A., Penny CLARK, et autres. *Second regard sur le Canada 8*, Edmonton, Éditions Duval, 2001. (DREF 971 S445 8)
- BAKER, Gary. *Atlas scolaire du Canada et du monde*, Ontario, Rand McNally, 2002. (DREF 912 R186s)
- BERNIER, Brigitte, et autres. *Sur la piste, 3^e cycle : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté A*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2003. (DREF 971.401 B528s 3A)
- BERNIER, Serge. *Le patrimoine militaire canadien : d'hier à aujourd'hui, tome III, 1872-2000*, Montréal, Art Global, 2000. (DREF 355.00971 C486p 03)
- CHEVRIER, Jean, Denis DAIGNEAULT, et autres. *Les premiers ministres du Canada*, Ottawa, Maison nouvelle fédération, 2002. (DREF 971.0099 P925)
- COUTURIER, Jacques Paul, et Réjean OUELLETTE. *L'expérience canadienne, des origines à nos jours*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994. (DREF 971 C872e)
- DALBY, Elizabeth, et autres. *Atlas junior*, Saint-Lambert, Héritage jeunesse, 2004. (DREF 910 D137a)
- DAWOOD, Ishie. *Le Canada son histoire jusqu'au vingtième siècle*, Edmonton, Éditions Duval, 1993. (DREF 971 D271c)
- DEIR, Elpeth, et John F. FIELDING. *Le Canada, l'édification d'une nation 8*, Chenelière/McGraw-Hill, 2001. (DREF 971 D324c 8)
- DEIR, Elpeth, et John F. FIELDING. *Le Canada, l'édification d'une nation 8 : Guide d'enseignement*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001. (DREF 971 D324c 8)
- DESCHÊNES-DAMIAN, Luce, et Raymond DAMIAN. *Atlas historique du Canada*, Montréal, Guérin, 1990. (DREF 911.71 D446a)
- FREYNET, Robert. *Louis Riel en bande dessinée : La formation de Louis Riel, fondateur du Manitoba – Le martyr de Louis Riel*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1980. (DREF 971.00924/R555f)
- GAGNON, Christian, et Rachel BÉGIN. *Paysages d'ici et d'ailleurs, 3^e cycle du primaire : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 5*, Laval, Éditions HRW Ltée., 2003. (DREF 971.401 G135p 5)
- GAGNON, Christian, et Rachel BÉGIN. *Paysages d'ici et d'ailleurs, 3^e cycle du primaire : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 6*, Laval, Éditions HRW Ltée., 2003. (DREF 971.401 G135p 6)
- GARROD, Stan, et Rosemary NEERING. *Le travail des pionniers*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1980. (DREF 971.03/N38lt)
- GARROD, Stan, et Rosemary NEERING. *La maison des pionniers*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1980. (DREF 971.03/N38lm)
- GUTSOLE, Marlene, et Reginald GUTSOLE. *Je découvre les pionniers du Canada*, Montréal, Chenelière, 2002. (DREF 971.03 G984j)
- HACKER, Carlotta, et autres. *À la découverte de l'histoire du Canada*,

- HACKER, Carlotta, et autres. *À la découverte de l'histoire du Canada*, Saint-Lambert, Héritage jeunesse, 2002. (DREF 971 H118a)
- LAMARCHE, Jacques. *Les 20 premiers ministres du Canada*, Montréal, Lidec, 1998, coll. « Célébrités : collection biographique ». (DREF 971.0099 L215v)
- LEBEL, Susan, et Jeff ORR. *Histoire du Canada : panorama et points de vue*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2003. (DREF 971 L442h)
- LEMIEUX, Germain. *La vie paysanne, 1860-1900*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 1982. (DREF 917.103/L554v)
- LORD, France. *Cyclades : matériel transdisciplinaire, 3^e cycle, C-D : français, science et technologie, univers social, art dramatique, arts plastiques*, Mont-Royal, Modulo, 2004. (DREF 448.2 T772 3^e cycle C-D)
- MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE. *Études autochtones : document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (5-8); document-ressource à l'usage des années intermédiaires (5-8)*, [programme d'études], 1998. (DREF P.D. 372.83 E85 5^e-8^e)
- MARCOTTE, Nancy Sellars. *Les gens ordinaires qui ont bâti l'Alberta*, Edmonton, Éditions Duval, 1994. (DREF 971.23 M321g)
- MASSEY, Donald. L. *Notre pays le Canada*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 1992. (DREF 971/M416n)
- MCCUE, Harvey. *Le cercle d'apprentissage : activités d'apprentissage pour la classe sur les Premières nations du Canada : destinées aux jeunes de 8 à 11 ans*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000. (DREF 970.41 M133c)
- MCCUE, Harvey. *Le cercle d'apprentissage : activités d'apprentissage pour la classe sur les Premières nations du Canada : destinées aux jeunes de 12 à 14 ans*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000. (DREF 970.41 M133c)
- MOLDOFSKY, Byron, et autres. *Atlas du Canada Beauchemin*, Laval, Beauchemin, 2002. (DREF 912.71 B372)
- NEERING, Rosemary, Daniel BIRCH, et Richard BERGERON. *La colonisation de l'Ouest*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1978, coll. « Une nation en marche ». (DREF 971.202 N381e)
- NEERING, Rosemary, et Daniel BIRCH. *La construction du chemin de fer*, Longueuil, Éditions Julienne, 1978, coll. « Une nation en marche ». (DREF 385.0971 N381b)
- NEERING, Rosemary, et Daniel BIRCH. *La ruée vers l'or*, Longueuil, Éditions Julienne, 1978, coll. « Une nation en marche ». (DREF 971.1202 N381g)
- NEERING, Rosemary, et Daniel BIRCH. *La police montée du Nord-Ouest*, Longueuil, Éditions Julienne, 1978, coll. « Une nation en marche ». (DREF 363.20971 N381n Fb)
- NEERING, Rosemary. *Louis Riel*, Longueuil, Éditions Julienne, 1977. (DREF 971.00924/R555n.Ff)
- NEWMAN, Garfield, et autres. *Regard sur le Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001. (DREF 971.06 E14r 2001)
- PALUD-PELLETIER, Noëlie. *Louis, fils des Prairies*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 2004, 1984. (DREF 971.051 R555p)

PROULX, Gilles. *Les premiers ministres du Canada et du Québec*, Outremont, Éditions du Trécaré, 2002. (DREF 971.0099 P968p)

ROBILLARD, Clément, Alain PARENT, et autres. *Atlas de géographie et d'histoire : 2^e et 3^e cycle du primaire*, Montréal, Chenelière éducation, 2005. (DREF 912 R654a)

SPIGELMAN, Martin. *Wilfrid Laurier*, Montréal, Lidec, 1979, coll. « Célébrités canadiennes ». (DREF 971.0560924 L385s)

STERLING, Sharon, et autres. *Un monde en changement : le développement de l'autonomie*, Montréal, Chenelière éducation, 2006. (DREF 971 S838m)

TÉTRO, Marc. *La Gendarmerie royale du Canada*, Richmond Hill, Scholastic, 1994. (DREF 363.20971/T348g)

VANJAKA, Zoran, et Toufik EL HADJ-MOUSSA. *Louis Riel, le père du Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1996. (DREF 971.051092/R555z)

VIENS, Gilles. *Bâtir la nation canadienne*, Cahier d'activités, Montréal, Guérin, 1992. (DREF 971.0076/V664b)

VIENS, Gilles. *Bâtir la nation canadienne*, Guide méthodologique, Montréal, Guérin, 1983. (DREF 971.0076/V664b)

Ressources multimédias

CANADA, PARCS CANADA. *Un rêve extraordinaire : la conférence de Charlottetown de 1864*, Halifax, Vidéotech, 1999. (DREF 48141 V6306)
- vidéo de 18 min et guide pédagogique

CENTRE FRANCO-ONTARIEN DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES. *Jour du souvenir*, Ontario, 1979. (DREF 940.46/J86)

DENT & SONS. *Les premiers ministres du Canada*, 1974. (DREF M.-M. 971.00922/P953)
- photographies

DREF. *Centenaire Louis Riel*, Trousse pédagogique. (DREF 971.27/R555/C397)
- vidéocassette, disquette, didacticiel, bande dessinée avec guide, 1 livre, 2 cahiers, 1 calendrier, 3 brochures, 5 dépliants

DREF. *Le jour du souvenir*, Saint-Boniface, 1983. (DREF 940.46/J86d)

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Le Palais législatif du Manitoba : une ressource pédagogique à l'intention des enseignantes et enseignants du Manitoba*, Winnipeg, 1999. (DREF CD-ROM 725.11 P154)

ÉLECTIONS CANADA. *Aux urnes, Canada!*, Ottawa, 1999. (DREF M.-M. 324.971 E38a)

ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA. Multimédia audiovisuel et Centre de matériel d'éducation visuelle, *Latitude et longitude*, Encyclopaedia Britannica, 1985. (DREF BLUO V5610)

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA. Documents éducatifs de la GRC, Gendarmerie royale du Canada, 1999. (DREF M.M. 363.20971 G325.)

GOVERNEMENT DU CANADA. *Charte canadienne des droits et libertés*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1981. (DREF AFFICHE.)
- affiche

HISTORICA. *Notre tradition militaire*, Guide-ressources pour les enseignants Historica-CN, La fondation Historica du Canada, 2006.

LES PRODUCTIONS RIVARD. *L'appel du large : notre histoire, toute une histoire : 1^{er} ex.*, Winnipeg, Productions Rivard, 2004. (DREF 61914/DVD0044)
- DVD

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN. *Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources*, Ottawa, Ministère du Patrimoine Canadien, Programme des études canadiennes, 2003. (DREF M.-M. 328.71 C212)
- cartable, affiche, *La Charte canadienne des droits et libertés*, 3 livrets, vidéocassette

SERVICE CANADIEN DES PARCS. *Lieu historique national de la Fourche*, Ottawa, Services canadien des parcs, Winnipeg, Division scolaire de Winnipeg n^o 1, 1993. (M.-M. 971.2701/L271)
- trousse didactique

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *DépuTV : une introduction à la Chambre des communes : 1^{er} ex.*, Ottawa, Société Radio-Canada, 2005. (DREF)
- vidéocassette, guide

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 9 : 1^{er} ex. : d'un océan à l'autre (1867 à 1873)*, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 52241/V8866 + G)
- vidéocassette, guide (5^e à 9^e), guide (10^e à 12^e)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 10A : 1^{er} ex. : la conquête de l'ouest (1873 à 1896)*, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 54604/V8886 + G)
- vidéocassette, guide

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 10B : 1^{er} ex. : la conquête de l'ouest (1873 à 1896)*, deuxième partie, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 522724/V8888 + G)
- vidéocassette, guide

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 11A : 1^{er} ex. : la grande transformation (1896 à 1915)*, première partie, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 54210/V8890 + G)
- vidéocassette, guide

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 11B : 2^e ex. : la grande transformation (1896 à 1915)*, deuxième partie, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 55726/V8893 + G)
- vidéocassette, guide

Sites Web

Affaires indiennes et du Nord Canada : www.ainc-inac.gc.ca

- Cliquer sur « Carrefour Jeunesse » pour de l'information sur l'histoire et les questions d'actualité autochtones.
- Cliquer sur « Carrefour jeunesse » et « personnalités » pour de l'information sur les personnalités historiques autochtones.

- Cliquer sur « Carrefour jeunesse » et « histoire » pour de l'information sur des événements historiques marquants pour les Premières nations.
- Cliquer sur « Publications et recherches », « Publications » et « Le cercle d'apprentissage » pour des ressources éducatives touchant une variété de sujets sur les Autochtones.

Albersak 1905 : www.virtuelle.ca/cnc/albersak

- Cliquer sur « Le village virtuel » pour visiter un village canadien-français fictif du début du 20^e siècle.
- Cliquer sur « La vie dans l'Ouest » pour de l'information sur le développement de l'Ouest canadien au début du 20^e siècle.

Atlas du Canada : www.atlas.gc.ca

- Cliquer sur « Histoire » pour visionner des cartes portant sur l'évolution territoriale du Canada et sur les traités historiques avec les Autochtones.
- Cliquer sur « Cartes de référence » pour visionner ou imprimer une série de cartes politiques et géographiques canadiennes.

Bibliothèque et Archives Canada : www.collectionscanada.ca

- Lancer une recherche sous « Confédération pour enfants » pour de l'information sur les débuts de la Confédération canadienne adaptée aux plus jeunes.
- Lancer une recherche sous « chemins de fer » et « trains » pour de l'information et des photos sur la construction du chemin de fer transcontinental.
- Lancer une recherche sous « premiers ministres » pour de l'information biographique sur les différents premiers ministres canadiens.
- Lancer une recherche sous « caricatures politiques » pour des exemples de caricatures et de l'information pour les décoder.
- Lancer une recherche sous « exploration et colonisation » pour de l'information sur la colonisation de l'Ouest canadien.

Le Canada en devenir : www.canadiana.org/citm

- Cliquer sur « Autochtones : traités et relations » pour des cartes et de l'information sur les traités historiques signés avec les Premières nations.
- Cliquer sur « Événements et sujets spécifiques » pour de l'information sur les résistances de Louis Riel et des Métis.
- Centre for Canadian Studies. Université Mount Allison
http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/guide/pcno
Historique de la Police à cheval du Nord-Ouest et de la ruée vers l'or du Yukon.

Centres de services bilingues : www.csbsc.mb.ca

- Site offrant des ressources pédagogiques des différents ministères du gouvernement fédéral et provincial.

Citoyenneté et Immigration Canada : www.cic.gc.ca

- Cliquer sur « Citoyenneté » et ensuite « Regard sur le Canada » pour de l'information sur les droits et responsabilités des citoyens et citoyennes canadiens.

Civilisations.ca : www.civilisations.ca

- Cliquer sur « Histoire » et ensuite « Le dernier front pionnier de l'Ouest : Invitation à l'immigration dans l'Ouest canadien, 1870-1930 », pour visionner des affiches publicitaires de l'époque.

- Lancer une recherche sous « Clifford Sifton » pour de l'information sur le ministre de l'Intérieur.

L'Encyclopédie canadienne : www.encyclopediecanadienne.ca

- Lancer une recherche sous « Clifford Sifton » pour de l'information sur le ministre de l'intérieur. Lancer une recherche sous « rébellion du Nord-Ouest » pour de l'information sur la résistance des Métis et sur la bataille de Batoche.

Gendarmerie royale du Canada : www.rcmp-grc.gc.ca

- Cliquer sur « Renseignements sur la GRC » et ensuite « Histoire de la GRC » pour un historique et des photos de la Gendarmerie royale du Canada.

Historica : <http://www.histori.ca/minutes>

- Site qui contient toutes les Minutes Historica.

Images Canada : www.imagescanada.ca

- Lancer une recherche sous « caricatures » pour de nombreux exemples de caricatures politiques.

Institut canadien de micro reproductions historiques : www.canadiana.org/hbc

- Site qui contient de l'information et des stratégies d'apprentissage sur l'histoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson et sur le commerce des fourrures.

Manitobia : www.manitobia.ca

- Site qui contient des journaux de l'époque et des stratégies pédagogiques sur la naissance du Manitoba, la grève générale de Winnipeg et la question des écoles du Manitoba.

Musée de la Gendarmerie royale du Canada : www.rcmpmuseum.com

- Cliquer sur « Entrez dans le musée » pour en faire une visite virtuelle.

Musée virtuel du Canada : www.museevirtuel.ca

- Cliquer sur « Expositions du MVC » et lancer une recherche sous « ruée vers l'or » pour visionner des images sur la ruée vers l'or au Klondike à la fin du 19^e siècle.
- Cliquer sur « Galerie d'images » et lancer une recherche sous « agriculture » pour visionner des images sur l'agriculture dans l'Ouest canadien à la fin du 19^e siècle.

Parcs Canada : www.pc.gc.ca

- Lancer une recherche sous « ruée vers l'or » pour des images et stratégies pédagogiques sur la ruée vers l'or.

Pioneer Quest (site anglais seulement) : www.pioneerquest.ca

- Série de vidéos représentant la vie dans l'Ouest canadien en 1875.

Publications du gouvernement du Canada : www.publications.gc.ca

- Site offrant les ressources pédagogiques des différents ministères du gouvernement fédéral.

La Société d'histoire nationale du Canada : www.fourrureetcommerce.ca

- Site qui contient une variété de ressources primaires et secondaires tirées de nombreuses collections historiques sur le commerce des fourrures.

6^e année
Regroupement 2 : *L'émergence d'une nation (1914 à 1945)*



Aperçu du regroupement

Tout au long de ce regroupement, les élèves de la sixième année examinent l'émergence d'une nouvelle nation. Ils étudient, entre autres, la grève générale de Winnipeg, la Grande Dépression, les causes et les événements des deux guerres mondiales et la participation du Canada dans ces deux conflits. Ils explorent les changements sociaux, politiques et économiques durant cette période, soit le droit de vote des femmes, l'urbanisation et les développements technologiques.

Scénario d'enseignement

Le scénario d'enseignement qui suit est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement. Il se divise en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Afin de faciliter la planification, les RAS du regroupement sont divisés en sept blocs d'enseignement dans la phase de la réalisation :

- Bloc 1 : *La Première Guerre mondiale*
- Bloc 2 : *La Grande Dépression*
- Bloc 3 : *La Seconde Guerre mondiale*
- Bloc 4 : *Une nouvelle place pour les femmes*
- Bloc 5 : *La grève générale de Winnipeg*
- Bloc 6 : *Les changements dans le mode de vie*
- Bloc 7 : *Les premiers ministres*

Durée suggérée pour ce regroupement : 8 semaines

Dans chacune des trois phases du scénario d'enseignement, veuillez choisir le nombre de situations d'apprentissage permettant aux élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage visés.

Phase	Description	Concepts clés
Mise en situation	Éveil des concepts et des connaissances sur l'histoire du Canada contemporain	
Réalisation	Bloc 1 : La Première Guerre mondiale	jour du Souvenir; Première Guerre mondiale
	Bloc 2 : La Grande Dépression	Grande Dépression; parti politique
	Bloc 3 : La Seconde Guerre mondiale	Seconde Guerre mondiale; Holocauste
	Bloc 4 : Une nouvelle place pour les femmes	suffragettes
	Bloc 5 : La grève générale de Winnipeg	grève; syndicat
	Bloc 6 : Les changements dans le mode de vie	industrialisation; télécommunications
	Bloc 7 : Les premiers ministres	premier ministre
Intégration	Activité de synthèse ou projet culminant	

Résultats d'apprentissage spécifiques

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-003 reconnaître le jour du Souvenir comme une commémoration de la participation canadienne aux conflits mondiaux;
- CI-012 préciser les contributions des Premières nations, des Inuit et des Métis aux efforts de guerre canadiens;
- CT-024 donner des exemples de l'influence de l'environnement sur la vie quotidienne de divers groupes durant la Grande Dépression;
- CH-035 décrire les causes, les principaux événements et les résultats de la grève générale de Winnipeg en 1919;
- CH-036 nommer les premiers ministres du Canada de 1914 à 1945 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CH-037 décrire le rôle changeant des femmes au Canada entre 1914 et 1945;
- CM-039 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Première Guerre mondiale;
- CM-040 décrire l'implication du Canada dans la Première Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada,
entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels;
- CM-041 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Seconde Guerre mondiale;
- CM-042 décrire l'implication du Canada dans la Seconde Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada,
entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels, l'Holocauste;
- CP-046 décrire la lutte menée pour l'obtention du droit de vote des femmes au Manitoba et au Canada et nommer des individus impliqués dans cette lutte,
entre autres les Célèbres cinq (Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby);
- CE-056 raconter des récits de la Grande Dépression et décrire les répercussions de celle-ci sur le Canada,
par exemple les changements dans les pratiques agricoles, le développement de mesures sociales, les nouveaux partis politiques;
- CE-057 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens entre 1914 et 1945,
par exemple l'électrification, les télécommunications, le transport, la médecine, l'industrialisation.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-006 valoriser les contributions de divers groupes dans le développement du Canada,
par exemple les suffragettes, les syndicats;
- VH-013 apprécier les luttes des générations passées pour l'obtention des droits dont jouissent les Canadiens aujourd'hui;
- VM-014 apprécier les sacrifices faits par les soldats et les autres Canadiens durant les guerres mondiales.

Habilités

Les habiletés en sciences humaines devraient être intégrées tout au long des regroupements. Dans le but de faciliter la planification, un certain nombre de RAS portant sur les habiletés est visé dans chacun des blocs.

Quelques pistes pour l'enseignement de ce regroupement

Matériel utile :

Des atlas du Canada et des cartes murales (historiques et politiques) ainsi que des documents matériels ou figurés sont indispensables à l'étude de ce regroupement. Des exemples de cartes muettes du Canada sont fournis dans les annexes. Une carte muette murale du Canada peut être commandée de Parcs Canada à l'adresse suivante :

Spécialiste en éducation, Parcs Canada Saskatchewan/Manitoba
25, chemin Forks Market, salle 401
Winnipeg MB R3C 4S8
(204) 983-1350

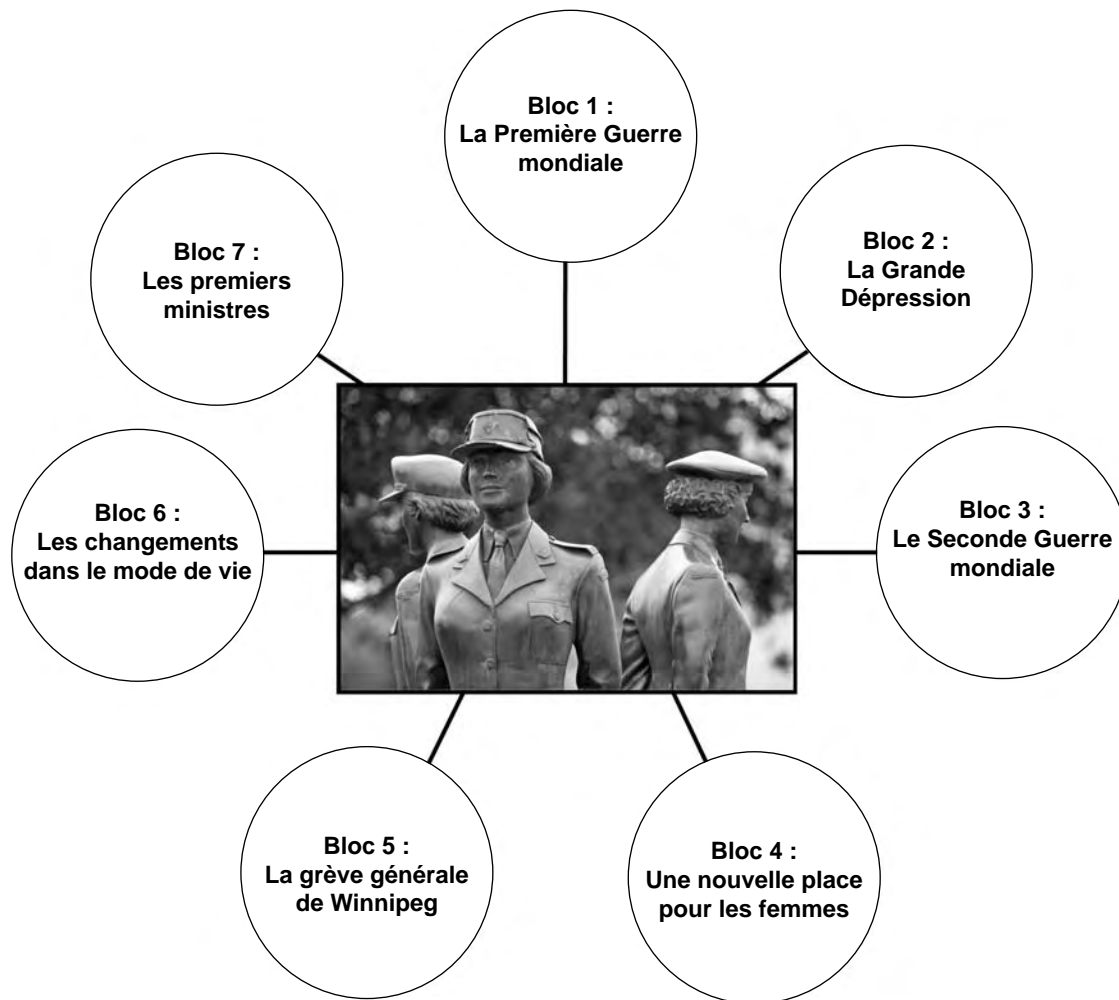
Remarques à l'enseignant :

Les élèves ont acquis en 4^e année des connaissances portant sur l'histoire du Manitoba et sur certains concepts clés du regroupement tels que le jour du Souvenir et les guerres mondiales. Il serait utile de reprendre certains des concepts appris à ce niveau avant d'entamer le regroupement.

Ressources éducatives suggérées :

Une liste de ressources éducatives suggérées (ressources imprimées, multimédia et sites Web) se trouve à la fin de chaque regroupement.

Regroupement 2 : L'émergence d'une nation (1914 à 1945)



Mise en situation

Choisir une ou plusieurs activités pour déclencher l'intérêt des élèves, faire le lien avec leurs connaissances antérieures sur les concepts clés du regroupement et susciter des questions à étudier.

Activités suggérées

- À partir d'une série de photos récentes, proposer que les élèves fassent une liste d'éléments qui caractérisent le Canada moderne et qui le distinguent comme étant un des pays du monde avec la plus haute qualité de vie. En plénière, inviter les élèves à partager leurs réponses qui sont inscrites au tableau et à compléter la première section de l'annexe 2.1 en inscrivant les caractéristiques les plus pertinentes. Demander aux élèves de remplir la deuxième section de l'annexe en s'imaginant comment la vie au Canada se serait passée de 1914 à 1945. Expliquer aux élèves qu'ils pourront remplir la dernière section tout au long du regroupement.

Remarques à l'enseignant :

Il est nécessaire de se procurer une série de photos contemporaines avant d'entamer cette activité. Il y en a plusieurs qui sont disponibles dans Internet, à partir du mot *photos* suivi de mots clés tels que *paix, emplois, nourriture, gardiens de paix, vote, manifestation, transport, industries, médecine*, etc.

- Selon le Premier ministre Wilfrid Laurier (1896 à 1911), si le 19^e siècle avait appartenu aux États-Unis, le 20^e siècle appartiendrait au Canada. Inciter les élèves à expliquer ce commentaire en faisant ressortir les notions de puissance mondiale, de développement et de richesse. En dyades, inviter les élèves à préparer une liste de caractéristiques qui auraient permis au Canada d'atteindre le statut de puissance mondiale durant le 20^e siècle. Proposer que les élèves gardent leur liste et la réévaluent à la fin du regroupement.
- Demander aux élèves d'imaginer un scénario dans lequel leur famille n'a plus de source de revenu pour une période de temps dépassant au moins une année. Inviter les élèves à déterminer comment cela changerait leur vie, par exemple le manque de nourriture, la réduction de loisirs, la vente d'articles personnels, la perte de la maison, de la voiture, un déménagement possible, etc. Inciter les élèves à proposer des solutions pour remédier à la situation. Expliquer aux élèves qu'ils seront en mesure de comparer, à la fin du regroupement, ce qu'ils ont noté avec ce qui s'est déroulé au Canada de 1914 à 1945.



Réalisation

Bloc 1 – La Première Guerre mondiale

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CC-003 reconnaître le jour du Souvenir comme une commémoration de la participation canadienne aux conflits mondiaux;
- CM-039 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Première Guerre mondiale;
- CM-040 décrire l'implication du Canada dans la Première Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels;
- H-105 reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions;
- H-106 respecter les lieux et les objets d'importance historique, *par exemple les lieux de sépultures, les monuments commémoratifs, les artefacts;*
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques, *par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;*
- H-202 distinguer les sources d'information primaires des sources d'information secondaires au cours d'une recherche;
- H-303 évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées;
- H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche, *par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art;*
- H-405 exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves auront déjà acquis certaines connaissances portant sur le jour du Souvenir. Le site Web des Anciens Combattants Canada (www.vac-acc.gc.ca) contient des ressources pertinentes à l'étude de ce bloc.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 1)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Proposer que les élèves lisent, en dyades, des extraits de journaux de soldats canadiens ayant combattu durant la Première Guerre mondiale. Inviter les élèves à noter ce que les extraits leur disent au sujet de la guerre et des conditions endurées par les soldats et à partager leurs données en plénière. Mener une discussion afin de faire ressortir la valeur des sources primaires d'information.

Des sites Web utiles :

Anciens Combattants Canada (lancer une recherche sous « journaux personnels ») :

<http://www.vac-acc.gc.ca>

Société historique de Saint-Boniface :

http://www.shsb.mb.ca/paysriel/outils/trousse/trs04-premiere_guerre/frm-04-ressources_pedag.html

(CM-039, CM-040, H-200, H-202, H-305, H-405)

- Mener une discussion avec les élèves afin de relever ce qu'ils connaissent au sujet de la Première Guerre mondiale. En se basant sur des photos de femmes au travail pendant la Première Guerre mondiale, de camps d'internement ainsi que la Minute Historica *L'explosion d'Halifax*, proposer que les élèves fassent une liste des conséquences majeures de cette guerre sur le Canada, par exemple la perte de vies civiles, les femmes qui remplacent les hommes sur les fermes et dans les usines, la production d'armements, le traitement de certains groupes ethnoculturels, etc. Inviter les élèves à séparer leurs données en aspects positifs et aspects négatifs.

Demander aux élèves d'écrire une lettre au rédacteur d'un journal pour appuyer un aspect positif ou pour dénoncer un aspect négatif de l'effort de guerre canadien et de justifier leur prise de position.

Des sites Web utiles pour des photos :

Les Amputés de guerre (cliquer sur « Héritage militaire canadien » et ensuite « Galerie de photos ») : <http://www.waramps.ca/>

Infoukes, site en anglais seulement (cliquer sur « Internment » et ensuite sur « Image Gallery ») : <http://www.infoukes.com>

(CM-039, CM-040, H-105, H-200, H-303, H-305, H-405)

- Amorcer une discussion avec les élèves et les encourager à partager ce qu'ils connaissent au sujet de la Première Guerre mondiale. Inviter les élèves à participer à une chasse au trésor sur le site Web des Anciens Combattants Canada <http://www.vac-acc.gc.ca> (lancer une recherche sous « chasse au trésor ») pour relever de l'information sur la participation du Canada à la Première Guerre mondiale.


Demander aux élèves de préparer une affiche illustrant la participation du Canada durant la guerre.

Remarques à l'enseignant :

Les affiches peuvent être utilisées pour commémorer le jour du Souvenir.

(CC-003, CM-039, CM-040, H-106, H-200, H-303)




- 
- Lire avec les élèves des extraits de textes décrivant les débuts de la Première Guerre mondiale. Proposer que les élèves remplissent la fiche « Vrai ou Faux » à l'annexe 2.2. En plénière, encourager les élèves à résumer les causes de la Première Guerre mondiale.

Remarques à l'enseignant :

Pour des informations sur les débuts de la Première Guerre mondiale, consulter les sources suivantes :

Sterling, Sharon. *Un monde en changement : Le développement de l'autonomie*, Éditions de la Chenelière, 2006.

Anciens Combattants Canada (cliquer sur « Les jeunes et les éducateurs » et ensuite « Historique militaire canadien ») : www.vac-acc.gc.ca
(CM-039, H-200, H-405)

- 
- Amorcer une discussion avec les élèves dans le but de déterminer comment ils font pour s'informer de ce qui se passe dans le monde. Amener les élèves à imaginer des moyens autres que la télévision et la radio pour s'informer. Expliquer aux élèves que durant la guerre, des journaux canadiens ont envoyé des artistes sur les champs de bataille afin de dessiner et de peindre ce qui s'y déroulait. Inviter les élèves à visionner des œuvres d'artistes canadiens durant la Première Guerre mondiale. Proposer que les élèves choisissent une œuvre et de jouer le rôle d'un soldat canadien qui aurait assisté à cette scène.

Demander aux élèves de décrire, dans un journal intime, ce qui se passait dans la scène ainsi que leurs sentiments.



Un site Web utile :

Musée de la guerre : <http://www.museedelaguerre.ca> (cliquer sur « Histoire militaire », « Art militaire » et ensuite « Tableaux de guerre »)

Remarques à l'enseignant :

Il s'agit d'un bon moment pour amener les élèves à observer et à analyser des documents matériels et figurés et à sélectionner de l'information à partir de sources visuelles. Les travaux des élèves peuvent faire partie d'une exposition lors d'une cérémonie du jour du Souvenir.

(CM-039, CM-040, H-200, H-305)

- 
- 
- Dans le but d'amener les élèves à reconnaître le jour du Souvenir comme une commémoration de la participation canadienne aux conflits mondiaux, visionner la Minute Historica, *Les Flandres*, avec les élèves et raconter l'histoire derrière ce poème. Distribuer le poème, reproduit à l'annexe 2.3, aux élèves et les inviter en petits groupes à expliquer ce qu'ils comprennent en lisant ce poème.

Demander aux élèves d'illustrer le poème. Les illustrations des élèves pourront être utilisées lors de la cérémonie du jour du Souvenir à l'école ou dans la communauté.

(CC-003, CM-040, H-106, H-200, H-303, H-305)

Réalisation

Bloc 2 – La Grande Dépression

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CT-024 donner des exemples de l'influence de l'environnement sur la vie quotidienne de divers groupes durant la Grande Dépression;
- CE-056 raconter des récits de la Grande Dépression et décrire les répercussions de celle-ci sur le Canada,
par exemple les changements dans les pratiques agricoles, le développement de mesures sociales, les nouveaux partis politiques;
- H-104 négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-202 distinguer les sources d'information primaires des sources d'information secondaires au cours d'une recherche;
- H-301 évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème;
- H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche,
par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves seront exposés peut-être pour la première fois, à de nouveaux concepts politiques. Il serait utile de leur présenter brièvement la différence entre la gauche et la droite politique, par exemple le rôle du gouvernement dans la prise de décisions d'ordre économique et le développement et l'appui de programmes sociaux.

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 2)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Proposer que les élèves, en dyades, placent les termes décrivant la Grande Dépression à l'annexe 2.4 en deux catégories et de leur trouver un titre original. Inviter les élèves, en plénière, à partager leurs choix et à les justifier. Inciter les élèves à trouver une définition précise de la Grande Dépression en utilisant les termes à leur disposition.
(CT-024, CE-056, H-104, H-201)



- Inviter les élèves à observer les photos à l'annexe 2.5. Expliquer aux élèves que ces photos ont été prises durant la crise économique des années 1930 connue sous le nom de la Grande Dépression. Mener une discussion durant laquelle les élèves relèvent des répercussions de la Grande Dépression sur la population canadienne.



Demander aux élèves de choisir une photo et de préparer un court reportage décrivant la scène qu'ils voient.



Remarques à l'enseignant :

L'activité offre une bonne occasion d'analyser des sources d'information primaires et d'en discuter la valeur.

(CT-024, CE-056, H-201, H-202, H-305)

- Lire avec les élèves le texte de l'annexe 2.6. Diriger une discussion sur les répercussions majeures de la Grande Dépression sur la population canadienne. Proposer que les élèves créent une toile qui illustre les changements que la Grande Dépression a occasionnés dans la vie des Canadiens et des Canadiennes.



Demander aux élèves, en dyades, de répondre aux questions qui se trouvent à la fin de l'annexe.



Remarques à l'enseignant :

Certains concepts liés à la Grande Dépression qui se trouvent dans l'annexe sont assez difficiles à maîtriser mais ne sont pas essentiels à l'étude du bloc. Il serait préférable de se concentrer sur les effets que la Grande Dépression a eus sur la population canadienne.

(CT-024, CE-056, H-201, H-301)

- Lire le texte à l'annexe 2.6 avec les élèves afin de faire ressortir les solutions proposées à l'époque pour remédier à la Grande Dépression. Inviter les élèves à évaluer les avantages et les inconvénients des solutions proposées par le gouvernement. Inciter les élèves à proposer d'autres solutions qui auraient pu être offertes par le gouvernement de l'époque pour répondre à la crise.



Demander aux élèves d'écrire une lettre au premier ministre de l'époque pour appuyer ou pour critiquer les mesures prises pour répondre à la crise, tout en justifiant leur argumentation.



(CT-024, CE-056, H-201, H-301)



- Lire le texte à l'annexe 2.6 avec les élèves. Encourager les élèves à décrire les effets de la crise et de la sécheresse sur la vie des fermiers dans les Prairies, par exemple la faillite des récoltes, la pauvreté de la famille, le stress sur la famille.

Demander aux élèves de jouer le rôle d'un agriculteur durant la Grande Dépression et d'écrire une série de passages dans leur journal intime décrivant leur vie à l'époque.

Préciser que les passages des élèves devront faire référence à au moins trois difficultés vécues à l'époque.

(CT-024, CE-056, H-201, H-301)



Réalisation

Bloc 3 – La Seconde Guerre mondiale

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CI-012 préciser les contributions des Premières nations, des Inuit et des Métis aux efforts de guerre canadiens;
- CM-041 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Seconde Guerre mondiale;
- CM-042 décrire l'implication du Canada dans la Seconde Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels, l'Holocauste;
- VM-014 apprécier les sacrifices faits par les soldats et les autres Canadiens durant les guerres mondiales;
- H-100 collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer des responsabilités;
- H-102 prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres;
- H-104 négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes;
- H-105 reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-202 distinguer les sources d'information primaires des sources d'information secondaires au cours d'une recherche;
- H-204 créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux;
- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-306 évaluer la validité des sources d'information;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Vu les nombreux éléments de la Seconde Guerre mondiale qui peuvent être étudiés dans ce bloc, il serait possible que les élèves soumettent un projet portant sur un aspect en particulier de la guerre qui se rattache aux résultats d'apprentissage.

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 3)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter des groupes d'élèves à observer une série de photos sur la Seconde Guerre mondiale et ses effets sur la population canadienne. Proposer que les groupes d'élèves préparent une toile décrivant les nombreux effets de la guerre. Encourager les élèves à partager leurs toiles avec le reste de la classe et à noter les données supplémentaires.

Un site Web utile :

Canadian Heritage Gallery, site anglais seulement (cliquer sur « Canadian Heritage Galleries » et ensuite « Wars, Battles & Rebellions ») : www.canadianheritage.org
(CM-042, VM-014, H-201, H-202, H-302, H-400, H-403)

- Remettre pêle-mêle aux élèves une liste des événements principaux de la Seconde Guerre mondiale trouvée à l'annexe 2.7. Inviter les élèves à faire une recherche dans différents sites Web afin de relever les dates correspondantes à la liste d'événements.

Demander aux élèves de construire une ligne de temps illustrant les faits saillants de la Seconde Guerre mondiale. Encourager les élèves à se référer à leur ligne de temps tout au long du bloc.

Un site Web utile :

Anciens Combattants Canada (lancer une recherche sous « chronologie ») :
<http://www.vac-acc.gc.ca>
(CM-041, CM-042, VM-014, H-201, H-204, H-403)

- Lire avec les élèves des textes sur les origines de la Seconde Guerre mondiale. En plénière, encourager les élèves à relever les différentes causes du conflit. Proposer que les élèves utilisent l'information et les données à l'annexe 2.8 pour créer un schéma conceptuel afin de les aider à déterminer comment une variété de facteurs politiques, économiques et sociaux peuvent mener à la guerre. Inviter les élèves à partager leur schéma en classe.

Remarques à l'enseignant :

Le ministère des Anciens Combattants Canada publie une trousse portant sur la Seconde Guerre mondiale intitulée *Les Canadiens et la Seconde Guerre mondiale, 1939-1945, Sacrifices, réalisations et legs*, qui offre une variété de stratégies et de ressources pour aborder ce thème.

Des sites Web utiles :

Encyclopédie Wikipedia (lancer une recherche sous « Seconde Guerre mondiale ») :
www.wikipedia.org
Musée canadien de la guerre (cliquer sur « Histoire militaire » et « Chronologie de l'histoire militaire du Canada ») : www.museedelaguerre.ca
(CM-041, CM-042, H-201, H-204, H-400, H-403)

- Présenter aux élèves une ligne de temps de la Seconde Guerre mondiale. Proposer que les élèves, en groupes, fassent une recherche portant sur un des événements clés de la guerre.



Déterminer, avec les élèves, les données à relever lors la recherche, par exemple sa date précise, ses intervenants principaux, ses origines, ses conséquences, son importance, etc. Inciter les élèves à utiliser l'annexe 2.9 pour faciliter le processus de recherche et à remplir l'annexe 2.10 une fois la recherche terminée.

Demander aux élèves de préparer une exposition de leurs projets en incluant un appui visuel.

Remarques à l'enseignant :

L'enseignant peut utiliser l'annexe 2.11 pour l'évaluation du projet.

Un site Web utile :

Anciens Combattants Canada (lancer une recherche sous « chronologie ») :

www.vac-acc.gc.ca

(CM-041, CM-042, VM-014, H-100, H-102, H-104, H-201, H-202, H-300, H-302, H-306, H-403)

- Inviter les élèves, en dyades et en utilisant une variété de sources imprimées et électroniques, à faire la collecte d'information portant sur l'Holocauste, ses événements majeurs et ses conséquences. Proposer que les dyades partagent leurs notes avec les autres à partir d'une activité de carrousel en se basant sur les étapes suivantes : Placer des grandes feuilles de papier à différents endroits dans la classe avec des titres tels que *Qu'est-ce que le Holocauste?*, *Pourquoi a-t-il eu lieu?*, *Qu'est-ce qui est arrivé?*, *Quand a-t-il eu lieu?*, *Où a-t-il eu lieu?*, *Comment a-t-il pris fin?*, *Quelles ont été les conséquences du Holocauste?*, *Que pouvons-nous retirer de cet événement?* Encourager chaque groupe à circuler d'une feuille à l'autre et à y inscrire ses données. Après quelques minutes, donner le signal de changer d'endroit et répéter le signal jusqu'à ce que chaque groupe ait eu inscrit ses données sur chaque feuille. Afficher les feuilles au mur et inviter les élèves à prendre quelques minutes pour revoir la totalité des données. Diriger une discussion durant laquelle les élèves relèvent ce qu'ils ont appris au sujet des droits de la personne, des conséquences du racisme et des préjugés, des effets de la guerre et du pouvoir absolu.

Demander aux élèves d'écrire une réflexion personnelle expliquant ce qu'ils ont retenu de l'activité. Préciser que leur réflexion devra comprendre trois éléments liés à l'activité.

Remarques à l'enseignant :

La Direction des ressources éducatives françaises (DREF) offre une trousse portant sur l'Holocauste intitulée *L'Holocauste : responsabilité sociale et civisme international*.

Un site Web utile :

L'histoire de l'Holocauste : www.holocauste.online.fr

(CM-041, CM-042, H-105, H-201, H-302, H-400, H-403)

- Proposer que les élèves fassent une courte réflexion personnelle et définissent ce qui, d'après eux, caractérise un héros de guerre. Inviter les élèves à lire le texte à l'annexe 2.12 afin de préciser les contributions autochtones et du soldat Tommy Prince aux efforts de guerre canadiens. Encourager les élèves à expliquer pourquoi Tommy Prince est considéré comme un héros canadien.

Demander aux élèves de créer une affiche pour reconnaître l'héroïsme des soldats canadiens.

Remarques à l'enseignant :

Les affiches peuvent être exposées pour le jour du Souvenir.

L'enseignant peut aussi utiliser les questions à la fin de l'annexe 2.12 comme évaluation.

Des sites Web utiles :

Anciens Combattants Canada (lancer une recherche sous « guerres mondiales ») :

www.vac-acc.gc.ca

Civilisations.ca (lancer une recherche sous « guerres mondiales, Autochtones ») :

www.civilisations.ca

(CI-012, CM-042, VM-014, H-302, H-400, H-403)



Réalisation

Bloc 4 – Une nouvelle place pour les femmes

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CH-037 décrire le rôle changeant des femmes au Canada entre 1914 et 1945;
- CP-046 décrire la lutte menée pour l'obtention du droit de vote des femmes au Manitoba et au Canada et nommer des individus impliqués dans cette lutte, entre autres les Célèbres cinq (Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby);
- VH-013 apprécier les luttes des générations passées pour l'obtention des droits dont jouissent les Canadiens aujourd'hui;
- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-308 comparer divers points de vue à partir d'une variété de sources d'information;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-405 exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Il serait préférable de réserver à l'avance les Minutes Historica afin de s'assurer qu'elles sont disponibles pour l'étude de ce bloc. Elles peuvent être réservées en contactant la Direction des ressources éducatives françaises (DREF).

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 4)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à répondre rapidement aux questions de l'annexe 2.13.

Visionner en rafales les Minutes Historica : Jennie Trou, l'institutrice rurale; les sages-femmes; Emily Murphy; Nellie McClung; Agnes MacPhail; Emily Carr; La Bolduc; Marion Orr et Pauline Vanier. Amorcer une discussion avec les élèves sur ce que ces Minutes ont en commun. Amener les élèves à comprendre que ces femmes ont été des pionnières dans leurs domaines et qu'elles ont contribué à changer le rôle des femmes au Canada. Amorcer un remue-méninges sur le rôle traditionnel des femmes. Demander aux élèves de comparer les idées ressorties lors du remue-méninges avec le quotidien d'une femme de leur famille.

(CH-037, CP-046, VH-013, H-400, H-405)

- Proposer que les élèves visionnent la Minute Historica sur Nellie McClung. Entamer une discussion afin de relever des raisons qui auraient poussé des personnes comme Nellie McClung à vouloir revendiquer des droits pour les femmes. Encourager les élèves à s'imaginer qu'ils sont des citoyens et des citoyennes du Manitoba en 1914 et qu'ils doivent prendre position en faveur ou contre le droit de vote des femmes.

Demander aux élèves d'exprimer dans un court texte d'opinion envoyé à un journal de l'époque leur point de vue en s'appuyant de trois arguments.

(CH-037, CP-046, VH-013, H-308, H-400, H-403, H-405)

- Lire avec les élèves le texte à l'annexe 2.14. Amorcer une discussion avec les élèves afin de relever des raisons qui auraient poussé les femmes à revendiquer leurs droits au début du 20^e siècle ainsi que des arguments qui auraient été utilisés pour leur nier ces droits.

Demander aux élèves, en groupes, de préparer et de faire un enregistrement audiovisuel d'une conférence de presse de l'époque donnée par une organisation de femmes qui revendique le droit de vote.

Remarques à l'enseignant :

Il est préférable que certains élèves de chaque groupe jouent le rôle de reporters qui auront l'occasion de questionner la femme qui donne la conférence de presse. À cette fin, il sera peut-être nécessaire de formuler, en plénière, des questions aptes à être utilisées par les élèves. De plus, il serait intéressant que les élèves se costumant pour mieux représenter l'époque.

Les questions qui suivent l'annexe peuvent aussi servir de stratégie d'évaluation.

(CH-037, CP-046, VH-013, H-400, H-403, H-405)

- Proposer que les élèves fassent une recherche sur une des Célèbres cinq (Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby) en utilisant une variété de sources imprimées et électroniques. Inviter les élèves à utiliser la fiche à l'annexe 2.15 pour leur prise de notes.

Demander aux élèves de créer une affiche célébrant les réalisations de leur sujet de recherche.



Des sites Web utiles :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « Les Célèbres cinq ») : <http://www.collectionscanada.ca>

Historica (cliquer sur « Une minute d'histoire ») : <http://www.histori.ca>
(CH-037, CP-046, VH-013, H-300, H-302, H-403)

- Distribuer l'annexe 2.16 aux élèves et les inviter à le lire. Encourager les élèves à choisir un événement qui, d'après eux, est le plus significatif et d'expliquer pourquoi ils l'ont choisi.

Demander aux élèves de créer une caricature politique pour représenter l'événement.
Afficher les caricatures sur une ligne de temps portant sur l'évolution de la condition de la femme au Canada.

Remarques à l'enseignant :

Il serait préférable d'étudier des exemples de caricatures avec les élèves avant de leur demander d'en produire.

Des sites Web utiles :

Images Canada (lancer une recherche sous « caricatures ») : <http://www.imagescanada.ca>

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « décodage des caricatures ») : <http://www.collectionscanada.ca>

(CH-037, CP-046, VH-013, H-300, H-400, H-403, H-405)

Réalisation

Bloc 5 – La grève générale de Winnipeg

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CH-035 décrire les causes, les principaux événements et les résultats de la grève générale de Winnipeg en 1919;
- VI-006 valoriser les contributions de divers groupes dans le développement du Canada,
par exemple les suffragettes, les syndicats;
- H-101 employer diverses stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique;
- H-204 créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux;
- H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche,
par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art;
- H-308 comparer divers points de vue à partir d'une variété de sources d'information;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-402 exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile de revoir avec les élèves certains termes de vocabulaire avec lesquels ils ne seraient pas familiers tels que *suffragettes* et *syndicats* avant d'entamer l'étude du bloc.

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 5)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à regarder des photos de la grève générale de Winnipeg en 1919. Encourager les élèves à deviner ce dont il s'agit et où cet événement s'est déroulé. Proposer que les élèves, en dyades, lisent l'annexe 2.17 et dégagent les causes majeures de la grève. Inciter les élèves à partager leurs données avec les autres groupes.

Un site Web utile pour de l'information et des photos :

Historica (cliquer sur « Paix et conflits », « Développement » et « Problèmes socio-économiques ») : <http://www.histori.ca>
(CH-035, VI-006, H-305, H-400, H-402)
- Proposer que les élèves visionnent une vidéo sur la grève générale de Winnipeg. Encourager les élèves à remplir la fiche à l'annexe 2.18. En plénière, faire un retour sur leurs données et inciter les élèves à compléter leur fiche.

Demander aux élèves d'écrire une courte réflexion personnelle sur l'importance de la grève pour le mouvement ouvrier de l'époque. Préciser que leur réflexion devra faire référence à trois changements survenus au mouvement ouvrier à cause de la grève.

Remarques à l'enseignant :

Deux vidéos possibles sont *Le Canada, une histoire populaire, épisode 12, l'épreuve du feu*, disponible à la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) et *Les rêves perdus*, disponible à l'Office national du film (ONF).
(CH-035, VI-006, H-305, H-308, H-402)
- Inviter les élèves à se regrouper dans des équipes de cinq. Distribuer des copies de l'annexe 2.19 et proposer que les membres de chaque groupe assument le rôle d'un des personnages fictifs représentés.

Demander aux groupes d'organiser une table ronde où on leur demandera de décrire l'attitude de différents citoyens et citoyennes de Winnipeg en mai 1919 face à une grève générale possible afin d'améliorer les salaires et les conditions de travail des ouvriers. En plénière par la suite, mener une discussion afin de relever les causes majeures qui ont mené à la grève et d'en discuter.

Remarques à l'enseignant :

Il sera peut-être nécessaire que l'enseignant soit le modérateur pour faciliter le déroulement de la table ronde et pour permettre aux intervenants de poser des questions aux autres participants et de clarifier leur position.
(CH-035, VI-006, H-308, H-400, H-402)
- Proposer que les élèves lisent les annexes 2.17 et 2.19 et fassent une recherche dans des sources imprimées et électroniques afin de relever les différents points de vue qui existaient relativement à la grève générale de Winnipeg en 1919. Mener une discussion pour relever les différentes attitudes à l'époque et les inscrire au tableau.

Demander aux élèves d'écrire une lettre au rédacteur d'un journal de l'époque pour expliquer leur position face à l'intervention du gouvernement pour mettre fin à la grève.

Remarques à l'enseignant :

Il serait préférable que les élèves fassent un effort dans leur lettre pour proposer et justifier d'autres solutions qui auraient pu être utilisées, qu'ils soient d'accord ou non avec les mesures gouvernementales.

Des sites Web utiles :

Manitobia : www.manitobia.ca (cliquer sur « La grève de 1919! »)

Civilisations.ca (lancer une recherche sous « mouvement ouvrier ») : www.civilisations.ca
(CH-035, VI-006, H-101, H-400, H-402)

- Inviter les élèves à lire l'annexe 2.17 et à consulter le site Web Manitoba (www.manitobia.ca) pour recueillir de l'information sur la grève générale de Winnipeg en 1919. Proposer que les élèves construisent une ligne de temps marquant les faits saillants de la grève. Afficher la ligne de temps dans la salle de classe.

Demander aux élèves, en dyades, d'illustrer un des événements clés de la grève.

Ajouter les illustrations à la ligne de temps.

(CH-035, VI-006, H-204, H-305)

Réalisation

Bloc 6 – Les changements dans le mode de vie

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CE-057 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens entre 1914 et 1945,
par exemple l'électrification, les télécommunications, le transport, la médecine, l'industrialisation;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Il est possible d'enseigner ce bloc en même temps que le bloc 2 du regroupement *Façonner le Canada contemporain* puisque plusieurs des mêmes concepts clés y sont abordés.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 6)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Proposer que les élèves visitent le Musée du Manitoba afin qu'ils puissent recueillir de l'information au sujet des changements technologiques survenus de 1914 à 1945. Encourager les élèves à observer attentivement des artefacts qui décrivent bien la vie à cette époque.

Demander aux élèves de construire une maquette représentant la vie à l'époque en mettant un accent sur les aspects technologiques trouvés dans la maison à ce temps. Entamer une discussion avec les élèves au sujet des avantages et des inconvénients des progrès technologiques sur la vie familiale.

(CE-057, H-200, H-201, H-302, H-403)
- Présenter le scénario suivant aux élèves : bien que la technologie et la production industrielle puissent avoir certaines conséquences négatives sur la société, elles peuvent aussi améliorer la vie des gens. Inviter les élèves à lire l'annexe 2.20. Amorcer une discussion et encourager les élèves à discuter de l'impact positif ou négatif que les inventions recensées à l'annexe auraient pu avoir sur la société canadienne à l'époque.

Demander aux élèves de créer un schéma conceptuel illustrant les impacts positifs et négatifs du développement de la technologie sur la vie des Canadiens et des Canadiennes de 1914 à 1945. Inciter les élèves à partager et à expliquer leurs schémas avec un partenaire.

(CE-057, H-201, H-302, H-403)
- Distribuer l'annexe 2.20 aux élèves. Inviter les élèves à choisir une des inventions et à entamer une recherche en se servant de ressources imprimées ou électroniques. Encourager les élèves à dégager, entre autres le nom de l'inventeur, l'utilité du produit et ce à quoi il ressemblait à l'époque.

Demander aux élèves de produire une publicité qui aurait pu passer à l'époque pour promouvoir le produit.

(CE-057, H-200, H-201, H-300, H-302, H-403)
- Distribuer l'annexe 2.21 aux élèves et les encourager à classer la liste des éléments au bas de l'annexe dans une des catégories proposées. Inciter les élèves, en dyades, à faire une courte recherche sur les éléments et de souligner ceux qui ont été développés durant la période de 1914 à 1945. En plénière, inviter les élèves à partager leurs données et à discuter des effets de la technologie sur la vie quotidienne des gens de 1914 à 1945.

Demander aux élèves de rédiger un court texte descriptif sur les changements majeurs survenus durant cette époque et de leur impact sur la société. Préciser que le texte des élèves devra comprendre un minimum de trois changements.

(CH-57, H-200, H-201, H-302)



Réalisation

Bloc 7 – Les premiers ministres

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CH-036 nommer les premiers ministres du Canada de 1914 à 1945 et donner des exemples de leurs réalisations;
- H-100 collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités;
- H-101 employer diverses stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-204 créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

L'étude des premiers ministres de 1867 à 1914 a été abordée au bloc 8 du regroupement *Bâtir un pays*. Il est suggéré de se référer à cette section pour des stratégies d'apprentissage additionnelles. Le site Web de Bibliothèque et Archives Canada (www.collectionscanada.ca) offre de l'information sur les premiers ministres qui vise plutôt les jeunes.

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 7)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Proposer que les élèves, en dyades, entament une recherche sur un des premiers ministres de l'époque en utilisant une variété de sources imprimées et électroniques. Inviter les élèves à se servir de l'annexe 2.22 pour relever les données pertinentes concernant le premier ministre en question. Encourager chaque groupe à se jumeler à un autre groupe ayant fait une recherche sur un différent premier ministre et à se partager leurs données en se posant les questions de l'annexe. Inciter les élèves à continuer les jumelages jusqu'à ce que chaque groupe ait rempli une fiche pour chacun des premiers ministres de l'époque.

Des sites Web utiles :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « premiers ministres ») :

<http://www.collectionscanada.ca>

Historica : <http://www.historica.ca> (lancer une recherche sous le nom du premier ministre en question)

(CH-036, H-200, H-302, H-400, H-403)

- Proposer que les élèves, en dyades, entament une recherche sur les premiers ministres de l'époque en utilisant une variété de sources imprimées et électroniques. Inviter les élèves à se servir de l'annexe 2.22 pour relever les données pertinentes concernant tous les premiers ministres.

Demander aux élèves de construire une ligne de temps illustrant les différents premiers ministres de l'époque ainsi que leurs réalisations majeures.

Remarques à l'enseignant :

On peut ajouter à la ligne de temps les informations portant sur les premiers ministres de 1867 à 1914 que les élèves auraient pu recueillir durant l'étude du bloc 8 du regroupement *Bâtir un pays (1867 à 1914)*.

(CH-036, H-200, H-204, H-302, H-403)

- Inviter les élèves à se regrouper en équipes de quatre. Proposer que chaque équipe fasse une recherche biographique sur un des premiers ministres de l'époque, soulignant les réalisations majeures du premier ministre ainsi que les faiblesses de son administration.

Demander à chaque équipe de préparer une délibération structurée ou un débat ayant comme but de défendre ou de critiquer l'administration du premier ministre choisi.

Remarques à l'enseignant :

Les annexes polyvalentes O et P donnent les étapes à suivre pour bien préparer ces activités.

(CH-036, H-100, H-101, H-200, H-302, H-400, H-403)

- Proposer que les élèves entament une recherche sur un des premiers ministres de l'époque en utilisant une variété de sources imprimées et électroniques. Inviter les élèves à se servir de l'annexe 2.22 pour relever les données pertinentes concernant le premier ministre choisi. Inviter les élèves à imaginer qu'ils sont en période d'élection générale au Canada.



Demander aux élèves de préparer une courte annonce publicitaire qui sera enregistrée et qui doit appuyer la réélection de leur candidat et de son parti. Préciser aux élèves que leur annonce devra mettre l'accent sur les accomplissements de leur candidat.

Remarques à l'enseignant :

Avant de préparer les annonces, il serait utile d'entamer un remue-méninges avec les élèves afin de relever les éléments clés et efficaces d'une annonce publicitaire. Les annonces peuvent ensuite être présentées à la classe et les élèves peuvent passer au vote pour choisir celle qui est la plus efficace.

(CH-036, H-200, H-400, H-403)

Intégration

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à préparer une ligne de temps couvrant la période de temps étudiée dans ce regroupement. Proposer que les élèves choisissent quatre des événements qu'ils considèrent les plus importants de la période de 1914 à 1945 et de les illustrer. Inciter les élèves à accompagner chaque illustration d'un court texte informatif décrivant l'événement. Encourager les élèves à faire une mise en commun de leurs événements illustrés et de les poser sur la ligne de temps. Exposer la ligne de temps dans la classe ou dans l'école.
- Inviter les élèves à reprendre la liste de caractéristiques permettant au Canada d'atteindre le statut de puissance mondiale qu'ils avaient préparée lors de la mise en situation du regroupement. Vérifier avec les élèves si les caractéristiques énumérées décrivaient de façon juste le Canada en 1945. Inciter les élèves à justifier leur raisonnement. Demander aux élèves de préparer un exposé oral pour appuyer ou réfuter la notion que le pays avait atteint le statut de puissance mondiale par 1945. Entamer une discussion après les exposés afin de voir si les élèves croient que le Canada actuel a atteint le statut de puissance mondiale et pourquoi.
- Mener une discussion pour relever une liste des événements majeurs qui ont marqué l'histoire du Canada de 1914 à 1945. Inviter les élèves à choisir ce qu'ils croient être l'événement le plus pertinent de l'époque. Inciter les élèves à produire une caricature pour l'illustrer. Encourager les élèves à placer les caricatures sur une ligne de temps de la période.
Des ressources utiles :
Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « décodage de caricatures ») : <http://www.collectionscanada.ca>
Arnold, Clark, Westerland, *Second regard sur le Canada 8*, Les Éditions Duval, Inc., Edmonton, 2000, p.351
- Mener une discussion pour relever une liste des événements majeurs qui ont marqué l'histoire du Canada de 1914 à 1945. Inviter les élèves à se regrouper en équipes de quatre et à choisir ce qu'ils croient être l'événement le plus pertinent de l'époque.
Encourager chaque équipe à faire un tournage d'une minute de l'événement qu'ils croient avoir eu le plus grand impact sur la vie des Canadiens et des Canadiennes durant la période étudiée. Proposer que les élèves préparent un montage spécial de toutes leurs productions intitulé *Le Canada de nos ancêtres* et le présentent aux autres classes ou à des membres de la communauté.

Ressources éducatives suggérées

Regroupement 2 : *L'émergence d'une nation (1914 à 1945)*



Ressources imprimées

- ARNOLD, Phyllis A., et Betty GIBBS. *Second regard sur le Canada 6*, Edmonton, Éditions Duval, 2001. (DREF 971 S445 6)
- ARNOLD, Phyllis A., Penny CLARK, et autres. *Second regard sur le Canada 8*, Edmonton, Éditions Duval, 2001. (DREF 971 S445 8)
- BAKER, Gary. *Atlas scolaire du Canada et du monde*, Ontario, Rand McNally, 2002. (DREF 912 R186s)
- BERNIER, Brigitte, et autres. *Sur la piste, 3^e cycle : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté A*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2003. (DREF 971.401 B528s 3A)
- BERNIER, Serge. *Le patrimoine militaire canadien : d'hier à aujourd'hui, tome III, 1872-2000*, Montréal, Art Global, 2000. (DREF 355.00971 C486p 03)
- BROADFOOT, Barry, et Jacques FONTAINE. *La Grande Dépression*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1978. (DREF 330.971062 B863t Ff)
- CANADA, AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS. *Souvenirs de vaillance : La participation du Canada à la Deuxième Guerre Mondiale 1939-1945*, Affaires des anciens combattants, 1981. (DREF 940.540971 S729)
- CANADA, AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD. *Les anciens combattants autochtones : une histoire d'honneur et d'héroïsme*, Affaires indiennes et du Nord, 2000. (DREF classeur vertical)
- CHEVRIER, Jean, Denis DAIGNEAULT, et autres. *Les premiers ministres du Canada*, Ottawa, Maison nouvelle fédération, 2002. (DREF 971.0099 P925)
- COUTURIER, Jacques Paul, et Réjean OUELLETTE. *L'expérience canadienne, des origines à nos jours*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994. (DREF 971 C872e)
- DALBY, Elizabeth, et autres. *Atlas junior*, Saint-Lambert, Héritage jeunesse, 2004. (DREF 910 D137a)
- DAWOOD, Ishie. *Le Canada, son histoire jusqu'au vingtième siècle*, Edmonton, Éditions Duval, 1993. (DREF 971 D271c)
- DEIR, Elpeth, et John F. FIELDING. *Le Canada, l'édification d'une nation 8*, Chenelière/McGraw-Hill, 2001 (DREF 971 D324c 8)
- DEIR, Elpeth, et John F. FIELDING. *Le Canada, l'édification d'une nation 8 : Guide d'enseignement*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001. (DREF 971 D324c8)
- DESCHÊNES-DAMIAN, Luce, et Raymond DAMIAN. *Atlas historique du Canada*, Montréal, Guérin, 1990. (DREF 911.71 D446a)
- DUNDAS, Barbara. *Les femmes dans le patrimoine militaire canadien*, Ottawa, Ministère de la défense nationale, 2000. (DREF 355.0082 D914f)
- GENDARMERIE ROYALE DU CANADA. Documents éducatifs de la GRC, Gendarmerie royale du Canada, 1999. (DREF M.M. 363.20971 G325)
- HACKER, Carlotta, et autres. *À la découverte de l'histoire du Canada*, Saint-Lambert, Héritage jeunesse, 2002. (DREF 971 H118a)
- HATT, Christine. *La Première Guerre mondiale, 1914-1918*, Bonneuil-les-Eaux, Gamma, Montréal, École active, 2002. (DREF 940.3 H366p)

- HATT, Christine. *La Deuxième Guerre mondiale, 1939-1945*, Bonneuil-les-Eaux, Gamma, Montréal, École active, 2002. (DREF 940.53 H366d)
- LAMARCHE, Jacques. *Les 20 premiers ministres du Canada*, Montréal, Lidec, 1988, coll. « Célébrités : collection biographique ». (DREF 971.0099 L215v)
- LEBEL, Susan, et Jeff ORR. *Histoire du Canada : panorama et points de vue*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2003. (DREF 971 L442h)
- MANITOBA, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE. *Célébrons l'histoire des femmes : redécouvrons notre histoire en découvrant les femmes qui y ont contribué*, Direction générale de la condition féminine, 2002. (DREF classeur vertical.)
- MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE. *Études autochtones : document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (5-8); document-ressource à l'usage des années intermédiaires (5-8)*, [programme d'études], 1998. (DREF P.D. 372.83 E85 5^e-8^e)
- MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE
MANITOBA. *Inventions, découvertes et réalisations scientifiques canadiennes*, Bureau de l'éducation française, 1996. (DREF classeur vertical)
- MARCOTTE, Nancy Sellars. *Les gens ordinaires qui ont bâti l'Alberta*, Edmonton, Éditions Duval, 1994. (DREF 971.23 M321g)
- MASSEY, Donald. L. *Notre pays le Canada*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 1992. (DREF 971/M416n)
- MASSICOTTE, Edmond-Joseph. *Scènes d'autrefois*, Montréal, Stanké, 1977. (DREF 971.402 M417s)
- MOLDOFSKY, Byron, et autres. *Atlas du Canada Beauchemin*, Laval, Beauchemin, 2002. (DREF 912.71 B372)
- NEWMAN, Garfield, et autres. *Regard sur le Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001. (DREF 971.06 E14r 2001)
- OKAPI. *Première Guerre mondiale, 1914-1918 : Le Journal d'Adèle*, Paris, Bayard-Presses, 1984, coll. « l'Univers d'Okapi ». (DREF classeur vertical)
- PIERRE, Michel, et Annette WIEVOKRA. *La Seconde Guerre mondiale*, France, Casterman, 1985, coll. « Les jours de l'histoire ». (DREF 940.54 P622s)
- PROULX, Gilles. *Les premiers ministres du Canada et du Québec*, Outremont, Éditions du Trécaré, 2002. (DREF 971.0099 P968p)
- ROBILLARD, Clément, Alain PARENT, et autres. *Atlas de géographie et d'histoire : 2^e et 3^e cycle du primaire*, Montréal, Chenelière éducation, 2005. (DREF 912 R654a)
- SPIGELMAN, Martin. *Wilfrid Laurier*, Montréal, Lidec, 1979, coll. « Célébrités canadiennes ». (DREF 971.0560924 L385s)
- STERLING, Sharon, et autres. *Un monde en changement : le développement de l'autonomie*, Montréal, Chenelière éducation, 2006. (DREF 971 S838m)
- TINJOURD, Martine. *Journal d'un jeune manitobain*, Manitoba, Notre-Dame-de-Lourdes (Man.), Le Musée des Chanoines, 2000. (DREF 971.273 T588j v.2)

TOUAM, Serge, et Alain D'ORANGE. *La Première Guerre mondiale*, Paris, Ouest-France, 1987, coll. « L'Histoire illustrée ». (DREF 940.3 T722p)

TROTTIER, Maxine. *Héros de chez nous*, Markham, Scholastic, 2003. (DREF 971.0099 T858h)

VIENS, Gilles. *Bâtir la nation canadienne*, Montréal, Guérin, 1991. (DREF 971.0076 V664b)

Ressources multimédia

CANADA, AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS et l'Office national du Film. *Le Canada : une ère nouvelle, 1939-1945 : trousse d'information*, Affaires des anciens combattants, 1995. (DREF M.-M. 940.53 C212u)

CANADA, AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS. *Le Canada et la grande guerre de 1914-1918*, Affaires des anciens combattants, 1997. (DREF M.-M. 940.4 C212)

CANADA, ANCIENS COMBATTANTS CANADA. *Le Canada : une ère nouvelle, 1939-1945 : trousse d'information*, Ottawa, 1995. (DREF M.-M. 940.53 C212u)

CANADA, ANCIENS COMBATTANTS CANADA. *Le Canada et la Seconde Guerre mondiale, 1939-1945, Sacrifices, réalisations et legs*, Ottawa, 2000.

CANADA, PATRIMOINE CANADIEN. *Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources*, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien, 2003. (DREF M.-M. 328.71 C212)

CENTRE FRANCO-ONTARIEN DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES. *Jour du souvenir*, Ontario, 1979. (DREF M.-M. 940.46/J86)

DENT & SONS. *Les premiers ministres du Canada*, 1974. (DREF M.-M. 971.00922/P953)

- photographies

DIRECTION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES. *Le jour du souvenir*, Manitoba, 1983. (DREF M.-M. 940.46/J86d)

ÉLECTIONS CANADA. *Aux urnes, Canada!*, Ottawa, 1999. (DREF M.-M. 324.971 E38a)

GOVERNEMENT DU CANADA. *Charte canadienne des droits et libertés*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1981. (DREF AFFICHE)

HISTORICA. *Notre tradition militaire*, Fondation Historica du Canada, 2006.

LES PRODUCTIONS RIVARD. *L'appel du large : notre histoire, toute une histoire : 1^{er} ex.*, Winnipeg, 2004. (DREF M.-M. 61914/DVD0044)

MILLER, Cathy. *La Première Guerre mondiale : Le rôle du Canada*, Coquitlam, Classroom Video, 2001. (DREF 53490)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 12A : 1^{er} ex. : l'épreuve du feu (1915 à 1929)*, Montréal, 2001. (DREF M.-M. 54203/V8882 + G)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 12B : 1^{er} ex. : l'épreuve du feu (1915 à 1929)*, Montréal, 2001.

(DREF M.-M. 55722/V8884 + G)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 13A : 1^{er} ex. : temps difficiles (1929 à 1940)*, Montréal, 2001.

(DREF M.-M. 54212/V8894 + G)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 13B : 1^{er} ex. : temps difficiles (1929 à 1940)*, Montréal, 2001.

(DREF M.-M. 54213/V8896 + G)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 14A : 1^{er} ex. : dans la fournaise de la guerre (1940 à 1946)*, Montréal, 2001.

(DREF M.-M. 55730/V8898 + G)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 14B : 1^{er} ex. : dans la fournaise de la guerre (1940 à 1946)*, Montréal, 2001.

(DREF M.-M. 55732/V8900 + G)

Sites Web

Amputés de guerre : www.waramps.ca

- Cliquer sur « Héritage militaire canadien » et « Galerie de photos » pour des photos de la Première Guerre mondiale.

Anciens Combattants du Canada : www.vac-acc.gc.ca

- Lancer une recherche sous « journaux personnels » pour des extraits de journaux intimes de soldats canadiens.
- Lancer une recherche sous « chasse au trésor » pour de l'information sur la participation du Canada à la Première Guerre mondiale.
- Cliquer sur « Les jeunes et les éducateurs » et « Historique militaire canadien » pour de l'information sur les débuts de la Première Guerre mondiale.
- Lancer une recherche sous « chronologie » pour une ligne de temps de la Seconde Guerre mondiale.
- Lancer une recherche sous « guerres mondiales » pour de l'information sur les contributions de soldats canadiens.

Bibliothèque et Archives Canada : www.collectionscanada.ca

- Lancer une recherche sous « célèbres cinq » pour de l'information sur les suffragettes canadiennes.
- Lancer une recherche sous « décodage des caricatures » pour apprendre comment interpréter les caricatures.
- Lancer une recherche sous « premiers ministres » pour de l'information sur les premiers ministres de l'époque.

Canadian Heritage Gallery (site anglais seulement) : www.canadianheritage.org

- Cliquer sur « Canadian Heritage Galleries » et « Wars, Battles & Rebellions » pour des photos de la Seconde Guerre mondiale.

Civilisations.ca : www.civilisations.ca

- Lancer une recherche sous « guerres mondiales, Autochtones » pour de l'information sur les contributions de soldats autochtones.

- Lancer une recherche sous « mouvement ouvrier » pour de l'information sur la grève générale de Winnipeg de 1919.

L'Encyclopédie canadienne : www.encyclopediecanadienne.ca

- Lancer une recherche sous le nom d'un des premiers ministres pour de l'information biographique.
- Lancer une recherche sous « grève générale Winnipeg » pour de l'information et des photos de la grève.

Encyclopédie Wikipedia : www.wikipedia.org

- Lancer une recherche sous « Seconde Guerre mondiale » pour de l'information sur les débuts de la guerre.

L'histoire de l'Holocauste : www.holocauste.online.fr

- Site personnel qui contient de l'information sur l'Holocauste, quelques photos des camps de concentration, un glossaire et une ligne de temps décrivant la montée au pouvoir des nazis en Allemagne et le déroulement de la Seconde Guerre mondiale.

Historica : www.historica.ca

- Cliquer sur « Une minute d'histoire » pour visionner les Minutes Historica.
- Cliquer sur « Paix et conflits », « Développement » et « Problèmes socio-économiques » pour de l'information sur la grève générale de Winnipeg de 1919.

Images Canada : www.imagescanada.ca

- Lancer une recherche sous « caricatures » pour visionner des caricatures historiques canadiennes.

Infoukes (site anglais seulement) : www.infoukes.com

- Cliquer sur « Internment » et « Image Gallery » pour des photos de camps de travail canadiens durant la Première Guerre mondiale.

Manitobia : www.manitobia.ca

- Cliquer sur « La grève de 1919! » pour de l'information sur la grève générale de Winnipeg.

Musée canadien de la guerre : www.museedelaguerre.ca

- Cliquer sur « Histoire militaire », « Art militaire », et « Tableaux de guerre » pour des œuvres d'artistes militaires canadiens.
- Cliquer sur « Histoire militaire » et « Chronologie de l'histoire militaire du Canada » pour de l'information sur les débuts de la Première Guerre mondiale.

Pier 21 (site en anglais seulement) : www.pier21.ca

- Site qui contient de l'information et des photos sur les nouveaux immigrants arrivés au port de Halifax entre 1928 et 1971.

Société historique de Saint-Boniface :

www.shsb.mb.ca/paysriel/outils/_trousse/trs04-premiere_guerre/frm-04-ressources_pedag.html

- Site qui contient des lettres des frères Kern de Saint-Léon qui ont vécu la Première Guerre mondiale.

6^e année
Regroupement 3 : *Façonner le Canada*
contemporain (1945 à nos jours)



Aperçu du regroupement

Tout au long de ce regroupement, les élèves de la sixième année explorent les facteurs qui ont façonné la vie au Canada aujourd'hui. Ils se concentrent sur l'étude des forces et des événements mondiaux, la participation du gouvernement canadien aux organismes internationaux et aux conflits mondiaux, puis sur les répercussions de l'avancement dans le domaine de la technologie et de l'industrie. Ils étudient aussi le développement en ce qui concerne les droits des Autochtones et l'évolution du Canada comme nation bilingue et multiculturelle.

Scénario d'enseignement

Le scénario d'enseignement qui suit est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement. Il se divise en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Afin de faciliter la planification, les RAS du regroupement sont disposés en six blocs d'enseignement dans la phase de réalisation :

- Bloc 1 : *La géographie canadienne en évolution*
- Bloc 2 : *La vie au Canada en évolution*
- Bloc 3 : *La francophonie canadienne en évolution*
- Bloc 4 : *Les droits autochtones en évolution*
- Bloc 5 : *Le rôle du Canada en évolution*
- Bloc 6 : *Les premiers ministres*

Durée suggérée pour ce regroupement : 8 semaines

Dans chacune des trois phases du scénario d'enseignement, veuillez choisir le nombre approprié de situations d'apprentissage permettant aux élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage visés.

Phase	Description	Concepts clés
Mise en situation	Éveil des concepts et des connaissances sur l'histoire du Canada contemporain	
Réalisation	Bloc 1 : La géographie canadienne en évolution	province, territoire, capitale
	Bloc 2 : La vie au Canada en évolution	technologie, industrie, urbanisation, transport, communications
	Bloc 3 : La francophonie canadienne en évolution	bilinguisme, multiculturalisme, l'Affaire Forest, Division scolaire franco-manitobaine
	Bloc 4 : Les droits autochtones en évolution	traité, autodétermination, revendications territoriales
	Bloc 5 : Le rôle du Canada en évolution	guerre froide, réfugiés, Nations Unies, Commonwealth, Organisation des États américains
	Bloc 6 : Les premiers ministres	premiers ministres
Intégration	Activité de synthèse ou projet culminant	

Résultats d'apprentissage spécifiques

Connaissances

L'élève pourra :

- CI-013 donner les raisons historiques des politiques de bilinguisme et de multiculturalisme au Canada;
- CI-013F* décrire les répercussions de l'Affaire Forest sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains;
- CI-014 déterminer des changements et des développements concernant les droits des Autochtones au Canada de 1867 à nos jours,
par exemple le droit de vote, les changements dans les statuts et droits, l'autodétermination, les revendications territoriales, les nouveaux traités;
- CI-015 donner des exemples de changements survenus dans la population francophone au Canada depuis la Confédération,
par exemple les caractéristiques, la répartition;
- CI-015F* décrire des événements entourant la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM),
par exemple la question des écoles au Manitoba, la Loi 113, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, le règlement Mahé, le renvoi de la Cour d'appel du Manitoba;
- CT-025 situer sur une carte du Canada, les provinces, les territoires et leur capitale;
- CH-038 nommer les premiers ministres du Canada de 1945 à nos jours et donner des exemples de leurs réalisations;
- CM-043 donner des exemples de la participation du Canada dans des conflits mondiaux depuis 1945,
par exemple la guerre de Corée, la guerre froide, la guerre du Golfe, la guerre en Bosnie, la guerre en Afghanistan, les forces de maintien de la paix;
- CM-044 donner des exemples d'événements mondiaux et de forces qui ont affecté les Canadiens de 1945 à nos jours,
par exemple la coopération internationale, l'aide humanitaire, les maladies, les changements environnementaux, les famines, les mouvements de réfugiés;
- CM-045 donner des exemples de la participation du Canada aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales,
par exemple le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains;
- CE-058 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens depuis 1945,
par exemple l'urbanisation, les transports, les communications, l'éducation;
- CE-059 donner des exemples d'inventions et de technologies développées au Canada,
par exemple le kayak, la motoneige, le bras spatial, l'insuline, le canola.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-007 valoriser la diversité culturelle et linguistique de la communauté canadienne;
- VI-007A* valoriser sa culture, sa langue et son patrimoine de Premières nations, d'Inuit ou de Métis;
- VI-007F* valoriser la langue française ainsi que son patrimoine et sa culture francophones;
- VI-008 respecter les personnes de toutes cultures.

Habiletés

Les habiletés en sciences humaines devraient être intégrées tout au long des regroupements. Dans le but de faciliter la planification, un certain nombre de RAS portant sur les habiletés est visé dans chacun des blocs.

*** À noter :**

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les francophones (par exemple CI-013F) sont obligatoires dans les écoles françaises seulement.

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple VI-007A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Quelques pistes pour l'enseignement de ce regroupement

Matériel utile :

Des atlas et des cartes historiques et politiques du Canada sont indispensables à l'étude de ce regroupement. Des exemples de cartes muettes sont fournis dans les annexes. Une carte muette murale du Canada peut être commandée de Parcs Canada. De plus, il serait utile de visiter le Carrefour jeunesse du site des Affaires indiennes et du Nord Canada afin de se procurer de l'information sur l'histoire et les questions d'actualité autochtones. Pour les écoles de langue française, les enseignants peuvent visiter le site du Centre du patrimoine de la Société historique de Saint-Boniface pour visionner une chronologie des faits saillants de l'histoire francophone au Manitoba, y inclus l'Affaire Forest et la création de la Division scolaire franco-manitobaine.

Parcs Canada :

Spécialiste en éducation, Parcs Canada Saskatchewan/Manitoba
25, chemin Forks Market, salle 401
Winnipeg MB R3C 4S8
(204) 983-1350

Affaires indiennes et du Nord Canada (cliquer sur « Carrefour jeunesse ») : <http://www.ainc-inac.gc.ca>

Centre du Patrimoine de la Société historique de Saint-Boniface (cliquer sur « Histoire chronologique du Manitoba français ») : <http://www.shsb.mb.ca>

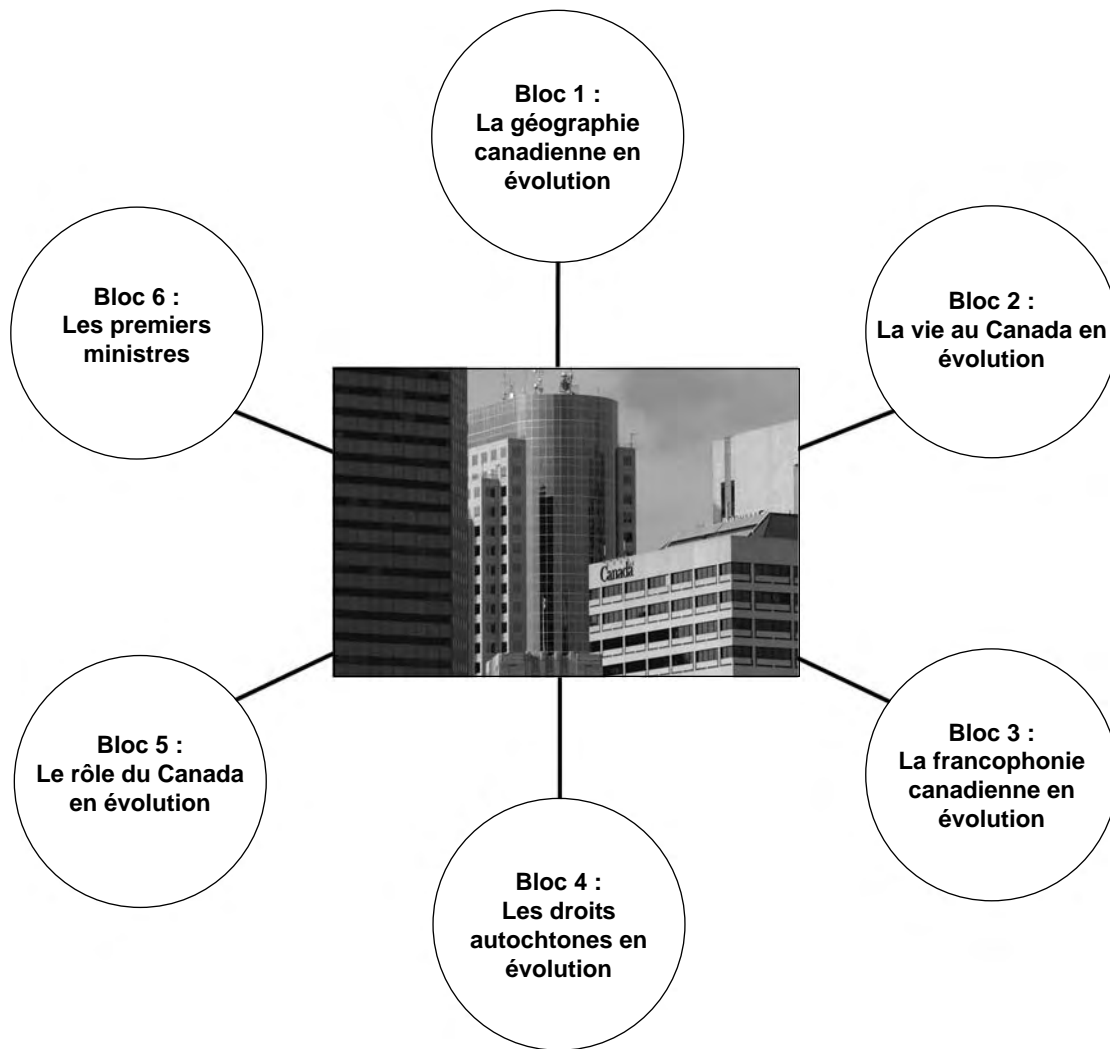
Remarques à l'enseignant :

Les élèves ont acquis en 4^e année des connaissances portant sur l'histoire du Manitoba et sur certains conflits mondiaux auxquels le Canada a participé. Il serait utile de reprendre quelques concepts clés avant d'entamer l'étude du regroupement.

Ressources éducatives suggérées :

Une liste de ressources éducatives suggérées (ressources imprimées, multimédias et sites Web) se trouve à la fin de chaque regroupement.

Regroupement 3 : *Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)*



Mise en situation

Choisir une ou plusieurs activités pour déclencher l'intérêt des élèves, faire le lien avec leurs connaissances antérieures sur les concepts clés du regroupement et susciter des questions à étudier.

Activités suggérées

- Inviter les élèves, en petits groupes, à étudier une carte du monde affichée au devant de la classe. Encourager chaque groupe à identifier de 4 à 6 pays du monde avec lesquels le Canada a un certain lien et à préciser la nature de ce lien (économique, culturel, militaire ou autre). Inciter les groupes à partager leurs données en plénière et à les noter dans leur cahier. Mener une discussion afin de préparer trois questions qui pourraient servir de base à l'étude des liens que le Canada a établis avec d'autres nations.
- Encourager les élèves à faire un remue-méninges afin de relever des mots qui caractérisent le Canada moderne. Poser des questions pour faire ressortir des caractéristiques liées aux concepts clés du regroupement. Proposer que les élèves construisent une toile pour organiser leurs données. Expliquer aux élèves qu'à la fin du regroupement, ils visiteront de nouveau la toile pour y ajouter les connaissances qu'ils ont acquises.
- Distribuer une liste de concepts clés du regroupement aux élèves. Demander aux élèves de remplir les deux premières colonnes d'une fiche SVA qui sera complétée à la fin du regroupement. Encourager les élèves à se jumeler avec un camarade de classe si leurs connaissances semblent être assez limitées par rapport aux concepts clés.

Remarques à l'enseignant :

L'annexe 3.1 peut être servir d'outil pour cette stratégie.



- Dans un temps limité et en se basant uniquement sur leurs connaissances, demander aux élèves de dessiner aussi fidèlement que possible une carte du Canada en y ajoutant les frontières des provinces et territoires ainsi que les villes capitales. Inviter les élèves à comparer leur carte à une carte politique du Canada actuel et les encourager à évaluer leur représentation du pays. Proposer que les élèves gardent leur carte dans leur dossier et leur expliquer qu'ils pourront faire l'exercice à nouveau au courant ou à la fin du regroupement.

Réalisation

Bloc 1 – La géographie canadienne en évolution

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CT-025 situer sur une carte du Canada, les provinces, les territoires et leur capitale;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-206 choisir et interpréter divers types de cartes dans un but précis.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Les sites Web suivants offrent une variété de cartes géographiques utiles à l'étude de ce bloc :

L'Atlas du Canada (cliquer sur « Histoire » et « Cartes de référence ») : <http://atlas.gc.ca>


Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « Confédération pour enfants »)


<http://www.collectionscanada.ca>



Liens interdisciplinaires : français



Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 1)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Distribuer une copie de l'annexe 3.2 aux élèves. Proposer que les élèves associent les villes capitales du Canada à la province ou au territoire dans un temps limité. Inviter les élèves à faire une autocorrection de leur travail en se servant d'un atlas ou de sources électroniques. Encourager les élèves à transférer leurs données sur une carte politique du Canada.
(CT-025, H-200, H-206) 

- Remettre aux élèves les coordonnées géographiques des différentes villes capitales du Canada. Distribuer aux élèves une copie d'une carte politique du pays qui indique seulement les frontières provinciales et territoriales.
Demander aux élèves d'utiliser un atlas ou une source électronique pour placer aussi précisément que possible les coordonnées sur la carte et de nommer les villes qui leur correspondent. Encourager les élèves à comparer leurs réponses à celles d'un camarade de classe et de faire des ajustements si nécessaires.
Remarques à l'enseignant :
Les coordonnées géographiques des villes se trouvent à l'annexe 3.3 tandis qu'une carte politique du Canada se trouve à l'annexe V.
(CT-025, H-200, H-201, H-206) 

- Distribuer aux élèves une copie de l'annexe 3.4 qui inclut le nom des provinces et territoires canadiens, des villes capitales et les coordonnées géographiques de ces mêmes villes. Inviter les élèves à découper les données. Proposer que les élèves disposent les noms et les coordonnées aux bons endroits sur une carte politique du Canada sans consulter dans un premier temps des sources imprimées ou électroniques. Encourager les élèves à se regrouper en triades afin de discuter de leurs résultats et de faire les changements nécessaires en se servant des ressources imprimées et électroniques disponibles.
Remarques à l'enseignant :
Des cartes variées du Canada se trouvent dans les annexes polyvalentes.
(CT-025, H-200, H-201, H-206)  

- Proposer que les élèves, après avoir effectué quelques-unes des stratégies précédentes, répètent la stratégie de la mise en situation qui consistait à dessiner une carte du Canada en se basant uniquement sur leurs connaissances. Expliquer aux élèves qu'ils devront la reproduire en y indiquant les provinces et les villes capitales. Inviter les élèves à comparer cette deuxième production à celle de la mise en situation et de faire une autoévaluation de leur progrès.
(CT-025, H-201, H-206)  

Réalisation

Bloc 2 – La vie au Canada en évolution

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CE-058 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens depuis 1945,
par exemple l'urbanisation, les transports, les communications, l'éducation;
- CE-059 donner des exemples d'inventions et de technologies développées au Canada,
par exemple le kayak, le bras spatial, l'insuline, le canola;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

L'enseignant peut aborder l'étude de ce bloc en même temps que le bloc 6 du regroupement *L'émergence d'une nation (1914-1945)* ou en adaptant certaines des activités qui s'y trouvent.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels, mathématiques

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 2)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Mener une discussion avec les élèves afin de relever des éléments de la société actuelle qu'ils croient auraient été différents il y a quelques décennies. Inviter des personnes à venir parler aux élèves de leur enfance dans les années mil neuf cent quarante, cinquante, soixante ou soixante-dix, ou encourager les élèves à interviewer des personnes de leur entourage qui ont vécu leur enfance au cours de ces décennies. Proposer que les élèves construisent un diagramme de Venn afin de comparer le vécu des personnes interviewées avec leur vécu personnel en mettant un accent particulier sur les changements technologiques qui se sont produits durant cette période. Inciter les élèves à partager leurs diagrammes et à résumer brièvement les similarités et les différences entre les périodes.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile de préparer des questions avec les élèves avant de procéder à des entrevues ou à des visites d'invités dans la salle de classe.

(CE-058, CE-059, H-200, H-201, H-302, H-403)

- Inviter des gens ayant vécu durant les années 1950 ou 1960 à parler aux élèves de la vie à cette époque. Proposer que les élèves préparent des questions qui vont mettre l'accent sur les moyens de transport, les communications et la technologie utilisés durant cette période.

Demander aux élèves de créer une affiche illustrée accompagnée d'un court texte informatif afin de comparer leur vécu à celui des personnes invitées en mettant l'accent sur les changements technologiques qui se sont produits. Encourager les élèves à présenter leur production à la classe.

(CE-058, CE-059, H-200, H-201, H-302, H-403)

- Encourager les élèves, en plénière, à donner le nom d'inventeurs ou d'innovateurs canadiens qu'ils connaissent. Inviter les élèves, en dyades, à entamer une recherche sur un inventeur ou un innovateur canadien à partir de la liste qu'ils ont fournie ou des noms trouvés à l'annexe 3.5.

Demander aux élèves de préparer une présentation orale en incluant une composante visuelle pour illustrer l'impact et l'importance de la personne choisie.

Remarques à l'enseignant :

Il est possible d'utiliser l'annexe 3.6 pour faciliter leur prise de notes.

(CE-058, CE-059, H-200, H-201, H-302, H-403)

- Proposer que les élèves, en dyades, fassent une liste d'inventions ou d'innovations qui ont amélioré la qualité de vie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Encourager les élèves à classer leurs données dans des catégories, telles que la médecine, les communications, l'industrie aérospatiale, etc. Inviter les groupes, à tour de rôle, à choisir un élément de leur liste et à expliquer à la classe comment il a amélioré la qualité de vie des gens. En plénière, faire ressortir les caractéristiques qui rendent une invention ou une innovation utile.





Demander aux élèves de créer une maquette d'une invention imaginaire qu'ils croient pourrait améliorer la vie des Canadiens et des Canadiennes. Préciser aux élèves que leur invention doit utiliser de la technologie réaliste, doit respecter l'environnement et doit contribuer à la qualité de vie des gens au Canada ou dans le monde. Inciter les élèves à présenter leurs inventions et à expliquer comment elles pourraient contribuer à la qualité de vie des gens.

(CE-058, CE-059, H-201, H-302, H-403)

- Inviter les élèves à mener un sondage à la maison afin de déterminer le temps que leur famille passe chaque jour à utiliser des moyens de communication, par exemple Internet, la télévision, la radio, le téléphone.



Demander aux élèves d'organiser leurs données sous forme de graphique, un axe représentant le nombre de minutes et l'autre, le moyen de communication. Entamer une discussion avec les élèves afin d'interpréter les résultats et de déterminer l'impact de la technologie sur la qualité de vie des gens, comme sur l'activité physique, l'interaction entre les gens, la santé, la créativité, l'accès à l'information.

Remarques à l'enseignant :

L'annexe 3.7 peut être utilisée pour recueillir les données lors du sondage.

(CE-058, H-200, H-201, H-302, H-403)



- Distribuer une copie de l'annexe 3.5 aux élèves. Proposer que les élèves fassent une courte recherche sur une invention ou une innovation de leur choix afin d'en relever l'importance.



Demander aux élèves d'écrire un récit narratif décrivant la réaction de quelqu'un qui aurait voyagé dans le temps, de 1945 à aujourd'hui, et qui serait exposé pour la première fois à cette invention ou innovation. Préciser que le récit devrait inclure des détails ayant rapport à l'importance de l'élément choisi dans la vie des gens ainsi qu'une description de la réaction de l'individu et de son opinion personnelle face à cette nouveauté.



Remarques à l'enseignant :

Cette stratégie permet de travailler une variété de textes écrits en français à part le récit narratif.

(CE-058, CE-059, H-200, H-403)

Réalisation

Bloc 3 – La francophonie canadienne en évolution

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CI-013 donner les raisons historiques des politiques de bilinguisme et de multiculturalisme au Canada;
- CI-013F* décrire les répercussions de l'Affaire Forest sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains;
- CI-015 donner des exemples de changements survenus dans la population francophone au Canada depuis la Confédération,
par exemple les caractéristiques, la répartition;
- CI-015F* décrire des événements entourant la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM),
par exemple la question des écoles au Manitoba, la Loi 113, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, le règlement Mahé, le renvoi de la Cour d'appel du Manitoba;
- VI-007 valoriser la diversité culturelle et linguistique de la communauté canadienne;
- VI-007F* valoriser la langue française ainsi que son patrimoine et sa culture francophones;
- H-304 distinguer les faits des opinions et des interprétations;
- H-309 interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias,
par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires;
- H-310 reconnaître que les interprétations historiques sont sujettes au changement à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et reconnues;
- H-401 employer un langage respectueux de la diversité humaine.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

***À noter :**

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones (par exemple CI-013F) sont obligatoires dans les écoles françaises seulement.

Remarques à l'enseignant :

Le site Web du Centre du patrimoine de la Société historique de Saint-Boniface expose une ligne de temps qui identifie les faits saillants de l'histoire du Manitoba français, y inclus l'Affaire Forest et la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels, mathématiques

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 3)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à partager ce qu'ils connaissent au sujet du bilinguisme et du multiculturalisme au Canada, y compris les raisons pour lesquelles le pays aurait adopté ces politiques. Distribuer aux élèves une copie de l'annexe 3.8 portant sur la déclaration de Pierre Elliott Trudeau au sujet de la *Loi sur les langues officielles*. Encourager les élèves, en triades, à discuter du texte et à expliquer pourquoi ils seraient d'accord ou non avec les paroles du premier ministre. Inciter les membres de chaque groupe à arriver à un consensus et à présenter son point de vue à la classe. Proposer que chaque groupe rédige un énoncé qui définit la société canadienne actuelle. Inviter les élèves à afficher les énoncés à l'intérieur de la classe.

Remarques à l'enseignant :

Il serait nécessaire que les élèves comprennent bien les notions de bilinguisme et de multiculturalisme avant d'entamer leurs discussions.

(CI-013, CI-015, VI-007, H-309, H-310, H-401)

- Entamer une discussion avec les élèves afin de faire une liste de tous les éléments qu'ils connaissent qui font du Canada un pays bilingue et multiculturel, par exemple les écoles d'immersion française, les panneaux de signalisation bilingues, les postes de télévision et de radio français, les personnalités politiques bilingues et les festivals culturels variés. Encourager les élèves à relever des raisons historiques qui ont mené au bilinguisme et au multiculturalisme au Canada en se basant sur leurs connaissances acquises en 5^e et en 6^e années.

Demander aux élèves de préparer un collage illustrant le caractère bilingue et multiculturel du pays.

Remarques à l'enseignant :

Des revues françaises et anglaises ainsi qu'une variété de dépliants touristiques serviraient de matériel utile pour la stratégie proposée.

Cette stratégie offre aussi la possibilité d'entamer une discussion sur les tensions ou les problèmes qu'un pays bilingue et multiculturel peut engendrer au sein de sa population, tels que les préjugés et le racisme.

(CI-013, CI-015, VI-007, H-401)

- Inviter les élèves à faire une liste des groupes ethniques qui ont immigré au Canada au courant de son histoire. Proposer que les élèves choisissent une province ou territoire du Canada et qu'ils entament une recherche électronique portant sur les origines ethniques de la population.

Demander aux élèves d'organiser leurs données sous forme de graphique, un axe représentant les différents groupes ethniques vivant à l'intérieur de la province ou du territoire, l'autre représentant leur nombre. Encourager les élèves à partager leurs résultats et à relever les facteurs historiques qui pourraient expliquer la répartition actuelle de nombreux groupes ethniques au Canada. Vérifier l'exactitude des hypothèses des élèves en consultant diverses sources historiques.

Remarques à l'enseignant :

Il serait nécessaire que toutes les provinces et tous les territoires du Canada soient choisis afin d'avoir une représentation exacte de la répartition des groupes ethniques au Canada. Les élèves peuvent aussi comparer leurs résultats à des données de recensement plus anciennes afin de les aider à saisir les changements majeurs survenus au sein de la population canadienne au cours des dernières décennies. La stratégie peut aussi être adaptée pour tenir compte uniquement de la répartition de la francophonie au Canada.

Un site Web utile :

Statistique Canada (lancer une recherche sous « recensement du Canada de 2001 »)
<http://www.statcan.ca>

(CI-013, CI-015, VI-007, H-304, H-401)

- Proposer que les élèves, en triades, utilisent des ressources électroniques pour faire une recherche portant sur la répartition de la population francophone au Canada durant une décennie à partir du milieu du 20^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

Demander à chaque groupe d'organiser ses données sous forme de graphique, un axe représentant les provinces et les territoires canadiens et l'autre, le nombre de francophones. Encourager les groupes à partager leur graphique avec le reste de la classe. Mener une discussion afin de relever les grandes tendances par rapport au nombre de francophones et de leur répartition au sein du pays au cours des dernières décennies. Inviter les élèves à dégager des raisons qui pourraient être à l'origine des changements constatés d'une décennie à l'autre. Vérifier l'exactitude des hypothèses des élèves en consultant une variété de sources historiques. Inciter les élèves à prendre note de l'information dans leur cahier.

Remarques à l'enseignant :

L'annexe 3.9 peut servir d'outil pour la cueillette des données.

Un site Web utile :

Statistique Canada (communiquer avec « biblionet » pour obtenir des statistiques plus anciennes) : biblionet@statcan.ca

(CI-013, CI-015, VI-007, H-304, H-401)

- Inviter des groupes d'élèves à préparer cinq questions fermées afin de relever les opinions de gens face au bilinguisme, au multiculturalisme et aux droits des minorités au Canada. Proposer que chaque groupe sonde une vingtaine de personnes préférablement de différents âges et origines ethniques et qu'il note les réponses aux questions. Encourager chaque groupe à organiser ses données sous forme de tableau et à les présenter à la classe. Mener une discussion qui a pour but de déterminer si, de façon générale, les Canadiens et les Canadiennes semblent appuyer les notions de bilinguisme, de multiculturalisme et de droits des minorités.

Demander aux élèves de rédiger un court texte informatif pour résumer les opinions majeures exprimées lors des sondages.

Remarques à l'enseignant :

Il serait préférable de formuler les questions de sondages avec les élèves afin de s'assurer qu'elles soient appropriées et pertinentes.

(CI-013, CI-015, VI-007, H-401)

- Proposer que les élèves fassent une recherche sur Georges Forest et son impact sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains en utilisant la ligne de temps du Centre du patrimoine. Inviter les élèves à utiliser la fiche à l'annexe 3.10 pour leur prise de notes. Revoir les informations des élèves en plénière et entamer une discussion afin de relever des réactions possibles que ces événements auraient pu susciter à l'époque.

Demander aux élèves de créer une caricature politique pour illustrer un des faits saillants de l'époque.

Un site Web utile :

Centre du patrimoine (cliquer sur « Histoire chronologique du Manitoba français »)

<http://www.shsb.mb.ca>

(CI-013, CI-013F, CI-015, VI-007, VI-007F, H-309, H-310)

- Inviter les élèves à utiliser la ligne de temps du Centre du patrimoine pour relever les grandes étapes entourant la création de la Division scolaire franco-manitobaine. Encourager les élèves à faire une liste des arguments qui auraient pu être avancés par des gens en faveur ou contre l'établissement de la division scolaire à cette époque.

Demander aux élèves de jouer le rôle d'un parent à l'époque qui écrit une lettre à la rédaction dans laquelle il donne trois raisons pour lesquelles la communauté francophone a droit à sa division scolaire et comment cela est important pour les élèves qui vont la fréquenter.

Un site Web utile :

Centre du patrimoine (cliquer sur « Histoire chronologique du Manitoba français »)

<http://www.shsb.mb.ca>

(CI-013, CI-015, CI-015F, VI-007, VI-007F, H-309, H-310, H401)

- Inviter les élèves à utiliser la ligne de temps du Centre du patrimoine pour relever les grandes étapes entourant la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Inciter les élèves à préciser les raisons principales qui auraient poussé la communauté francophone à vouloir établir sa propre division scolaire, telles que maintenir la langue et la culture francophones, régler les injustices du passé, offrir plus d'activités culturelles à ses élèves, etc. Encourager les élèves à recenser des moyens par lesquels la division scolaire aide à promouvoir la langue et la culture francophones.

Demander aux élèves de créer une affiche pour représenter le rôle de la DSFM au sein de la communauté francophone.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile que les élèves réfléchissent sur les nombreux spectacles et activités culturels à l'intérieur et à l'extérieur de leur école qui sont uniques à la DSFM.

(CI-013, CI-015, CI-015F, VI-007, VI-007F, H-401)



Réalisation

Bloc 4 – Les droits autochtones en évolution

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CI-014 déterminer des changements et des développements concernant les droits des Autochtones au Canada de 1867 à nos jours,
par exemple le droit de vote, les changements dans les statuts et droits, l'autodétermination, les revendications territoriales, les nouveaux traités;
- VI-007 valoriser la diversité culturelle et linguistique de la communauté canadienne;
VI-007A* valoriser sa culture, sa langue et son patrimoine de Premières nations, d'Inuit ou de Métis;
- VI-008 respecter les personnes de toutes cultures;
- H-304 distinguer les faits des opinions et des interprétations;
- H-307 comparer des comptes rendus divergents d'événements historiques;
- H-308 comparer divers points de vue à partir d'une variété de sources d'information;
- H-401 employer un langage respectueux de la diversité humaine.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

***À noter :**

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple VI-007A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Remarques à l'enseignant :

Avant d'entamer l'étude du bloc, il serait utile de faire un bref retour sur certains des événements et personnes clés qui ont marqué les interactions entre les Autochtones et les euro-canadiens au courant de l'histoire canadienne.

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 4)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves, en plénière, à faire une liste de personnalités autochtones bien connues. Proposer que les élèves entament une recherche sur une personnalité autochtone qui a joué un rôle important sur la scène canadienne ou internationale. Inviter les élèves à utiliser la fiche à l'annexe 3.11 pour faciliter leur prise de notes.

Demander aux élèves de présenter, à tour de rôle et avec un appui visuel, les résultats de leur recherche en mettant l'accent sur les plus grandes réalisations de la personnalité autochtone. Encourager les élèves à organiser un temple de la renommée autochtone à l'intérieur de la classe pour exposer leurs œuvres. Inviter les élèves des autres niveaux à venir visiter l'exposition.

Remarques à l'enseignant :

Il serait préférable que les personnalités soient choisies dans une variété de domaines, tels que la politique, les sports, les arts.

Un site Web utile :

Affaires indiennes et du Nord Canada (cliquer sur « Carrefour jeunesse » et « personnalités »)

<http://www.ainc-inac.gc.ca>

(CI-014, VI-007, VI-007A, VI-008, H-401)

- Inviter des groupes d'élèves à lire des courts textes sur différentes personnalités politiques autochtones trouvées dans le Carrefour jeunesse du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Proposer que les groupes choisissent une des personnalités et qu'ils résumant un des événements clés de sa vie sous forme de scénario.

Demander à chaque groupe de préparer un court tournage semblable aux Minutes Historica dans lequel il fait ressortir l'importance de sa personnalité par rapport aux revendications politiques des Premières nations. Visionner les vignettes en classe et, en plénière, faire une liste des principaux accomplissements des Premières nations et de leurs principaux défis pour le futur.

(CI-014, VI-007, VI-007A, VI-008, H-401)

- Présenter aux élèves de l'information de base portant sur les revendications territoriales des Premières nations. Inviter les élèves à réfléchir sur les opinions divergentes que pourraient avoir différents groupes de gens par rapport à ce sujet, par exemple un leader d'une bande autochtone, un député fédéral, un immigrant récemment arrivé au Canada, un commerçant ayant son entreprise près d'un territoire revendiqué, etc. Proposer que les élèves fassent une courte recherche électronique pour préciser les différents points de vue face aux revendications territoriales des Autochtones.

Demander aux élèves, en groupes, de préparer une émission de radio ou de télévision dans laquelle un reporter interviewe des Canadiens et des Canadiennes au sujet des revendications territoriales des Premières nations. Faire un retour sur les productions pour mettre à point les différentes opinions relatives aux revendications territoriales et pour vérifier si ces opinions sont justifiables à partir de faits historiques.



Remarques à l'enseignant :

De l'information sur les revendications territoriales des Autochtones est disponible dans *Le cercle d'apprentissage*, ressource produite par Affaires indiennes et du Nord Canada.

Bien que la stratégie demande de relever les opinions des gens consultés ainsi que leurs préoccupations, il est important de respecter la position de tous ceux et celles concernés et d'utiliser un langage respectueux en tout temps.

(CI-014, VI-007, VI-007A VI-008, H-304, H-307, H-308, H-401)

- Inviter les élèves à faire un survol des événements importants dans l'histoire des Premières nations depuis 1945, selon la ligne de temps du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Proposer que les élèves choisissent un événement parmi ceux qui se trouvent sur la ligne de temps et qu'ils fassent une courte recherche électronique en se basant sur plus d'une source afin d'en ressortir les faits saillants et les répercussions importantes. Distribuer aux élèves une copie de l'annexe 3.12 pour faciliter la prise de notes.

Demander aux élèves de créer une affiche pour illustrer l'importance de l'événement pour les Premières nations et pour l'ensemble du Canada.

Expliquer aux élèves que leurs productions pourraient être affichées sur une ligne de temps dans la salle de classe.

Un site Web utile :

Affaires indiennes et du Nord Canada (cliquer sur « Carrefour jeunesse » et « histoire »)

<http://www.ainc-inac.gc.ca>

(CI-014, VI-007, VI-007A, H-307, H-308, H-401)

- Distribuer une copie de l'annexe 3.13 aux élèves. En plénière, inviter les élèves à résumer comment les Autochtones interprètent leur rôle et leur place au sein de la nation canadienne. Inciter les élèves à comparer cette interprétation à ce que leur ont imposé les traités et le système de réserves. Noter l'information au tableau.

Demander aux élèves de représenter visuellement, dans un premier temps, la réalité autochtone telle qu'elle a été vécue depuis longtemps dans le cadre des traités et du système de réserves. Dans un deuxième temps, leur demander de représenter la vision autochtone en se basant sur la *Déclaration des Premières nations*. Exposer les productions des élèves à l'intérieur de la salle de classe. Entamer une discussion afin de mener les élèves à relever des moyens par lesquels le gouvernement pourrait mieux répondre aux préoccupations autochtones.

Remarques à l'enseignant :

L'annexe 3.14 contient de l'information sur l'évolution du droit de vote des Autochtones aux élections fédérales. Les annexes 1.24, 1.25 et 1.26 peuvent aussi servir de source d'information pour la stratégie.

(CI-014, VI-007, VI-008, H-304, H-308, H-401)

Réalisation

Bloc 5 – Le rôle du Canada en évolution

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CM-043 donner des exemples de la participation du Canada dans des conflits mondiaux depuis 1945,
par exemple la guerre de Corée, la guerre froide, la guerre du Golfe, la guerre en Bosnie, la guerre en Afghanistan, les forces de maintien de la paix;
- CM-044 donner des exemples d'événements mondiaux et de forces qui ont affecté les Canadiens de 1945 à nos jours,
par exemple la coopération internationale, l'aide humanitaire, les maladies, les changements environnementaux, les famines, les mouvements de réfugiés;
- CM-045 donner des exemples de la participation du Canada aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales,
par exemple le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains;
- VI-008 respecter les personnes de toutes cultures;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-204 créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Il ne s'agit pas dans ce bloc d'analyser à fond les conflits mondiaux auxquels le Canada a participé ou les organisations internationales dont il est membre mais de développer une appréciation générale du rôle important qu'il a joué sur la scène internationale, et cela dans plusieurs domaines, depuis 1945.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 5)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Entamer une discussion avec les élèves afin de relever ce qu'ils connaissent au sujet des organisations internationales de paix et du rôle que le Canada a historiquement joué sur la scène internationale dans ce domaine. Proposer aux élèves de faire une recherche à partir de sources imprimées et électroniques pour recueillir de l'information au sujet de Lester B. Pearson et du rôle qu'il a joué dans le domaine des relations et de la paix internationales. Inviter les élèves à utiliser l'annexe 3.15 pour faciliter leur prise de notes.

Demander aux élèves d'écrire une courte biographie illustrée de Lester B. Pearson, se concentrant sur ses efforts dans ces domaines.

Un site Web utile :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « premiers ministres ») :

<http://www.collectionscanada.ca>

(CM-043, CM-044, CM-045, H-200, H-403)

- Distribuer une copie de la ligne de temps à l'annexe 3.16 à des dyades d'élèves. Inciter les élèves à lire la ligne de temps et à poser des questions pour clarifier des ambiguïtés. Inviter les élèves à développer une série de catégories, par exemple la guerre, l'environnement, le maintien de la paix et l'aide internationale pour catégoriser les événements ayant marqué l'histoire canadienne depuis 1945.

Demander aux élèves de choisir une catégorie et de créer un symbole ou un logo représentant l'apport du Canada dans le domaine, accompagné d'une ligne de temps indiquant les efforts du Canada dans la catégorie choisie.

(CM-043, CM-044, CM-045, VI-008, H-204, H-403)

- Remettre une copie de l'annexe 3.16 aux élèves et les inviter à choisir un des événements qui a marqué l'histoire canadienne depuis 1945. Proposer que les élèves fassent une recherche électronique sur l'événement choisi en utilisant l'annexe 3.17 pour noter les détails pertinents.

Demander aux élèves de préparer un court reportage électronique expliquant l'événement en y ajoutant une photo pour le représenter. Encourager les élèves à présenter leurs productions en salle de classe ou pour des élèves de d'autres niveaux.

Des sites Web utiles :



Radio-Canada (cliquer sur « Archives » et « Guerres et conflits ») : <http://www.radio-canada.ca>

Anciens Combattants Canada (cliquer sur « Archives ») : <http://www.vac-acc.gc.ca>

Agence canadienne de développement international (cliquer sur les titres dans la section « Enjeux mondiaux ») : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

(CM-043, CM-044, CM-045, H-200, H-302, H-403)





- 
- 
- Inviter les élèves à nommer des organisations internationales dont le Canada est membre. Encourager les élèves à partager ce qu'ils connaissent au sujet de ces mêmes organisations. Compléter la liste, si nécessaire, en incluant des organisations, telles que le Commonwealth, la Francophonie, l'OTAN, l'ALENA, l'ONU. Proposer que les élèves choisissent une organisation et qu'ils fassent une courte recherche électronique en utilisant l'annexe 3.18 pour noter les détails pertinents.

Demander aux élèves de préparer un dépliant illustré pour représenter l'organisation.

Préciser que les dépliants devront inclure, entre autres, le logo de l'organisation, son but ou sa mission, quelques-unes de ses réalisations majeures et ses projets d'avenir.

(CM-043, CM-044, CM-045, VI-008, H-200, H-403)

- 
- 
- Amorcer un remue-méninges en demandant aux élèves de nommer des événements internationaux auxquels le Canada a participé depuis 1945 ou des organismes dont il est membre. Expliquer aux élèves que le Canada s'est impliqué énormément sur le plan international depuis 1945. Distribuer pêle-mêle la liste des événements de l'annexe 3.16 à des triades d'élèves et encourager les groupes à trouver quand ceux-ci se sont produits.

Demander à chaque groupe de créer une ligne de temps à partir des événements de l'annexe 3.16. Faire une mise en commun afin de créer une ligne de temps qui sera disposée en évidence dans la classe.

(CM-043, CM-044, CM-045, H-200, H-204, H-403)

Réalisation

Bloc 6 – Les premiers ministres

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CH-038 nommer les premiers ministres du Canada de 1945 à nos jours et donner des exemples de leurs réalisations;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Ce bloc peut être abordé en même temps que les blocs portant sur les premiers ministres dans les regroupements précédents. Il est possible aussi de se référer à ces blocs pour des suggestions de stratégies.

Liens interdisciplinaires : français

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 6)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Donner aux élèves la liste des premiers ministres de l'époque et les encourager, en petits groupes, à faire une courte recherche sur trois de ces leaders canadiens en insistant sur leurs réalisations et leurs défis majeurs. Proposer que les élèves utilisent l'annexe 3.19 pour leur prise de notes.

Demander à chaque groupe d'écrire un court texte de réflexion pour nommer et expliquer au moins trois qualités personnelles qui, d'après eux, sont nécessaires pour qu'un premier ministre soit en mesure de bien faire son travail. Inviter les élèves à partager leurs textes en plénière.

Remarques à l'enseignant :

Dans le cas de Pierre Elliott Trudeau, il est possible d'étudier séparément ses deux mandats.

Un site Web utile :

Bibliothèque et Archives Canada (lancer une recherche sous « premiers ministres »)

<http://www.collectionscanada.ca>

(CH-038, H-200, H-302, H-403)

- Proposer que les élèves, en dyades, fassent une recherche sur un des premiers ministres de l'époque. Inciter les élèves à utiliser l'annexe 3.20 pour leur prise de notes. Encourager les élèves à placer les photos et les citations des premiers ministres dans la classe comme référence.

Demander à chaque groupe de présenter son premier ministre à la classe en utilisant un format créatif et original, par exemple une entrevue avec les médias, une présentation multimédias, une saynète d'un événement majeur de son mandat, un débat avec une autre personnalité politique, un discours à la Chambre des communes, etc.

(CH-038, H-200, H-302, H-403)

- Distribuer une copie de l'annexe 3.20 aux élèves et les encourager à faire une courte recherche sur un des premiers ministres de l'époque en se concentrant sur ses défis et ses réalisations ainsi que sur ses qualités de leader.

Demander aux élèves de préparer une courte présentation orale pour essayer de convaincre leurs camarades de classe que leur premier ministre avait les qualités nécessaires pour bien remplir son rôle. Inviter les élèves, après les discours, à passer à un vote secret pour choisir le premier ministre le plus capable en se basant sur ce qui a été partagé lors des présentations. Entamer une discussion pour faire ressortir les qualités les plus importantes que doit détenir un premier ministre.

(CH-038, H-200, H-302, H-403)

- Distribuer une copie de l'annexe 3.20 à des triades d'élèves et les encourager à faire une courte recherche sur un des premiers ministres de l'époque en se concentrant sur ses défis et ses réalisations majeures. Inviter les élèves à préparer une série de questions qui auraient pu être posées aux premiers ministres de l'époque pour clarifier certains de leurs projets les plus importants. Proposer que les élèves préparent une production intitulée



« Un après-midi avec les premiers ministres ». Expliquer aux groupes d'élèves qu'ils devront jouer le rôle des premiers ministres de l'époque et de reporters qui vont interagir avec eux et que la présentation se déroulera devant une autre classe ou des invités spéciaux. Encourager les élèves à se costumer et à décorer la classe avant la présentation. Préciser que les premiers ministres seront présentés à la foule à partir d'entrevues basées sur les questions développées par les élèves. Réserver une période de temps pour que l'auditoire puisse aussi demander des questions aux premiers ministres.

Demander aux élèves de rédiger un court texte d'opinion dans lequel ils expliquent qui, d'après eux, était le premier ministre le plus important. Inciter les élèves à appuyer leur opinion à partir de trois arguments.

(CH-038, H-200, H-302, H-403)



Intégration

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Proposer que les élèves fassent un retour sur leur fiche SVA qu'ils avaient travaillée au début du regroupement et qu'ils la complètent. Inviter les élèves à préparer ensuite un court exposé oral résumant ce qui caractérise, à leurs yeux, le Canada moderne, et comment l'impression qu'ils avaient de leur nation a changé.
- Inviter les élèves à reprendre la toile qu'ils avaient créée au début du regroupement et d'y ajouter les connaissances qu'ils ont acquises durant l'étude du regroupement. Expliquer aux élèves que l'information sera utilisée pour rédiger une lettre qui sera envoyée à un ami de plume imaginaire d'outre-mer lui décrivant les caractéristiques majeures du Canada.
- Proposer que les élèves, en dyades, préparent un collage représentant les caractéristiques majeures du Canada moderne et les liens qu'il entretient avec les autres pays du monde. Exposer les collages dans la salle de classe et encourager les élèves à circuler, notant leurs impressions. Inciter les élèves à développer un énoncé qui définirait le Canada actuel.
- Inviter les élèves à créer un dépliant, une affiche ou une vidéo qui pourrait faire partie d'une campagne publicitaire contre le racisme et la discrimination, et qui célèbre la diversité culturelle et linguistique du Canada. Encourager les élèves à présenter leurs productions à d'autres classes ou à l'école dans son entier. Proposer que les élèves fassent coïncider leur campagne publicitaire avec une campagne nationale ou internationale du même genre.

Ressources éducatives suggérées

**Regroupement 3 : *Façonner le Canada
contemporain (1945 à nos jours)***



Ressources imprimées

ARNOLD, Phyllis A., et Betty GIBBS. *Second regard sur le Canada 6*, Edmonton, Éditions Duval, 2001. (DREF 971 S445 6)

BAKER, Gary. *Atlas scolaire du Canada et du monde*, Ontario, Rand McNally, 2002. (DREF 912 R186s)

BERNIER, Brigitte, et autres. *Sur la piste, 3^e cycle : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté A*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2003. (DREF 971.401 B528s 3A)

BERNIER, Brigitte, et autres. *Sur la piste, 3^e cycle : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté B*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2003. (DREF 971.401 B528s 3B)

BONBERNARD, Trudie. *Le Canada et ses partenaires commerciaux*, Edmonton, Éditions Duval, 2002. (DREF 382 B699c)

CHEVRIER, Jean, Denis DAIGNEAULT, et autres. *Les premiers ministres du Canada*, Ottawa, Maison nouvelle fédération, 2002. (DREF 971.0099 P925)

COUTURIER, Jacques Paul, et Réjean OUELLETTE. *L'expérience canadienne, des origines à nos jours*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994. (DREF 971 C872e)

DALBY, Elizabeth, et autres. *Atlas junior*, Saint-Lambert, Héritage jeunesse, 2004. (DREF 910 D137a)

DESCHÊNES-DAMIAN, Luce, et Raymond DAMIAN. *Atlas d'histoire du Canada*, Montréal, Guérin, 1990. (DREF 911.71 D446a)

DION, Denis. *Le Canada aujourd'hui : éléments de géographie politique*, Brault et Bouthilier, 1999, coll. « Le Canada et son histoire ». (DREF CARTE 911.71 B825 30)

FRANCIS, Daniel. *La mosaïque canadienne*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2004. (DREF 971 F818m)

GAGNON, Christian, et Rachel BÉGIN. *Paysages d'ici et d'ailleurs, 3^e cycle du primaire : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 6*, Laval, Éditions HRW Ltée., 2003. (DREF 971.401 G135p 6)

GRAF, Erik. *J'explore le Canada*, cahier de l'élève et corrigé du maître, Beaconsfield, Grefrekar, 1994. (DREF 917.1 G736e)

GRATTON, Marielle, Gaétane GROSSINGER, et Louise HALLÉ. *Une rencontre historique, sciences humaines, 6^e année*, cahier de l'élève, coll. « Un monde à découvrir », Montréal, Lidec, 1998. (DREF 971 G773u)

GUTSOLE, Marlene, Réginald GUTSOLE, et Elizabeth BISSET. *Je découvre le Canada*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2002, coll. « Je découvre ». (DREF 917.1 G984j)

HACKER, Carlotta, et autres. *À la découverte de l'histoire du Canada*, Saint-Lambert, Héritage jeunesse, 2002. (DREF 971 H118a)

LAMARCHE, Jacques. *Les 20 premiers ministres du Canada*, Montréal, Lidec, 1998, coll. « Célébrités : collection biographique ». (DREF 971.0099 L215v)

LEBEL, Susan, et Jeff ORR. *Histoire du Canada : panorama et points de vue*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2003. (DREF 971 L442h)

- LES DÉBROUILLARDS. *Les traités : des ententes pour bâtir l'avenir*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000. (DREF CV)
- LUTHAUD, Anne, et autres. *Canada*, Paris, Larousse, 2000. (DREF 917.1 L973c)
- MANITOBA, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE. *Célébrons l'histoire des femmes : redécouvrons notre histoire en découvrant les femmes qui y ont contribué*, Direction générale de la condition féminine, 2002. (DREF classeur vertical)
- MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE. *Études autochtones : document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (5-8); document-ressource à l'usage des années intermédiaires (5-8)*, [programme d'études], 1998. (DREF P.D. 372.83 E85 5^e-8^e)
- MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE
MANITOBA. *Inventions, découvertes et réalisations scientifiques canadiennes*, Bureau de l'éducation française, 1996. (DREF classeur vertical)
- MASSEY, Donald, et Patricia SHIELDS. *Le Canada : un pays, un peuple*, Montréal, Chenelière éducation, 2001. (DREF 917.1 M416c)
- MASSEY, Donald. *Notre pays le Canada*, Montréal, Chenelière éducation, 1992. (DREF 971 M416n)
- MCCUE, Harvey, et autres. *Le cercle d'apprentissage : activités d'apprentissage pour la classe sur les Premières nations du Canada : destinées aux jeunes de 8 à 11 ans*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000. (DREF 970.41 M133c)
- MCCUE, Harvey, et autres. *Le cercle d'apprentissage : activités d'apprentissage pour la classe sur les Premières nations du Canada : destinées aux jeunes de 12 à 14 ans*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000. (DREF 970.41 M133c)
- MOLDOFSKY, Byron, et autres. *Atlas du Canada Beauchemin*, Laval, Beauchemin, 2002. (DREF 912.71 B372)
- NAZZARI, Marco. *Le Grand Nord*, Paris, Gründ, 1998. (DREF 919.8 N335g)
- NEWMAN, Garfield, et autres. *Regard sur le Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001. (DREF 971.06 E14r 2001)
- PATRIMOINE CANADIEN. *Héros canadiens*, Ottawa, 1999. (DREF CV)
- PROULX, Gilles. *Les premiers ministres du Canada et du Québec*, Outremont, Éditions du Trécaré, 2002. (DREF 971.0099 P968p)
- ROBILLARD, Clément, Germaine POULIOT, et Suzelle BEAUCHEMIN. *Le Canada, 6^e année primaire : cahier d'apprentissage en sciences humaines*, Montréal, Beauchemin, 1997, coll. « Milieu de vie ». (DREF 971 R387c)
- ROBILLARD, Clément, Alain PARENT, et autres. *Atlas de géographie et d'histoire : 2^e et 3^e cycle du primaire*, Montréal, Chenelière, 2005. (DREF 912 R654a)
- SAINT-PIERRE, Annette. *De fil en aiguille au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1995. (DREF 971.27/S149d)
- SCULLY, Angus, et autres. *Le Canada à travers le temps, tome 2*, Ontario, Prentice-Hall Canada, 1993. (DREF 971 C212 v.2)

URSEL, Elaine. *Je découvre les partenaires commerciaux du Canada*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2002. (DREF 382 U82j)

VIENS, Gilles. *Bâtir la nation canadienne*, Montréal, Guérin, 1991. (DREF 971.0076 V664b)

Ressources multimédias

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS CANADA. *Le Canada se souvient de la guerre de Corée, 1950-1953*, Charlottetown, 2003. (DREF M.M. 951.9042 C212)

CENTRE FRANCO-ONTARIEN DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES. *Jour du souvenir*, Ontario, 1979. (DREF 940.46/J86)
- 77 diapositives, 6 monographies, cassette

DENT & SONS. *Les premiers ministres du Canada*, 1974. (DREF M.-M. 971.00922/P953)
- photographies

DREF. *Le jour du souvenir*, Saint-Boniface, 1983. (DREF 940.46/J86d)
- 52 diapositives, cassette, cahier d'accompagnement

ÉLECTIONS CANADA. *Aux urnes, Canada!*, Ottawa, 1999. (DREF M.-M. 324.971 E38a)
- vidéocassettes, CD-ROM, 2 pochettes, livret

GOVERNEMENT DU CANADA. *Charte canadienne des droits et libertés*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1981. (DREF affiche)

INGENUITY WORKS. *Les trésors canadiens*, Burnaby, Ingenuity Works, 1998. (DREF CD ROM 971 T798)

LES PRODUCTIONS RIVARD. *L'appel du large : notre histoire, toute une histoire : 1^{er} ex.*, Winnipeg, Productions Rivard, 2004. (DREF 61914/DVD0044)
- DVD

LES PRODUCTIONS RIVARD. *Canada à la carte, série 1, épisodes 8-10 : 1^{er} ex.*, Winnipeg, Productions Rivard, 2002-2004. (DREF 61364/DVD9981)
- DVD, guide pédagogique

LES PRODUCTIONS RIVARD. *Canada à la carte, série 1, épisodes 1-4 : 1^{er} ex.*, Winnipeg, Productions Rivard, 2002-2004. (DREF 61360/DVD9987)
- DVD, guide pédagogique

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN. *Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources*, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien, Programme des études canadiennes, 2003. (DREF M.-M. 328.71 C212)
- cartable, affiche, *La Charte canadienne des droits et libertés*, 3 livrets, vidéocassette

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 15A : 2^e ex. : la prospérité et la peur (1946 à 1964), première partie*, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 55733/V8903 + G)
- vidéocassette, guide (2^e cycle secondaire et collégial)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 15B : 2^e ex. : la prospérité et la peur (1946 à 1964), deuxième partie*, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 55735/V8905 + G)

- vidéocassette, guide (2^e cycle secondaire et collégial)

TVONTARIO. *Une invention canadienne*, Toronto, TVOntario, 1987, coll.

« Voyageurs ». (DREF 32252/V8493 + G)

Sites Web

Affaires indiennes et du Nord Canada : <http://www.ainc-inac.gc.ca>

- Cliquer sur « Carrefour Jeunesse » pour de l'information sur l'histoire et les questions d'actualité autochtones.
- Cliquer sur « Carrefour jeunesse » et « personnalités » pour de l'information sur les personnalités historiques autochtones.
- Cliquer sur « Carrefour jeunesse » et « histoire » pour de l'information sur des événements historiques marquants pour les Premières nations.
- Cliquer sur « Publications et recherches », « Publications » et « Le cercle d'apprentissage » pour des ressources éducatives touchant une variété de sujets sur les Autochtones.

Agence canadienne du développement international : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

- Cliquer sur les titres dans la section « Enjeux mondiaux » pour de l'information sur des événements qui ont marqué l'histoire canadienne depuis 1945.

Anciens Combattants Canada : <http://www.vac-acc.gc.ca>

- Cliquer sur « Archives » pour de l'information sur des événements qui ont marqué l'histoire canadienne depuis 1945.

L'Atlas du Canada : <http://atlas.gc.ca>

- Cliquer sur « Histoire » et « Cartes de référence » pour visionner des cartes historiques.

Bibliothèque et Archives Canada : <http://www.collectionscanada.ca>

- Lancer une recherche sous « Confédération pour enfants » pour visionner des cartes historiques.
- Lancer une recherche sous « premiers ministres » pour de l'information sur les premiers ministres du Canada.

Centre du Patrimoine de la Société historique de Saint-Boniface :

<http://www.shsb.mb.ca>

- Cliquer sur « Histoire chronologique du Manitoba français » pour une chronologie des faits saillants de l'histoire francophone au Manitoba, y inclus l'Affaire Forest et la création de la Division scolaire franco-manitobaine.

Radio-Canada : <http://www.radio-canada.ca>

- Cliquer sur « Archives » et « Guerres et conflits » pour de l'information sur des événements qui ont marqué l'histoire canadienne depuis 1945.

Statistique Canada : <http://www.statcan.ca>

- Lancer une recherche sous « recensement du Canada de 2001 » pour des données démographiques canadiennes variées :

biblionet@statcan.ca

Communiquer avec l'organisme pour obtenir des statistiques plus anciennes.

6^e année

**Regroupement 4 : *Le Canada aujourd'hui :
démocratie, diversité et influence du passé***



Aperçu du regroupement

Tout au long de ce regroupement, les élèves de la sixième année explorent les concepts de gouvernance, de citoyenneté et d'identité, ainsi que les idéaux, les responsabilités et les droits inhérents à la démocratie qui prévalent au Canada. Ils se concentrent sur le processus électoral, sur les gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et des Premières nations, ainsi que sur les responsabilités des représentants élus. Ils examinent des enjeux reliés à la protection et à l'expression de la culture et de l'identité ainsi que le rôle de divers organismes s'occupant de la promotion de l'identité et des droits démocratiques. Ils réfléchissent à l'influence de l'environnement naturel et à l'apport des générations passées au façonnement du Canada d'aujourd'hui.

Scénario d'enseignement

Le scénario d'enseignement qui suit est proposé à titre de suggestion pour l'ensemble du regroupement. Il se divise en trois phases : la mise en situation, la réalisation et l'intégration. Afin de faciliter la planification, les RAS du regroupement sont disposés en six blocs d'enseignement dans la phase de réalisation :

- Bloc 1 : *Le Canada, c'est...*
- Bloc 2 : *Les droits des Canadiens sont...*
- Bloc 3 : *Notre identité, c'est...*
- Bloc 4 : *Le gouvernement canadien, c'est...*
- Bloc 5 : *Le Canada dans le monde, c'est...*
- Bloc 6 : *Voici des Canadiens marquants du passé et du présent*

Durée suggérée pour ce regroupement : 10 semaines

Dans chacune des trois phases du scénario d'enseignement, veuillez choisir le nombre approprié de situations d'apprentissage permettant aux élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage visés.

Phase	Description	Concepts clés
Mise en situation	Éveil des concepts et des connaissances sur l'histoire du Canada contemporain	
Réalisation	Bloc 1 : Le Canada, c'est...	multiculturalisme, bilinguisme, nordicité, identité, médias, environnement
	Bloc 2 : Les droits des Canadiens sont...	démocratie, <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> , citoyenneté, pauvreté, racisme, sexisme
	Bloc 3 : Notre identité, c'est...	identité, langue, culture, autodétermination, revendications territoriales
	Bloc 4 : Le gouvernement canadien, c'est...	démocratie, parlement, parti politique, gouvernement fédéral, gouvernement provincial, gouvernement municipal
	Bloc 5 : Le Canada dans le monde, c'est...	interdépendance mondiale
	Bloc 6 : Voici des Canadiens marquants du passé et du présent	histoire, temps
Intégration	Activité de synthèse ou projet culminant	

Résultats d'apprentissage spécifiques

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-004 préciser les idéaux démocratiques et décrire l'influence de la démocratie sur la qualité de vie des Canadiens;
- CC-005 souligner des droits et libertés décrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982 et expliquer leur importance;
- CC-006 déterminer les enjeux actuels liés à la citoyenneté au Canada;
- CI-016 décrire les facteurs qui façonnent l'identité personnelle et nationale et expliquer comment les deux identités peuvent coexister,
par exemple les facteurs sociaux, culturels, linguistiques;
- CI-016F* décrire l'influence de ses choix sociaux, culturels et linguistiques sur son identité francophone;
- CI-017 décrire les caractéristiques qui définissent le Canada en tant que pays,
par exemple multiculturalisme, bilinguisme, nordicité;
- CI-018 donner des exemples de moyens par lesquels le gouvernement aide à protéger l'identité canadienne,
par exemple la réglementation sur le contenu canadien dans les médias, l'aide à Radio-Canada et aux arts;
- CI-019 donner des exemples provenant des arts et des médias illustrant la culture ou l'identité canadienne;
- CI-020 nommer diverses organisations pouvant contribuer à l'identité personnelle;
- CI-020A* déterminer le rôle d'organisations autochtones et donner des exemples de manières par lesquelles elles promeuvent les droits des Autochtones,
par exemple l'Assemblée des Chefs du Manitoba, la Fédération métisse du Manitoba, l'Assemblée des Premières nations, le Conseil national métis;
- CI-020F* décrire le rôle d'organisations francophones et décrire des manières par lesquelles elles promeuvent les droits des francophones,
par exemple la Société franco-manitobaine, Pluri-Elles;
- CI-021 nommer des personnages canadiens marquants, du passé et du présent, et décrire leurs réalisations;
- CT-026 décrire l'influence de l'environnement naturel sur la vie au Canada;
- CT-026A* décrire l'influence de la terre sur son identité de Premières nations, d'Inuit et de Métis,
par exemple les valeurs, les croyances, les traditions, les coutumes, les arts, les vêtements;
- CM-047 donner des exemples de liens que le Canada entretient avec d'autres régions du monde,
par exemple les liens environnementaux, sociaux, politiques, économiques;
- CP-048 donner les perspectives des Premières nations, des Inuit et des Métis concernant l'autodétermination,
par exemple l'utilisation des ressources, les revendications territoriales, les traités, le gouvernement autonome;
- CP-049 décrire les principales composantes du gouvernement canadien,
entre autres le système parlementaire et la démocratie fédérale;
- CP-050 définir le terme de *parti politique* et nommer des partis politiques ainsi que leur chef au Canada;

- CP-051 décrire des caractéristiques des processus électoraux au Canada;
- CP-052 décrire les principales responsabilités des gouvernements municipaux, provinciaux, fédéral et des Premières nations au Canada;
- CP-053 nommer les représentants municipaux, provinciaux, fédéraux et des Premières nations élus ou nommés et décrire leurs principales responsabilités,
entre autres le gouverneur général du Canada et le lieutenant-gouverneur du Manitoba;
- CP-053A* nommer les représentants élus de sa communauté autochtone et décrire leurs principales responsabilités;
- CP-054 déterminer les facteurs sous-tendant les inégalités au Canada et proposer des solutions,
par exemple la pauvreté, le racisme, le sexisme.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-002 vouloir appuyer les idéaux de la démocratie et contribuer aux processus démocratiques locaux,
par exemple les projets scolaires ou communautaires, les conseils étudiants;
- VC-002A* vouloir participer aux processus démocratiques afin de protéger et d'affirmer son identité autochtone;
- VC-003 apprécier les luttes et les réalisations des générations passées dans le façonnement du Canada;
- VC-004 apprécier les avantages de vivre au Canada,
par exemple les libertés, l'éducation, la santé, la sécurité;
- VI-009 apprécier le rôle des arts dans l'expression de la culture au Canada;
- VT-011 valoriser l'environnement naturel;
- VT-011A* respecter la dimension spirituelle de la nature;
- VM-015 apprécier l'interdépendance liant le Canada au reste du monde;
- VP-016 respecter l'autorité qui repose sur des idéaux démocratiques;
- VP-017 vouloir appuyer des solutions aux problèmes d'inégalités.

Habiletés

Les habiletés en sciences humaines devraient être intégrées tout au long des regroupements. Dans le but de faciliter la planification, un certain nombre de RAS portant sur les habiletés est visé dans chaque bloc.

* À noter :

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones (par exemple CI-016F) sont obligatoires dans les écoles françaises seulement.

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple CI-020A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Quelques pistes pour l'enseignement de ce regroupement

Matériel utile :

Il est recommandé que l'enseignant se procure des ressources éducatives portant sur le gouvernement du Canada et son fonctionnement avant d'entamer l'étude du regroupement. Entre autres, des copies de la *Charte canadienne des droits et libertés*, la trousse pédagogique *Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources*, produite par Patrimoine Canada, et le CD Rom *À la découverte du système électoral canadien*, offert par Élections Canada, peuvent être commandés en contactant les centres de services bilingues ou les ministères fédéraux concernés. Il est à noter que la plupart des ressources disponibles du gouvernement fédéral sont gratuites.

Si l'enseignant souhaite se familiariser davantage avec le fonctionnement du système politique canadien ou du processus électoral, les sites Web suivants contiennent de l'information pertinente :

Parlement du Canada : www.parl.gc.ca

Élections Canada : www.elections.ca

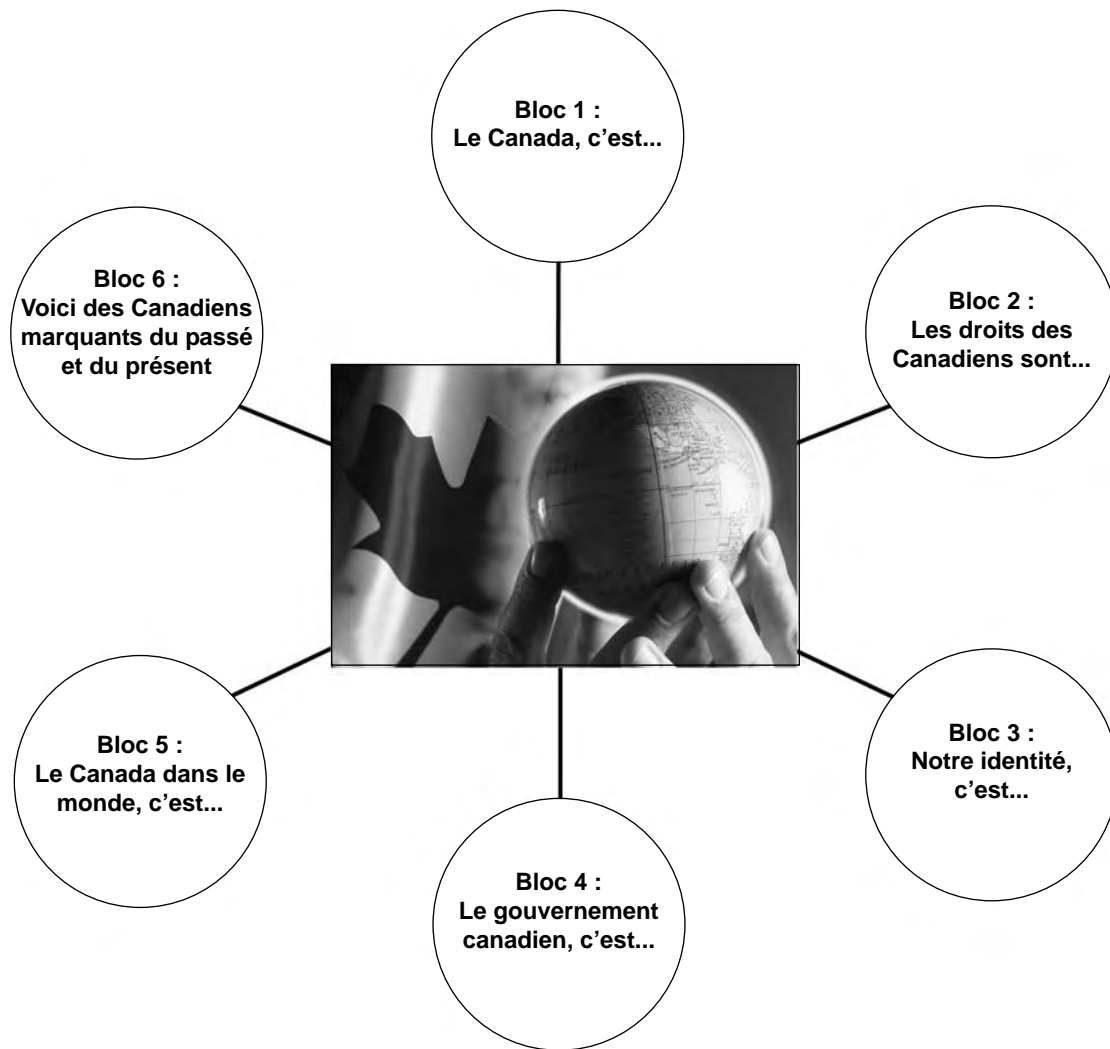
Remarques à l'enseignant :

Il n'est pas nécessaire que les élèves mémorisent chaque aspect du système politique canadien étant donné que plusieurs concepts du regroupement seront repris en secondaire 1 et en secondaire 3. Il serait préférable de se concentrer plutôt sur les responsabilités d'un gouvernement démocratique face aux citoyens et aux citoyennes et comment il tente de répondre à leurs nombreux besoins. Il serait souhaitable aussi que les élèves soient conscients au fait qu'ils ont des droits mais aussi des responsabilités en tant que citoyens et citoyennes dans un système démocratique.

Ressources éducatives suggérées :

Une liste de ressources éducatives suggérées (ressources imprimées, multimédias et sites Web) se trouve à la fin de chaque regroupement.

Regroupement 4 : Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé



Mise en situation

Choisir une ou plusieurs activités pour déclencher l'intérêt des élèves, faire le lien avec leurs connaissances antérieures sur les concepts clés du regroupement et susciter des questions à étudier.

Activités suggérées

- Annoncer aux élèves qu'il est temps d'étudier le Canada contemporain. Incrire le titre de chacun des blocs sur des affiches et les distribuer à des groupes d'élèves. Encourager les élèves à compléter les phrases en écrivant sur les affiches ce qui leur vient à l'esprit quand ils voient le titre de ces blocs. Proposer que les élèves présentent leurs affiches au reste de la classe. Permettre aux élèves de faire des ajouts à chacune des affiches s'ils le désirent. Conserver les affiches afin de pouvoir les utiliser lors de l'étude de chacun des blocs ou de l'intégration à la fin du regroupement.
- Proposer que les élèves distinguent les composantes du système politique au Canada, par exemple la Chambre des communes, le Cabinet, la Cour suprême, le Sénat, le gouverneur général, la couronne, etc. Ajouter des termes à la liste au besoin. Inviter les élèves, en dyades, à construire un organigramme pour représenter aussi fidèlement que possible la structure du gouvernement. Entamer une discussion avec les élèves pour relever ce qu'ils croient être les responsabilités majeures de chaque composante et les inciter à noter l'information. Expliquer aux élèves qu'ils pourront faire un retour sur l'organigramme et leurs données à la fin du regroupement et faire des ajustements si nécessaire.
- Entamer une discussion avec les élèves afin qu'ils relèvent, dans un premier temps, des aspects qui les encourageraient à vivre dans un pays quelconque et, dans un deuxième temps, des aspects qui les décourageraient de le faire. Noter l'information au tableau. Regrouper les élèves en triades et leur distribuer une copie de l'annexe 4.1. Proposer que les groupes remplissent et qu'ils communiquent leurs données en plénière. Inciter les groupes à ajouter de l'information à leur fiche au besoin. Expliquer aux élèves qu'ils pourront refaire l'exercice à la fin du regroupement afin de voir si l'impression qu'ils avaient de leur pays a changé.
- Écrire une définition du terme *citoyen* au tableau. Proposer que les élèves dressent une liste des qualités que devrait posséder un individu pour être considéré un citoyen idéal et qu'ils les notent sur la fiche à l'annexe 4.2. Inviter les élèves à communiquer leurs données. Continuer la discussion en demandant aux élèves de choisir, pour chacune des qualités relevées, à qui revient la responsabilité de les développer chez le citoyen : le citoyen lui-même, l'état ou autrui. Inciter les élèves à rédiger un court texte informatif qui résume leur définition de ce qu'est un citoyen idéal et ce qui est essentiel pour en devenir un. Expliquer aux élèves qu'ils pourront reprendre leur texte à la fin du regroupement et le modifier si nécessaire.
- Inviter les élèves à relever des caractéristiques qui distinguent les Canadiens des citoyens d'autres nations. Encourager les élèves à faire une liste de leurs émissions de télévision, de leurs groupes de musique et de leurs sites Web préférés. Demander aux élèves si leurs préférences sont d'origine canadienne, américaine ou autre. Inciter les élèves à reconnaître des médias canadiens. Mener une discussion pour déterminer le rôle des médias dans la transmission de valeurs canadiennes et dans la formation de l'identité canadienne.



Réalisation

Bloc 1 – Le Canada, c'est...

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CI-017 décrire les caractéristiques qui définissent le Canada en tant que pays,
par exemple multiculturalisme, bilinguisme, nordicité;
- CI-018 donner des exemples de moyens par lesquels le gouvernement aide à protéger l'identité canadienne,
par exemple la réglementation sur le contenu canadien dans les médias, l'aide à Radio-Canada et aux arts;
- CI-019 donner des exemples provenant des arts et des médias illustrant la culture ou l'identité canadienne;
- CT-026 décrire l'influence de l'environnement naturel sur la vie au Canada;
- CT-026A* décrire l'influence de la terre sur son identité de Premières nations, d'Inuit et de Métis,
par exemple les valeurs, les croyances, les traditions, les coutumes, les arts, les vêtements;
- VI-009 apprécier le rôle des arts dans l'expression de la culture au Canada;
- VT-011 valoriser l'environnement naturel;
- VT-011A* respecter la dimension spirituelle de la nature;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-309 interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias,
par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

***À noter :**

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple CT-026A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Remarques à l'enseignant : Il serait utile d'avoir, en salle de classe, une variété de matériel tel que des revues, des cartes ou des dépliants qui peuvent être découpés par les élèves.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels, mathématiques

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 1)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Proposer que les élèves, en petits groupes, nomment des éléments qui définissent le Canada. Encourager chaque groupe à désigner un secrétaire pour noter les idées et un rapporteur pour les présenter à la classe. Proposer que les élèves notent les éléments sur de grandes affiches. Une fois que les rapporteurs terminent leur tâche, inviter les élèves à classer les éléments dans des catégories telles que la géographie, l'histoire, la politique, les personnages, etc.

Demander aux élèves de préparer un collage, à partir de photos tirées de revues ou autre matériel visuel, pour représenter le Canada et d'y ajouter un court texte informatif pour décrire les éléments qui définissent le Canada en tant que pays. Suggérer aux élèves de présenter leur collage et de les afficher à l'intérieur de la salle de classe.

(CI-017, CI-018, CI-019, CT-026, CT-026A, VI-009, VT-011, VT-011A, H-200, H-201, H-403)
- Distribuer aux élèves le questionnaire portant sur l'identité canadienne trouvé à l'annexe 4.3. Proposer que les élèves y répondent et le fassent passer à des membres de leur famille. Inviter les élèves, en groupes, à compiler leurs données et à les représenter sous forme de graphique. Afficher les graphiques en salle de classe. Amorcer une discussion sur ce qui semble être les éléments les plus importants de l'identité canadienne.

Demander aux élèves de choisir trois des éléments identitaires et de rédiger un texte d'opinion pour expliquer pourquoi ces éléments représentent le mieux l'identité nationale.

(CI-017, CI-018, CI-019, CT-026, CT-026A, VI-009, VT-011, VT-011A, H-200, H-201, H-302, H-403)
- Encourager les élèves à décrire comment l'environnement naturel immédiat et le climat influencent leur vie en posant des questions au sujet de leurs activités préférées, de leur tenue vestimentaire, des occupations des membres de leur famille, etc. Continuer la discussion en demandant aux élèves si les Canadiens de toutes les régions du pays s'adonnent aux mêmes activités qu'eux. Inviter les élèves, en petits groupes, à choisir une région du pays ou une communauté et à faire une recherche électronique afin de comparer leur vécu à celui des habitants de la région ou de la communauté choisie en mettant l'accent sur l'influence de l'environnement naturel.

Demander aux élèves de rédiger un texte informatif pour présenter les similarités et les différences relevées. Préciser que le texte devra être accompagné d'un appui visuel.

Remarques à l'enseignant :

Il serait souhaitable que certains élèves choisissent des communautés autochtones pour leur recherche, vu l'importance traditionnelle que ces peuples rattachent à l'environnement naturel.

(CI-017, CT-026, CT-026A, VT-011, VT-011A, H-200, H-201, H-300, H-403)



- Distribuer aux élèves une copie de l'annexe 4.4 portant sur le Groupe des Sept. Lire l'annexe avec les élèves et les inviter à visionner certaines des productions artistiques de ces célèbres peintres. Proposer que les élèves choisissent une œuvre qui représente le mieux, d'après eux, les caractéristiques les plus distinctes de l'environnement naturel canadien. Inviter les élèves à utiliser l'annexe 4.5 pour leur prise de notes.

Demander aux élèves de préparer un exposé oral pour expliquer les origines de l'œuvre et pourquoi ils croient qu'elle représente bien l'environnement naturel du pays.

Demander aux élèves de créer leur propre œuvre artistique pour représenter la richesse de l'environnement naturel canadien.

Des sites Web utiles :

Musée des beaux-arts du Canada (lancer une recherche sous « Groupe des Sept » ou sous le nom d'un des artistes) : www.gallery.ca

Groupe of SevenArt.com (site exposant des exemples d'œuvres de tous les membres du Groupe des Sept) : www.groupofsevenart.com

(CI-017, CI-019, CT-026, VI-009, VT-011, H-200, H-201, H-302, H-309, H-403)

- Mener une discussion auprès des élèves afin de déterminer quels sont leurs artistes préférés. Amener les élèves à préciser ceux qui sont canadiens. Distribuer une copie de l'annexe 4.6 pour encourager les élèves à aller au-delà des acteurs et des chanteurs populaires en leur proposant d'ajouter des noms de Canadiens et de Canadiennes travaillant dans différents domaines artistiques ou ayant joué un rôle important dans le monde des médias. Donner aux élèves une copie de l'annexe 4.7 s'ils ont de la difficulté à reconnaître des individus.

Demander aux élèves de choisir un nom parmi la liste qu'ils ont développée ou dans l'annexe 4.7 et de rédiger une courte biographie à son sujet soulignant son importance et ses réalisations dans son domaine de spécialisation. Inviter les élèves à présenter les résultats de leur recherche devant la classe.

Remarques à l'enseignant :

Il serait souhaitable que les élèves ajoutent une composante visuelle à leur production. Il serait possible de préparer un portfolio électronique d'œuvres d'art s'il s'agit d'un artiste visuel.

(CI-017, CI-018, CI-019, CT-026, CT-026A, VI-009, VT-011, VT-011A, H-200, H-201, H-300, H-302, H-309, H-403)

- Proposer que les élèves visitent le site Web de la Société Radio-Canada afin de relever des données sur la programmation d'émissions de télévision et de radio à contenu canadien. Inviter les élèves à choisir une des émissions qui les intéressent et à en préparer une description afin de la présenter en salle de classe. Inciter les élèves à partager ce qu'ils croient être les points forts de la programmation à contenu canadien.

Demander aux élèves de préparer un dépliant publicitaire pour annoncer l'émission qu'ils ont choisie et pour encourager les gens à l'écouter ou à la visionner.

Le site Web de la Société Radio-Canada : www.radio-canada.ca

(CI-018, CI-019, VI-009, H-200, H-201, H-300, H-302, H-309, H-403)

- Présenter le scénario suivant aux élèves : *Les États-Unis, nos plus proches voisins, ont une population beaucoup plus grande que celle du Canada et, par conséquent, ont un réseau médiatique beaucoup plus important. Ils ont aussi une très grande influence internationale dans l'industrie du film, de la télévision et de la musique populaire. Beaucoup de gens disent que le Canada, étant si proche des États-Unis, ne peut pas s'empêcher de consommer continuellement des éléments de la culture populaire américaine et risque alors de perdre sa propre culture au profit de celle des Américains.* Inviter les élèves à réfléchir sur ce scénario et à partager, en plénière, des arguments en faveur et contre le scénario présenté.

Demander aux élèves de préparer, en groupes de quatre, une délibération structurée pour présenter les arguments relevés.

Remarques à l'enseignant :

L'annexe polyvalente O peut être utilisée pour organiser les délibérations. Il serait préférable que les élèves aient travaillé quelques stratégies d'apprentissage avant d'être exposés aux artistes canadiens en prévision des délibérations.

(CI-017, CI-018, CI-019, VI-009, H-200, H-201, H-300, H-302, H-309, H-403)



Réalisation

Bloc 2 – Les droits des Canadiens sont...

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CC-004 préciser les idéaux démocratiques et décrire l'influence de la démocratie sur la qualité de vie des Canadiens;
- CC-005 souligner des droits et libertés décrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982 et expliquer leur importance;
- CC-006 déterminer les enjeux actuels liés à la citoyenneté au Canada;
- CP-054 déterminer les facteurs sous-tendant les inégalités au Canada et proposer des solutions,
par exemple la pauvreté, le racisme, le sexisme;
- VC-002 vouloir appuyer les idéaux de la démocratie et contribuer aux processus démocratiques locaux,
par exemple les projets scolaires ou communautaires, les conseils étudiants;
- VC-002A* vouloir participer aux processus démocratiques afin de protéger et d'affirmer son identité autochtone;
- VC-004 apprécier les avantages de vivre au Canada,
par exemple les libertés, l'éducation, la santé, la sécurité;
- VP-017 vouloir appuyer des solutions aux problèmes d'inégalités;
- H-309 interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias,
par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

*À noter :

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple VC-002A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Remarques à l'enseignant :

On peut se procurer des copies de la *Charte canadienne des droits et libertés* en contactant les Centres de services bilingues ou auprès du gouvernement fédéral.

Des sites Web utiles :

Centres de services bilingues : www.csbsc.mb.ca

Publications du gouvernement du Canada : www.publications.gc.ca

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 2)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Amorcer une discussion en demandant aux élèves de nommer des caractéristiques essentielles d'une société démocratique. Inviter les élèves à recenser des moyens par lesquels un gouvernement peut garantir ces idéaux démocratiques, par exemple l'adoption de documents constitutionnels comme la *Charte canadienne des droits et libertés*. Distribuer une copie de la *Charte canadienne des droits et libertés* aux élèves et leur proposer de comparer les éléments démocratiques qu'ils avaient relevés à ceux qui se trouvent dans la charte. Encourager les élèves à écrire une courte réflexion personnelle expliquant pourquoi les concepts d'égalité, de liberté et de justice sociale sont considérés importants dans notre société.

Demander aux élèves, en groupes, de choisir un de nos droits ou une de nos libertés au Canada et de préparer une courte saynète pour illustrer ce à quoi pourrait ressembler le Canada si ce droit ou cette liberté n'était pas protégée.

Encourager les groupes à présenter leurs productions devant la classe ou d'autres niveaux. (CC-004, CC-005, CC-006, CP-054, VC-002, VC-004, H-309, H-403)

- Inviter les élèves à faire une liste des inégalités qu'ils constatent dans le Canada actuel. Encourager les élèves, en plénière, à discuter des causes possibles de ces inégalités et d'y proposer des solutions. Inciter les élèves à expliquer ce qu'ils peuvent faire personnellement pour réduire les inégalités dans leur communauté.

Demander aux élèves de choisir un des sujets discutés et de jouer le rôle d'un leader communautaire qui prononce un discours proposant un plan pour s'attaquer au problème. Expliquer aux élèves que leur discours devra inclure une description détaillée de leur plan, par exemple les objectifs, la clientèle visée, les ressources financières, humaines et matérielles requises, l'échéancier proposé ainsi qu'un appui visuel pour appuyer la présentation.

Remarques à l'enseignant :

Au lieu d'un leader communautaire, les élèves pourraient jouer le rôle d'une personnalité politique en campagne électorale ou d'un représentant d'une organisation de charité bien connue. L'annexe 4.8 peut servir de liste de contrôle pour les élèves.

(CC-004, CC-006, CP-054, VC-002, VC-002A, VC-004, VP-017, H-403)

- Proposer que les élèves entament une recherche sur une personnalité canadienne qui, d'après eux, a joué un rôle important dans la promotion des idéaux démocratiques dans l'histoire canadienne. Encourager les élèves à choisir des Canadiens ou des Canadiennes qui ont figuré dans l'étude des regroupements antérieurs et qui ont travaillé dans différents domaines, par exemple Nellie McClung et le droit de vote chez les femmes, Tommy Douglas et le système de santé universel, Pierre Elliott Trudeau et la *Charte canadienne des droits et libertés*, Elijah Harper et la défense des droits constitutionnels autochtones.

Demander aux élèves de préparer une affiche pour illustrer les réalisations majeures de la personne choisie. Inviter les élèves à présenter leur affiche à la classe et à préparer ensemble un temple de la renommée de la démocratie canadienne afin d'exposer leurs productions.



Remarques à l'enseignant :

L'élève peut utiliser l'annexe 4.9 pour faciliter sa prise de notes.

(CC-004, CC-005, CC-006, CP-054, VC-002, VC-002A, VC-004, VP-017, H-309, H-403)

- Proposer que les élèves, en groupes, précisent les avantages de vivre au Canada en utilisant les catégories trouvées à l'annexe 4.10. Inviter les groupes à partager leurs données en classe. Entamer une discussion afin de relever quels avantages sont considérés comme les plus importants par les élèves et de déterminer s'ils sont accessibles à tous les citoyens et citoyennes du pays. Inviter chaque groupe à faire une recherche sur les programmes ou services d'une des catégories, par exemple l'assurance-emploi, les services d'urgence, le suffrage universel, le système de santé universel, les pensions de vieillesse, etc.

Demander aux élèves de créer une annonce publicitaire électronique en se basant sur les résultats de leur recherche pour encourager de nouveaux immigrants à venir s'établir au pays et leur présenter les avantages de venir s'établir au Canada.

Des sites Web utiles :

Service Canada (cliquer sur les différentes catégories de services offerts) :

www.servicecanada.gc.ca

Gouvernement du Canada (cliquer sur non-Canadiens et suivre les liens) : www.gc.ca

(CC-004, CC-005, CC-006, CP-054, VC-004, H-403)

- Diviser la classe en 6 groupes représentant différentes sections de la *Charte canadienne des droits et libertés*, c'est-à-dire les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation et d'établissement, les garanties juridiques, les droits à l'égalité, les droits liés aux langues officielles. Inviter chaque groupe à lire sa section de la charte et à résumer brièvement les droits qui s'y trouvent.

Demander à chaque groupe de créer une affiche pour illustrer les droits de sa catégorie et de la présenter en classe. Encourager les élèves à regrouper leurs affiches afin de créer une version visuelle de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

(CC-004, CC-005, CC-006, VC-004, H-309, H-403)

- Inviter les élèves à découper un article de journal sur un des enjeux actuels liés à la citoyenneté ou à l'égalité au Canada, par exemple, la discrimination, la pauvreté chez les enfants, les sans-abri, l'autodétermination autochtone, etc. Proposer que les élèves analysent leur article en remplissant l'annexe 4.11.

Demander aux élèves de rédiger une lettre à la rédaction sur des faits relevés de leur article dans laquelle ils proposent des solutions à la problématique.

(CC-004, CC-005, CC-006, CP-054, VC-002, VC-002A, VC-004, VP-017, H-309, H-403)

- Mener une discussion avec les élèves afin de relever ce qu'ils croient être les plus importantes inégalités sociales dans leur communauté. Continuer la discussion en encourageant les élèves à discuter des causes possibles de ces inégalités et à proposer des solutions. Inciter la classe à organiser une activité communautaire pour tenir compte d'une des inégalités sociales recensées, par exemple un prélèvement de fonds pour une organisation charitable, du bénévolat dans une soupe populaire, la livraison de matériel publicitaire pour une organisation charitable, une campagne publicitaire pour conscientiser la communauté au thème choisi, etc.

Remarques à l'enseignant :

Cette stratégie pourrait être utilisée comme activité de clôture pour le bloc ou peut-être pour le regroupement.

(CC-004, CC-006, CP-054, VC-002, VC-002A, VC-004, VP-017, H-403)

- Terminer l'étude du bloc en proposant que les élèves fassent une réflexion personnelle qui a pour but de préciser, d'après eux, les cinq droits et libertés les plus importants dont jouissent les Canadiens et les Canadiennes. Inciter les élèves à expliquer brièvement pourquoi ils les ont choisis.

Demander aux élèves de créer un symbole ainsi qu'une devise qui résumant, pour eux, les droits et les libertés qu'ils tiennent à cœur. Préparer une exposition des productions et inviter les élèves à circuler et à noter leurs impressions.

(CC-004, CC-005, CC-006, VC-004, H-309, H-403)



Réalisation

Bloc 3 – Notre identité, c'est...

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CI-016 décrire les facteurs qui façonnent l'identité personnelle et nationale et expliquer comment les deux identités peuvent coexister,
par exemple les facteurs sociaux, culturels, linguistiques;
- CI-016F* décrire l'influence de ses choix sociaux, culturels et linguistiques sur son identité francophone;
- CI-020 nommer diverses organisations pouvant contribuer à l'identité personnelle;
- CI-020A* déterminer le rôle d'organisations autochtones et donner des exemples de manières par lesquelles elles promeuvent les droits des Autochtones,
par exemple l'Assemblée des Chefs du Manitoba, la Fédération métisse du Manitoba, l'Assemblée des Premières nations, le Conseil national métis;
- CI-020F* décrire le rôle d'organisations francophones et décrire des manières par lesquelles elles promeuvent les droits des francophones,
par exemple la Société franco-manitobaine, Pluri-Elles;
- CP-048 donner les perspectives des Premières nations, des Inuit et des Métis concernant l'autodétermination,
par exemple l'utilisation des ressources, les revendications territoriales, les traités, le gouvernement autonome;
- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-404 dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

***À noter :**

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones (par exemple CI-016F) sont obligatoires dans les écoles françaises seulement.

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple CI-020A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves auront déjà étudié certains concepts clés liés à l'identité francophone et autochtone dans les regroupements précédents. Il serait utile de revoir certains de ces concepts avant d'aborder les stratégies d'apprentissage de ce bloc.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels, mathématiques

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 3)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à noter une définition du terme « autodétermination » en utilisant leur dictionnaire. En triades, inciter les élèves à relever les éléments qui caractérisent l'autodétermination, par exemple le pouvoir de choisir son gouvernement, l'indépendance politique face à d'autres nations, la liberté de prendre des décisions pour le bien de sa population, etc. Distribuer l'annexe 4.12 et encourager les groupes à noter les similarités et les différences entre leur perspective et celle des Autochtones au sujet de l'autodétermination. Résumer les différentes perspectives en plénière.

Demander aux élèves de rédiger une lettre à la rédaction en se basant sur la perspective autochtone pour justifier leur droit à l'autodétermination au Canada. Préciser que la lettre doit comprendre au moins trois arguments en faveur de l'autodétermination autochtone. (CI-016, CI-020, CI-020A, H-403, H-404)

- Mener une discussion afin de relever une liste d'éléments qui définissent l'identité d'un individu, par exemple son nom, sa famille, son lieu d'habitation, ses amis, son origine ethnique, sa culture, ses valeurs, sa langue, ses croyances religieuses, ses opinions, les organisations auxquelles il ou elle appartient, etc. Proposer que les élèves établissent individuellement la priorité des éléments relevés, du plus important au moins important.

Demander aux élèves de créer un collage en utilisant des mots, des symboles ou des images afin de représenter leur identité personnelle. Préciser que les collages devraient, avant tout, mettre en évidence les éléments que les élèves ont individuellement considérés les plus importants. Encourager les élèves à trouver un titre original à leur collage et à le présenter en salle de classe.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile d'avoir une série de revues ou de dépliants à l'intérieur de la salle de classe qui pourraient servir de matériel à découper pour les élèves.

La même stratégie peut être adaptée pour tenir compte plus précisément de l'identité francophone en demandant aux élèves, dès le départ, de relever des éléments qui définissent l'identité d'un francophone au Manitoba ou au Canada. (CI-016, CI-016F, CI-020, CI-020A, CI-020F, H-403, H-404)

- Inviter les élèves à développer une liste de facteurs qui caractérisent l'identité d'un individu. Proposer que les élèves utilisent la liste pour préparer un sondage qui demande aux répondeurs d'ordonner les facteurs identitaires relevés du plus important au moins important. Encourager les élèves à faire passer le sondage à une dizaine de personnes et de partager leurs données en plénière. Compiler les résultats des élèves sous forme de tableau, notant les facteurs qui semblent influencer le plus et le moins la formation de l'identité.

Demander aux élèves de rédiger un court texte informatif pour tirer trois conclusions à partir des données. Préciser que les élèves doivent utiliser des statistiques pour appuyer leurs arguments.

Remarques à l'enseignant :

L'annexe 4.13 peut servir de modèle au sondage.



La stratégie peut être modifiée pour permettre de se concentrer uniquement sur des facteurs identitaires francophones.

(CI-016, CI-016F, CI-020, CI-020A, CI-020F, CP-048, H-300, H-403, H-404)

- Distribuer une copie de l'annexe 4.14 aux élèves et mener une discussion pour en ressortir les points saillants. Proposer que les élèves fassent une courte recherche électronique afin de relever des statistiques et des traits culturels sur les groupes ethniques qui habitent la province.

Demander aux élèves de créer une pancarte pour illustrer les groupes qui forment la communauté manitobaine en indiquant clairement de quels groupes il s'agit. Préciser que leur pancarte doit aussi inclure un symbole pour représenter l'identité manitobaine dans son ensemble.

Un site Web utile :

Statistique Canada (lancer une recherche sous « Manitoba » et « origines ethniques ») :
www.statcan.gc.ca

(CI-016, CI-020, H-300, H-403, H-404)

- Amorcer une discussion afin de développer une liste d'éléments qui définissent l'identité d'une personne. Continuer la discussion en invitant les élèves à nommer les groupes ethniques qui se trouvent au Canada. Proposer que les élèves, en dyades, choisissent un groupe ethnique et fassent une recherche électronique afin de relever de l'information sur les facteurs qui façonnent l'identité du groupe et sur des organisations communautaires pouvant contribuer au maintien de leur identité.

Demander aux différents groupes de préparer une fiche d'information qui pourrait être distribuée à des nouveaux immigrants soulignant les principales données de leur groupe ethnique au Canada ainsi que les organisations qui pourraient leur servir d'appui dans le maintien de leur identité personnelle.

(CI-016, CI-020, H-300, H-403, H-404)

- Inviter les élèves à faire une liste de différents organismes, groupes, commerces ou services qui contribuent au maintien de leur identité franco-manitobaine, par exemple la Société franco-manitobaine, la Division scolaire franco-manitobaine, les Jeux de la francophonie, *La Liberté*, les centres de services bilingues, etc. Proposer que les élèves fassent une recherche sur un des éléments de la liste afin d'en relever les données pertinentes. Encourager les élèves à utiliser l'annexe 4.15 pour faciliter leur prise de notes.

Demander aux élèves de préparer un exposé oral afin de communiquer les résultats de leur recherche. Préciser que l'exposé devra inclure une composante visuelle. Inciter les élèves à organiser une foire qui aura pour but d'exposer les organismes, les groupes, les commerces ou les services qui sont disponibles à la population franco-manitobaine.

Remarques à l'enseignant :

L'Annuaire des services en français au Manitoba contient une liste complète des organismes et services offerts à la population franco-manitobaine.

(CI-016, CI-016F, CI-020, CI-020F, H-300, H-403, H-404)

- Proposer que les élèves dressent une liste des facteurs qui façonnent leur identité personnelle comme Franco-Manitobain en mettant un accent sur les organismes et les services qui leur sont disponibles. Proposer que les élèves fassent une recherche sur une population francophone minoritaire ailleurs au Canada afin de voir si des organismes et services comparables existent.

Demander aux élèves de préparer un tableau comparatif afin de souligner les organismes et services qui sont disponibles aux deux communautés. Encourager les élèves à mettre en commun les résultats de leur recherche et à comparer les services offerts aux populations francophones minoritaires à l'intérieur du Canada.

(CI-016, CI-016F, CI-020, CI-020F, H-300, H-404, H-404)



Réalisation

Bloc 4 – Le gouvernement canadien, c'est...

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CP-049 décrire les principales composantes du gouvernement canadien, entre autres le système parlementaire et la démocratie fédérale;
- CP-050 définir le terme de *parti politique* et nommer des partis politiques ainsi que leur chef au Canada;
- CP-051 décrire des caractéristiques des processus électoraux au Canada;
- CP-052 décrire les principales responsabilités des gouvernements municipaux, provinciaux, fédéral et des Premières nations au Canada;
- CP-053 nommer les représentants municipaux, provinciaux, fédéraux et des Premières nations élus ou nommés et décrire leurs principales responsabilités, entre autres le gouverneur général du Canada et le lieutenant-gouverneur du Manitoba;
- CP-053A* nommer les représentants élus de sa communauté autochtone et décrire leurs principales responsabilités;
- VP-016 respecter l'autorité qui repose sur des idéaux démocratiques;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

***À noter :**

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones (par exemple CP-053A) sont obligatoires seulement dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a choisi de les enseigner.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile de se procurer une variété de matériel portant sur l'organisation et le fonctionnement du gouvernement avant d'aborder l'étude de ce bloc. Les centres de services bilingues offrent de la documentation fédérale gratuite. Les sites Web du Parlement du Canada (www.parl.gc.ca), d'Élections Canada (www.elections.ca) et d'Élections Manitoba (www.elections.mb.ca) offrent aussi des ressources et des stratégies pédagogiques. Entre autres, il est possible de se procurer des troupes pour simuler une élection fédérale ou provinciale.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 4)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Distribuer l'annexe 4.16 aux élèves. Proposer que les élèves travaillent en dyades afin de classer les responsabilités gouvernementales dans les différentes catégories. En plénière, inviter les groupes à partager leurs données et à justifier leurs choix. Amener les élèves à faire les corrections au besoin.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves auront déjà abordé brièvement ce sujet durant le premier regroupement ainsi qu'en 5^e année. Ils peuvent obtenir des renseignements sur les responsabilités des gouvernements en consultant les pages gouvernementales dans l'annuaire téléphonique. (CP-049, CP-052, CP-053, CP-053A, H-200, H-201)

- Proposer que les élèves participent à une activité de carrousel afin de réfléchir sur les rôles, les responsabilités et les caractéristiques des gouvernements au Canada. Inviter des groupes d'élèves, dans un temps limité, à imaginer et à décrire ce que serait la vie au Canada sans gouvernements et sans autorité. Inciter un membre de chaque groupe à inscrire les impressions du groupe sur une pancarte. Encourager les groupes, après un temps déterminé, à prendre la pancarte d'une autre équipe et à y ajouter leurs propres idées. Continuer la démarche jusqu'à ce que chaque groupe ait ajouté ses idées aux différentes pancartes. Amorcer une discussion afin de relever l'importance et les rôles des gouvernements au Canada. (CP-049, CP-050, CP-051, CP-052, CP-053, CP-053A, VP-016, H-200, H-201)

- Remettre à des triades d'élèves une copie de l'annexe 4.17 qui comprend une liste des différentes fonctions au sein du gouvernement fédéral. Inviter les groupes à utiliser des sources imprimées ou électroniques afin de préciser les responsabilités des différentes fonctions.

Demander aux élèves de préparer un tableau pour préciser les fonctions gouvernementales et les responsabilités majeures de chacune d'elles. Expliquer aux élèves que le tableau devra aussi inclure un appui visuel pour illustrer chacune des fonctions. Inviter les groupes à présenter leurs tableaux en salle de classe. Poursuivre la stratégie en proposant que les élèves créent un organigramme établissant les liens entre les fonctions du gouvernement.

Remarques à l'enseignant :

La stratégie peut aussi être réalisée en utilisant l'annexe 4.18 qui comprend une liste de fonctions au sein du gouvernement provincial.

Des sites Web utiles :

Parlement du Canada (cliquer sur « Au sujet du Parlement » et suivre les liens) :

www.parl.gc.ca

Gouvernement du Manitoba (cliquer sur « Assemblée législative ») : www.gov.mb.ca

Justice Manitoba (cliquer sur « Aperçu du ministère : Programmes et services » et « Système judiciaire ») : www.gov.mb.ca/justice

(CP-049, CP-050, CP-051, CP-053, VP-016, H-200, H-201)

- Amorcer une discussion afin de relever une liste des partis politiques sur la scène politique canadienne et de leurs leaders. Proposer que les élèves fassent une recherche électronique afin de compléter leur liste.

Demander aux élèves de reproduire le logo des partis politiques, d'identifier leur leader et de résumer en quelques phrases leurs principes de base. Proposer que les élèves utilisent l'annexe 4.19 afin de faciliter leur prise de notes.

Remarques à l'enseignant :

Vu qu'il existe plusieurs partis politiques enregistrés au niveau fédéral, il serait préférable de se limiter aux partis majeurs et à quelques partis secondaires. L'essentiel est que les élèves comprennent que n'importe quel groupe de citoyens a le droit de former un parti politique pour représenter ses principes et ses convictions collectives.

Un site Web utile :

Élections Canada (lancer une recherche sous « partis politiques ») : www.elections.ca
(CP-049, CP-050, CP-051, CP-053, CP-053A, H-200, H-201)

- Distribuer l'annexe 4.20 à des triades d'élèves. Expliquer aux groupes qu'ils seront invités à former un nouveau parti politique en suivant les étapes décrites dans l'annexe.

Demander aux élèves de créer un dépliant qui sera utilisé pour présenter leur nouveau parti. Préciser que le dépliant doit inclure le logo du parti, sa mission ainsi que ses priorités et un court message de son leader. Afficher les dépliant dans la classe et proposer que les élèves circulent d'un à l'autre et notent des similarités et des différences dans les priorités des partis. Entamer une discussion pour relever l'importance d'avoir des partis politiques qui ont des plates-formes électorales variées.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves peuvent faire une courte recherche électronique sur certains des partis politiques canadiens afin de se familiariser au préalable avec les missions et les priorités des partis.

Un site Web utile :

Élections Canada (lancer une recherche sous « partis politiques ») : www.elections.ca
(CP-049, CP-050, CP-051, CP-052, CP-053, CP-053A, VP-016, H-200, H-201)

- Inviter les élèves à lire des articles de journaux ou des lettres à la rédaction qui traitent de questions politiques nationales, provinciales ou municipales. Proposer que les élèves utilisent l'annexe 4.21 afin de les aider à analyser l'article choisi.

Demander aux élèves de réagir à l'article en rédigeant leur propre lettre à la rédaction portant sur le même sujet. Préciser que la position prise par les élèves devra être appuyée d'un minimum de trois arguments.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile de se procurer, au préalable, une série d'articles provenant de périodiques francophones qui sont au niveau des élèves, tels que *Le Journal des jeunes* de *La Liberté*.
(CP-049, CP-050, CP-051, CP-052, CP-053, CP-053A, VP-016, H-200, H-201)

- Inviter des dyades d'élèves à lire un court texte portant sur le rôle de l'ombudsman à l'annexe 4.22. Encourager les élèves à résumer en quelques phrases le rôle de l'ombudsman et les raisons pour lesquelles quelqu'un aurait besoin de ses services. Proposer que les dyades ajoutent une liste d'exemples à ceux qui se trouvent à l'annexe 4.22 et qu'elles les partagent en plénière. Inciter les élèves à expliquer l'importance de l'ombudsman et comment il peut aider à défendre les droits des citoyens.

Remarques à l'enseignant :

Pour de l'information additionnelle il est possible de contacter le bureau de l'ombudsman aux adresses suivantes :

Winnipeg :

500 avenue Portage, salle 750
982-9130
sans frais : (800) 665-0531
(CP-049, CP-052, CP-053, VP-016, H-201)

Brandon :

1011 avenue Rosser, salle 603
571-5151
sans frais : (888) 543-8230

Réalisation

Bloc 5 – Le Canada dans le monde, c'est...

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CM-047 donner des exemples de liens que le Canada entretient avec d'autres régions du monde,
par exemple les liens environnementaux, sociaux, politiques, économiques;
- VM-015 apprécier l'interdépendance liant le Canada au reste du monde;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Le site Web d'Affaires étrangères Canada (<http://www.aec-fac.gc.ca>) contient beaucoup d'information sur la participation du Canada dans des organisations internationales. Bien que l'information ne soit pas nécessairement au niveau des élèves, le but des stratégies proposées est de simplement conscientiser les élèves au fait que leur pays, pour différentes raisons, a choisi d'entretenir des liens avec plusieurs organisations sur les plans économique, politique, social et environnemental. Le but des stratégies n'est pas de faire des analyses détaillées.

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 5)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves, en plénière, à développer une liste de produits ou d'articles qu'ils utilisent et consomment de façon régulière. Expliquer aux élèves qu'ils devront trouver le pays d'origine de ces produits ou de ces articles et les repérer sur une carte du monde. Faire un retour sur les données des élèves pour montrer jusqu'à quel point le Canada entretient des liens avec d'autres pays du monde.

Demander aux élèves de choisir un des produits ou un des articles de la liste et de préparer un exposé oral pour expliquer son importance dans leur vécu et comment l'absence du produit pourrait avoir des effets marquants sur leur qualité de vie.

Remarques à l'enseignant :

Il serait souhaitable que les élèves soient incités à relever des produits qui touchent plusieurs domaines de leur vécu, tels que la nourriture, l'habillement, les communications, les moyens de transport, etc.

Les élèves peuvent utiliser l'annexe 4.23 pour organiser leurs idées.

(CM-047, VM-015, H-200, H-201, H-302, H-403)

- Inviter les élèves à faire la liste des organisations internationales dont le Canada est membre ou des accords auxquels le Canada participe, et les noter au tableau. Encourager les élèves à communiquer leurs connaissances au sujet de ces organisations et ces accords et apporter des corrections si nécessaire. Compléter la liste des élèves avec celle trouvée à l'annexe 4.24. Proposer que les élèves, en groupes, choisissent un des noms de la liste et entament une recherche électronique afin d'en relever les données pertinentes et de décrire le rôle que le Canada y joue. Les groupes peuvent utiliser l'annexe 4.25 pour organiser leur information.

Demander aux élèves de préparer une exposition intitulée « Le Canada dans le monde » soulignant les faits saillants des organisations ainsi que la contribution canadienne. Inciter les groupes à présenter leurs projets de recherche devant d'autres classes ou des invités spéciaux.


Un site Web utile :

Affaires étrangères Canada (lancer une recherche sous « organisations internationales » et suivre les liens) : <http://www.aec-fac.gc.ca>

(CM-047, VM-015, H-200, H-201, H-300, H-302, H-403)


- Mener une discussion afin de relever ce que sont, d'après les élèves, les plus grandes menaces à la qualité de vie des humains et de l'environnement naturel, par exemple les famines, les guerres, le réchauffement planétaire, les épidémies, etc. Proposer que des groupes d'élèves choisissent un des éléments de la liste et créent une organisation canadienne qui se donnerait la tâche de contrôler la menace ou d'en minimiser les effets. Les élèves peuvent utiliser l'annexe 4.26 pour noter les données importantes de leur organisation.

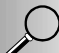




Demander aux groupes de préparer une annonce publicitaire télévisée pour présenter leur organisation, ses buts, les efforts qu'elle fait présentement sur le plan international et ses plans futurs. Inviter les élèves à présenter leurs annonces publicitaires en salle de classe.

(CM-047, VM-015, H-201, H-403)

- 
- Inviter des dyades d'élèves à lire des articles de journaux qui portent sur des actualités internationales. Distribuer une copie de l'annexe 4.27 aux élèves pour les aider à faire l'analyse de l'article. Encourager les groupes à expliquer brièvement, en plénière, la nature de leur article et une façon dont le Canada pourrait participer à la situation qui y est décrite.



Demander aux groupes d'élèves de rédiger une lettre au ministre fédéral responsable lui demandant de décrire la nature de la participation canadienne relativement à la situation expliquée dans leur article. Préciser que la lettre des élèves devra contenir trois questions pour aider à clarifier le présent ou le futur rôle du Canada.

Remarques à l'enseignant :

Il serait utile de choisir des articles qui touchent non seulement à des questions politiques, mais aussi économiques, sociales et environnementales.

(CM-047, VM-015, H-200, H-201, H-300, H-302, H-403)

Réalisation

Bloc 6 – Voici des Canadiens marquants du passé et du présent

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

- CI-021 nommer des personnages canadiens marquants, du passé et du présent, et décrire leurs réalisations;
- VC-003 apprécier les luttes et les réalisations des générations passées dans le façonnement du Canada;
- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-310 reconnaître que les interprétations historiques sont sujettes au changement à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et reconnues;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.

À noter que les situations d'apprentissage suggérées intègrent également la pratique d'autres habiletés. Les habiletés visées varieront selon les stratégies sélectionnées ou proposées par l'enseignant.

Remarques à l'enseignant :

Les élèves ont déjà étudié certaines personnalités canadiennes qui ont travaillé dans le domaine de la politique aux blocs 2 et 4. Bien qu'un retour sur ces personnalités soit utile, il serait souhaitable d'étudier les contributions de Canadiens et de Canadiennes dans une variété de domaines. Une collection contenant de l'information sur 53 personnalités canadiennes est disponible à la Direction des ressources éducatives françaises (DREF).

Liens interdisciplinaires : français, arts visuels

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 6)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Amorcer un remue-méninges avec les élèves afin de nommer des Canadiens et des Canadiennes marquants du passé et du présent. Noter les réponses des élèves au tableau et compléter la liste si nécessaire en utilisant les noms trouvés à l'annexe 4.28. Encourager des dyades d'élèves à choisir une personne parmi la liste proposée et à faire une recherche afin de relever des notes biographiques et des faits saillants de sa carrière. Proposer que les groupes utilisent l'annexe 4.29 pour organiser leurs données.

Demander aux groupes de préparer une entrevue, un élève jouant le rôle de l'intervieweur et l'autre, celui de la personnalité choisie, et de présenter l'interview en salle de classe.

Remarques à l'enseignant :

Il serait peut-être nécessaire de préparer des questions d'entrevue en plénière avec les élèves afin de s'assurer de relever de l'information pertinente au sujet de la carrière de la personnalité choisie.

(CI-021, VC-003, H-200, H-201, H-300, H-302, H-403)

- Proposer que les élèves participent à une activité de carrousel afin de réfléchir sur les Canadiens et les Canadiennes qui ont marqué l'histoire nationale. Attribuer à des groupes d'élèves un domaine dans lequel se sont distingués des Canadiens et des Canadiennes, tels que la politique, les arts, les sports, l'économie, etc., et inviter les groupes d'élèves, dans un temps limité, à faire une liste de personnalités canadiennes dans ces domaines. Encourager les groupes, après un certain temps, à prendre la pancarte d'une autre équipe et à y ajouter leurs propres idées. Continuer la démarche jusqu'à ce que chaque groupe ait ajouté ses idées aux différentes pancartes. Expliquer aux groupes qu'ils devront choisir cinq noms parmi ceux sur la dernière pancarte qu'ils ont travaillée et entamer une recherche électronique afin de recueillir des notes biographiques sur chacune des personnalités. Distribuer des copies de l'annexe 4.30 pour faciliter la prise de notes des groupes.

Demander aux groupes de préparer un mini temple de la renommée pour exposer les cinq Canadiens ou Canadiennes qui ont marqué leur domaine. Préciser que leur temple devra inclure une composante visuelle. Exposer les temples à l'intérieur de la salle de classe et permettre aux élèves d'y circuler et de noter leurs impressions.

(CI-021, VC-003, H-200, H-201, H-300, H-302, H-403)

- Écrire au tableau différents domaines dans lesquels des Canadiens et des Canadiennes du passé et du présent se sont distingués. Inviter les élèves, en plénière, à proposer des noms de personnes pour chacun des domaines. Inciter des groupes d'élèves à choisir une personnalité canadienne et à entamer une recherche pour relever des notes biographiques et des faits saillants de sa carrière. Distribuer une copie de l'annexe 4.30 pour faciliter la prise de notes.

Demander aux groupes de préparer une vignette audiovisuelle d'une minute pour montrer comment la Canadienne ou le Canadien choisi a marqué l'histoire du pays. Présenter les vignettes en classe et préciser le rôle que ces gens ont joué sur la scène nationale.

(CI-021, VC-003, H-200, H-201, H-300, H-302, H-403)





- Présenter une liste de Canadiens et de Canadiennes vivants qui ont marqué l'histoire nationale. Utiliser l'annexe 4.31 au besoin. Inviter les élèves à deviner ce qui aurait pu inspirer ces gens à se lancer dans leur domaine de spécialisation. Continuer la discussion en encourageant les élèves à faire une liste de traits de personnalité qui seraient nécessaires à la réussite de ces personnes.



Demander aux élèves de choisir un des noms de la liste et de rédiger une lettre à la personne afin qu'elle précise, entre autres, ce qui l'a inspirée et ce qui lui a permis de réussir. Expliquer aux élèves que leur lettre devra contenir un minimum de trois questions. Faire un retour sur les lettres une fois les réponses reçues pour voir si les impressions que les élèves avaient au sujet de la personne ont changé.




Remarques à l'enseignant :

Il serait préférable de préparer une série de questions appropriées avec les élèves pour s'assurer de relever l'information recherchée. Il est souvent possible d'établir un contact avec des personnalités canadiennes en faisant une recherche électronique sous leur nom ou en contactant un organisme dont elles seraient membres.

(CI-021, VC-003, H-200, H-201, H-300, H-302, H-310, H-403)

Intégration

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Reprendre les affiches sur lesquelles des groupes d'élèves avaient complété les titres des blocs lors de la mise en situation. Encourager les élèves à compléter à nouveau les titres et à comparer leurs nouvelles réponses à celles qu'ils avaient écrites lors de la mise en situation. Inciter chaque groupe à désigner un porte-parole pour résumer comment la perception de son pays a changé du début à la fin du regroupement. Proposer que chaque groupe crée une pancarte pour illustrer la nouvelle image qu'il a de son pays.
- Proposer que les élèves, sans consulter leurs notes de cours, produisent un organigramme afin de représenter, aussi fidèlement que possible, la structure du gouvernement du Canada. Inviter les élèves à comparer leur organigramme à celui qu'ils avaient produit lors de la mise en situation. Encourager les élèves à remplir une fiche d'autoévaluation, soulignant les forces de leur organigramme, ce qu'ils ont appris au sujet de la structure du gouvernement lors du regroupement et ce qu'il leur reste à maîtriser. L'annexe 4.32 peut servir de fiche d'autoévaluation. 
- Distribuer aux élèves une copie de l'annexe 4.1 et leur demander de la remplir. Inviter les élèves à comparer leurs réponses à celles qu'ils avaient inscrites dans la même annexe au début du regroupement. Encourager les élèves à expliquer comment leur impression initiale de leur pays a changé ou est demeurée pareille. Proposer que les élèves écrivent une lettre à la rédaction de leur journal local ou de leur journal d'école pour partager avec les lecteurs des raisons pour lesquelles ils croient que nous devrions apprécier le fait de vivre au Canada ou pour souligner certains des problèmes qui existent dans notre pays, tout en offrant des solutions. 
- Distribuer à nouveau les textes informatifs rédigés par les élèves lors de la mise en situation, décrivant les caractéristiques d'un citoyen canadien idéal. Inviter les élèves à relire leur texte et à faire la liste des caractéristiques qu'ils avaient mentionnées. Encourager les élèves à en ajouter s'ils le veulent. Proposer que les élèves choisissent la caractéristique qu'ils croient être la plus importante et qu'ils rédigent un poème pour la décrire, utilisant chaque lettre du mot comme première lettre de chacun des vers de leur poème. Inciter les élèves à ajouter une composante visuelle à leur poème pour représenter la caractéristique.
- Diviser la classe en quatre groupes et distribuer à chacun des groupes les paroles de la chanson *Je prends ma place*, de Carole Freynet-Gagné, trouvées à l'annexe 4.33. Faire écouter la chanson aux élèves à quelques reprises. Attribuer à chaque groupe la tâche de résumer brièvement en leurs propres mots les paroles d'un des couplets ou du refrain et de partager leur résumé avec les autres. En plénière, inviter les élèves à dire s'ils sont d'accord ou non avec l'image du Canada que présente l'auteur de la chanson. Demander à chaque groupe de représenter visuellement sa propre image du Canada. Encourager les élèves à s'inspirer du poème ou de connaissances qu'ils ont acquises durant l'étude du regroupement. Inciter les groupes à expliquer le sens de leur production à la classe. 

Remarques à l'enseignant :

La chanson fait partie de la trousse pédagogique préparée et distribuée aux écoles par le Bureau de l'éducation française pour la journée d'accueil 2005. La trousse se trouve aussi sur le site Web des sciences humaines du ministère d'*Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba*.

Ressources éducatives suggérées

Regroupement 4 : Le Canada d'aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé



Ressources imprimées

ARNOLD, Phyllis A., et Betty GIBBS. *Second regard sur le Canada 6*, Edmonton, Éditions Duval, 2001. (DREF 971 S445 6)

BAKER, Gary. *Atlas scolaire du Canada et du monde*, Ontario, Rand McNally, 2002. (DREF 912 R186s)

BERNIER, Brigitte, et autres. *Sur la piste, 3^e cycle : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté A*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2003. (DREF 971.401 B528s 3A)

BERNIER, Brigitte, et autres. *Sur la piste, 3^e cycle : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté B*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 2003. (DREF 971.401 B528s 3B)

CAIRO, Mary, et Lucy SONCIN. *Visages du gouvernement au Canada*, Edmonton, Éditions Duval, 2004. (DREF 320.471 C136v)

CAIRO, Mary, et Lucy SONCIN. *Le Canada, notre pays*, Edmonton, Éditions Duval, 2001. (DREF 971 C136c)

CANADA, PATRIMOINE CANADIEN. *Votre guide de la Charte canadienne des droits et libertés*, Ottawa, Patrimoine canadien, 1997. (DREF 342.71085 C212c)

CHEVRIER, Jean, Denis DAIGNEAULT, et autres. *Les premiers ministres du Canada*, Ottawa, Maison nouvelle fédération, 2002. (DREF 971.0099 P925)

COUTURIER, Jacques Paul, et Réjean OUELLETTE. *L'expérience canadienne, des origines à nos jours*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994. (DREF 971 C872e)

DALBY, Elizabeth, et autres. *Atlas junior*, Saint-Lambert, Héritage jeunesse, 2004. (DREF 910 D137a)

DESCHÊNES-DAMIAN, Luce, et Raymond DAMIAN. *Atlas d'histoire du Canada*, Montréal, Guérin, 1990. (DREF 911.71 D446a)

DION, Denis. *Le Canada aujourd'hui : éléments de géographie politique*, Brault et Bouthilier, 1999, coll. « Le Canada et son histoire ». (DREF CARTE 911.71 B825 30)

FLAIG, Lynn A. A., et Kathryn E. GALVIN. *Prenons la parole... notre gouvernement et nous*, Edmonton, Éditions Duval, 1999. (DREF 323.0420971 F576p)

FORSEY, Eugene A. *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, Service de l'information publique, 1997. (DREF 320.471 F732 c 1997)

FRANCIS, Daniel, et Joe SHEIK. *Je découvre le système de gouvernement au Canada*, Montréal, Chenelière, 2002, coll. « Je découvre ». (DREF 320.471 F818j)

FRANCIS, Daniel. *La mosaïque canadienne*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2004. (DREF 971 F818m)

GAGNÉ, Michel, et Erik GRAF. *Atlas photographique : images canadiennes. Les villes canadiennes*, Montréal, Atlas photographique, 1995. (DREF 307. 760971 G135a)

GAGNÉ, Michel, et Erik GRAF. *Atlas photographique : images canadiennes. Paysages canadiens*, Montréal, Atlas photographique, 1995. (DREF 917.1 G135a)

GAGNON, Christian, et Rachel BÉGIN. *Paysages d'ici et d'ailleurs, 3^e cycle du primaire : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 6*, Laval, Éditions HRW Ltée., 2003. (DREF 971.401 G135p 6)

GRAF, Erik. *J'explore le Canada*, cahier de l'élève et corrigé du maître, Beaconsfield, Grafrekar, 1994. (DREF 917.1 G736e)

GRATTON, Marielle, Gaétane GROSSINGER, et Louise HALLÉ. *Une rencontre historique, sciences humaines, 6^e année*, cahier de l'élève, Montréal, Lidec, 1998, coll. « Un monde à découvrir ». (DREF 971 G773u)

GUTSOLE, Marlene, Réginald GUTSOLE, et Elizabeth BISSET. *Je découvre le Canada*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2002, coll. « Je découvre ». (DREF 917.1 G984j)

HACKER, Carlotta, et autres. *À la découverte de l'histoire du Canada*, Saint-Lambert, Héritage jeunesse, 2002. (DREF 971 H118a)

LAMARCHE, Jacques. *Les 20 premiers ministres du Canada*, Montréal, Lidec, 1998. (DREF 971.0099 L215v)

LEBEL, Susan, et Jeff ORR. *Histoire du Canada : panorama et points de vue*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2003. (DREF 971 L442h)

LES DÉBROUILLARDS. *Les traités : des ententes pour bâtir l'avenir*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000. (DREF CV)

LUTHAUD, Anne, et autres. *Canada*, Paris, Larousse, 2000. (DREF 917.1 L973c)

LORD, France. *Cyclades : matériel transdisciplinaire, 3^e cycle, C-D : français, science et technologie, univers social, art dramatique, arts plastiques*, Mont-Royal, Modulo, 2004. (DREF 448.2 T772 3^e cycle C-D)

MANITOBA, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE. *Célébrons l'histoire des femmes : redécouvrons notre histoire en découvrant les femmes qui y ont contribué*, Direction générale de la condition féminine, 2002. (DREF classeur vertical)

MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE. *Études autochtones : document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (5-8); document-ressource à l'usage des années intermédiaires (5-8)*, [programme d'études], 1998. (DREF P.D. 372.83 E85 5e-8e)

MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE
MANITOBA. *Inventions, découvertes et réalisations scientifiques canadiennes*, Bureau de l'éducation française, 1996. (DREF classeur vertical)

MASSEY, Donald, et Patricia SHIELDS. *Le Canada : un pays, un peuple*, Montréal, Chenelière, 2001. (DREF 917.1 M416c 2001)

MASSEY, Donald. *Notre pays le Canada*, Montréal, Chenelière, 1992. (DREF 971 M416n)

MCCUE, Harvey, et autres. *Le cercle d'apprentissage : activités d'apprentissage pour la classe sur les Premières nations du Canada : destinées aux jeunes de 8 à 11 ans*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000. (DREF 970.41 M133c)

MCCUE, Harvey, et autres. *Le cercle d'apprentissage : activités d'apprentissage pour la classe sur les Premières nations du Canada : destinées aux jeunes de 12 à 14 ans*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000.

(DREF 970.41 M133c)

MOLDOFSKY, Byron, et autres. *Atlas du Canada Beauchemin*, Laval, Beauchemin, 2002. (DREF 912.71 B372)

NAZZARI, Marco. *Le Grand Nord*, Paris, Gründ, 1998. (DREF 919.8 N335g)

NEWMAN, Garfield, et autres. *Regard sur le Canada*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2001. (DREF 971.06 E14r 2001)

PATRIMOINE CANADIEN. *Héros canadiens*, Ottawa, 1999. (DREF CV)

PETERSON, Rod. *Mosaïque : un programme canadien de sciences humaines et sociales [niveau 6]*, Montréal, Chenelière, 1999. (DREF 372.83 M894 6e)

PROULX, Gilles. *Les premiers ministres du Canada et du Québec*, Outremont, Éditions du Trécarré, 2002. (DREF 971.0099 P968p)

ROBILLARD, Clément, Germaine POULIOT, et Suzelle BEAUCHEMIN. *Le Canada, 6^e année primaire : cahier d'apprentissage en sciences humaines*, Montréal, Beauchemin, 1997, coll. « Milieu de vie ». (DREF 971 R387c)

ROBILLARD, Clément, Alain PARENT, et autres. *Atlas de géographie et d'histoire : 2^e et 3^e cycle du primaire*, Montréal, Chenelière, 2005.

(DREF 912 R654a)

SAINT-PIERRE, Annette. *De fil en aiguille au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1995. (DREF 971.27/S149d)

SCULLY, Angus, et autres. *Le Canada à travers le temps, tome 2*, Ontario, Prentice-Hall Canada, 1993. (DREF 971 C212 v.2)

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINNE. *Annuaire des services en français au Manitoba*, Société franco-manitobaine, 2006.

URSEL, Elaine. *Je découvre les partenaires commerciaux du Canada*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2002. (DREF 382 U82j)

VIENS, Gilles. *Bâtir la nation canadienne*, Montréal, Guérin, 1991. (DREF 971.0076 V664b)

Célébrités canadiennes

BARNETT, Donald C. *Poundmaker*, Longueuil, Éditions Julienne, 1978. (DREF 970.1092 P876b)

BASSETT, John M. *Timothy Eaton*, Longueuil, Éditions Julienne, 1976. (DREF 658.8710924/E14b)

BASSETT, John M. *Samuel Cunard*, Longueuil, Éditions Julienne, 1978. (DREF 387.50924/C972b.FL)

BERTRAND, Réal. *Alphonse Desjardins*, Outremont, Lidec, 1983. (DREF 334.2092/D459b)

BERTRAND, Luc. *Georges Vanier*, Montréal, Lidec, 1993. (DREF 971.064092/V258b)

FOREST, Michel. *Maurice Richard*, Montréal, Lidec, 1991. (DREF 796.962092 R513f)

GRANATSTEIN, Jack Lawrence. *W. L. Mackenzie King*, Longueuil, Éditions Julienne, 1978. (DREF 971.0632092/K54g)

LÉVESQUE, Michel. *René Lévesque*, Montréal, Lidec, 1991. (DREF 971.404092/L662L)

NEERING, Rosemary. *Louis Riel*, Longueuil, Éditions Julienne, 1977. (DREF 971.00924/R555n.Ff)

NEERING, Rosemary. *Emily Carr*, Longueuil, Éditions Julienne, 1976. (DREF 759.11/C311/Xn.FL)

PETRIE, Auldhams-Roy. *Alexandre Graham Bell*, Longueuil, Éditions Julienne, 1976. (DREF 621.3850924/B433p.FL)

PRECIOUS, Carole. *J.-Armand Bombardier*, Outremont, Lidec, 1985. (DREF 629.22042092/B695p)

SPIGELMAN, Martin. *Wilfrid Laurier*, Montréal, Lidec, 1979. (DREF 971.0560924/L385s.Fr)

STEWART, Roderick. *Norman Bethune*, Longueuil, Éditions Julienne, 1976. (DREF 610.924/B563s.FL)

WOODCOCK, George. *Gabriel Dumont*, Montréal, Lidec, 1979. (DREF 971.00924/D893w.Fr)

Ressources multimédias

CENTRE FRANCO-ONTARIEN DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES. *Jour du souvenir*, Ontario, 1979. (DREF 940.46/J86)

- 77 diapositives, 6 monographies, cassette

DENT & SONS. *Les premiers ministres du Canada*, 1974. (DREF M.-M. 971.00922/P953)

- photographies

DREF. *Le jour du souvenir*, Saint-Boniface, 1983. (DREF 940.46/J86d)

- 52 diapositives, cassette, cahier d'accompagnement

ÉLECTIONS CANADA. *Aux urnes, Canada!*, Ottawa, 1999. (DREF M.-M. 324.971 E38a)

- vidéocassettes, CD-ROM, 2 pochettes, livret

ÉLECTIONS CANADA. *Explorez l'histoire du vote au Canada*, Ottawa, 2000. (CD-ROM 324.971 E96)

- CD-ROM, 1 feuillet

FREYNET-GAGNÉ, Carole, et Isabelle HOUDE. *La citoyenneté : droits et responsabilités : journée d'accueil 2005, cahier pédagogique, 5^e à 8^e année*, Winnipeg, Bureau de l'éducation française, 2005. (DREF M.-M. 371 J86 2005 02)

- cahier pédagogique et musique

GENDRON, Hubert, Gordon HENDERSON, et autres. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 16A : 1^{er} ex. : l'espoir et la colère (1964 à 1976), première partie*, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 54218/V8906 + G)

- vidéocassette, guide de l'enseignant

GENDRON, Hubert, Gordon HENDERSON, et autres. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 16B : 1^{er} ex. : l'espoir et la colère (1964 à 1976), deuxième partie*, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 54219/V8908 + G)

- vidéocassette, guide de l'enseignant

GENDRON, Hubert, Gordon HENDERSON, et autres. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 17A : 1^{er} ex. : dans un monde incertain (1976 à 1990), première partie*, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 54220/V8910 + G)

- vidéocassette, guide de l'enseignant

GENDRON, Hubert, Gordon HENDERSON, et autres. *Le Canada, une histoire populaire : épisode 17B : 1^{er} ex. : dans un monde incertain (1976 à 1990), deuxième partie*, Montréal, Société Radio-Canada, 2001. (DREF 54221/V8912 + G)

- vidéocassette, guide de l'enseignant

GOVERNEMENT DU CANADA. *Charte canadienne des droits et libertés*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1981. (DREF affiche)

INGENUITY WORKS. *Les trésors canadiens*, Burnaby, Ingenuity Works, 1998. (DREF CD ROM 971 T798)

LES PRODUCTIONS RIVARD. *L'appel du large : notre histoire, toute une histoire : 1^{er} ex.*, Winnipeg, Les Productions Rivard, 2004. (DREF 61914/DVD0044)

- DVD

LES PRODUCTIONS RIVARD. *Canada à la carte, série 1, épisodes 1-4 : 1^{er} ex.*, Winnipeg, Les Productions Rivard, 2002-2004. (DREF 61360/DVD9987)

- DVD, guide pédagogique

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN. *Les Canadiens et leur gouvernement : un guide de ressources*, Ottawa, Ministère du Patrimoine canadien, Programme des études canadiennes, 2003. (DREF M.-M. 328.71 C212)

- cartable, affiche, *La Charte canadienne des droits et libertés*, 3 livrets, vidéocassette

Sites Web

Affaires étrangères Canada : <http://www.aec-fac.gc.ca>

- Lancer une recherche sous « organisations internationales » et suivre les liens pour des données sur la participation canadienne à différentes organisations internationales.

Affaires indiennes et du Nord Canada : <http://www.ainc-inac.gc.ca>

- Cliquer sur « Carrefour jeunesse » pour de l'information sur l'histoire et les questions d'actualité autochtones.
- Cliquer sur « Carrefour jeunesse » et « personnalités » pour de l'information sur les personnalités historiques autochtones.
- Cliquer sur « Carrefour jeunesse » et « histoire » pour de l'information sur des événements historiques marquants pour les Premières nations.
- Cliquer sur « Publications et recherches », « Publications » et « Le cercle d'apprentissage » pour des ressources éducatives touchant une variété de sujets sur les Autochtones.

Centres de services bilingues : www.csbsc.mb.ca

- Site offrant des ressources pédagogiques des différents ministères du gouvernement fédéral.

Élections Canada : www.elections.ca

- Suivre les liens pour de l'information sur le fonctionnement du système politique et le processus électoral canadiens et pour commander des ressources éducatives.
- Lancer une recherche sous « partis politiques » pour de l'information sur les différents partis politiques sur la scène nationale.

Élections Manitoba : www.elections.mb.ca

- Suivre les liens pour de l'information sur le fonctionnement du système politique et sur le processus électoral manitobains et pour commander des ressources éducatives.

Gouvernement du Canada : www.gc.ca

- Cliquer sur « Non-Canadiens » et suivre les liens pour de l'information sur les programmes et services offerts aux nouveaux arrivés au pays.

Gouvernement du Manitoba : www.gov.mb.ca

- Cliquer sur « Assemblée législative » pour de l'information sur les différentes fonctions au sein du gouvernement provincial.

Group of SevenArt.com : www.groupofsevenart.com

- Site qui contient de nombreux exemples d'œuvres de tous les membres du Groupe des Sept.

Justice Manitoba : www.gov.mb.ca/justice

- Cliquer sur « Aperçu du ministère : Programmes et services » et « Système judiciaire » pour de l'information au sujet du système judiciaire manitobain.

Musée des beaux-arts du Canada : www.gallery.ca

- Lancer une recherche sous « Groupe des Sept » ou sous le nom d'un des artistes pour des données biographiques et des exemples d'œuvres d'art.

Parlement du Canada : www.parl.gc.ca

- Cliquer sur « Au sujet du Parlement » et suivre les liens pour de l'information sur le fonctionnement du système politique et sur le processus électoral canadiens.

Publications du gouvernement du Canada : www.publications.gc.ca

- Site offrant les ressources pédagogiques des différents ministères du gouvernement fédéral.

Service Canada : www.servicecanada.gc.ca

- Suivre les liens pour recueillir de l'information sur les programmes et services offerts par le gouvernement fédéral aux citoyens et citoyennes ainsi qu'aux nouveaux arrivés au pays.

Société Radio-Canada : www.radio-canada.ca

- Données sur la programmation d'émissions de télévision et de radio à contenu canadien.

Statistique Canada : www.statcan.gc.ca

- Lancer une recherche sous « Manitoba » et « origines ethniques » pour des données portant sur la composition ethnique de la province.

GAGNON, Christian, et Rachel BÉGIN. *Paysages d'ici et d'ailleurs, 3^e cycle du primaire : géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 6*, Laval, Éditions HRW Ltée., 2003. (DREF 971.401 G135p 6)

GRAF, Erik. *J'explore le Canada*, cahier de l'élève et corrigé du maître, Beaconsfield, Grafrecar, 1994. (DREF 917.1 G736e)

GRATTON, Marielle, Gaétane GROSSINGER, et Louise HALLÉ. *Une rencontre historique, sciences humaines, 6^e année*, cahier de l'élève, Montréal, Lidec, 1998, coll. « Un monde à découvrir ». (DREF 971 G773u)

GUTSOLE, Marlene, Réginald GUTSOLE, et Elizabeth BISSET. *Je découvre le Canada*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2002, coll. « Je découvre ». (DREF 917.1 G984j)

HACKER, Carlotta, et autres. *À la découverte de l'histoire du Canada*, Saint-Lambert, Héritage jeunesse, 2002. (DREF 971 H118a)

LAMARCHE, Jacques. *Les 20 premiers ministres du Canada*, Montréal, Lidec, 1998. (DREF 971.0099 L215v)

LEBEL, Susan, et Jeff ORR. *Histoire du Canada : panorama et points de vue*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2003. (DREF 971 L442h)

LES DÉBROUILLARDS. *Les traités : des ententes pour bâtir l'avenir*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000. (DREF CV)

LUTHAUD, Anne, et autres. *Canada*, Paris, Larousse, 2000. (DREF 917.1 L973c)

LORD, France. *Cyclades : matériel transdisciplinaire, 3^e cycle, C-D : français, science et technologie, univers social, art dramatique, arts plastiques*, Mont-Royal, Modulo, 2004. (DREF 448.2 T772 3^e cycle C-D)

MANITOBA, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE. *Célébrons l'histoire des femmes : redécouvrons notre histoire en découvrant les femmes qui y ont contribué*, Direction générale de la condition féminine, 2002. (DREF classeur vertical)

MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE. *Études autochtones : document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (5-8); document-ressource à l'usage des années intermédiaires (5-8)*, [programme d'études], 1998. (DREF P.D. 372.83 E85 5^e-8^e)

MANITOBA, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE
MANITOBA. *Inventions, découvertes et réalisations scientifiques canadiennes*, Bureau de l'éducation française, 1996. (DREF classeur vertical)

MASSEY, Donald, et Patricia SHIELDS. *Le Canada : un pays, un peuple*, Montréal, Chenelière, 2001. (DREF 917.1 M416c 2001)

MASSEY, Donald. *Notre pays le Canada*, Montréal, Chenelière, 1992. (DREF 971 M416n)

MCCUE, Harvey, et autres. *Le cercle d'apprentissage : activités d'apprentissage pour la classe sur les Premières nations du Canada : destinées aux jeunes de 8 à 11 ans*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000. (DREF 970.41 M133c)

Annexes

6^e année

***Le Canada, un pays de changements
(1867 à nos jours)***

Annexes polyvalentes

Table des matières

Annexes polyvalentes

Annexe A : Renseignements généraux sur les collectivités autochtones au Canada	272
Annexe B : Fiche de renseignements sur le peuple métis	273
Annexe C : Le concept du développement durable	274
Annexe D : Tâches, productions et activités en sciences humaines	275
Annexe E : Portfolio – Table des matières	277
Annexe F : Portfolio – Fiche d'identification	278
Annexe G : Vue d'ensemble des thèmes étudiés en sciences humaines	279
Annexe H : Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines de la 3 ^e année à la 6 ^e année	280
Annexe I : Autoévaluation des habiletés de collaboration et de communication	285
Annexe J : Un modèle du processus de recherche	286
Annexe K : Un plan de recherche	287
Annexe L : Une grille d'observation des habiletés de traitement de l'information	288
Annexe M : Une grille d'observation des habiletés de pensée critique et créative	289
Annexe N : Critères d'évaluation du travail de groupe	290
Annexe O : La délibération structurée	291
Annexe P : Le débat	292
Annexe Q : Modèle de la prise de décisions par consensus	293
Annexe R : Sources primaires et sources secondaires – Information pour l'enseignant	294
Annexe S : Fiche de traitement des sources primaires	296
Annexe T : Un modèle de citation de sources	297
Annexe U : Les fêtes Historica	300
Annexe V : Carte muette du Canada – Côtes et frontières	302
Annexe W : Carte muette du Canada – Lacs et cours d'eau	303
Annexe X : Carte muette du Canada – Emplacement des lieux habités	304
Annexe Y : Fiche SVA	305

Annexe A

Renseignements généraux sur les collectivités autochtones au Canada

La *Loi constitutionnelle de 1982* reconnaît trois groupes principaux d'Autochtones : les Indiens, les Inuit et les Métis.

- Le gouvernement fédéral (Affaires indiennes et du Nord Canada 2000) répartit les Indiens en trois catégories : les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Indiens visés par des traités.
 - Les *Indiens inscrits* le sont au sens de la *Loi sur les Indiens* et, à ce titre, ils peuvent parfois se prévaloir de droits issus de traités.
 - Un *Indien non inscrit* est « une personne indienne qui n'est pas inscrite au sens de la *Loi sur les Indiens* ».
 - Un *Indien visé par un traité* est « un Indien inscrit et membre d'une Première nation qui a signé un traité avec la Couronne ».

Même si le mot « Indien » est une erreur historique que de nombreux Autochtones trouvent offensante, c'est le terme juridique employé par le gouvernement fédéral. L'expression *Premières nations* est acceptée et c'est celle qui est utilisée dans le présent document pour parler des Autochtones que le gouvernement du Canada qualifie d'Indiens.

L'expression *Premières nations* est entrée dans l'usage dans les années 1970 et signifie à la fois les Indiens inscrits et non inscrits. Il n'existe aucune définition juridique de cette expression, jusqu'à ce que la *Loi sur les Indiens* ne soit amendée. Un grand nombre d'Indiens ont adopté l'expression *Première nation* pour remplacer le mot « bande » dans le nom de leur communauté. Plusieurs Premières nations ont également choisi de remplacer la version anglicisée ou francisée de leur nom par la version originale autochtone.

- Aujourd'hui, le mot *Métis* est largement utilisé pour désigner les gens qui ont à la fois des ancêtres européens et des ancêtres des Premières nations. Ces personnes se considèrent elles-mêmes comme Métis, se distinguant ainsi des membres des Premières nations, des Inuit et des non-Autochtones (Affaires indiennes et du Nord Canada 2004). Selon la définition de la nation métisse, on entend par Métis une personne qui se désigne elle-même comme « Métis », dont les ancêtres proviennent de la patrie historique des Métis de l'Ouest central de l'Amérique du Nord et qui est acceptée par la nation métisse en tant que membre du peuple historique nommé dans l'article 35 de la Constitution de 1982. (Metisnation.ca, trad. libre)

- Les Inuit sont « des Autochtones du Nord canadien qui vivent au-delà de la limite forestière au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Nord québécois et au Labrador » (Affaires indiennes et du Nord Canada 2001).

Les Autochtones du Manitoba préfèrent s'identifier en fonction de leur appartenance linguistique. Il s'agit des groupes linguistiques suivants :

- Anishinabe (Ojibway ou Sauteaux)
- Dénés
- Nahayowak (Cris)
- Oji-Cri
- Oyata (Dakota)

Il existe aussi des collectivités inuites autour de la baie d'Hudson, dont la langue est l'inuktitut. Les Métis, qui se retrouvent dans plusieurs régions de la province, parlent la langue mitchif. Chacun des groupes autochtones du Manitoba possède ses propres traditions, ses modes de vie et son histoire.

Annexe B

Fiche de renseignements sur le peuple métis

Les Métis, descendants d'alliances européennes–indiennes, sont reconnus dans la *Loi constitutionnelle de 1982* comme l'un des trois groupes autochtones historiques du Canada, avec les Premières nations et les Inuit. De nos jours, il existe encore de nombreuses questions sur l'identité et les droits de ce peuple. Le Conseil national des Métis affirme que « Métis » signifie une personne qui s'identifie comme étant membre du peuple distinctif des Métis, dont les ancêtres sont originaires du territoire historique métis de l'ouest du pays, et qui est acceptée par la communauté en tant que Métis. Au fil du temps, les Métis ont adopté des éléments des cultures autochtone, française, anglaise et écossaise : on les retrouve dans leur langue, leurs coutumes et leurs traditions. Au Manitoba, il existe des collectivités métisses francophones et anglophones, aussi bien que des groupes qui parlent la langue *mitchif*, qui est un mélange de cri, de français et d'anglais.

Le peuple métis trouve ses origines à l'époque de la traite des fourrures. Entre 1760 et 1821 a eu lieu la grande période des voyageurs et des coureurs de bois. La Nouvelle-France avait été cédée à la Grande-Bretagne et les deux grandes compagnies rivales, la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest, se font concurrence pour les riches fourrures du nord-ouest du pays. À cette époque, un nombre considérable de voyageurs et de coureurs de bois d'origines françaises, anglaises ou écossaises épousent des femmes autochtones de la région dans des mariages « à la façon du pays ». Les descendants de ces mariages, ayant les habiletés, la force physique et les connaissances du pays requises, se lancent dans la traite des fourrures.

Au début, les anglophones donnent aux Métis le nom de « half-breed », un terme qui est aujourd'hui considéré comme étant péjoratif mais qui se retrouve dans certaines sources historiques. (À noter que le terme ne signifie pas que tous les Métis ont 50 % de sang blanc et 50 % de sang indien.) Le nom donné par les francophones aux premiers Métis était celui de « Sang mêlé » et, plus tard, « Bois-Brûlé ».

Au cours des premières années de la colonisation du pays, les Métis s'identifient à l'un des deux groupes dont ils sont issus. Dans l'est du pays, bon nombre de Métis sont assimilés par les sociétés canadiennes-françaises et américaines, parce que les colons de descendance européenne sont vite devenus le groupe culturel dominant. Mais dans l'ouest, la situation est différente, puisqu'il n'y avait pas de société européenne dominante. Au début, les Premiers peuples sont majoritaires. Donc, dans cette région, les Métis s'identifient plutôt avec leur héritage autochtone.

Dès le début du XIX^e siècle, les Métis forment la majorité de la population dans certaines régions de l'ouest. Ils commencent à se considérer de plus en plus comme un peuple unique, et se différencient des Européens et des Indiens. C'est à ce moment qu'ils commencent à s'identifier comme « les Bois-Brûlés », et plus tard comme la « nation métisse ».

Aujourd'hui il y a un nouvel essor culturel et communautaire chez les collectivités métisses dans l'ouest du pays. L'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan comptent les plus grandes populations métisses au Canada. Au Manitoba, à peu près la moitié de la population métisse habite Winnipeg. Mais il existe également des petites communautés métisses dans la région Entre-les-Lacs et dans le nord de la province (par exemple Alonsa, Binscarth, Cranberry Portage, Wanless, Saint-Laurent, Sainte-Agathe, Saint-Ambroise, Sainte-Anne, Saint-François-Xavier, Saint-Lazare, Winnipegosis).

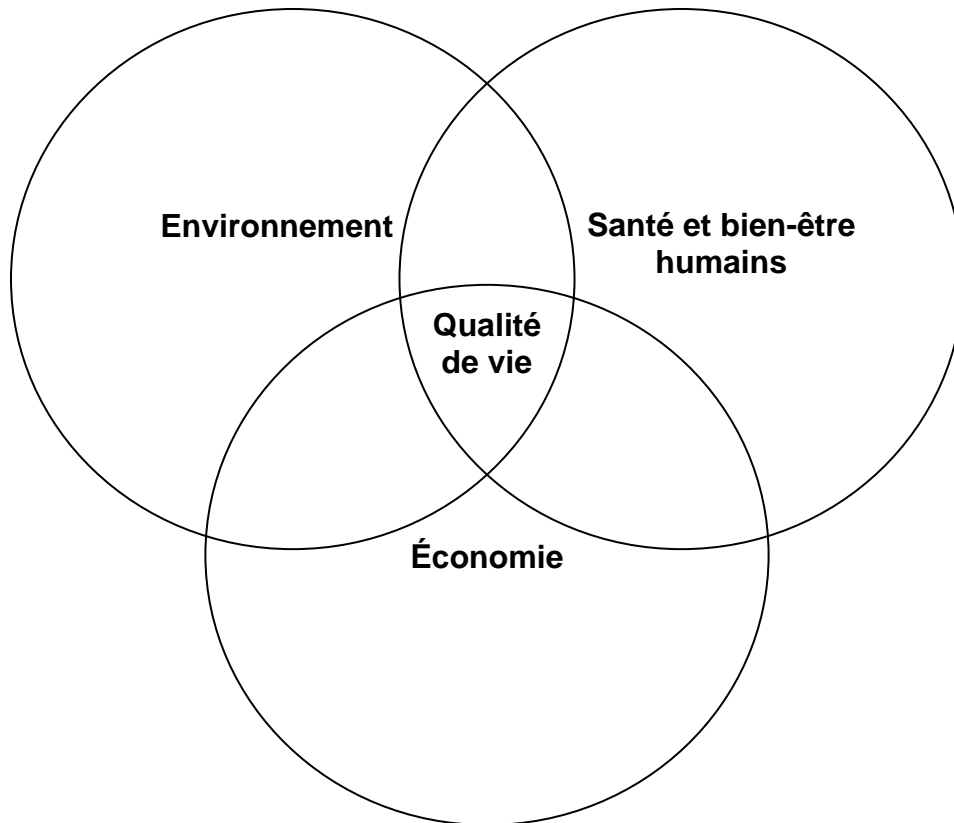
Pour plus d'information sur les origines du peuple métis, consultez les sites Web suivants :

<http://collections.ic.gc.ca/fransaskois/Arts/metis/metis1.htm>

Au pays de Riel : <http://www.shsb.mb.ca/paysriel/accueil.html>

Annexe C

Le concept du développement durable



Santé et bien-être humains durables : État de coexistence harmonieuse au sein de la communauté locale, nationale et mondiale, et avec la nature. Une société viable est une société qui est saine sur les plans physique, psychologique, spirituel et social, et qui accorde une importance primordiale au bien-être des particuliers, des familles et des collectivités.

Environnement durable : Environnement où les processus essentiels au maintien de la vie et les ressources naturelles de la Terre sont préservés et régénérés.

Économie durable : Économie qui permet un accès équitable aux ressources et qui offre des débouchés à tous. Elle se caractérise par des décisions, des politiques et des pratiques de développement qui respectent les réalités et les différences culturelles et qui ménagent les ressources de la planète. Une économie durable met en œuvre des décisions, des politiques et des pratiques de façon à limiter au maximum leurs effets sur les ressources et à maximiser la régénération de l'environnement naturel.

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

- Commission mondiale de l'environnement et du développement, 1987

Source : *L'éducation pour un avenir viable (2001)*, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba.

Annexe D

Tâches, productions et activités en sciences humaines*

Dans le but d'éviter la répétition du projet de recherche écrit, voici des exemples de divers types de productions et de projets qui pourraient être utilisés comme outils d'apprentissage ou d'évaluation.

<p>1. Schémas organisateurs pour idées et information :</p> <ul style="list-style-type: none">- schéma des idées principales- organigramme de prise de décisions- diagramme hiérarchique- diagramme de Venn- tableau cyclique- tableau séquentiel- schéma ou réseau conceptuel- tableau de « pour » et « contre », avantages et inconvénients- tableau de comparaison- ligne de temps illustrée et annotée- schéma SVA plus	<p>3. Productions écrites : (varier la perspective ou le point de vue)</p> <ul style="list-style-type: none">- biographie- compte rendu de lecture- éditorial- compte rendu de film- itinéraire- journal personnel- lettre au rédacteur- proposition de projet- discours- esquisse de personnage- critique de livre ou de film- éloge (personnage historique)- chronique de journal- reportage (actualité, événement historique)- réflexion- directives, mode d'emploi- lettre persuasive- questionnaire ou sondage- manuscrit d'une pièce de théâtre- scénarimage (vidéo)
<p>2. Variantes de prise de notes :</p> <ul style="list-style-type: none">- formuler une définition- élaborer une description (caractéristiques essentielles)- formuler un schéma de catégories- classer une série d'idées- écrire un résumé des points saillants- écrire une réaction personnelle- écrire une réflexion personnelle	<p>4. Types d'essais ou de travaux de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">- descriptif- comparatif- cause et effet- problème et solution- narration ou chronologie- énoncé de position

*Liste adaptée avec la permission de Linda McDowell (2003).

Annexe D (suite)

Tâches, productions et activités en sciences humaines*

<p>5. Représentations visuelles :</p> <ul style="list-style-type: none">- cartes (physiques, topographiques, thématiques, politiques, climatiques)- coupe transversale- graphiques- croquis de terrain- histogrammes- pictogrammes- profil de personnage- ligne de temps- pyramide de population- graphique (à barres, linéaires, circulaires)- graphique de corrélation	<p>7. Constructions :</p> <ul style="list-style-type: none">- reproduction d'artefacts- invention- exposition ou étalage de musée- outils- costumes- modèle- marionnette- scène d'une pièce historique- sculpture, gargouille- modèle ou plan architectural- site archéologique
<p>6. Productions créatives :</p> <ul style="list-style-type: none">- annonce publicitaire- jaquette de livre- collage- maquette- diorama- exposition ou dissertation photographique- affiche- vidéo- photographie- croquis, esquisse- bannière- dépliant- bande dessinée- caricature- logiciel- portfolio- album de coupures- affichage ou exposition- film animé, bande dessinée	<p>8. Présentations orales :</p> <ul style="list-style-type: none">- interprétation d'œuvres d'art- démonstration et description d'artefacts ou d'objets historiques- analyse de photos historiques ou géographiques- classification et analyse d'images- débat- défilé de mode- interview- reportage- discours d'un personnage célèbre- attribution de prix- spectacle de marionnettes- reconstitution dramatique- sketch- dramatisation- annonce publicitaire- jeu de rôle- groupe d'experts- compte rendu oral- délibération structurée- exposé multimédia- pièce de théâtre- chanson- danse- démonstration- manifestation- simulation- improvisation- lecture dramatique- récitation de poésie

*Liste adaptée avec la permission de Linda McDowell (2003).

Annexe E

Portfolio – Table des matières

Nom : _____ Date : _____

Pièce	Type de travail	Date	Choisie par
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			

* Chaque pièce devrait être accompagnée d'une fiche d'identification.

Annexe F
Portfolio – Fiche d'identification



Nom : _____ Date : _____

Fiche d'identification

Nom de la pièce : _____

Description du travail :

Remarques et réflexions personnelles au sujet de ce travail :

Ton niveau de satisfaction personnelle par rapport à ce travail :

1

2

3

peu satisfait(e)

très satisfait(e)

Annexe G

Vue d'ensemble des thèmes étudiés en sciences humaines

Année	Titre de l'année	Titres des regroupements
Maternelle	<i>Vivre ensemble</i>	<i>Moi</i> <i>Les personnes dans mon milieu</i> <i>Le monde dans lequel je vis</i>
1 ^{re} année	<i>Relations et appartenance</i>	<i>Je suis chez moi</i> <i>Mon environnement</i> <i>Mes relations avec les autres</i>
2 ^e année	<i>Communautés du Canada</i>	<i>Ma communauté locale</i> <i>Deux communautés canadiennes</i> <i>La communauté canadienne</i>
3 ^e année	<i>Communautés du monde</i>	<i>Ma place parmi les Canadiens et Canadiennes</i> <i>Explorons le monde</i> <i>Deux communautés du monde</i> <i>Explorons une société ancienne</i>
4 ^e année	<i>Le Manitoba, le Canada et le Nord : lieux et récits</i>	<i>La géographie du Canada</i> <i>Vivre au Canada</i> <i>Vivre au Manitoba</i> <i>L'histoire du Manitoba</i> <i>Vivre dans le Nord du Canada</i>
5 ^e année	<i>Le Canada avant la Confédération : peuples et récits du territoire</i>	<i>Les Premiers peuples</i> <i>Les débuts de la colonisation européenne (1600 à 1763)</i> <i>Le commerce des fourrures</i> <i>Le Canada comme colonie britannique (1763 à 1867)</i>
6 ^e année	<i>Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours)</i>	<i>Bâtir un pays (1867 à 1914)</i> <i>L'émergence d'une nation (1914 à 1945)</i> <i>Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)</i> <i>Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé</i>
7 ^e année	<i>Sociétés et lieux du monde</i>	<i>La géographie mondiale</i> <i>La qualité de vie dans le monde</i> <i>Les modes de vie en Asie, en Afrique ou en Australasie</i> <i>Les incidences humaines en Europe ou en Amérique</i>
8 ^e année	<i>Histoire du monde : rencontre avec le passé</i>	<i>Comprendre les sociétés passées et actuelles</i> <i>Les premières sociétés en Mésopotamie, en Égypte et dans la vallée de l'Indus</i> <i>Les sociétés anciennes de Grèce et de Rome</i> <i>La transition vers le monde moderne (500 à 1400)</i> <i>La formation du monde moderne (1400 à 1850)</i>
Secondaire 1	<i>Le Canada dans le monde contemporain</i>	<i>Diversité et pluralisme au Canada</i> <i>Démocratie et gouvernement au Canada</i> <i>Le Canada dans le contexte mondial</i> <i>Les possibilités et défis de l'avenir canadien</i>
Secondaire 2	<i>Les enjeux géographiques du XXI^e siècle</i>	<i>La littératie géographique</i> <i>Les ressources naturelles</i> <i>La Terre nourricière</i> <i>L'industrie et le commerce</i> <i>Les espaces urbains</i>
Secondaire 3	<i>Histoires du Canada (titre provisoire)</i>	<i>Titres des regroupements à déterminer</i>

Annexe H

Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines de la 3^e année à la 6^e année

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique		
	3^e année :	4^e année :
H-100	collaborer avec les autres pour partager des idées et des responsabilités et pour prendre des décisions de groupe	collaborer avec les autres pour partager des idées et des responsabilités et pour prendre des décisions de groupe
H-101	résoudre les conflits d'une manière juste et pacifique	résoudre les conflits d'une manière juste et pacifique
H-102	interagir avec les autres de manière juste et respectueuse	interagir avec les autres de manière juste et respectueuse
H-103	prendre des décisions en faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement	prendre des décisions en faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement
H-104	considérer les droits et les opinions des autres dans ses interactions	négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique		
	5^e année :	6^e année :
H-100	collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités	collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités
H-101	employer une variété de stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique, <i>par exemple l'éclaircissement, la négociation, le compromis</i>	employer diverses stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique <i>par exemple l'éclaircissement, la négociation, le compromis</i>
H-102	prendre des décisions en faisant preuve d'équité lorsque l'élève interagit avec les autres	prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres
H-103	prendre des décisions faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement	prendre des décisions en faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement
H-104	négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes	négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes
H-105	reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions	reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions
H-106	respecter les lieux et les objets d'importance historique, <i>par exemple les lieux de sépultures, les monuments commémoratifs, les artefacts</i>	respecter les lieux et les objets d'importance historique, <i>par exemple les lieux de sépultures, les monuments commémoratifs, les artefacts</i>

Annexe H (suite)

Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines de la 3^e année à la 6^e année

Habiletés de traitement de l'information et des idées		
	3 ^e année :	4 ^e année :
H-200	sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques, <i>par exemple des cartes, des atlas</i>	sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques, <i>par exemple les cartes, les atlas</i>
H-201	organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source, <i>par exemple des cartes, des schémas, des résumés, des diagrammes conceptuels</i>	organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source, <i>par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels</i>
H-202	employer des expressions ou des termes appropriés pour décrire la durée	employer des expressions ou des termes appropriés pour décrire des durées, <i>par exemple une décennie, une génération, un siècle; au commencement de la Terre, au temps de nos ancêtres</i>
H-203	choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche	choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche
H-204	employer des lignes de temps pour organiser de l'information en ordre chronologique	créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux
H-205	dresser des cartes comprenant un titre, une légende et une rose des vents	dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents et une grille
H-206	interpréter des cartes comprenant un titre, une légende et une rose des vents	interpréter des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents et une grille
H-207	employer les points cardinaux pour décrire la position relative de lieux sur des cartes et des globes	employer les points cardinaux, les points intermédiaires et des grilles simples pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes
H-208		s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres outils et technologies, <i>par exemple le soleil, la lune et les étoiles, les inuksuit, le système de localisation GPS</i>

Annexe H (suite)

Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines de la 3^e année à la 6^e année

Habiletés de traitement de l'information et des idées		
	5^e année :	6^e année :
H-200	sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques, <i>par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique</i>	sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques, <i>par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique</i>
H-201	organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source, <i>par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels</i>	organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source, <i>par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels</i>
H-202	distinguer les sources d'information primaires des sources d'information secondaires au cours d'une recherche	distinguer les sources d'information primaires des sources d'information secondaires au cours d'une recherche
H-203	choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche	choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche
H-204	créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux	créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux
H-205	dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents, une grille et une échelle	dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents, une échelle ainsi que la latitude et la longitude
H-206	interpréter des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents, une grille et une échelle	choisir et interpréter divers types de cartes dans un but précis
H-207	employer la latitude et la longitude pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes	employer la latitude et la longitude pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes
H-207A	employer des connaissances traditionnelles pour comprendre le paysage et l'environnement naturel	employer des connaissances traditionnelles pour comprendre le paysage et l'environnement naturel
H-208	s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres outils et technologies	s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres outils et technologies

Annexe H (suite)

Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines de la 3^e année à la 6^e année

Habiletés de pensée critique et créative		
	3^e année :	4^e année :
H-300	formuler des questions pour orienter une recherche	formuler des questions pour orienter une recherche
H-301	considérer les avantages et les inconvénients de solutions à un problème	considérer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème
H-302	tirer des conclusions à partir d'informations et de preuves	tirer des conclusions à partir d'informations et de preuves
H-303	réviser ses idées et ses opinions à la lumière de nouvelles informations	évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées
H-304	distinguer les faits des opinions	distinguer les faits des opinions
H-305		observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche, <i>par exemple des artefacts, des photographies, des œuvres d'art</i>

Habiletés de pensée critique et créative		
	5^e année :	6^e année :
H-300	choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique	choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique
H-301	évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème	évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème
H-302	tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves	tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves
H-303	évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées	évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées
H-304	distinguer les faits des opinions et des interprétations	distinguer les faits des opinions et des interprétations
H-305	observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche, <i>par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art</i>	observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche, <i>par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art</i>
H-306	évaluer la validité des sources d'information, <i>par exemple le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité</i>	évaluer la validité des sources d'information, <i>par exemple le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité</i>
H-307	comparer des comptes rendus divergents d'événements historiques	comparer des comptes rendus divergents d'événements historiques
H-308	comparer divers points de vue à partir d'une variété de sources d'information	comparer divers points de vue à partir d'une variété de sources d'information
H-309	interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias, <i>par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires</i>	interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias, <i>par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires</i>
H-310	reconnaître que les interprétations historiques sont sujettes au changement à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et reconnues	reconnaître que les interprétations historiques sont sujettes au changement à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et reconnues

Annexe H (suite)

Tableau cumulatif des habiletés en sciences humaines de la 3^e année à la 6^e année

Habiletés de communication		
	3^e année :	4^e année :
H-400	écouter les autres de manière active pour comprendre leurs points de vue	écouter les autres de manière active pour comprendre leurs points de vue
H-401	employer un langage respectueux de la diversité humaine	employer un langage respectueux de la diversité humaine
H-402	appuyer ses idées et ses opinions sur de l'information et des observations	appuyer ses idées et ses opinions sur de l'information et des observations
H-403	présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques	présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques

Habiletés de communication		
	5^e année :	6^e année :
H-400	écouter les autres pour comprendre leurs points de vue	écouter les autres pour comprendre leurs points de vue
H-401	employer un langage respectueux de la diversité humaine	employer un langage respectueux de la diversité humaine
H-402	exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question	exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question
H-403	présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques	présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques
H-404	dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions	dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions
H-405	exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée	exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée

Annexe I

Autoévaluation des habiletés de collaboration et de communication

(Habiletés visées : H-100, H-101, H-102, H-103, H-104, H-105, H-400, H-401, H-402, H-404)

Nom de l'élève : _____

Rendement :

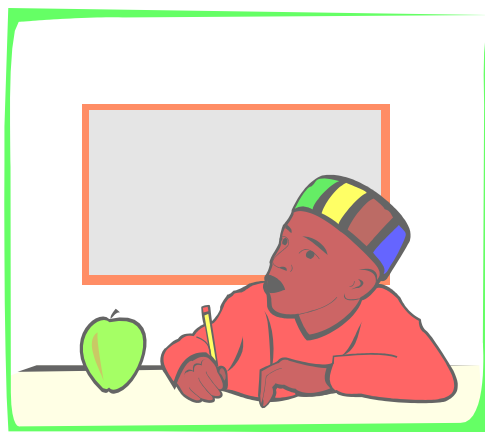
4 = très satisfait(e) 3 = satisfait(e) 2 = je dois faire mieux 1 = pas assez d'effort

Indicateur	Rendement	Mes observations
Je coopère pour fixer les buts du groupe et répartir les tâches.		
Je fais ma part pour assumer les responsabilités du groupe.		
J'emploie différentes manières de prévenir ou de résoudre des conflits.		
Je tiens compte de ce qui est juste et de ce qui est équitable quand je propose une décision.		
Je reconnais les paroles, les attitudes ou les actes discriminatoires et je propose des solutions.		
Je me soucie de l'environnement.		
Je négocie avec les autres pour résoudre des problèmes.		
J'écoute les autres pour comprendre leurs points de vue.		
J'emploie toujours un langage respectueux des différences.		
Je réfléchis avant d'exprimer mon opinion, et je cherche toujours à m'informer avant de prendre position.		
Je tente de clarifier les opinions du groupe en posant et en répondant à des questions pendant une discussion.		
Observations d'un pair :		
Observations de l'enseignant :		

Annexe J

Un modèle du processus de recherche

Les étapes de la recherche	
Première étape Définir le sujet	<ul style="list-style-type: none">• Poser une question directrice• Résumer ce qu'on connaît déjà• Décider comment on traitera le sujet• Élaborer un plan de travail provisoire
Deuxième étape Trouver une variété de sources d'information	<ul style="list-style-type: none">• Déterminer les sources et les outils nécessaires• À l'aide de mots clés, trouver diverses sources pertinentes
Troisième étape Sélectionner des sources appropriées	<ul style="list-style-type: none">• Classer et sélectionner les sources• Noter les références au complet
Quatrième étape Recueillir les données relatives au sujet d'enquête	<ul style="list-style-type: none">• Lire et prendre des notes• Classer et ordonner les notes selon les idées principales• Réviser le plan provisoire au besoin
Cinquième étape Interpréter l'information	<ul style="list-style-type: none">• Analyser l'information recueillie• Évaluer l'information; choisir des citations• Dresser des diagrammes, tableaux ou cartes
Sixième étape Communiquer l'information	<ul style="list-style-type: none">• Rédiger le texte en ses propres mots• Citer les sources• Réviser le travail• Choisir le format de présentation
Faire un retour sur la démarche suivie	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer sa démarche et son produit



Annexe K

Un plan de recherche

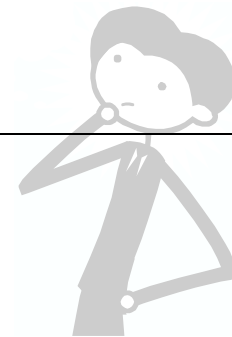
(Habilités visées : H-100, H-102, H-104, H-200, H-201, H-202, H-203, H-403)

Noms des membres du groupe

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____



Sujet :
Ce que nous voulons savoir :
Où nous allons trouver notre information :
Comment nous organiserons l'information :
Comment nous communiquerons l'information :
Échéancier :



Annexe L

Une grille d'observation des habiletés de traitement de l'information

(Habiletés visées : H-200, H-201, H-202, H-203, H-204, H-205, H-206)

Nom de l'élève : _____

4 = toujours

3 = régulièrement

2 = de temps
en temps

1 = rarement

0 = jamais

Indicateur	Rendement	Observation
Choisit une variété de ressources pour la recherche		
Utilise divers formats pour organiser son information		
Reconnaît les sources primaires et les sources secondaires		
Emploie divers outils pour réaliser la tâche		
Interprète et dresse des cartes		
Crée des lignes de temps		

Annexe M

Une grille d'observation des habiletés de pensée critique et créative

(Habiletés visées : H-300, H-301, H-302, H-304, H-305, H-306, H-307, H-308)

Nom de l'élève : _____

4 = toujours 3 = régulièrement 2 = de temps en temps 1 = rarement 0 = jamais

Indicateur	Rendement	Observations
Choisit son sujet et détermine les buts de la recherche		
Évalue les solutions à un problème		
Tire des conclusions à la lumière de sa recherche		
Distingue les faits des opinions		
Choisit et évalue une variété de ressources		
Compare divers points de vue et comptes rendus		
Reconnaît que l'interprétation de l'histoire peut changer avec le temps		

Annexe N

Critères d'évaluation du travail de groupe

(Habilités visées : H-100, H-200, H-201, H-300)

Membres de l'équipe : _____

	Oui	Non	Commentaire
Vous avez consulté au moins quatre sources distinctes.			
Vous avez clairement précisé votre question de recherche.			
Vous avez réparti les tâches parmi les membres de l'équipe.			
Vous avez sélectionné du matériel visuel pertinent à votre sujet.			
Vous avez déterminé un format approprié pour donner votre exposé.			
Autre :			



Annexe O

La délibération structurée*

Cette stratégie vise la discussion d'un enjeu au moyen du co-apprentissage et amène les élèves à réfléchir sur diverses perspectives. En tant qu'alternative au débat formel, la délibération n'a pas de gagnant ni de perdant. Il est suggéré de cibler une habileté coopérative en particulier avant de commencer le processus (par exemple H-400, *écouter les autres de manière active pour comprendre leurs points de vue*), et de fournir aux élèves des indicateurs descriptifs de l'habileté visée.

- 1. Choisir, avec les élèves, une question à délibérer ou une décision à prendre.**
 - La question doit se prêter à une décision ou à un énoncé de position *pour* ou *contre*.
 - Les élèves doivent avoir accès à des informations et à des preuves pour appuyer le pour et le contre d'une position.
- 2. Déterminer les équipes et les rôles.**
 - Regrouper les élèves en équipes de quatre : deux élèves prennent la position du pour et deux élèves prennent la position du contre.
 - Recueillir des données pour appuyer les deux positions ou assigner cette tâche aux élèves.
- 3. Préparer l'énoncé de position.**
 - Les élèves préparent leur énoncé de position en partenaires, et recueillent des informations et des preuves pour appuyer leur position.
- 4. Présenter l'exposé du pour et du contre.**
 - Chaque paire d'élèves exprime sa position. Les autres élèves écoutent attentivement et notent les points importants.
- 5. Changer de position.**
 - Chaque paire d'élèves change maintenant de position. Les élèves préparent leur énoncé de position et leurs preuves pour appuyer le contraire de leur position initiale.
- 6. Présenter une perspective contraire.**
 - Chaque paire d'élèves présente de nouveau. Les autres élèves écoutent attentivement et notent les points importants.
- 7. Prendre une décision collective.**
 - Chaque groupe de quatre élèves examine les positions de manière objective. Les élèves font la synthèse des preuves et des arguments les plus convaincants dans le but de rechercher un consensus sur la question.
- 8. Faire la mise en commun.**
 - Chaque groupe de quatre élèves présente ses conclusions à la classe entière.
- 9. Autoévaluer le travail en équipe.**
 - Chaque élève évalue sa participation et son interaction en équipe en fonction de l'habileté visée. L'enseignant peut fournir aux élèves une grille d'appréciation ou les élèves peuvent la créer eux-mêmes.

* Stratégie adaptée par Linda McDowell, basée sur Johnson et Johnson (1979), « Conflict in the Classroom: Controversy and Learning », *Review of Educational Research*, vol. 49, n°1.

Annexe P

Le débat

Un débat implique plus de règles qu'une discussion. C'est un concours entre deux équipes qui font l'essai de leurs habiletés à gagner, par des arguments, l'adhésion de l'auditoire. Le débat se déroule selon des règles de procédure.

CARACTÉRISTIQUES

- Le débat est compétitif.
- Les participants doivent prendre position, soit affirmative, soit négative, qui ne peut pas être changée.
- Il y a plus de règles que dans une discussion et le débat est soumis à des règles de procédure.
- Les objectifs sont :
 - de commencer par une proposition;
 - d'en présenter les meilleurs arguments;
 - de gagner.
- Le style du débat est basé sur l'argumentation et sur la persuasion.

RÈGLES

Le sujet

1. Doit avoir deux côtés qui soient tous deux défendables.
2. Pour éviter la confusion, il doit être énoncé positivement plutôt que négativement.
3. Il doit être énoncé clairement et brièvement.

Les participants au débat

1. Le côté qui soutient le sujet est appelé affirmatif, celui qui le réfute, négatif.
2. Chaque équipe doit préparer ses arguments avec soin : décider des points que chaque participant doit couvrir, consulter des documents, préparer des notes ou des cartes, et prévoir les arguments de l'adversaire.
3. Le discours de chaque participant doit exploiter des arguments solides. Il vaut mieux développer quatre ou cinq arguments solides plutôt que toute une liste d'arguments simplistes.

La marche à suivre

1. Le président annonce le sujet, présente les participants, explique les limites de temps et annonce la décision du juge.
2. Les participants au débat s'expriment selon cet ordre :
 - a) Premier affirmatif.
 - b) Premier négatif.
 - c) Second affirmatif.
 - d) Second négatif.
3. Le premier participant affirmatif oppose une réfutation.

Le jugement

1. La décision favorise le côté qui a présenté ou réfuté les arguments de la manière la plus efficace.

Source : *Pour une éducation à l'autonomie, Stratégies d'enseignement pour faciliter l'apprentissage des habiletés en sciences humaines.* Éducation et formation professionnelle Manitoba, 1993.

Annexe Q

Modèle de la prise de décisions par consensus

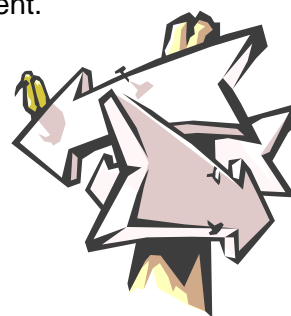
La prise de décisions par consensus est un processus collectif complexe qui repose sur une compréhension de certains principes de base ainsi que sur l'application de diverses habiletés interpersonnelles. Les élèves doivent comprendre que le consensus n'est pas atteint au moyen du vote majoritaire, ni du simple compromis, mais qu'il est le résultat de négociations. Le but de la prise de décisions par consensus est de trouver une solution novatrice qui reflète les perspectives de chaque membre de l'équipe. Pour cette raison le consensus nécessite des habiletés d'écoute active et exige un haut niveau d'engagement de la part des membres de l'équipe.

Principes de base :

- Tous les individus sont égaux et peuvent chacun offrir une perspective valable au groupe.
- Chacun a le droit, mais non l'obligation, de changer d'avis.
- La décision est prise lorsque tous les membres du groupe l'acceptent.

Éléments indispensables :

- Volonté de chacun de partager le pouvoir
- Respect des rôles assignés
- Engagement de chacun sur le procédé
- Objectif commun et clair
- animateur neutre et accepté par le groupe



Conseils pratiques :

- Généralement, une équipe hétérogène de quatre à six membres est efficace dans la prise de décisions collective.
- Les élèves se disposent en cercle ou s'assoient l'un en face de l'autre.
- Accorder à chaque élève l'occasion de jouer un rôle de leadership au cours de l'année.
- L'intervention de l'enseignant dans les groupes devrait être minimale.
- Au début de l'année, l'enseignant peut établir une démarche à suivre. Il est utile d'établir un temps à la phase de *dialogue*, dont le but est l'échange d'idées, et un moment où l'on passe à la phase de *discussion*, dont le but est d'arriver à une décision.

Rôles possibles :

Si les élèves ont peu d'expérience en co-apprentissage, il serait utile d'assigner à chacun un rôle précis à l'intérieur du groupe. Lorsque leurs compétences en équipe sont plus développées, les élèves peuvent choisir leur propre rôle ou en créer d'autres variantes selon les exigences de la tâche. Voici quelques suggestions de rôles convenables à la prise de décisions par consensus. Tous ces rôles ne sont pas indispensables : leur distribution dépend de la tâche à accomplir ainsi que de la dynamique du groupe en question.

- *L'animateur* pose des questions et encourage chaque membre du groupe à contribuer.
- *Le gardien de la direction* prend la responsabilité de présenter et de soutenir l'idée ou la proposition centrale du groupe.
- *Le porte-parole* rapporte les idées et les décisions fidèlement aux autres groupes.
- *Le gardien du temps* joue le rôle de chronométrateur.
- *Le gardien de l'ambiance* assure que le milieu et le matériel sont propices à la tâche.
- *Le scribe (ou secrétaire)* met les idées en ordre par écrit.
- *Le chercheur* trouve des sources, des définitions et des informations au besoin.
- *Le graphiste ou l'illustrateur* crée des représentations de données ou d'idées.
- *Le gardien de la paix* propose des médiations ou des solutions aux conflits au besoin.
- *Le contrôleur* vérifie si chaque membre de l'équipe est satisfait de la décision prise.

Annexe R

Sources primaires et sources secondaires – Information pour l’enseignant

Le but de la recherche historique est d’arriver à comprendre les personnes, les idées et les événements du passé. Pour ce faire, on doit encourager les élèves à consulter des *sources primaires* aussi bien que des *sources secondaires*. Il s’agit de guider les élèves dans la sélection de sources fiables et de les aider à distinguer les sources primaires des sources secondaires en leur fournissant des exemples.

Les sources primaires

Les sources primaires sont les témoignages, traces ou preuves du passé qui ont été créés au moment même où s’est passé un événement, ou peu de temps après. Ces sources sont souvent rares ou uniques, et sont conservées dans des musées ou des archives.

Des exemples de sources primaires sont :

- *des documents écrits à l’époque* : journaux personnels, lettres, récits, documents officiels, reportages d’événements, livres de recettes, littérature, autobiographies, chansons et musique de l’époque;
- *des images créées à l’époque* : œuvres d’art, calligraphie, cartes, photographies d’événements, d’objets ou de personnages du passé;
- *des objets créés à l’époque* : outils, vêtements, armes, meubles, poterie, constructions, immeubles, instruments. Ces objets sont appelés *artefacts* et sont conservés dans des musées ou dans des sites historiques.
- *des enregistrements créés à l’époque* : films, vidéos d’entrevues de personnages du passé, enregistrements musicaux du passé.
- *la tradition orale* : histoires, récits, chansons, cérémonies, musique et danse créés dans le passé et transmis aux générations subséquentes.

Parce que les sources primaires ont été créées au moment de l’événement, ou peu après, elles sont utiles pour donner aux historiens une idée authentique de la vie du passé. Elles peuvent beaucoup révéler à propos des gens, des lieux, des modes de vie et des événements : *Qu’est-ce que les gens pensaient autrefois? Comment communiquaient-ils? Que portaient-ils?* Il faut cependant interpréter ces sources et se poser des questions sur leur fiabilité : une source primaire peut également inclure des erreurs, des mensonges, des opinions erronées ou de fausses représentations du passé.

Des sources primaires qui sont reproduites comme photographies ou documents numérisés demeurent des sources primaires, pourvu qu’elles proviennent d’intermédiaires fiables qui ne modifient pas les objets originaux.

Les sources secondaires

Les sources secondaires sont des documents créés *après* l’événement historique. Ces sources sont souvent basées sur les témoignages des sources primaires. Les sources secondaires peuvent exprimer des opinions sur un événement passé ou interpréter une source primaire. Il existe de nombreux exemples de sources secondaires dans les bibliothèques.

Des exemples de sources secondaires sont :

- manuels d’histoire, récits du passé racontés par une personne qui n’était pas là;
- encyclopédies, résumés ou interprétations du passé, articles sur le passé, biographies de personnages du passé;
- films racontant ou représentant des événements historiques;

Annexe R (suite)

Sources primaires et sources secondaires – Information pour l’enseignant

- reproductions d’artefacts basées sur des hypothèses au sujet de la vie du passé;
- œuvres d’art, littérature, musique ou danse créées plus tard pour représenter une époque historique.

Évaluer l’authenticité des sources :

Encourager les élèves à se poser des questions analytiques sur toute source d’information historique :

- *Quel est le sujet du document?*
- *Qui a créé le document?*
- *Quand et où le document a-t-il été créé?*
- *Pour quelle fin ou dans quel but le document a-t-il été créé?*
- *Est-ce que le document exprime des opinions et des émotions?*
- *Est-ce que le message du document est appuyé par d’autres sources?*

Suggestions d’activités :

Les historiens essaient de raconter les événements du passé « tels qu’ils ont vraiment eu lieu ». Mais il est impossible de savoir exactement et définitivement ce qui s’est passé. Les témoignages et preuves du passé sont aussi variés que les personnes qui en sont la source. Il serait utile de proposer aux élèves des activités qui les aident à reconnaître ces aspects de la recherche historique. En voici quelques exemples :

- *Demander à deux élèves de raconter un événement du passé auquel ils ont participé. Inviter la classe à comparer les deux comptes rendus. Ensuite demander à deux autres élèves de jouer le rôle de « sources secondaires » en racontant l’événement basé sur les rapports des deux premiers élèves.*
- *Inviter les élèves à jouer un jeu de téléphone en répétant un court récit ou témoignage d’un événement qui a eu lieu récemment en classe, et à le communiquer d’une personne à l’autre. Par la suite, encourager les élèves à reconnaître comment le message peut être déformé.*
- *Inviter les élèves à nommer ou à recueillir des exemples de sources primaires qui pourraient servir à raconter leur vie lorsqu’ils seront décédés, par exemple des messages courriel, des lettres et des photos, etc.*

Pour plus d’information sur les sources primaires et secondaires, veuillez consulter le site Web de Bibliothèque et Archives Canada :

<http://www.collectionscanada.ca/education/008-3010-f.html>

Annexe S

Fiche de traitement des sources primaires

Détails concernant cette source (type de source, titre, description, auteur, date)	Où avons-nous trouvé cette source?	Pourquoi avons-nous choisi cette source?	Quelle information cette source nous fournit-elle?
1.			
2.			
3.			

Annexe T

Un modèle de citation de sources

REMARQUES GÉNÉRALES

- Il existe de nombreux styles de notation bibliographique. La différence réside surtout au niveau de la ponctuation et de l'emplacement de la date. Consultez avec votre bibliothécaire(ne) et les autres enseignants afin de développer un modèle pouvant être utilisé par l'école dans son ensemble.

À noter : Dans la méthode auteur-date, la date d'édition est placée après le nom de l'auteur et non à la fin de la référence.

- Les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique.
- Dans une bibliographie qui comprend plusieurs types de documents, les références bibliographiques peuvent être classées par catégories. Toutefois, ce genre de regroupement n'est recommandé que lorsque le nombre de sources consultées est considérable.
- L'uniformité est le principe fondamental de toute bibliographie.
- Il faut s'assurer de noter tous les renseignements bibliographiques dès la première consultation, car il est très difficile de retracer ces informations plus tard.
- Tous les renseignements bibliographiques énumérés ci-dessous ne sont pas faciles à repérer. Parfois, ils sont même absents. Se rappeler que le premier but d'une bibliographie est de permettre aux lecteurs qui la parcourront de pouvoir trouver les ouvrages cités.
- Lorsque vous citez des sites Web, utilisez la fonction *couper-et-coller* pour reproduire l'adresse URL afin d'éviter de commettre des erreurs.

LIVRES OU ENCYCLOPÉDIES

Le modèle suivant présente des éléments essentiels d'une référence bibliographique. Le nombre de pages et la ville d'édition sont des détails à laisser à la discrétion de l'enseignant en 6^e année et n'apparaissent pas dans les exemples suivants.

1. Un auteur :

NOM, Prénom. *Titre du livre en italique*, Ville de l'éditeur, Éditeur, année de l'édition, nombre de pages.

Exemple : LEMIEUX, Germain. *La vie paysanne, 1860-1900*, Les Éditions Prise de parole, 1982.

ou

LEMIEUX, Germain. *La vie paysanne, 1860-1900*, Sudbury, Les Éditions Prise de parole, 1982, 239 p.

2. Deux auteurs :

NOM, Prénom, et Prénom NOM. *Titre du livre en italique*, Ville de l'éditeur, Éditeur, année de l'édition, nombre de pages.

Exemple : DEIR, Elpeth, et John F. FIELDING. *Le Canada, l'édification d'une nation 8*, Chenelière/McGraw-Hill, 2001.

Annexe T (suite)

Un modèle de citation de sources

3. Trois auteurs :

NOM, Prénom, Prénom NOM et Prénom NOM. *Titre du livre en italique*, Ville de l'éditeur, Éditeur, année de l'édition, nombre de pages.

Exemple : NEERING, Rosemary, Daniel BIRCH, et Richard BERGERON. *La colonisation de l'Ouest*, Fitzhenry & Whiteside, 1978.

4. Plus de trois auteurs :

NOM, Prénom, et autres. *Titre du livre en italique*, Ville de l'éditeur, Éditeur, année de l'édition, nombre de pages.

Exemple : MOLDOFSKY, Byron, et autres. *Atlas du Canada Beauchemin*, Beauchemin, 2002.

5. Sans auteur :

Titre du livre en italique, Ville de l'éditeur, Éditeur, année de l'édition, nombre de pages ou nombre de volumes.

ARTICLES DE REVUES OU DE JOURNAUX

NOM, Prénom. «Titre de l'article », *Titre de la revue en italique*, vol. x, n° x, date de la parution, p. x - y

Exemple : VASTEL, Michel. « Harper doublera-t-il Martin? », *L'actualité*, vol. 29, n° 7, 1^{er} mai 2004, p. 20-22.

BROCHURES OU AUTRES ARTICLES IMPRIMÉS

NOM DE L'ORGANISME ou DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de la brochure », Lieu de publication, Organisme ou maison d'édition, date de publication.

Exemple : SÉNAT DU CANADA. « FAQ à propos du Sénat du Canada », Ottawa, Sénat du Canada, 2004.

Annexe T (suite)

Un modèle de citation de sources

SITES WEB

NOM DE L'ORGANISME. (date de la consultation par l'utilisateur). *Titre de la page consultée*, [En ligne]. Adresse URL : (On ne met pas de point à la fin de l'adresse pour ne pas confondre l'internaute.)

Exemple : BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. (le 23 mars 2006). *Premiers parmi ses pairs*, [En ligne].
http://www.rcmp-grc.gc.ca/history/origins5_f.htm

MULTIMÉDIAS

NOM DE L'ORGANISME. (année, Mois). « Titre de la partie consultée ». *Titre du support en italique* [support], volume n° x. Fournir l'information suffisante permettant de retracer l'article.

Exemple : SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. (2001). « La conquête de l'ouest ». *Le Canada, une histoire populaire* [DVD], épisode 10A.

ENTREVUE

Personne interviewée, titre, organisme ou entreprise s'il y a lieu. (année, jour mois). Entrevue par. (durée si disponible)

Exemple : Jean-Bertrand Cloithier, immigrant haïtien. (2006, 2 mars). Entrevue par Pierre-Luc Didier. (30 min.)



Annexe U

Les fêtes Historica

Le programme des fêtes Historica est un projet éducatif dont le but est d'offrir l'occasion aux élèves de la 4^e année au secondaire 1 de mener des recherches sur l'histoire et le patrimoine canadien et de célébrer leurs apprentissages au cours d'une exposition publique. Les élèves utilisent le support de leur choix pour présenter, dans leur école et leur communauté, ce qu'ils ont appris au sujet de leur histoire.

Le programme des Fêtes comprend trois volets. Le volet local concerne les fêtes organisées au printemps dans les écoles. Le volet régional donne l'occasion aux écoles de toute une division ou de toute une région de se rassembler dans le cadre d'une plus grande exposition. Enfin, une fête nationale a lieu dans une province différente chaque année au mois de juillet. Chaque province ou territoire y envoie 15 élèves qui présentent leurs projets et rencontrent des gens venus des quatre coins du pays.

Une fête commence par les projets de classe que les enseignants font avec leurs élèves dans le cadre des cours de sciences humaines et de langue. Ces projets comprennent une recherche historique d'intérêt familial, local ou national. Les auteurs du projet choisissent ensuite un format qui leur permettra de partager leurs découvertes avec les autres. Les projets peuvent prendre plusieurs formes telles que l'affichage, le diorama, la maquette, le texte écrit, la pièce de théâtre, le spectacle ou le site Web. L'étape suivante est celle de la fête proprement dite qui se déroule durant une journée. Le contenu des fêtes est aussi varié que les écoles qui les organisent. Certaines fêtes sont très élaborées et comprennent des activités axées sur le patrimoine telles que des ateliers, des spectacles et des expositions réalisés par le personnel et par des groupes historiques locaux. D'autres fêtes sont beaucoup plus simples, offrant aux élèves l'occasion de partager leurs projets avec l'école et la communauté.

La participation aux fêtes Historica

L'organisation d'une fête Historica est basée sur une approche multidisciplinaire qui encourage la pensée créative et l'initiative des élèves. Les élèves adoptent une grande variété de formats pour leurs projets. L'accent est mis sur l'aptitude à communiquer qui passe par la lecture, le travail de recherche, les entrevues, la mise en forme d'enregistrements, la rédaction, la conception de maquettes et l'exposé oral.

Le travail de recherche offre des occasions d'interaction entre le foyer, l'école et la communauté. Certains sujets amènent les élèves à établir des relations fructueuses avec des personnes d'autres générations. Le programme favorise aussi les partenariats avec des écoles, des musées, des organismes engagés dans le domaine du patrimoine, des entreprises ainsi que le grand public. Les entreprises et les groupes communautaires sont encouragés à participer activement au programme en aidant les élèves dans leur recherche, en fournissant des ressources, en animant des ateliers ou en créant leur propre exposition historique.

Critères des fêtes Historica

- Le programme des fêtes Historica n'est pas une compétition mais surtout une occasion de célébrer et de partager les apprentissages des élèves en histoire. Le programme Historica peut suggérer des critères d'évaluation des projets.
- Les enseignants et les élèves doivent s'assurer que les projets sont historiquement exacts.
- Les élèves peuvent soumettre des projets dans la langue de leur choix.
- Les élèves peuvent préparer des projets individuellement ou en groupe. Cependant, les projets sélectionnés pour la fête nationale ne peuvent être représentés que par **un seul élève**.
- Les projets ne doivent contenir aucune injure, ni stéréotype ou élément à caractère choquant.
- Seuls les projets réalisés par des élèves de la 4^e année au secondaire 1 sont admissibles à la fête nationale.

Annexe U (suite)

Les fêtes Historica

- Les élèves qui participent à la fête nationale doivent pouvoir fournir un résumé de leur travail en français ou en anglais. Les participants sont responsables des éléments qui constituent leur projet. Les fêtes Historica ne sont pas responsables de la perte ou de la détérioration du matériel des projets.

Lignes directrices des projets

Les élèves peuvent préparer des projets individuellement, à deux ou en groupe.

Les projets doivent prendre la forme de création à trois dimensions, de création littéraire ou spectacle, ou d'exposé multimédia.

Les panneaux d'exposition ne doivent pas dépasser 1 mètre sur 2 mètres, afin de permettre le transport de l'exposition si elle est sélectionnée pour la fête nationale.

Tous les projets doivent avoir un thème canadien et comprendre des recherches effectuées par les participants.

Les élèves doivent s'assurer une présence continue durant la fête afin d'animer leur exposition.

Sujets possibles

- Recherche biographique sur un membre de la famille
- Recherche sur les origines d'un parc, d'une école ou d'un centre sportif de la région
- Recherche sur les origines d'une entreprise établie depuis longtemps dans la communauté
- Étudier la mode, la culture ou les célébrations au fil des années
- Composer un poème ou une chanson sur la vie d'autrefois
- Écrire la biographie d'un Canadien ou d'une Canadienne célèbre
- Étudier la vie d'un héros, d'un artiste, d'un athlète, d'un personnage politique ou d'un leader de sa communauté
- Décrire un épisode célèbre de l'histoire canadienne
- Se renseigner sur la traite des fourrures
- Illustrer et décrire les symboles canadiens

L'organisation d'une fête Historica

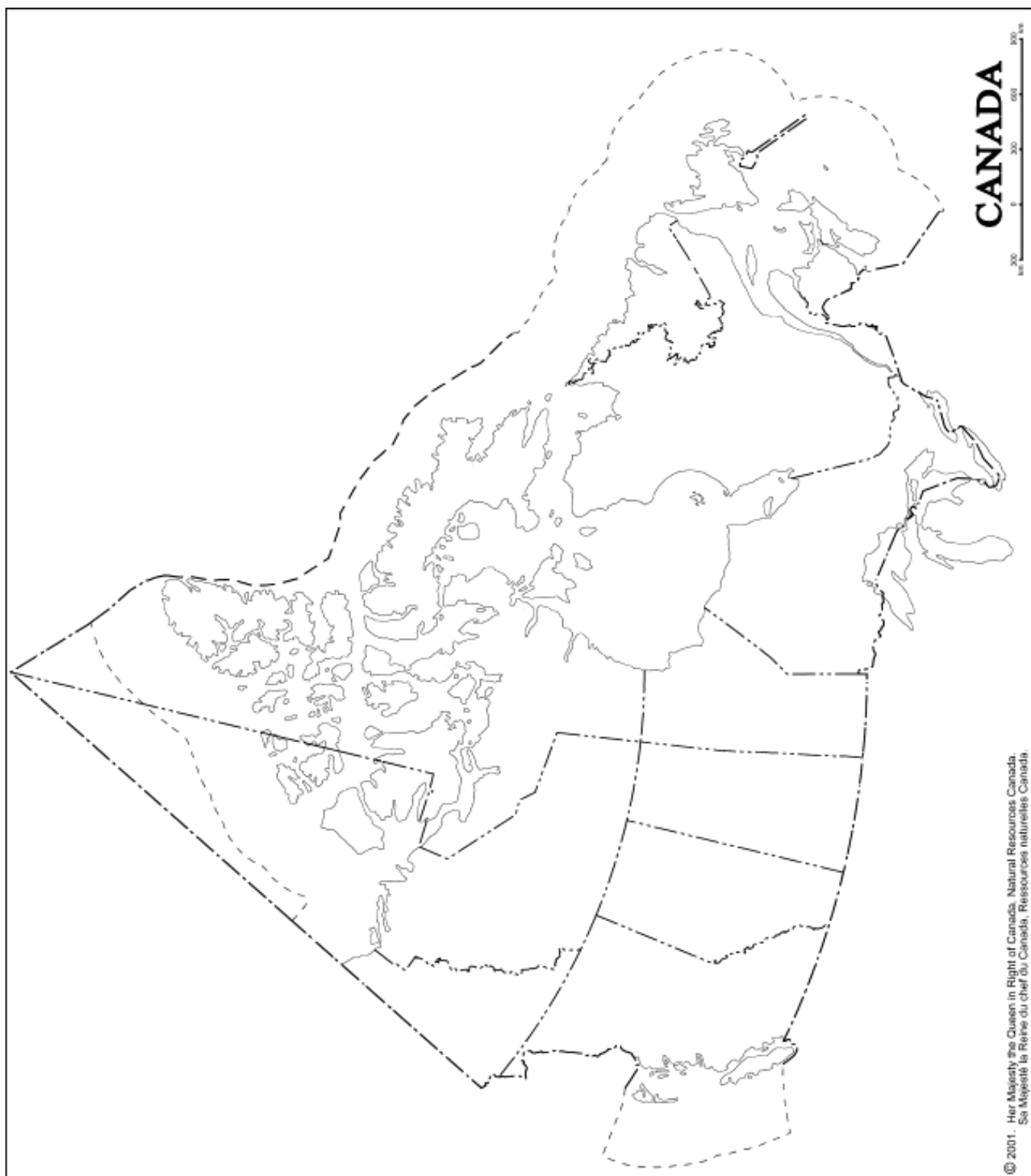
Pour bien réussir une fête Historica, il est important de ne pas fixer d'objectifs trop ambitieux pour les élèves et l'école. Dès le début du processus de planification, il faut prendre en considération les éléments suivants :

1. Fixer le format et le déroulement de la fête.
2. Choisir la date et les heures de la fête.
3. Déterminer l'emplacement des expositions dans l'école.
4. Familiariser le personnel et les élèves avec les lignes directrices du projet. Discuter des sujets possibles et des façons de les présenter.
5. Déterminer les principes de la fête et la méthode d'évaluer le travail des élèves. Décider comment reconnaître la contribution de chaque élève.
6. Organiser la participation des parents et des organismes communautaires ou historiques (par exemple animation d'ateliers, présentation d'expositions ou de spectacles, participation comme juges, discours, etc.)
7. Établir des liens avec d'autres écoles qui organisent une fête Historica.
8. Déterminer les ressources nécessaires pour la recherche des élèves et pour l'organisation de la fête par le personnel.

Pour plus de renseignements sur les fêtes Historica, veuillez consulter le site Web d'Historica au www.historica.ca.

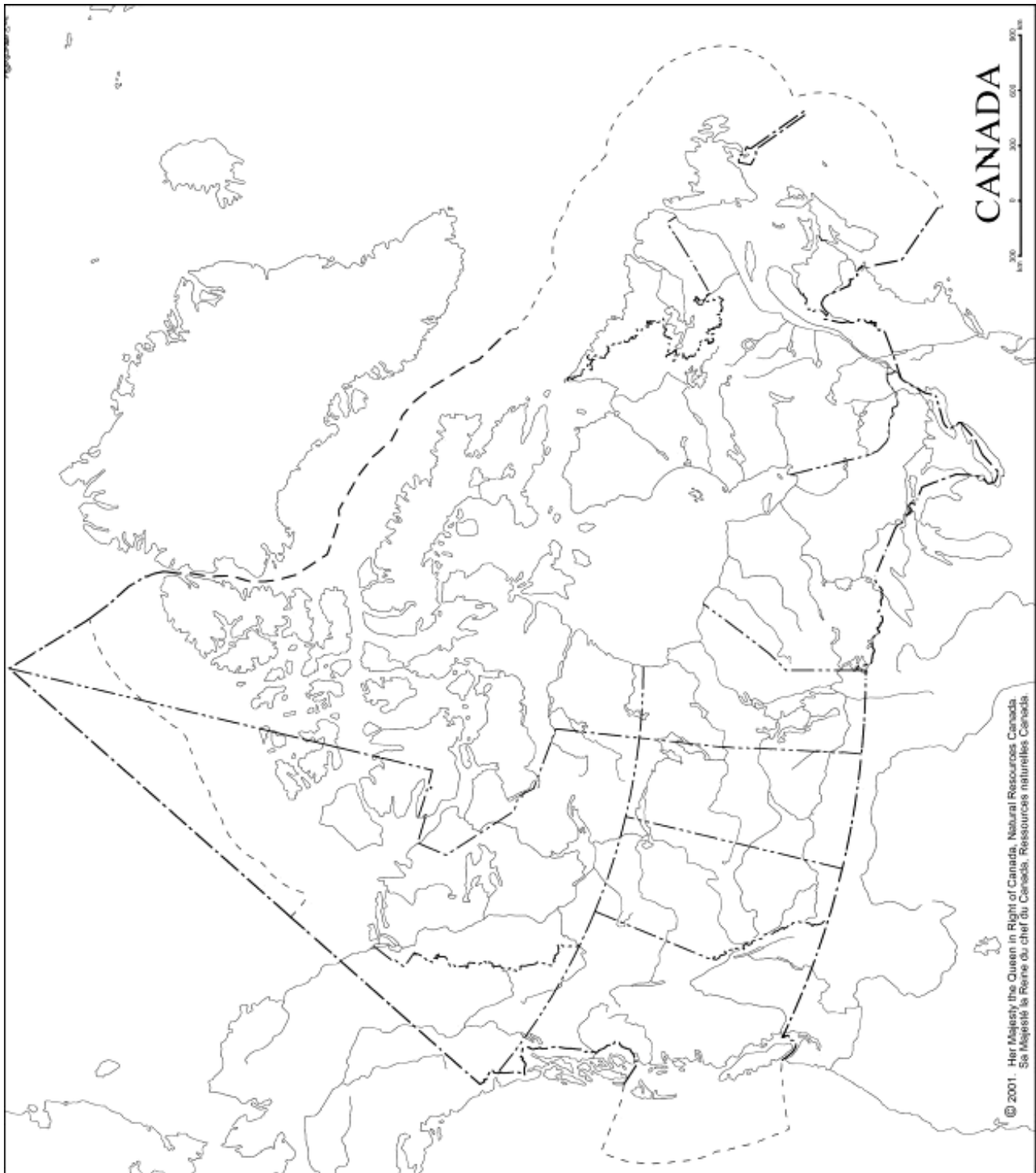
Annexe V

Carte muette du Canada – Côtes et frontières



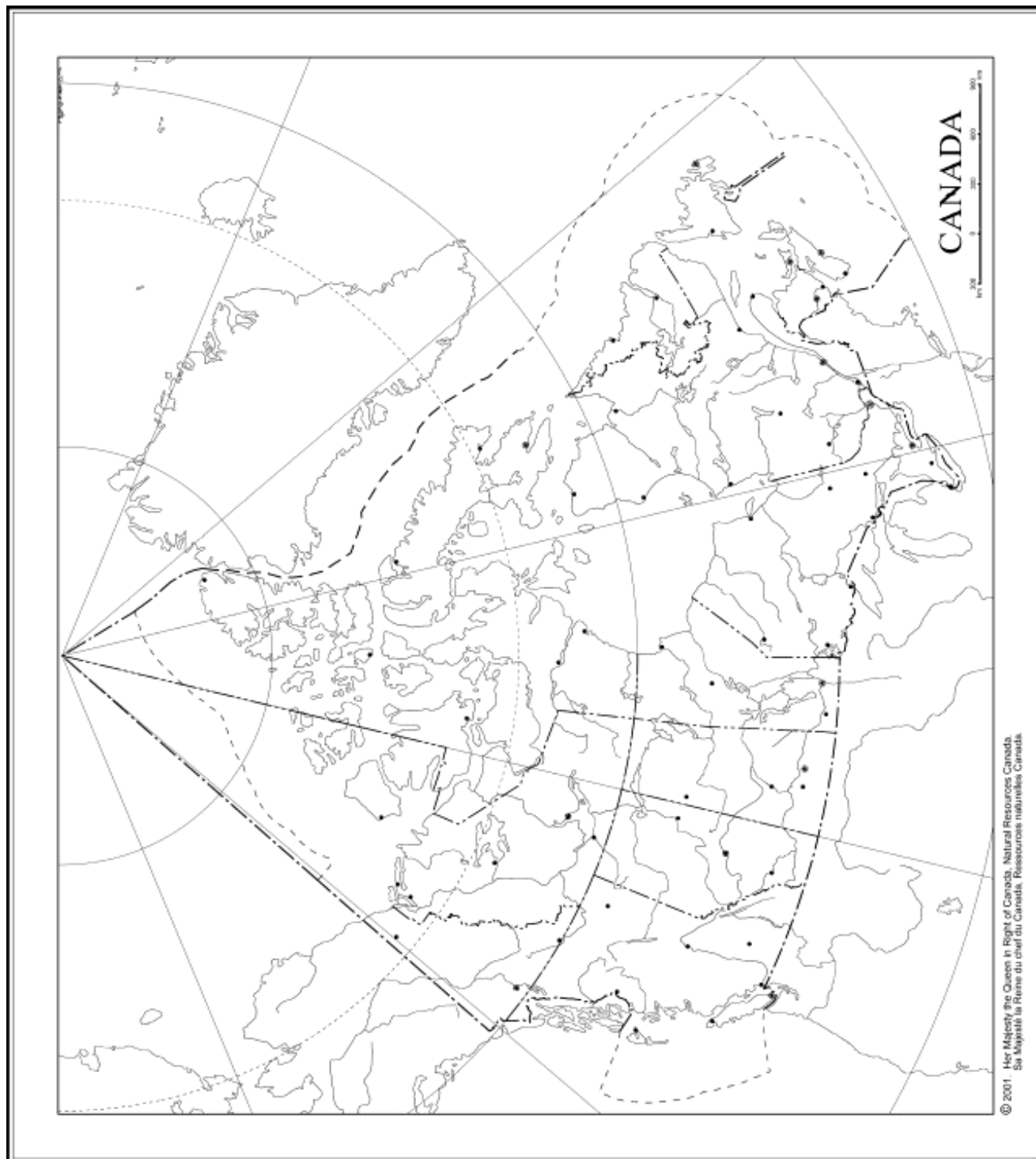
Annexe W

Carte muette du Canada – Lacs et cours d'eau



Annexe X

Carte muette du Canada – Emplacement des lieux habités



Annexe Y
Fiche SVA

Regroupement : _____

Bloc : _____

Sujet : _____

Ce que je sais	Ce que je veux savoir	Ce que j'ai appris

6^e année

Annexes

Bâtir un pays (1867 à 1914)

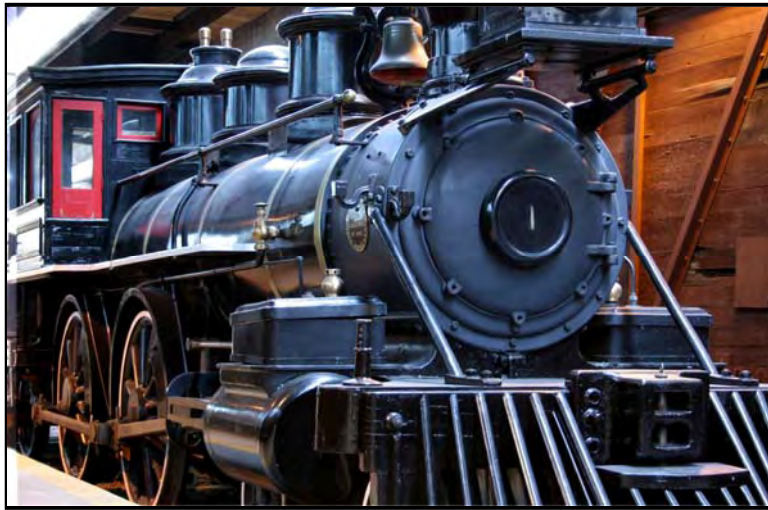


Table des matières

Annexes

Regroupement 1 : *Bâtir un pays (1867 à 1914)*

Annexe 1.1 : Événements de 1867 à 1914.....	309
Annexe 1.2 : Fiche SVA : Regroupement – Bâtir un pays (1867 à 1914).....	310
Annexe 1.3 : Les étendues d'eau et les zones de relief canadiennes	311
Annexe 1.4 : Les colonies en 1867.....	312
Annexe 1.5 : Principaux lieux de colonisation de l'Amérique du Nord britannique en 1867	313
Annexe 1.6 : Le gouvernement canadien lors de la Confédération	314
Annexe 1.7 : Organigramme du gouvernement canadien en 1867	315
Annexe 1.7 : Organigramme du gouvernement canadien en 1867 (corrigé)	316
Annexe 1.8 : La Confédération	317
Annexe 1.8 : La Confédération (corrigé)	318
Annexe 1.9 : Les Pères de la Confédération en 1864	319
Annexe 1.10 : Le droit de vote au Canada	320
Annexe 1.11 : Les compétences des gouvernements en 1867	321
Annexe 1.11 : Les compétences des gouvernements en 1867 (corrigé)	322
Annexe 1.12 : La Confédération grandit	323
Annexe 1.12 : La Confédération grandit (corrigé).....	324
Annexe 1.13 : Liste des droits des Métis	325
Annexe 1.14 : Une grille d'évaluation de recherche	326
Annexe 1.15 : Le Manitoba devient une province : les personnages principaux	327
Annexe 1.16 : L'expérience immigrante.....	328
Annexe 1.17 : Clifford Sifton	329
Annexe 1.17 : Clifford Sifton (corrigé).....	330
Annexe 1.18 : Effets de la politique d'immigration de Clifford Sifton	331
Annexe 1.18 : Effets de la politique d'immigration de Clifford Sifton (corrigé)	332
Annexe 1.19 : Comment ça se passait?	333
Annexe 1.20 : L'observation d'images historiques.....	334
Annexe 1.21 : Le développement de l'agriculture dans l'Ouest canadien	335
Annexe 1.22 : Politique sur les terres fédérales	336
Annexe 1.23 : Le chemin de fer du Canadien Pacifique.....	337
Annexe 1.24 : Extrait du Traité numéro 2	339

Annexe 1.25 : Une réaction au Traité numéro 6	340
Annexe 1.26 : Les traités avec les Autochtones	341
Annexe 1.27 : Les traités numérotés	342
Annexe 1.28 : Les leaders autochtones durant la période des traités numérotés	343
Annexe 1.29 : Les leaders de la Résistance de 1885.....	344
Annexe 1.30 : La Résistance de 1885	345
Annexe 1.30 : La Résistance de 1885 (corrigé).....	346
Annexe 1.31 : La ruée vers l'or	347
Annexe 1.32 : La ruée vers l'or en photos	348
Annexe 1.33 : Les premiers ministres de 1867 à 1914.....	349
Annexe 1.34 : Qui est le premier ministre?.....	350
Annexe 1.34 : Qui est le premier ministre? (corrigé)	351
Annexe 1.35 : Nos illustres premiers ministres, 1867 à 1914.....	352

Annexe 1.1

Événements de 1867 à 1914

Date	Événement
1863	Fondation de Winnipeg
1864	Conférence de Charlottetown
1867	Confédération et premières élections fédérales
1867	Première femme à exercer la médecine au Canada
1869	Soulèvement métis au Manitoba
1870	Acquisition du Territoire du Nord-Ouest par le Canada
1870	Le Manitoba entre dans la Confédération
1871	La Colombie-Britannique se joint à la Confédération
1871	Négociations entre le Canada et les Autochtones de la Terre de Rupert
1873	Scandale du Canadien Pacifique
1873	L'Île-du-Prince-Édouard se joint à la Confédération
1873	Création de la Police montée du Nord-Ouest
1875	Fondation de la Nouvelle-Islande (Gimli)
1875	Création de la Cour suprême
1876	Fondation du <i>Toronto Women's Literacy Club</i> , organisation de suffragettes
1876	Premier interurbain téléphonique
1876	Adoption de la <i>Loi sur les Indiens</i>
1880	L'Angleterre cède les îles de l'Arctique au Canada
1885	Inauguration du chemin de fer Canadien Pacifique
1885	Résistance du Nord-Ouest et pendaison de Louis Riel
1887	Premier tramway électrique
1890	Question des écoles du Manitoba
1893	Création du Conseil national des femmes du Canada
1896	Ruée vers l'or au Klondike
1896	Politique d'immigration de Clifford Sifton
1896	Premières « vues animées » à Montréal
1897	Premières femmes à pratiquer le droit au Canada
1898	Création du Yukon
1899	Participation canadienne à la guerre des Boers
1903	Délimitation de la frontière entre le Canada et l'Alaska
1905	Création de la Saskatchewan et de l'Alberta
1914	Première Guerre mondiale
1914	Internement de civils venus de pays ennemis
1914	Naufrage de l' <i>Empress of Ireland</i>

Annexe 1.2

Fiche SVA : Regroupement – Bâtir un pays (1867 à 1914)

Thème : _____

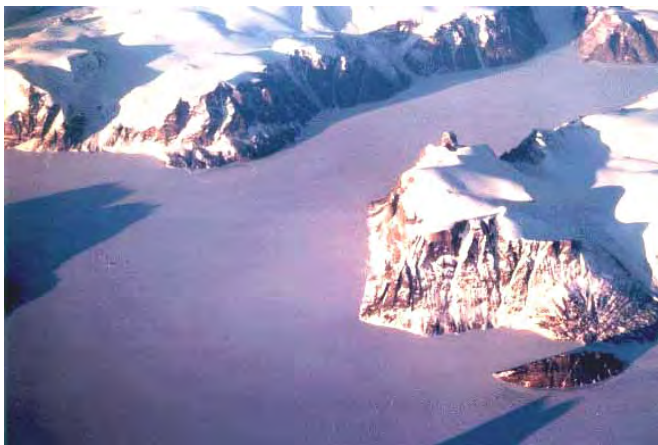
Ce que je sais	Ce que je veux savoir	Ce que j'ai appris

Annexe 1.3

Les étendues d'eau et les zones de relief canadiennes

- l'océan Pacifique
- l'océan Atlantique
- l'océan Arctique
- le Grand lac de l'Ours
- le Grand lac des Esclaves
- la rivière de la Paix
- la rivière Rouge
- la rivière Assiniboine
- la rivière Saguenay
- le lac Michigan
- le lac Huron
- la baie James
- la rivière des Outaouais/Ottawa River
- le fleuve Churchill
- le lac Winnipeg
- le fleuve Mackenzie
- le fleuve Saint-Laurent
- le lac Érié
- le fleuve Nelson
- le lac Ontario
- la baie Géorgienne
- la baie d'Hudson
- la rivière Saskatchewan-Nord
- la rivière Saskatchewan-Sud
- le fleuve Fraser
- le lac Supérieur
- le lac Athabasca
- les montagnes Rocheuses
- les montagnes Columbia
- la chaîne Côtière
- la chaîne des Appalaches
- l'Île du Cap-Breton
- l'Île-du-Prince-Édouard
- l'Île de Vancouver
- les montagnes Mackenzie
- les Laurentides
- l'archipel de la Reine-Charlotte
- l'Île de Baffin

l'Île de Baffin



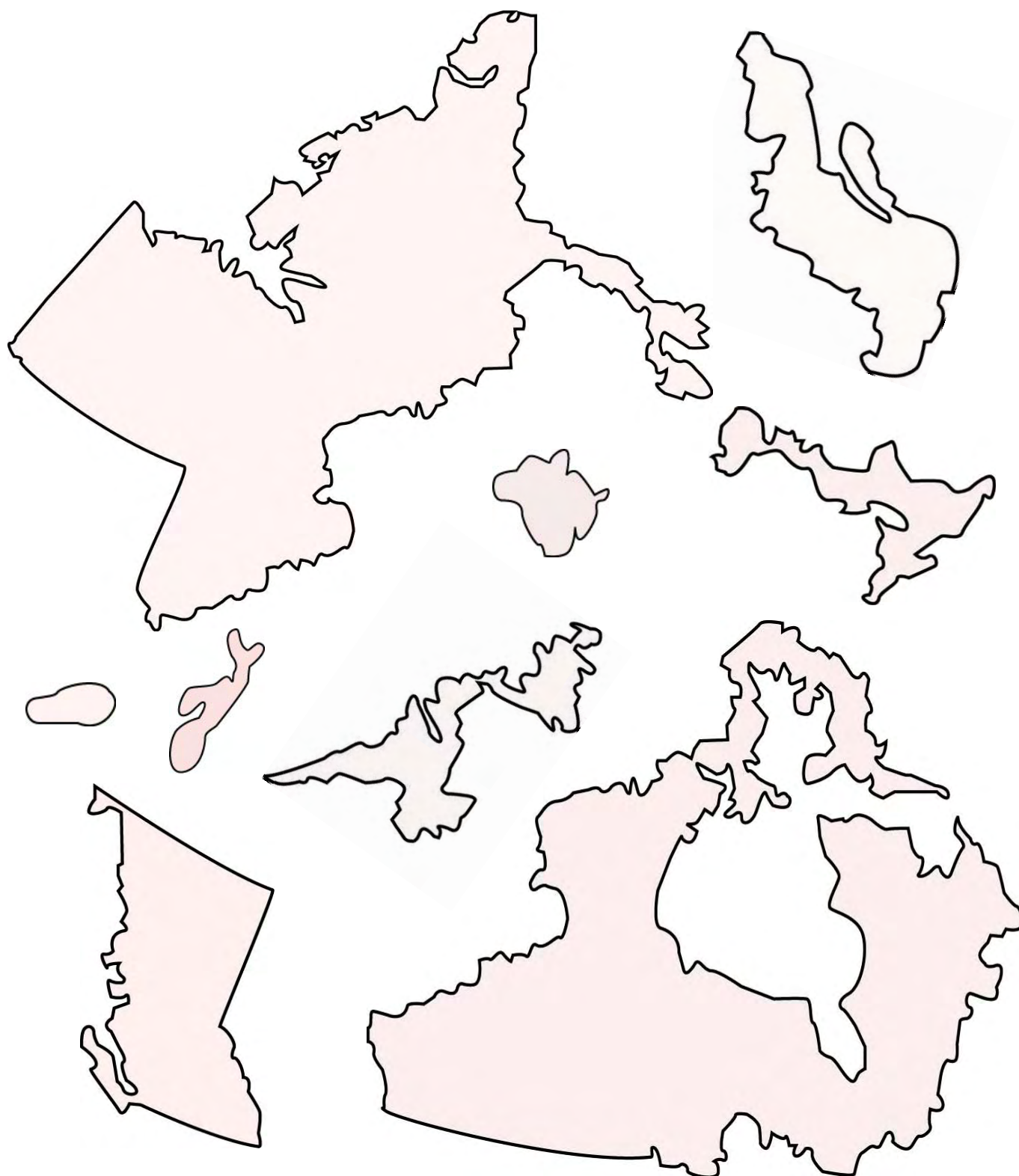
le fleuve Mackenzie



Source : <http://www.civilization.ca/archo/nogap/mesk3.htm>

Annexe 1.4

Les colonies en 1867



Source : RESSOURCES NATURELLES CANADA. *Histoire, évolution territoriale*, l'Atlas du Canada, [en ligne], 2005.

Annexe 1.5

Principaux lieux de colonisation de l'Amérique du Nord britannique en 1867

Québec (province)

Toronto

Victoria

Hamilton

Ontario

Saint John (Saint-Jean)

Québec (ville)

Nouvelle-Écosse

Vancouver

Kingston

Charlottetown

Nouveau-Brunswick

Fredericton

Trois-Rivières

Ottawa

Terre de Rupert

Yarmouth

Halifax

Montréal

La vallée Annapolis

Île-du-Prince-Édouard

Annapolis Royal

La colonie de la Rivière-Rouge

Truro

Colombie-Britannique



Source : <http://educationcanada.com/facts/index.phtml?sid=ns&lang=fra>

Annexe 1.6

Le gouvernement canadien lors de la Confédération

- *Acte de l'Amérique du Nord britannique*
- Sénat
- santé
- pouvoir exécutif
- fédéral
- Parlement
- territoires
- ministères
- défense
- monarchie parlementaire
- 1867
- provinces
- commerce international
- monnaie
- démocratie
- éducation
- monarque
- Cabinet
- pouvoir législatif
- Chambre des communes
- pouvoir judiciaire
- premier ministre
- Gouverneur général
- Conseil privé de Londres

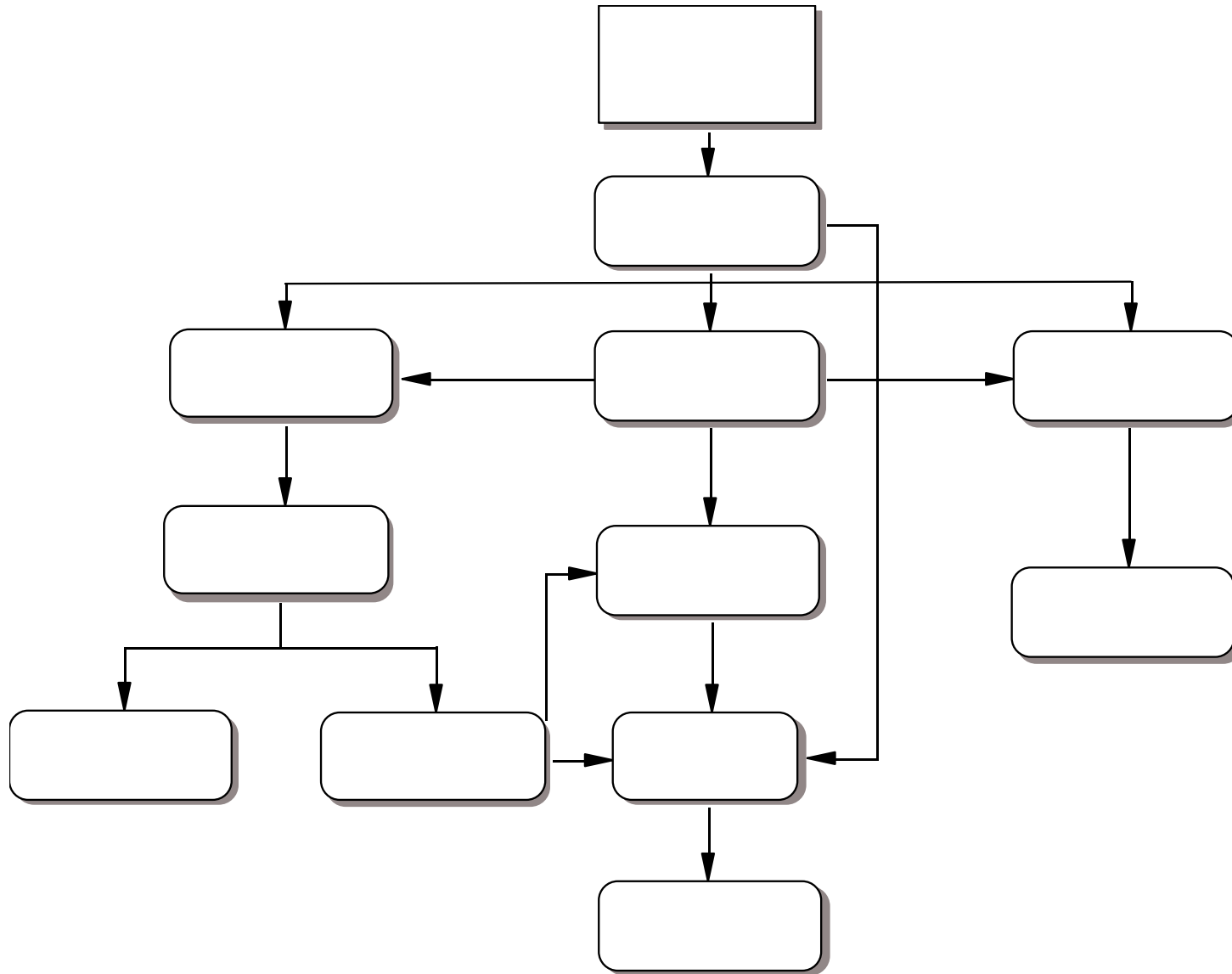


Construction du Parlement – 1865, Ottawa

Source : http://www.canadiana.org/citm/imagepups/c003039_e.html

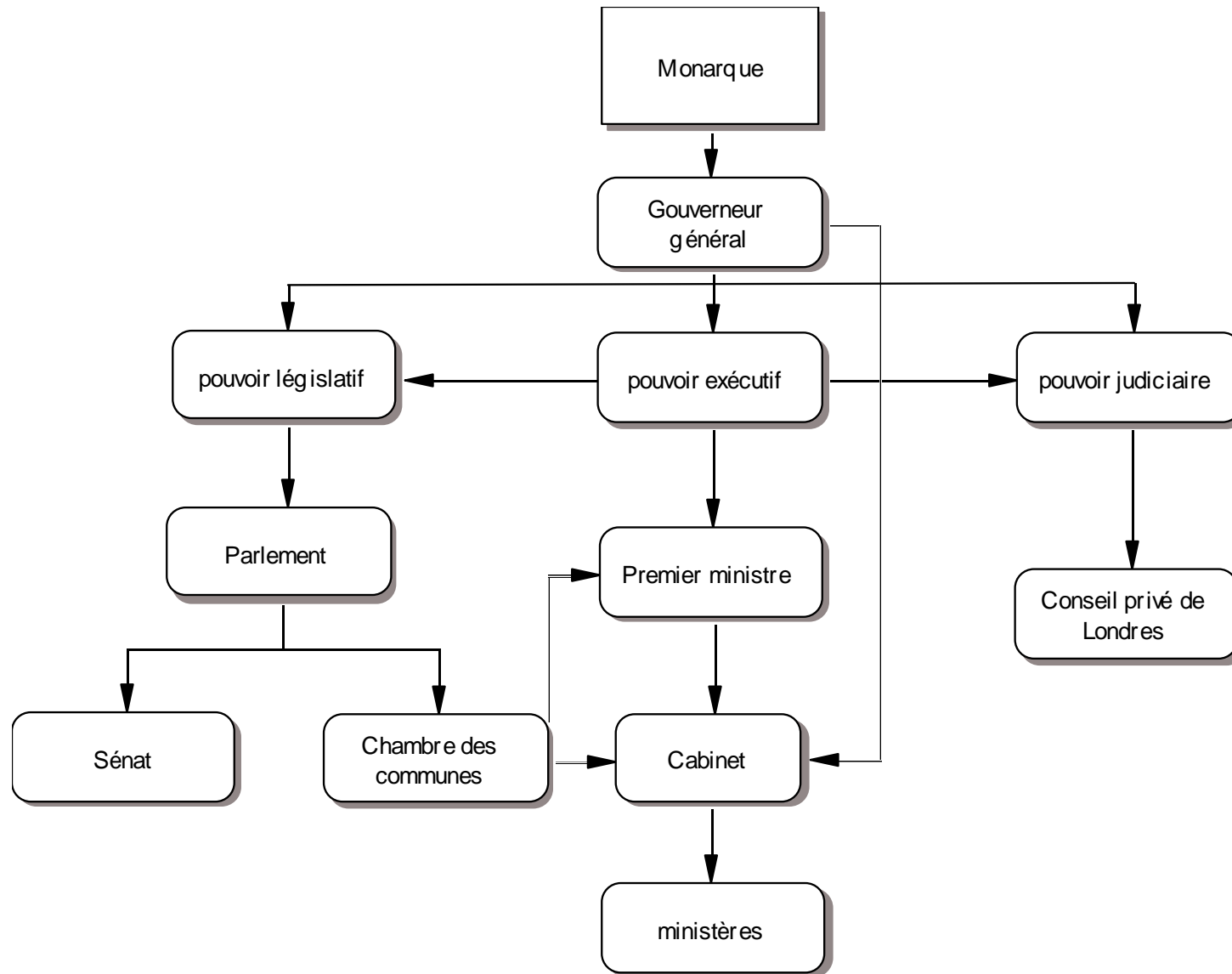
Annexe 1.7

Organigramme du gouvernement canadien en 1867



Annexe 1.7

Organigramme du gouvernement canadien en 1867 (corrigé)



Annexe 1.8

La Confédération

L' _____, adopté en _____, a créé le Canada qui est à la fois une _____ et une _____. Il est aussi un état _____, c'est-à-dire qu'il y a une séparation de pouvoirs entre le gouvernement central et les _____ et _____. Entre autres, le gouvernement central détient l'autorité dans les domaines d'intérêt national tels que la _____, le _____ et la _____ tandis que les provinces détiennent l'autorité dans les domaines plus locaux tels que l' _____ et la _____.



Bibliothèque du Parlement après 1885

Source : <http://data2.collectionscanada.ca/ap/a/a008334.jpg>

Annexe 1.8

La Confédération (corrigé)

L' _____, adopté en _____, a créé le Canada qui est à la fois une _____ et une _____. Il est aussi un état _____, c'est-à-dire qu'il y a une séparation de pouvoirs entre le gouvernement central et les _____ et _____. Entre autres, le gouvernement central détient l'autorité dans les domaines d'intérêt national tels que la _____, le _____ et la _____ tandis que les provinces détiennent l'autorité dans les domaines plus locaux tels que l' _____ et la _____.

Réponses pour corrigé en ordre :

Acte de l'Amérique du Nord britannique

1867

démocratie

monarchie parlementaire

fédéral

provinces

territoires

défense

commerce international

monnaie

éducation

santé



Période d'études au pensionnat autochtone de (Fort) Résolution (T.N.O.)

Source : <http://www.collectionscanada.ca/confederation/jeunesse/h2-1700-f.html>

Annexe 1.9

Les Pères de la Confédération en 1864



Source : HISTORICA. *Pères de la Confédération*, l'Encyclopédie canadienne, [en ligne], 2005.

Annexe 1.10

Le droit de vote au Canada



C'est grâce aux efforts de Nellie McClung et de la *Political Equality League* fondée avec son aide que le Manitoba a été la première province du Canada à étendre le droit de vote aux femmes. Plus tard, lorsqu'elle vivait en Alberta, M^{me} McClung a été élue à l'assemblée législative provinciale et elle a continué jusqu'à la fin de ses jours à s'exprimer avec véhémence dans ses écrits et à promouvoir l'avancement des femmes.

La *Charte canadienne des droits et libertés* dit clairement que tous les citoyens du Canada de 18 ans et plus ont le droit de vote pour élire les membres de la Chambre des communes ou des assemblées législatives provinciales. Tous les Canadiens et toutes les Canadiennes peuvent se présenter comme candidat aux élections fédérales et provinciales et territoriales.

Cependant, cela n'a pas toujours été vrai dans l'histoire du Canada. Durant les guerres mondiales, les Canadiens nés dans des pays considérés ennemis, comme l'Allemagne et le Japon, n'avaient pas le droit de voter.

Les femmes n'ont pas eu le droit de voter avant la Première Guerre mondiale. Elles ont pu voter aux élections fédérales à partir de 1918 mais ne pouvaient pas voter dans toutes les élections provinciales avant 1940. Les personnes d'origine asiatique n'avaient pas le droit de voter avant 1948. Les Inuit ont pu voter pour la première fois dans les années 1950 et les membres des Premières nations ayant le statut d'Indiens inscrits n'ont pas pu voter avant les années 1960.

Au début de la Confédération, ce ne sont pas tous les hommes qui pouvaient voter. Les hommes ne possédant pas de propriété terrienne n'avaient pas le droit de vote.

Source (photo) : Archives nationales du Canada

http://www.collectionscanada.ca/education/premiereguerre/05180205/051802050301_f.html

Il aura attendu longtemps, mais Won Alexander Cumyow, le premier bébé d'origine chinoise à être né au Canada, a eu le droit de voter pour la première fois... à l'âge de 88 ans! (Avec la permission de la Bibliothèque des livres rares et collections spécialisées de l'Université de la Colombie-Britannique / Collection Chung)

Source : <http://www.histori.ca/voices/page.do?pageID=388&sl=f>



Annexe 1.11

Les compétences des gouvernements en 1867

- la milice et la défense
- les transports et les communications
- les Indiens et les réserves
- la propriété et les droits civils
- le droit criminel
- l'éducation
- l'immigration
- les hôpitaux
- la monnaie
- la justice



Femmes autochtones en train de réparer un canot d'écorce à Northwest Angle (Ontario), 1872

Source : http://www.collectionscanada.ca/portraits-autochtones/choisis/215_scenes/0501020506_f.html



Classe de maternelle

Source : <http://www.imagescanada.ca/r1-118-f.php?uid=hpl-MHS0152&uid=UID&interval=6>

Annexe 1.11

Les compétences des gouvernements en 1867 (corrigé)

Compétences fédérales

- la milice et la défense
- la monnaie
- les Indiens et les réserves
- le droit criminel

Compétences provinciales

- les hôpitaux
- la propriété et les droits civils
- l'éducation

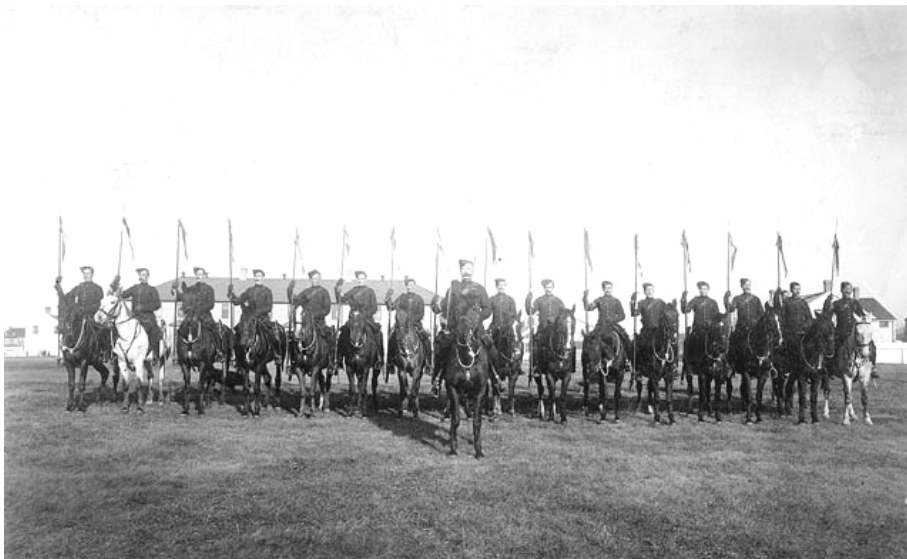
Compétences partagées

- la justice
- les transports et les communications
- l'immigration



Le pont Stoney Creek dans la chaîne de Selkirk

Source : <http://www.collectionscanada.ca/trains/enfants/h32-2140-f.html>



Les troupes au front. Le second contingent des Canadian Mounted Rifles en Afrique du Sud.

Source : <http://www.collectionscanada.ca/archivianet/guerre-boers/index-f.html>

Annexe 1.12

La Confédération grandit

Complète le tableau suivant.

Province ou territoire	Date d'entrée dans la Confédération	Raisons pour se joindre à la Confédération
Manitoba		
Territoires du Nord-Ouest		
Colombie-Britannique		
Île-du-Prince-Édouard		
Yukon		
Saskatchewan		
Alberta		
Terre-Neuve		
Nunavut		

Annexe 1.12

La Confédération grandit (corrigé)

Province ou territoire	Date d'entrée dans la Confédération	Raisons pour se joindre à la Confédération
Manitoba	1870	- pour que la population locale puisse préserver ses droits et son mode de vie traditionnel
Territoires du Nord-Ouest	1870	- le Canada a acheté le Territoire du Nord-Ouest de l'Angleterre et l'a ajouté à la Terre de Rupert pour créer les Territoires du Nord-Ouest
Colombie-Britannique	1871	- pour effacer ses dettes - pour éviter de se faire annexer par les États-Unis - à cause de la promesse de construire un chemin de fer pour la relier au reste du pays
Île-du-Prince-Édouard	1873	- pour que les habitants aient la possibilité de devenir propriétaires des terres qui appartenaient à des gens de la Grande-Bretagne - pour effacer ses dettes
Yukon	1898	- augmentation de la population dans la région à cause de la ruée vers l'or du Klondike - pour éviter que les Américains prennent le contrôle de la région
Saskatchewan	1905	- augmentation de la population à cause de l'immigration - développement et diversification de l'économie
Alberta	1905	- augmentation de la population à cause de l'immigration - développement et diversification de l'économie
Terre-Neuve	1949	- la Grande-Bretagne ne voulait plus payer pour gérer Terre-Neuve - le Canada promettait de lui construire des routes et des voies ferrées
Nunavut	1999	- pour que la population locale ait le droit de prendre ses propres décisions - pour que la population locale puisse reprendre contrôle de ses ressources naturelles

Annexe 1.13

Liste des droits des Métis

1. Que le peuple ait le droit d'élire sa propre législature.
2. Que la législature ait le pouvoir de sanctionner toute loi de matière locale malgré le veto du Conseil exécutif par un vote des deux tiers.
3. Qu'aucune loi du Parlement du Dominion ne soit mise en vigueur avant d'être sanctionnée par la législature du territoire.
4. Que tous les shérifs, magistrats, constables, commissaires d'écoles, etc., soient élus par le peuple.
5. Que les terres soient affranchies.
6. Que toutes les bâtisses et édifices publics soient à la charge du Trésor canadien ainsi que les ponts, chemins et autres travaux publics.
7. Que l'on garantisse une communication continue à vapeur du lac Supérieur au fort Garry, à être complétée dans l'espace de cinq ans.
8. Que pour une période de quatre ans toutes les dépenses militaires, civiles et municipales soient à la charge du Trésor canadien.
9. Que l'appareil militaire se compose des habitants du territoire.
10. Que les langues française et anglaise soient communes dans la législature et les cours, et que tous les documents publics, ainsi que les actes de la législature soient publiés dans les deux langues.
11. Que le juge de la Cour suprême parle le français et l'anglais.
12. Que des traités soient conclus entre le Canada et les différentes tribus sauvages du pays, à la réquisition et avec le concours de la législature locale.
13. Que nous disposions d'une représentation juste et équitable au Parlement canadien.
14. Que toutes les propriétés, tous les droits et privilèges possédés par nous soient respectés.

Tous les articles ci-dessus ont été discutés et adoptés par les représentants français et anglais sans dissidence et forment les conditions auxquelles les gens de la Terre de Rupert sont prêts à entrer dans la Confédération.

Les représentants français ont proposé qu'une délégation soit nommée et envoyée à Pembina pour rencontrer M. McDougall et obtenir de lui l'assurance que ces droits seraient garantis et que, s'il donne cette assurance, les Français lui permettront d'occuper son siège. Si, au contraire, M. McDougall ne peut garantir ces droits, que la délégation lui enjoigne de rester où il est et de ne pas revenir avant que ces droits ne soient garantis par une loi du Parlement canadien.

Les représentants anglais ont refusé de nommer des délégués pour aller à Pembina rencontrer M. McDougall, disant qu'ils n'y étaient pas autorisés par leurs mandats, sur quoi le conseil fut dissous. Le meeting auquel les résolutions ci-haut furent adoptées a été tenu à Fort Garry, le mercredi 1^{er} décembre 1869. Winnipeg. 4 décembre 1869.

Source : ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU MANITOBA. Bureau de l'éducation française, *Les Métis un témoignage à cœur ouvert*, 1993.

Annexe 1.14

Une grille d'évaluation de recherche

Nom : _____ Date : _____

	De façon autonome	Avec de l'aide	Difficilement	Ne s'applique pas
Sélectionne de l'information à partir de diverses sources.				
Organise clairement l'information sélectionnée.				
Indique la source de l'information sélectionnée.				
Tire des conclusions à partir de recherches et de preuves.				
Présente clairement de l'information et ses idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques.				
Autres				



Annexe 1.15

Le Manitoba devient une province : les personnages principaux

Utilise le tableau suivant pour y inscrire les résultats de ta recherche.

Nom du personnage ou du groupe :	Notes biographiques importantes :
Valeurs et croyances :	Décisions prises :
Actions prises :	Résultats des actions :
Importance de ce personnage ou de ce groupe :	
Commentaires personnels et impressions :	
Sources consultées (minimum de 3) :	

Annexe 1.16

L'expérience immigrante

La fin du 19 ^e siècle	Aujourd'hui
Difficulté 1 :	Ce qui est semblable :
	Ce qui est différent :
Difficulté 2 :	Ce qui est semblable :
	Ce qui est différent :
Difficulté 3 :	Ce qui est semblable :
	Ce qui est différent :
Difficulté 4 :	Ce qui est semblable :
	Ce qui est différent :

Annexe 1.17

Clifford Sifton

Informations biographiques :	Son rôle au sein du gouvernement :
Ce qu'il fait pour encourager l'immigration :	L'immigrant idéal, d'après lui :
Les résultats de sa politique d'immigration :	
Quelques phrases qui résument ton opinion de Clifford Sifton :	

Annexe 1.17

Clifford Sifton (corrigé)

Informations biographiques : Naissance : près d'Arva, Canada-Ouest, 10 mars 1861 Décès : New York, 17 avril 1929 Politicien, avocat, homme d'affaires	Son rôle au sein du gouvernement : - ministre de l'Intérieur - surintendant général des Affaires indiennes
Ce qu'il fait pour encourager l'immigration : - campagnes publicitaires en Angleterre, aux États-Unis et dans l'Europe centrale et de l'Est (agents de recrutement, affiches, tournées en régions rurales, véhicules publicitaires, dépliants en différentes langues, etc.)	L'immigrant idéal, d'après lui : - honnête, respecte les lois, paye des impôts, agriculteur, a du caractère, est capable de persévérer
Les résultats de sa politique d'immigration : - entre 1900 et 1910, plus de 560 000 immigrants britanniques s'établissent au Canada - plus de 2 millions d'immigrants s'établissent au Canada entre 1896 et 1914	
Quelques phrases qui résument ton opinion de Clifford Sifton : - varié	

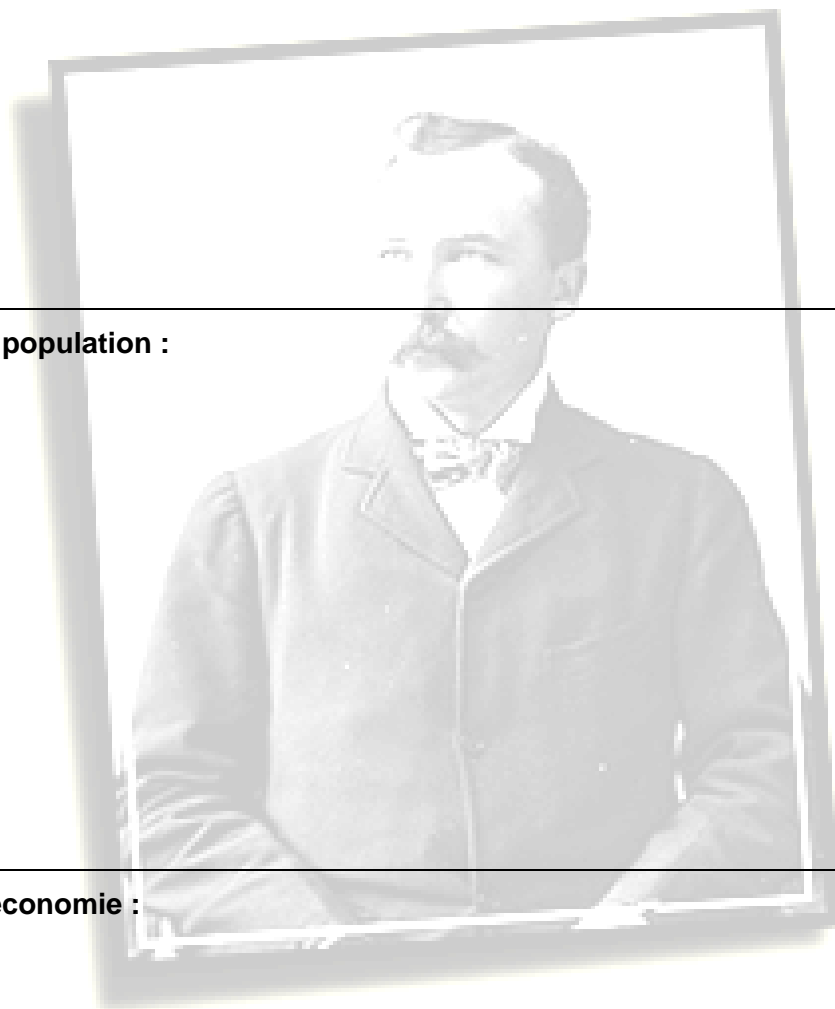
Annexe 1.18

Effets de la politique d'immigration de Clifford Sifton

Effets sur le territoire :

Effets sur la population :

Effets sur l'économie :



Annexe 1.18

Effets de la politique d'immigration de Clifford Sifton (corrigé)

Effets sur le territoire :

- nouvelles villes
- développement urbain
- nouvelles provinces
- développement des moyens de transport
- etc.



Source : Bibliothèque nationale du Canada

Effets sur la population :

- augmentation de la population
- groupes ethniques variés
- préjugés, discrimination envers les nouveaux arrivés
- etc.



Source : Bibliothèque et Archives Canada

Effets sur l'économie :

- développement de l'agriculture
- développement de l'industrie forestière
- développement de l'industrie minière
- etc.



Source : Bibliothèque nationale du Canada

Annexe 1.19

Comment ça se passait?

Le défrichage de la terre :

La construction de la maison :

Les travaux domestiques :

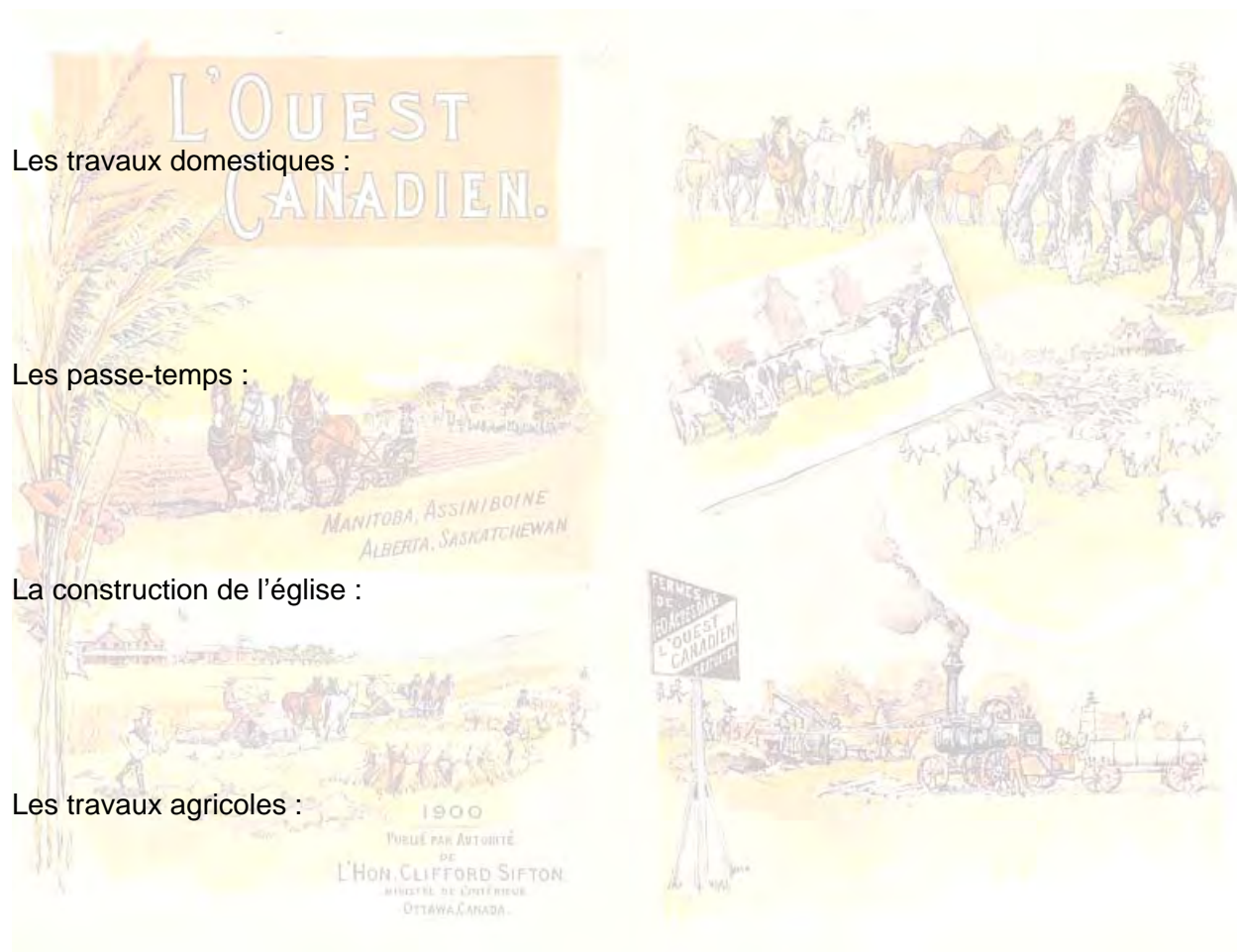
Les passe-temps :

La construction de l'église :

Les travaux agricoles :

Les animaux de la ferme :

Source : Bibliothèque nationale du Canada



Annexe 1.20

L'observation d'images historiques

Source : _____ Date : _____

** N'oublie pas d'inclure l'image que tu as choisie avec cette fiche.*

Description des gens et de leurs actions	Description de l'environnement
Description des bâtiments ou de la machinerie	Que semble être l'aspect le plus important de l'image?
Donne un titre à l'image.	L'image te fait poser quelle question?
Pourquoi as-tu choisi cette image?	Que te dit cette image au sujet de la vie dans le passé?

Annexe 1.21

Le développement de l'agriculture dans l'Ouest canadien

L'agriculture dans l'Ouest canadien a commencé à prendre de l'importance à partir de 1870 quand le gouvernement fédéral a fait l'acquisition des anciens territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson incluant les Prairies. En 1872, le gouvernement a adopté la loi des Terres du Dominion qui a établi des droits d'occupation pour les nouveaux colons et organisé la colonisation des terres pour toute la région à l'ouest des Grands Lacs. Le gouvernement a également promis une aide financière et donné des terres gratuites aux individus et compagnies qui feraient la promotion de la colonisation. La fin de la construction du chemin de fer Canadien Pacifique en 1885 a créé un lien entre l'Est et l'Ouest du Canada. La combinaison de ces éléments a permis les débuts de l'agriculture dans les Prairies et une arrivée massive de colons dans les années 1890 et au début du 20^e siècle.

Les colons de la fin du 19^e siècle ont utilisé des bœufs, des chevaux et parfois des engins à vapeur pour rendre le sol meuble. Une fois la terre ameublie, les chevaux ont fourni la principale source de travail. Les fermiers ont récolté du blé et l'Ouest est rapidement devenu le grenier du Canada. Les moteurs à vapeur capables de faire fonctionner des charrues et des batteuses sont venus révolutionner l'agriculture dans les Prairies entre 1900 et 1920. Des troupeaux de bétail paissaient sur les terrains jugés inaptes à l'agriculture à cause du climat ou du relief.

Source : HISTORICA. *L'histoire de l'agriculture*, l'Encyclopédie canadienne, [en ligne], 2003.



Source : Bibliothèque nationale du Canada

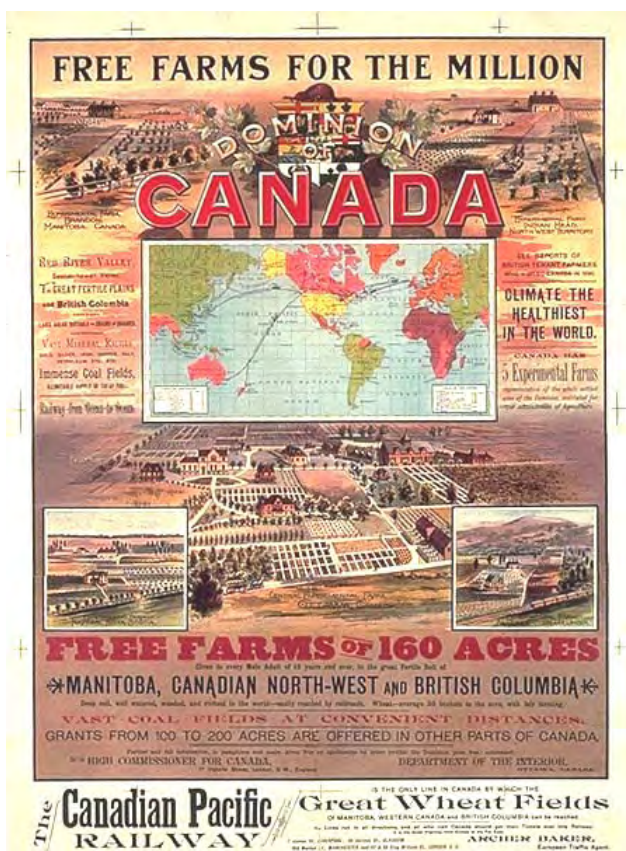
Annexe 1.22

Politique sur les terres fédérales

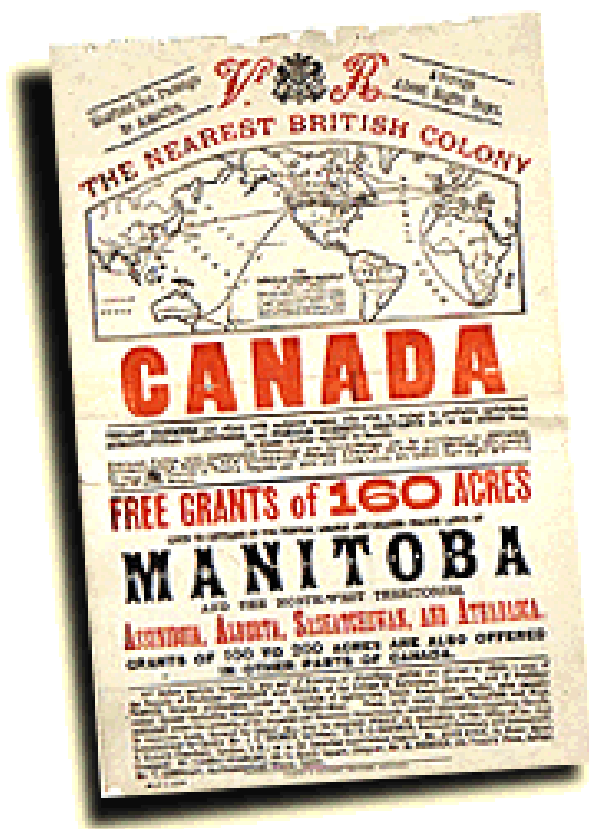
Après avoir acheté la Terre de Rupert de la Compagnie de la Baie d'Hudson et avoir établi le Manitoba comme la cinquième province du Canada en 1870, le gouvernement fédéral était intéressé à développer l'Ouest. Il voyait la nécessité de construire un chemin de fer qui pourrait amener des milliers de colons dans la région. Les colons, à leur tour, pourraient ensuite développer l'agriculture dans les Prairies. À cette fin, le gouvernement fédéral a adopté, en 1872, l'Acte de la puissance qui remettait pour une somme de 10 dollars des terres aux nouveaux colons. En retour, ces derniers promettaient de bâtir une habitation sur la terre et d'en cultiver une certaine partie chaque année.

Afin de distribuer les terres, le gouvernement les divisa en cantons carrés ou « townships » qui comprenaient chacun 36 sections de 640 acres (259 hectares). Généralement, on remettait un quart d'une section, c'est-à-dire 160 acres, aux nouveaux colons. La Compagnie de la Baie d'Hudson, pour sa part, avait eu le droit de garder deux sections à l'intérieur de chaque canton tandis qu'on en réservait deux autres pour la construction d'écoles ou pour des terres de pâturage et des terres à foin.

Source : HISTORICA. *L'histoire de l'agriculture*, l'Encyclopédie canadienne, [en ligne], 2003.



Source : Archives nationales du Canada, Archives gouvernementales TR 15/08



Source : Archives nationales du Canada, Archives gouvernementales RG76

Annexe 1.23

Le chemin de fer du Canadien Pacifique

Lorsque la Colombie-Britannique s'est jointe au Canada en 1871, le gouvernement canadien a promis que la province serait reliée à l'Ontario par un chemin de fer à l'intérieur de 10 ans. Le premier ministre *John A. Macdonald* était un farouche partisan du chemin de fer. Il croyait que celui-ci était essentiel pour le futur du Canada. Sans le chemin de fer, il croyait que le Canada perdrait les territoires de l'Ouest au profit des États-Unis qui prenaient de l'expansion rapidement.



Le chemin de fer était l'enjeu politique majeur de l'époque. Son coût, son tracé et son échéancier entraînaient des débats chauds. En 1872, Macdonald manquait d'argent pour financer sa campagne électorale. En désespoir de cause, il a demandé de l'argent à *Sir Hugh Allan*. Celui-ci a accepté. Allan était un entrepreneur désireux d'obtenir le contrat pour la construction du chemin de fer. Après avoir gagné les élections, Macdonald a donné le contrat pour la construction du chemin de fer à Allan. Quand les adversaires de Macdonald découvrirent le conflit d'intérêt en 1873, ils ont forcé Macdonald à démissionner. Cet épisode est connu sous le nom de scandale du Canadien Pacifique. Le nouveau premier ministre, Alexander Mackenzie, croyait que le Canada ne pouvait pas payer les coûts du chemin de fer et choisit d'être prudent avec le projet.

Le travail a débuté en 1875 à Fort William en Ontario mais a peu progressé jusqu'à ce que Macdonald redevienne premier ministre en 1878. Finalement, en 1881, un groupe de financiers de Montréal a formé la Compagnie de Chemin de fer du Canadien Pacifique. Ils ont reçu une généreuse aide du gouvernement sous forme de terres, d'argent et du monopole du transport ferroviaire aux États-Unis pour une période de vingt ans.

Le Canadien Pacifique a donné à un ingénieur américain, *Cornelius Van Horne*, la tâche de construire le plus long chemin de fer au monde. Van Horne était un organisateur hors pair. Dans les six années précédant son arrivée, seulement 180 km de voie avaient été construits. Dans sa première année comme directeur général, le Canadien Pacifique avait allongé sa voie de 900 km.



La construction dans les prairies progressait rapidement. Cependant, dans le bouclier canadien, au nord du lac Supérieur, les ouvriers devaient construire un chemin à la dynamite à travers d'énormes rochers. Dans d'autres régions, les rails s'enfonçaient dans un sol trop mou.

Annexe 1.23 (suite)

Le chemin de fer du Canadien Pacifique

En Colombie-Britannique, les équipes de travailleurs construisaient des passages sur les flancs de montagnes, creusaient des tunnels et construisaient des ponts au-dessus des gorges et des rivières. Il n'y avait pas assez de main-d'œuvre pour accomplir tout ce travail dangereux et difficile. Afin de pouvoir finir le travail à temps, le Canadien Pacifique a fait venir des milliers de travailleurs de la Chine. Les travailleurs chinois recevaient un maigre salaire. Plusieurs sont morts de maladies ou dans des accidents. Ils étaient forcés de vivre dans des conditions difficiles dans des camps séparés des autres travailleurs. Sans eux, le chemin de fer n'aurait pas pu être construit.

En 1885, le Canadien Pacifique manquait d'argent. Les travailleurs n'ont pas été payés pendant plusieurs semaines et ils ont fait la grève. Macdonald voulait aider mais il n'avait pas assez d'appui.

Macdonald a profité de la Résistance du Nord-Ouest pour montrer l'importance du chemin de fer pour le Canada. Il a utilisé la section complétée de la voie ferrée pour envoyer des soldats dans l'Ouest. La résistance fut rapidement écrasée et Macdonald a pu obtenir l'argent nécessaire pour compléter la construction du chemin de fer.

Le 7 novembre 1885, la voie venant de l'Ouest a rejoint la voie en provenance de l'Est à Craigellachie dans les montagnes de la Colombie-Britannique. Plusieurs des hommes d'affaires, contracteurs, arpenteurs et travailleurs responsables de la construction du chemin de fer se sont réunis alors que Donald Smith enfonçait le dernier crampon.



L'honorable Donald A. Smith en train d'enfoncer le dernier crampon pour terminer le chemin de fer Canadien Pacifique, 7 novembre 1885

Source : HISTORICA. *Chemin de fer du Canadien Pacifique*, l'Encyclopédie canadienne, [en ligne], 2003.

Annexe 1.24

Extrait du Traité numéro 2

... et considérant que les dits Sauvages ont été notifiés et informés par le dit commissaire de Sa Majesté, que c'était le désir de notre souveraine d'ouvrir à la colonisation et à l'immigration l'étendue de pays bornée et décrite tel que ci-après, et d'obtenir à cela le consentement de ses sujets sauvages habitant la dite étendue, et de faire un traité et des arrangements avec eux, afin que la paix et la bonne volonté règnent entre eux et Sa Majesté, et pour qu'ils connaissent et soient assurés de ce qu'ils recevront annuellement en retour de la générosité et bienveillance de Sa Majesté.

... la tribu de sauvages Chippaouais et tous les autres sauvages habitant le district ci-après décrit et défini, cèdent par le présent à Sa Majesté la Reine et à ses successeurs à toujours, toutes les terres comprises dans les limites suivantes, savoir : ... (description des terres à être cédées au gouvernement)

... et Sa Majesté la Reine convient et s'engage par le présent de mettre de côté et de réserver, pour le seul et exclusif usage des sauvages habitant la dite étendue, les lots de terre suivants, savoir : (description des réserves, 160 acres par famille de cinq)

Dans le but de manifester la satisfaction de Sa Majesté pour la bonne conduite de ses Sauvages, elle leur fait, par l'intermédiaire de son commissaire, un présent de trois piastres pour chaque homme, femme et enfant appartenant aux bandes ici représentées.



Une grosse médaille d'argent gravée à l'effigie de la Reine Victoria, présentée aux chefs et aux conseillers ayant conclu les Traités n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 (1930)

Source : AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Information sur les traités historiques*, [en ligne], 2005.

Annexe 1.25

Une réaction au Traité numéro 6

Poundmaker, qui n'était encore qu'un brave à l'époque et n'était pas encore chef, prit la parole et dit : « Le gouvernement nous dit quelle étendue de terre nous sera donnée. Il parle de 640 acres - un mille carré pour chaque bande. Il dit qu'il nous donnera, et Poundmaker enchaîna, criant d'une voix puissante : « Ceci est notre terre, et non un vulgaire morceau de pemmican qu'on peut découper et nous rendre par petits morceaux. Cette terre est à nous et nous prendrons ce qui nous convient. »

À ces mots, des Indiens assis manifestèrent bruyamment leur approbation. Certains braves des derniers rangs se levèrent, agitant bras et mains, et criant, en langue crie : Oui! Oui! Il s'agissait, de toute évidence, de fidèles de Poundmaker. Il fallut au grand chef un certain temps pour rétablir l'ordre (sic).

Source : AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Rapports de recherche sur les traités, traité n° 6*, [en ligne], 2005.



Poundmaker ou Pitikwahanapiwiyin (c. 1842 – 4 July 1886)

Source : Archives nationales du Canada, C-001875

Annexe 1.26

Les traités avec les Autochtones

En 1870, le nouveau Dominion du Canada a fait l'acquisition de la Terre de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le gouvernement fédéral devenait le protecteur des Autochtones au moment où les colons européens arrivaient dans l'Ouest. Au Sud, les États-Unis étaient engagés dans des guerres coûteuses et sanglantes avec les Autochtones. Les autorités canadiennes espéraient ouvrir les terres à la colonisation par des moyens pacifiques.

Entre 1871 et 1877, le gouvernement a signé une série de sept traités avec les chefs autochtones des Prairies et du nord-ouest de l'Ontario. Ces traités stipulaient que des sommes d'argent seraient versées annuellement aux Autochtones, que des réserves seraient créées, que des droits de pêche et de chasse seraient accordés. Le gouvernement promettait aussi d'établir des écoles sur les réserves, de fournir de l'équipement agricole et des animaux de ferme, d'interdire le commerce d'alcool et de donner des uniformes et médailles aux chefs. De plus, le traité numéro 6 engageait Ottawa à fournir des médicaments aux Autochtones et de la nourriture en temps de famine. Bien que la plupart des délégués autochtones fussent prêts à signer ces traités, quelques puissants leaders comme Gros Ours (droite) et Payipwat signèrent à contre cœur et seulement parce que leur mode de chasse traditionnel avait disparu.



L'histoire des traités avec les Autochtones en est une de perte graduelle des droits des Autochtones et de promesses non tenues. En retour, ils reçurent de petites, parfois de minuscules réserves. Ils reçurent également des promesses d'argent, de nourriture, de médicaments et d'autres nécessités. Les promesses ne furent pas toujours respectées.

Les Autochtones ont perdu le droit de vote en 1900 et devaient demander la permission pour pouvoir quitter leur réserve.

Source : HISTORICA. *Traités indiens*, l'Encyclopédie canadienne, [en ligne], 2003.





Chef Payipwat (Piapot) et ses guerriers (1885)

Source : Bibliothèque et Archives Canada

Annexe 1.27

Les traités numérotés

Quand le traité a-t-il été signé?	Quelle était l'intention du gouvernement?
Quels peuples autochtones signèrent ce traité?	Pourquoi le signèrent-ils?
Quelles régions furent touchées par ce traité? 	
Quels furent les effets du traité sur ces peuples? 	
Sources consultées (2)	

Source : AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Négociateurs du traité*, mai 1947
http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/trts/hti/imgally/pg6a_f.html

Annexe 1.28

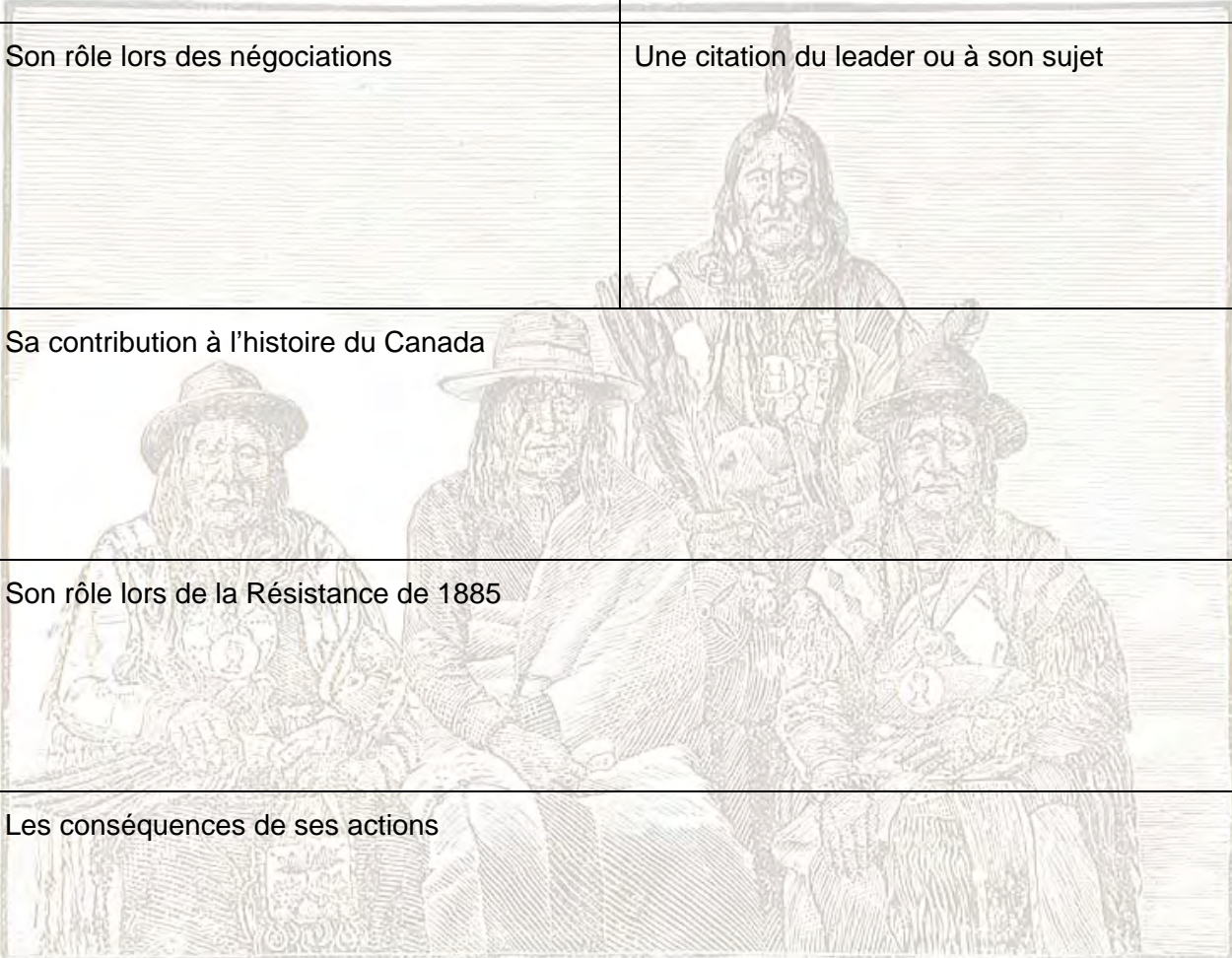
Les leaders autochtones durant la période des traités numérotés

Le nom du leader	Le peuple qu'il représente
Notes biographiques	Ses qualités personnelles
Son rôle durant les négociations avec le gouvernement	Une citation du leader ou à son sujet
Sa contribution à l'histoire du Canada	
Sources consultées	

Source : Glenbow Archives, NA-13-1

Annexe 1.29

Les leaders de la Résistance de 1885

Le nom du leader	Le groupe qu'il représente
Notes biographiques	Ses qualités personnelles
Son rôle lors des négociations	Une citation du leader ou à son sujet
	
Sa contribution à l'histoire du Canada	
Son rôle lors de la Résistance de 1885	
Les conséquences de ses actions	
Sources consultées (3)	

Source : Musée McCord

Annexe 1.30

La Résistance de 1885

Les raisons pour lesquelles les Métis étaient insatisfaits avec le gouvernement canadien

Les raisons pour lesquelles les Autochtones étaient insatisfaits avec le gouvernement canadien

Les mesures prises par Louis Riel et Gabriel Dumont pour garantir les droits des Métis et des Autochtones avant de prendre les armes



La description d'un événement qui a mené à la bataille de Batoche

La bataille de Batoche : Quand a-t-elle eu lieu? Qui était impliqué? Comment prit-elle fin?



Quel rôle le chemin de fer a-t-il joué lors de la bataille de Batoche?

Les conséquences de la Résistance de 1885

Source : Bibliothèque et Archives Canada

Annexe 1.30

La Résistance de 1885 (corrigé)

Les raisons pour lesquelles les Métis étaient insatisfaits avec le gouvernement canadien

- Le gouvernement canadien ne confirme pas leurs droits à être propriétaires de terres dans la région.
- Ils craignent que le gouvernement ne respecte pas leurs droits et mode de vie traditionnel.

Les raisons pour lesquelles les Autochtones étaient insatisfaits avec le gouvernement canadien

- Les Autochtones, qui souffrent de famine à cause de la disparition du bison, ne reçoivent pas l'aide du gouvernement canadien.
- Le gouvernement ne respecte pas les traités signés avec eux.

Les mesures prises par Louis Riel et Gabriel Dumont pour garantir les droits des Métis et des Autochtones avant de prendre les armes

- On envoie une pétition à Ottawa pour faire connaître les griefs de la population locale (Déclaration révolutionnaire des droits).
- On forme un gouvernement provisoire présidé par Riel.

La description d'un événement qui a mené à la bataille de Batoche

- bataille du lac aux Canards :
 - Une force de Métis et d'Autochtones rencontre une force de la Police à cheval du Nord-Ouest le 26 mars 1885. Les négociations se terminent en bataille. Le conflit laisse presque 20 morts sur le champ de bataille.

La bataille de Batoche : Quand a-t-elle eu lieu? Qui était impliqué? Comment prit-elle fin?

- 9 au 12 mai 1885
- environ 300 Métis et Autochtones avec Riel à leur tête
- environ 900 soldats canadiens avec le général Middleton à leur tête
- Les Métis et les Autochtones se rendent. Le village de Batoche tombe aux mains des forces canadiennes le 12 mai.

Quel rôle le chemin de fer a-t-il joué lors de la bataille de Batoche?

- Il permet d'acheminer les soldats canadiens plus rapidement dans l'Ouest pour écraser la résistance.

Les conséquences de la Résistance de 1885

- 25 morts
- Riel se rend, est accusé de haute trahison et est pendu à Regina le 16 novembre 1885.
- Gabriel Dumont, le chef militaire des Métis, s'enfuit aux États-Unis.
- Gros Ours et Poundmaker, deux chefs autochtones, sont condamnés à une peine de prison.
- La résistance des Métis et des Autochtones prend fin dans l'Ouest.

Source : Bibliothèque et Archives Canada

Annexe 1.31

La ruée vers l'or

<p>Le nom et la date de la ruée vers l'or</p>	<p>La description du lieu (ajoute une carte)</p>
<p>Comment l'or a-t-il été découvert? Qui l'a découvert?</p>	<p>Qu'arriva-t-il à la région une fois le mot répandu?</p>
<p>Quelles furent les conséquences de la ruée sur les gens et les communautés de la région?</p>	<p>Quels résultats furent positifs et quels furent négatifs?</p>
<p>Décris la vie des gens durant la ruée.</p>	
<p>Sources consultées (3)</p>	

Source : http://www.canadiana.org/citm/imagepups/c005389_f.html

Annexe 1.32

La ruée vers l'or en photos



Prospection : Peinture de William Hinde : 1864



Des mineurs achètent leur permis à Victoria pour participer à la ruée du Klondike



Porteurs traversant le col de Chilkoot en 1897

Source : HISTORICA. *Ruée vers l'or du Klondike*, l'Encyclopédie canadienne, [en ligne], 2003.

Annexe 1.33

Les premiers ministres de 1867 à 1914

Premier ministre	Période	Notes biographiques	Réalisations	Défis majeurs
Macdonald, John A.	1867 – 1873			
Mackenzie, Alexander	1873 – 1878			
Macdonald, John A.	1878 – 1891			
Abbott, John	1891 – 1892			
Thompson, John	1892 – 1894			
Bowell, Mackenzie	1894 – 1896			
Tupper, Charles	1896			
Laurier, Wilfrid	1896 – 1911			
Borden, Robert	1911 – 1920			

Annexe 1.34

Qui est le premier ministre?

- Il dirige le Canada durant la Première Guerre mondiale.
- Il dirige le Canada lors de l'établissement de la Saskatchewan et de l'Alberta comme provinces.
- Il est aussi premier ministre de la Nouvelle-Écosse de 1864 à 1867.
- Il dirige le pays lors de la découverte de l'or au Klondike.
- Il dirige le pays lors de l'établissement de la Cour suprême.
- Il est le premier premier ministre du Canada.
- Il est le premier premier ministre d'origine canadienne.
- Il dirige le pays lors de l'adoption du Code criminel du Canada.
- Il tente de rétablir, sans succès, le système des écoles séparées au Manitoba.
- Il dirige le pays lors de la Résistance du Nord-Ouest.
- Il dirige le pays lors de la participation canadienne à la guerre des Boers.
- Son gouvernement passe une loi taxant pour la première fois le revenu des particuliers.
- Son gouvernement institue le scrutin secret.
- Son gouvernement institue la fête du Travail au Canada.
- Il est le premier ministre dont le mandat a été le plus court.
- Il élimine la corruption dans son parti et lance une réforme de la fonction publique.
- Il développe la « politique nationale ».
- Il dirige le pays lors de l'adoption du règlement sur les écoles du Manitoba.
- Son gouvernement fait passer la loi sur la radiotélégraphie.
- Il dirige le pays lorsque le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard deviennent des provinces.









Annexe 1.34

Qui est le premier ministre? (corrigé)

- Il dirige le Canada durant la Première Guerre mondiale. (Borden)
- Il dirige le Canada lors de l'établissement de la Saskatchewan et de l'Alberta comme provinces. (Laurier)
- Il est aussi premier ministre de la Nouvelle-Écosse de 1864 à 1867. (Tupper)
- Il dirige le pays lors de la découverte de l'or au Klondike. (Bowell)
- Il dirige le pays lors de l'établissement de la Cour suprême. (Mackenzie)
- Il est le premier premier ministre du Canada. (Macdonald)
- Il est le premier premier ministre d'origine canadienne. (Abbott)
- Il dirige le pays lors de l'adoption du Code criminel du Canada. (Thompson)
- Il tente de rétablir, sans succès, le système des écoles séparées au Manitoba. (Bowell)
- Il dirige le pays lors de la Résistance du Nord-Ouest. (Macdonald)
- Il dirige le pays lors de la participation canadienne à la guerre des Boers. (Laurier)
- Son gouvernement passe une loi taxant pour la première fois le revenu des particuliers. (Borden)
- Son gouvernement institue le scrutin secret. (Mackenzie)
- Son gouvernement institue la fête du Travail au Canada. (Thompson)
- Il est le premier ministre dont le mandat a été le plus court. (Tupper)
- Il élimine la corruption dans son parti et lance une réforme de la fonction publique. (Abbott)
- Il développe la « politique nationale ». (Macdonald)
- Il dirige le pays lors de l'adoption du règlement sur les écoles du Manitoba. (Laurier)
- Son gouvernement fait passer la loi sur la radiotélégraphie. (Borden)
- Il dirige le pays lorsque le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard deviennent des provinces. (Macdonald)

Annexe 1.35

Nos illustres premiers ministres, 1867 à 1914

Premiers ministres	Faits saillants	
<p>John A. Macdonald Années en poste : Parti politique :</p>		
<p>Alexander Mackenzie Années en poste : Parti politique :</p>		
<p>John Abbott Années en poste : Parti politique :</p>		
<p>John Thompson Années en poste : Parti politique :</p>		
<p>Mackenzie Bowell Années en poste : Parti politique :</p>		
<p>Charles Tupper Années en poste : Parti politique :</p>		
<p>Wilfrid Laurier Années en poste : Parti politique :</p>		
<p>Robert Borden Années en poste : Parti politique :</p>		

6^e année

Annexes

***L'émergence d'une nation
(1914 à 1945)***



Table des matières

Annexes

Regroupement 2 : *L'émergence d'une nation (1914 à 1945)*

Annexe 2.1 : La Canada d'hier et le Canada d'aujourd'hui.....	355
Annexe 2.2 : Les débuts de la Première Guerre mondiale	356
Annexe 2.2 : Les débuts de la Première Guerre mondiale (corrigé).....	357
Annexe 2.3 : Au champ d'honneur.....	358
Annexe 2.4 : Prospérité et faillite	359
Annexe 2.4 : Prospérité et faillite (corrigé).....	360
Annexe 2.5 : En temps de crise	361
Annexe 2.6 : La Grande Dépression.....	364
Annexe 2.6 : La Grande Dépression (corrigé)	367
Annexe 2.7 : La Seconde Guerre mondiale – une ligne de temps	368
Annexe 2.8 : Les causes de la Seconde Guerre mondiale.....	371
Annexe 2.9 : Un plan de travail.....	372
Annexe 2.10 : Un retour sur la recherche	373
Annexe 2.11 : La démarche de recherche.....	374
Annexe 2.12 : Prince de la Brigade	375
Annexe 2.12 : Prince de la Brigade (corrigé)	378
Annexe 2.13 : Connais-tu tes aïeules?	379
Annexe 2.13 : Connais-tu tes aïeules? (corrigé)	380
Annexe 2.14 : Le droit de vote des femmes	381
Annexe 2.14 : Le droit de vote des femmes (corrigé)	383
Annexe 2.15 : Les Célèbres cinq	384
Annexe 2.15 : Les Célèbres cinq (corrigé).....	386
Annexe 2.16 : La politique et les femmes au Canada – certaines dates marquantes	388
Annexe 2.17 : La grève générale de Winnipeg.....	389
Annexe 2.18 : La grève générale de Winnipeg – un questionnaire	390
Annexe 2.19 : La grève générale de Winnipeg – un jeu de rôle	391
Annexe 2.20 : Les inventions.....	392
Annexe 2.21 : L'industrie et la technologie	393
Annexe 2.21 : L'industrie et la technologie (corrigé)	394
Annexe 2.22 : Les premiers ministres du Canada, de 1914 à 1945	395

Annexe 2.1

Le Canada d'hier et le Canada d'aujourd'hui

Les caractéristiques d'une qualité de vie élevée au Canada actuel

Ce que je crois qu'était la qualité de vie dans le Canada d'autrefois (de 1914 à 1945)

Ce que j'ai appris au sujet du Canada d'autrefois

Annexe 2.2

Les débuts de la Première Guerre mondiale

Dis si les énoncés suivants décrivant les débuts de la Première Guerre mondiale sont vrais ou faux.

1. Certains pays en Europe espéraient devenir de plus en plus puissants en contrôlant autant de territoire que possible. _____
2. Les pays d'Europe avaient peur que les États-Unis deviennent le pays le plus puissant du monde. _____
3. La Grande-Bretagne et la France voulaient se partager les pays du Nord de l'Afrique entre elles. _____
4. Certaines nations se livraient une course aux armes afin de devenir aussi puissantes que possible. _____
5. Le nationalisme, une fierté extrême de son pays, poussait certaines nations à se croire supérieures à d'autres. _____
6. Deux alliances majeures de nations, la Triple Alliance et la Triple Entente, étaient chacune prête à se défendre avec des armes si l'autre semblait devenir une trop grande menace à leur pouvoir. _____
7. Le tsar de la Russie et le premier ministre de la Grande-Bretagne ont tous les deux été assassinés en 1914. _____
8. Certains groupes minoritaires voulaient se détacher de l'influence des grandes puissances et étaient prêts à utiliser de la violence pour le faire. _____



Bishop reçoit la Croix de Victoria

2 juin 1917 - On remet la croix de Victoria à William Avery Bishop (« Billy ») pour avoir affronté seul, à l'aurore, des soldats allemands sur un terrain d'aviation.

Source : HISTORI.CA

Annexe 2.2

Les débuts de la Première Guerre mondiale (corrigé)

1. Certains pays en Europe espéraient devenir de plus en plus puissants en contrôlant autant de territoire que possible. _____
2. Les pays d'Europe avaient peur que les États-Unis deviennent le pays le plus puissant du monde. _____
3. La Grande-Bretagne et la France voulaient se partager les pays du Nord de l'Afrique entre elles. _____
4. Certaines nations se livraient une course aux armes afin de devenir aussi puissantes que possible. _____
5. Le nationalisme, une fierté extrême de son pays, poussait certaines nations à se croire supérieures à d'autres. _____
6. Deux alliances majeures de nations, la Triple Alliance et la Triple Entente, étaient chacune prête à se défendre avec des armes si l'autre semblait devenir une trop grande menace à leur pouvoir. _____
7. Le tsar de la Russie et le premier ministre de la Grande-Bretagne ont tous les deux été assassinés en 1914. _____
8. Certains groupes minoritaires voulaient se détacher de l'influence des grandes puissances et étaient prêts à utiliser de la violence pour le faire. _____

Réponses :

1. Vrai
2. Faux
3. Faux
4. Vrai
5. Vrai
6. Vrai
7. Faux
8. Vrai



Source : BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
http://www.collectionscanada.ca/premiereguerre/051806/0518060603_f.html

Annexe 2.3

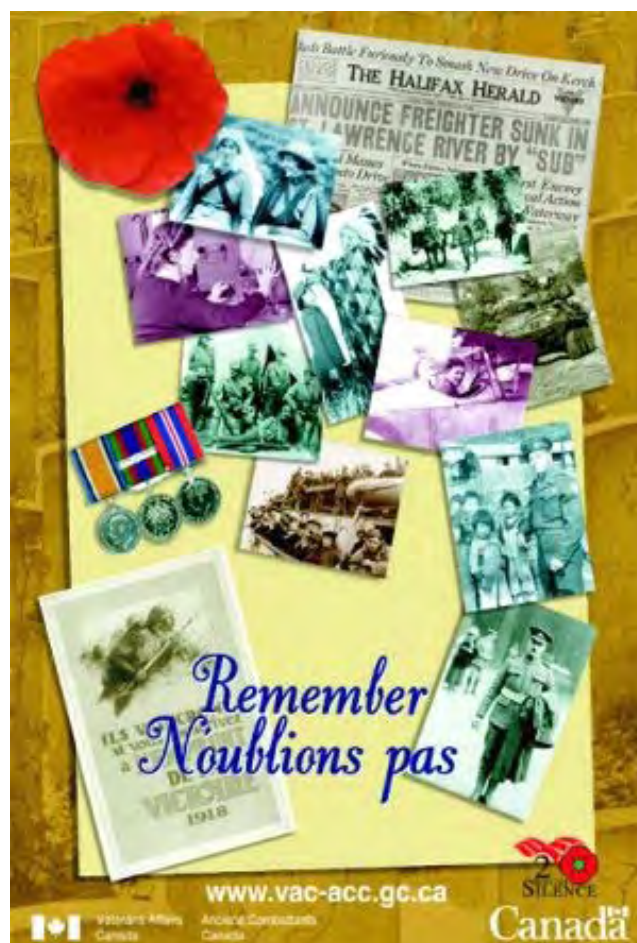
Au champ d'honneur

AU CHAMP D'HONNEUR

Au champ d'honneur les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot,
Après des croix. Et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des obusiers.

Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
À nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici
Au champ d'honneur

À vous jeunes désabusés
À vous de porter l'oriflamme
Et vous garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.



FONDATION HISTORICA, Minutes du Patrimoine, les Flandres : Primaire et présecondaire [en ligne], 2003. <http://www.histori.ca/teachers/lessonPlan.do?ID=10068> (août 2003).

Source (photo) : ANCIENS COMBATTANTS CANADA
http://www.vac-acc.gc.ca/content/collections/poster/images/poster99_1.jpg

Annexe 2.4

Prospérité et faillite

En consultant tes notes ou d'autres sources d'information, catégorise les mots de la colonne de gauche en les plaçant dans les boîtes à la droite. Sens-toi libre d'en ajouter d'autres. Donne-leur ensuite un titre original.

Boom
Tempêtes de sable
Soupes populaires
Produits de luxe
Investissements
Dettes
Revenus faibles
Dépenses élevées
Aide du gouvernement
Surplus de produits à vendre
Revenus élevés
Camps de travail
Salaires bas
Faillites
Sécheresse
Production élevée
Fermes abandonnées
Rendement de blé élevé
Achats et ventes en grande quantité
Nouveaux produits de consommation
Peu d'achats et de ventes
Exportations de produits
Chômage
Plusieurs emplois
Salaires élevés
Dépression

Titre :

Titre :

Annexe 2.4

Prosperité et faillite (corrigé)

En consultant tes notes ou d'autres sources d'information, catégorise les mots de la colonne de gauche en les plaçant dans les boîtes à la droite. Sens-toi libre d'en ajouter d'autres. Donne-leur ensuite un titre original.

Boom
Tempêtes de sable
Soupes populaires
Produits de luxe
Investissements
Dettes
Revenus faibles
Dépenses élevées
Aide du gouvernement
Surplus de produits à vendre
Revenus élevés
Camps de travail
Salaires bas
Faillites
Sécheresse
Production élevée
Fermes abandonnées
Rendement de blé élevé
Achats et ventes en grande quantité
Nouveaux produits de consommation
Peu d'achats et de ventes
Exportations de produits
Chômage
Plusieurs emplois
Salaires élevés
Dépression

Titre : Les belles années (varié)

Boom
Produits de luxe
Investissements
Dépenses élevées
Revenus élevés
Production élevée
Rendement de blé élevé
Achats et ventes en grande quantité
Nouveaux produits de consommation
Exportations de produits
Plusieurs emplois
Salaires élevés

Titre : Les années difficiles (varié)

Soupes populaires
Tempêtes de sable
Dettes
Revenus faibles
Aide du gouvernement
Surplus de produits à vendre
Camps de travail
Salaires bas
Faillites
Sécheresse
Fermes abandonnées
Peu d'achats et de ventes
Chômage
Dépression

Annexe 2.5

En temps de crise



La soupe populaire

FONDATION HISTORICA, La crise des années 30 [en ligne], 2003.



Train de manifestants en partance de Vancouver pour Ottawa

FONDATION HISTORICA, Marche sur Ottawa [en ligne], 2003.

Annexe 2.5 (suite)

En temps de crise



Sécheresse dans les Prairies

FONDATION HISTORICA, *La crise des années 30* [en ligne], 2003.



Manifestation du Parti communiste à Vancouver dans les années 30.

FONDATION HISTORICA, *Histoire des travailleurs* [en ligne], 2003.

Annexe 2.5 (suite)

En temps de crise



Famille démunie

FONDATION HISTORICA, *La crise des années 30* [en ligne], 2003.



Émeute de Regina

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS, *Les années sombres* [en ligne], 2006.

Annexe 2.6

La Grande Dépression

La Grande Dépression est une énorme crise économique mondiale qui a duré de 1929 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Elle a commencé de manière dramatique avec l'effondrement de la bourse à New York le 24 octobre 1929. Cela entraîna la faillite de nombreuses banques à travers le monde, une chute des prix pour la plupart des biens, une diminution des salaires et une forte augmentation du chômage.

Le krach de Wall Street n'a pas causé la Dépression. Il a été l'élément déclencheur d'une série d'événements. Les années 20 furent un temps de croissance pour le Canada et l'année 1929 s'annonçait comme étant la meilleure année. Les usines fonctionnaient à plein régime et les agriculteurs de l'Ouest obtenaient un prix élevé pour leur blé. En 1928, les agriculteurs récoltèrent une énorme quantité de blé. Tout à coup il y avait un énorme surplus de blé sur le marché. Le prix du blé est passé de 1,61 \$ le boisseau, en 1929, à 0,38 \$ le boisseau, en 1932.

Pendant ce temps, les usines du Québec et de l'Ontario ne parvenaient plus à vendre leurs produits. Elles ont ralenti leur production, diminué les salaires et renvoyé des travailleurs.

Neuf mois après le krach de Wall Street, le monde entier était aux prises avec la Dépression.

Le Canada n'a pas échappé à la Crise. Son économie dépendait de la production de ressources naturelles comme le blé, les minéraux et le bois. Quand le prix de ces biens a diminué sur le marché international, le Canada a été grandement affecté. Les gens avaient moins d'argent pour acheter des biens, alors les usines ont souffert. Les usines ont fermé. La construction de maisons et d'édifices a cessé. Il n'y avait pas d'assurance-emploi, pas de bien-être social, pas d'assurance-maladie, pas de programmes de création d'emplois.

En 1933, 30 % des ouvriers, sans tenir compte des pêcheurs et des fermiers, étaient sans emploi.

L'Ouest canadien a été particulièrement affecté. En plus de la chute des prix du grain, les Prairies ont été aux prises avec une sécheresse qui dura presque 10 ans. Plusieurs agriculteurs ont abandonné leur ferme pour tenter de recommencer leur vie ailleurs.

En 1934, la situation était catastrophique. Toutes les villes avaient des soupes populaires. Des milliers de jeunes hommes traversaient le Canada par train dans le but de se trouver un emploi quelque part. Les gouvernements ont pris des mesures pour soulager la misère de la population. Ils ont distribué de l'argent, des vêtements et de la nourriture.

Le gouvernement fédéral du premier ministre Bennett a créé des camps de travail pour éviter que les sans-emplois mettent en danger l'ordre public. Les camps étaient situés dans des régions éloignées. Les chômeurs n'étaient pas forcés de travailler dans ces camps mais avaient peu de choix. En échange de nourriture, d'un abri, de vêtements et de 0,20 \$ par jour, ils construisaient des routes, coupaient du bois ou accomplissaient d'autres tâches.

Les camps ont démoralisé les jeunes travailleurs. Le travail était inutile et la discipline était sévère. Certains se sont rebellés. Au printemps de 1935, les travailleurs d'un camp de Colombie-Britannique sont allés en grève. Ils se sont rendus à Vancouver et ont pris le train pour se rendre à Ottawa afin de demander au gouvernement de faire quelque chose. Ce fut la célèbre marche sur Ottawa. La rencontre avec le premier ministre Bennett s'est terminée par une engueulade. Peu de temps après, la police de Regina en Saskatchewan a tenté d'interdire un rassemblement public. Une émeute a éclaté. Un policier a été tué et il y a eu de nombreux blessés. Ce fut la fin de la protestation des travailleurs.

Annexe 2.6 (suite)

La Grande Dépression

La crise économique a amené des personnes à questionner le système politique. En 1930, ils ont défait le gouvernement de Mackenzie King, mais son successeur Bennett n'avait pas de solutions à la misère des gens. En 1935, lui aussi perd ses élections.

Le mécontentement politique dans l'Ouest a mené à la création de nouveaux partis politiques. La *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF), qui devint plus tard le Nouveau parti démocratique, a été créée en 1932. Elle proposait un programme socialiste pour mettre un terme à la Dépression. La CCF a obtenu 30 % des votes en Colombie-Britannique et 25 % des votes en Saskatchewan. En Alberta, un pasteur, Bill Aberhart, a formé le parti Crédit social et est devenu premier ministre de la province en 1935.

La situation s'est enfin améliorée à la fin des années 30. Le prix des biens a commencé à augmenter. Les fermiers ont recommencé à produire des récoltes. Le chômage a diminué. Mais c'est vraiment le début de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, qui marque la fin de la Dépression. L'armée offre des emplois et la demande en armements et en munitions relance l'industrie canadienne.

La Grande Dépression a marqué un point tournant quant au rôle du gouvernement dans l'économie. Tous les partis ont compris que le gouvernement doit essayer de contrôler la croissance économique et prendre plus d'initiative dans le domaine social. Quelques conséquences immédiates furent la création de la Banque du Canada et de la Commission canadienne du blé et les débuts de l'assurance-chômage. Pour ceux qui ont connu la misère des années 1930, les conséquences resteront présentes toute leur vie.

Adaptation de « Great Depression » dans *The Canadian Encyclopedia Junior Edition*, disponible dans l'Encyclopédie canadienne, <http://www.histori.ca>



Hommes dans un dortoir de bûcherons au lac Pimage (C.-B.) en 1912.

Source : Archives publiques du Canada. *L'histoire du Canada en images*, Volume 2 « Immigration dans l'Ouest du Canada 1896-1914, » par Donald Avery (1974).

Annexe 2.6 (suite)

La Grande Dépression

Questions :

1. Qu'est-ce que la Grande Dépression?

2. Nomme trois conséquences de la Grande Dépression.

3. Sur quoi reposait l'économie canadienne avant 1929?

4. Nomme trois mesures qui n'existaient pas au Canada, au début de la Grande Dépression, pour aider les gens dans le besoin?

5. En 1933, quel pourcentage de la population était sans emploi?

6. Que se passe-t-il dans les Prairies durant les années 1930?

7. Les camps de travail du gouvernement furent-ils un succès? Justifie ta réponse.

8. Nomme deux partis politiques qui ont été créés durant la Grande Dépression.

9. Quel événement a vraiment mis fin à la Grande Dépression? Comment?

10. Nomme trois initiatives du gouvernement fédéral pour contrôler l'économie et pour s'impliquer dans le domaine social.

Annexe 2.6 (corrigé)

La Grande Dépression

Réponses :

- 1) Qu'est-ce que la Grande Dépression?
- *une crise économique mondiale qui débuta en 1929*
- 2) Nomme trois conséquences de la Grande Dépression.
 - a) *fermeture d'usines*
 - b) *augmentation du chômage*
 - c) *diminution de salaires*
 - d) *baisse du prix de biens, etc.*
- 3) Sur quoi reposait l'économie canadienne avant 1929?
- *la production de ressources naturelles*
- 4) Nomme trois mesures qui n'existaient pas au Canada, au début de la Grande Dépression, pour aider les gens dans le besoin?
 - a) *assurance-emploi*
 - b) *bien-être social*
 - c) *assurance-maladie*
 - d) *programmes de création d'emplois*
- 5) En 1933, quel pourcentage de la population était sans emploi?
- *plus de 30 %*
- 6) Que se passe-t-il dans les Prairies durant les années 1930?
- *la sécheresse aggrave la situation économique*
- 7) Les camps de travail du gouvernement furent-ils un succès? Justifie ta réponse.
Non. Démoralisation des travailleurs, travaux inutiles, discipline sévère
- 8) Nomme deux partis politiques qui ont été créés durant la Grande Dépression.
 - *CCF*
 - *Crédit social*
- 9) Quel événement a vraiment mis fin à la Grande Dépression? Comment?
La Seconde Guerre mondiale à cause de l'offre d'emplois et de la fabrication d'armes.
- 10) Nomme trois initiatives du gouvernement fédéral pour contrôler l'économie et pour s'impliquer dans le domaine social.
 - a) *création de la Banque du Canada*
 - b) *création de la Commission canadienne du blé*
 - c) *assurance-chômage*

Annexe 2.7

La Seconde Guerre mondiale – une ligne de temps

3 septembre 1939 : Le paquebot *Athenia* est torpillé; le premier Canadien de la guerre est tué, le steward Hannah Baird, du Québec.

10 septembre 1939 : Le Canada déclare la guerre à l'Allemagne – c'est la seule et unique fois que le Canada a spontanément déclaré la guerre à un autre pays.

14 septembre 1939 : Le premier ministre, William Lyon Mackenzie King, déclare que le Canada devrait être l'arsenal des Alliés et promet de ne pas instaurer la conscription.

16 septembre 1939 : Le premier convoi canadien de navires marchands appareille vers la Grande-Bretagne.

13 novembre 1939 : Un détachement précurseur composé d'officiers canadiens débarque en Grande-Bretagne.

17 décembre 1939 : Le premier élément du gros des troupes canadiennes arrive en Écosse; instauration du Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique pour former les pilotes et les équipages au Canada, loin des combats.

9 avril 1940 : Le Canada crée le ministère des Munitions et des Approvisionnements pour gérer la production du matériel de guerre.

12 juin 1940 : La 1^{re} Brigade de la 1^{re} Division du Canada atterrit en France; ils sont obligés de partir quelques jours plus tard lorsque la France se rend aux nazis.

Novembre-décembre 1941 : Les troupes canadiennes sont stationnées à Hong Kong; le 8 décembre 1941, Hong Kong est attaqué par les Japonais; le 25 décembre, Hong Kong tombe (des 1 975 soldats canadiens, 290 furent tués et les 1 685 autres furent faits prisonniers, plus de 260 d'entre eux mourront prisonniers de guerre avant la fin de la guerre).

4 avril 1942 : Un avion de l'Aviation royale du Canada repère la flotte japonaise en route vers le Ceylan et donne l'alerte à temps pour réussir à défendre l'île (Winston Churchill cite cet épisode comme le « moment le plus dangereux de la guerre »).

27 avril 1942 : Le plébiscite national et la modification ultérieure de la *Loi sur la mobilisation des ressources nationales* autorisent la conscription.

19 août 1942 : Le raid de Dieppe comprend une force de plus de 6 000 soldats alliés (dont près de 5 000 étaient Canadiens) participant à un raid dans la France occupée. L'opération se révèle un échec : 1 946 soldats de la force ont été faits prisonniers et 913 Canadiens ont perdu la vie.

Mai 1943 : La période la plus dangereuse de la bataille de l'Atlantique tire à sa fin; plus de 1 200 marins marchands canadiens et terre-neuviens ont été tués en mer depuis le début de la guerre.

10 juillet 1943 : Les Canadiens faisant partie de la Huitième armée britannique, participent à l'invasion de l'Italie.

Annexe 2.7 (suite)

La Seconde Guerre mondiale – une ligne de temps

17 août 1943 : La conquête de la Sicile est achevée.

3 septembre 1943 : Le jour du quatrième anniversaire de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne et de la France à l'Allemagne, les troupes canadiennes rejoignent les forces alliées pour envahir la partie continentale de l'Italie.

28 décembre 1943 : Après des combats intenses, les troupes canadiennes occupent Ortona, sur la côte est de l'Italie.

11 mai 1944 : Les chars de la 1^{re} Brigade blindée canadienne appuient l'assaut allié jusque dans la vallée du Liri, en Italie, pour entamer la campagne visant à libérer Rome des Nazis.

14 mai 1944 : Après quatre jours de combats intenses, les premières défenses ennemies de la vallée du Liri cèdent.

16 mai 1944 : Le 1^{er} Corps canadien reçoit l'ordre d'avancer sur la deuxième ligne défensive allemande à travers la vallée du Liri (c'était la première fois depuis 1918 qu'un Corps canadien – un corps de troupes de 50 000 soldats – attaquait sur un champ de bataille européen).

6 juin 1944 : Le jour J - 15 000 membres de l'Armée canadienne ainsi que des centaines de membres de l'Aviation royale du Canada et les équipages de soixante navires de la Marine royale du Canada prennent part aux débarquements en Normandie dans le cadre d'une force d'invasion de quelque 150 000 alliés (le jour J, 1 074 victimes canadiennes, dont 359 décès furent à déplorer).

10 juillet 1944 : La ville de Caen, en France, l'objectif canadien du jour J, finit par être prise lors d'un assaut conjugué des Britanniques et des Canadiens.

23 juillet 1944 : Le général H.D.G. (Harry) Crerar prend le commandement de la Première armée canadienne, la première force de campagne de la taille d'une armée de l'histoire canadienne.

Août 1944 : À ce moment-là, 700 000 véhicules motorisés canadiens de plus de 100 conceptions différentes sont en service.

25 août 1944 : La bataille de Normandie prend fin avec la libération de Paris, les Canadiens ayant remporté la phase généralement reconnue comme la plus violente de la campagne (les pertes canadiennes s'élevèrent à 9 368 victimes, parmi lesquelles 2 258 décès).

1^{er} septembre 1944 : Les troupes canadiennes, qui avaient reçu la mission de dégager de leurs garnisons allemandes les ports solidement défendus de la Manche, retournent à Dieppe en libérateurs.

23 octobre 1944 : La Première armée canadienne entame la bataille de l'Escaut en Hollande.

9 novembre 1944 : Fin de la bataille de l'Escaut; trois semaines entières s'écoulent avant que l'estuaire de l'Escaut puisse être dégagé des mines et que le premier convoi, mené par le navire marchand canadien *Fort Cataraqui*, puisse entrer dans Anvers chargé de ravitaillement pour les Alliés.

Annexe 2.7 (suite)

La Seconde Guerre mondiale – une ligne de temps

1^{er} décembre 1944 : En Italie, le Corps canadien tente de s'enfoncer dans la plaine de Lombardie et d'atteindre la rivière Senio, avant-poste le plus au nord du front italien.

1^{er} février 1945 : Le retrait des Forces canadiennes d'Italie pour qu'elles soient déployées dans le nord-ouest de l'Europe débute.

8 février 1945 : Début de la campagne du Rhin; la Première armée canadienne du général Crerar, grossie de formations alliées, devient la plus grande force commandée par un Canadien.

1^{er} avril 1945 : La Première armée canadienne commence sa campagne consistant à ouvrir un axe de ravitaillement à travers Arnhem et à dégager les Pays-Bas et la zone côtière de l'Allemagne.

7 mai 1945 : L'Allemagne se rend, la guerre en Europe s'achève; le jour suivant, le 8 mai, est déclaré jour de la Victoire en Europe.

6 août 1945 : Le largage de la bombe atomique sur Hiroshima au Japon et, quelques jours plus tard, sur Nagasaki, met fin à la nécessité d'envoyer au combat les quelque 80 000 soldats canadiens qui s'étaient portés volontaires pour servir dans le Pacifique.

14 août 1945 : Le Japon se rend – jour de la Victoire sur le Japon. La Seconde Guerre mondiale est officiellement terminée.

Source : ANCIENS COMBATTANTS CANADA. La Seconde Guerre mondiale – Feuilles d'information, [en ligne], 2006.



Photo : Convoi de péniches de débarquement en route vers Dieppe pendant l'« Opération Jubilee ». Août 1942/Dieppe, France. Archives nationales du Canada/ PA 171080

Annexe 2.8

Les causes de la Seconde Guerre mondiale

Utilise les termes suivants afin de t'aider à créer un schéma conceptuel illustrant les facteurs majeurs qui ont mené à la Seconde Guerre mondiale.

Réparations de guerre
Humiliation de l'Allemagne après la Première Guerre mondiale
Allemagne
Dépression
Dictatures en Europe
Course aux armes
Expansion territoriale
Traité de Versailles de 1919
Italie
Mussolini
Japon
Hitler
Union soviétique
Création de nouveaux territoires en Europe de l'Est
Politique de conciliation envers Hitler
Reprendre des territoires perdus après la Première Guerre mondiale
Peur d'une autre guerre en Europe
Grande-Bretagne
États-Unis
Occupation de territoires
Propagande
France
Vengeance
Pologne
Faiblesse de la Ligue des Nations
Persécution de groupes variés



Plus de 145 000 soldats furent blessés.

Source : ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA. www.waramps.ca/heritage/photos/ftrench.html

Annexe 2.9

Un plan de travail

Membres du groupe : _____

Le but de notre groupe :
Les étapes que nous allons suivre pour arriver à notre but :
De qui avons-nous besoin?
De quoi avons-nous besoin?
Échéancier prévu

Annexe 2.10

Un retour sur la recherche

Date : _____

Pense au projet que tu viens de compléter et termine les phrases suivantes :

J'ai aimé _____

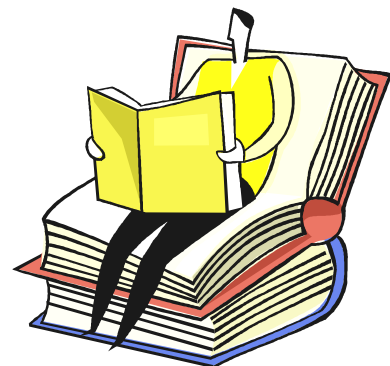
Je n'ai pas aimé _____

La prochaine fois je vais _____

C'était très intéressant d'apprendre _____

Mon plus grand défi était de _____

J'aimerais en savoir plus au sujet de _____



Annexe 2.11

La démarche de recherche



Nom : _____

Date : _____

	De façon autonome	Avec de l'aide	Difficilement	Ne s'applique pas
Choisit un sujet et détermine les buts de la recherche				
Distingue les sources d'information primaires des sources d'information secondaires				
Évalue la validité des sources d'information				
Organise clairement l'information sélectionnée				
Indique la source de l'information sélectionnée				
Tire des conclusions à partir de recherches et de preuves				
Présente clairement de l'information et ses idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques				
Autres				

Annexe 2.12

Prince de la Brigade

Prince de la Brigade

Dès que j'ai revêtu l'uniforme, je me suis senti devenir un meilleur homme.

– Tommy Prince

Thomas George Prince était l'un des 11 enfants de Henry et Arabella Prince, de la bande *Brokenhead* à Scanterbury, au Manitoba. Il était l'un des descendants de Peguis, le chef Saulteaux qui avait conduit sa bande de 200 Ojibwas de la région de Sault-Sainte-Marie à la rivière Rouge dans les années 1790, et du chef William Prince, qui avait dirigé l'équipe Ojibwa-Manitoba des Voyageurs du Nil.

Prince s'enrôla en juin 1940, à l'âge de 24 ans, et commença son service comme sapeur dans le Corps du génie royal canadien. Après deux années de service au sein de ce Corps, il répondit à un appel de volontaires parachutistes et, vers la fin de 1942, il s'entraînait avec le 1^{er} Bataillon canadien de service spécial.

Peu après, ce bataillon sélect fut fusionné à une unité d'élite américaine pour former un bataillon d'avant-garde composé de 1 600 hommes possédant des compétences particulières. C'était, officiellement, la 1^{re} Brigade de service spécial; pour les Allemands, ce serait, la « Brigade du diable ». Au début, cette brigade devait être composée de parachutistes qui sauteraient derrière les lignes ennemies pour saboter leurs installations. Elle devint plutôt un groupe d'assaut polyvalent et acquit une réputation en se spécialisant dans la reconnaissance et les raids. Prince était bien préparé pour en faire partie.

Le 8 février 1944, près de Littoria, en Italie, le sergent de reconnaissance Prince espionnait les Allemands. Une ferme abandonnée à 200 mètres de l'ennemi lui servait de poste d'observation, et 1 400 mètres de fil téléphonique lui permettait de rester en communication avec la brigade. Il voyait très bien les emplacements de l'artillerie ennemie et en fit promptement rapport.



Au cours de ce qui serait une surveillance solo de 24 heures, les lignes de communication de Prince furent coupées par les bombardements. Le sergent ne s'en fit pas pour si peu et, enfilant des vêtements de ferme, il prit une fourche et, en pleine vue des soldats allemands, il se mit à sarcler son champ. Lentement, il avançait le long du fil jusqu'à ce qu'il arrive au point où celui-ci était endommagé. Il se penchait alors comme pour attacher ses lacets, et rapidement, raccordait le fil. Il continua ensuite à envoyer ses rapports et les dommages à l'ennemi continuèrent de s'accumuler. Au total, quatre positions allemandes furent détruites et Prince avait gagné la Médaille militaire. Comme la citation l'explique : « Le courage du sergent Prince et sa totale indifférence envers sa sécurité furent une inspiration pour ses camarades et un grand avantage pour son unité. »

Annexe 2.12 (suite)

Prince de la Brigade

Six mois plus tard, la Brigade du diable entra dans le sud de la France. Le 1^{er} septembre, pendant une tournée de reconnaissance loin derrière les lignes allemandes près de L'Escarène, le sergent Prince et un soldat repèrent l'emplacement des canons et du camp d'un bataillon de réserve de l'ennemi. Prince marcha sur une distance de 70 kilomètres sur un terrain raboteux et montagneux, pour faire rapport de ces renseignements et conduire la brigade au campement. Ensuite, il prit part à la bataille.

Par la suite, Prince fut recommandé pour être décoré de la *Silver Star*, une décoration de l'armée américaine accordée pour bravoure au combat. La citation était très élogieuse :

Le rapport de la patrouille fut si exact que le régiment du sergent Prince avança le 5 septembre 1944, occupa d'autres hauteurs et réussit à anéantir le camp ennemi. Le sens aigu des responsabilités et du devoir du sergent Prince, en plus d'être conforme aux plus hautes traditions du service militaire, l'honore ainsi que les Forces armées des nations alliées.

Lorsque les combats cessèrent dans le sud de la France, Prince fut mandaté au palais de Buckingham où le roi George VI le décora de la Médaille militaire et, au nom du président des États-Unis, de la *Silver Star* avec ruban. Tommy Prince fut l'un des 59 Canadiens à qui l'on décerna la *Silver Star* au cours de la Seconde Guerre mondiale. Seuls trois membres de ce groupe reçurent aussi la Médaille militaire.

En décembre 1944, la Brigade du diable fut abolie et ses membres furent dispersés parmi les autres bataillons. La guerre prit fin en Europe pendant que Prince se trouvait en Angleterre.

ANCIENS COMBATTANTS CANADA. *Le prince de la brigade*, Les Canadiens d'origine autochtone durant la Seconde Guerre mondiale [en ligne], 2006.



Tommy Prince devint un spécialiste de la reconnaissance au sein de la Brigade du diable. Une fois, il se déguisa en cultivateur afin de raccorder les fils du système de communications, et ce, sous le nez des troupes ennemies. Nous le voyons ici (à droite) avec son frère au palais de Buckingham, où il a reçu deux médailles pour bravoure.

(C.J. Woods / MDN / AN / PA-142289)

Annexe 2.12 (suite)

Prince de la Brigade

Questions

1. Où Tommy Prince est-il né? _____
2. Quand s'est-il enrôlé dans l'armée? _____
3. Raconte un fait d'armes de Tommy Prince.

4. Nomme les décorations militaires qu'il a reçues.

5. Quel est le véritable nom de la Brigade du diable?

6. De quels pays venaient les membres de la Brigade du diable?

7. Où se trouvait Tommy Prince quand la guerre a fini?

8. Quels traits de caractère crois-tu qu'un soldat comme Tommy Prince doit avoir pour bien accomplir ses tâches?

9. Qu'est-ce qui pousserait un homme comme Tommy Prince à vouloir devenir soldat et risquer sa vie?

Annexe 2.12

Prince de la Brigade (corrigé)

1. Où Tommy Prince est-il né? *Scanterbury au Manitoba*
2. Quand s'est-il enrôlé dans l'armée? *Juin 1940*
3. Raconte un fait d'armes de Tommy Prince. *Résumer un de ses actes de bravoure*
4. Nomme les décorations militaires qu'il a reçues. *Médaille militaire et Silver Star*
5. Quel est le véritable nom de la Brigade du diable? *1^{re} Brigade de service spécial*
6. De quels pays venaient les membres de la Brigade du diable? *Canada et États-Unis*
7. Où se trouvait Tommy Prince quand la guerre a fini? *Angleterre*
8. Quels traits de caractère crois-tu qu'un soldat comme Tommy Prince doit avoir pour bien accomplir ses tâches? *Courage, détermination, fierté, etc.*
9. Qu'est-ce qui pousserait un homme comme Tommy Prince à vouloir devenir soldat et risquer sa vie? *Défense de sa patrie, défense de ses valeurs, aider les gens dans le besoin, etc.*



Prince (à droite) arborant sa Médaille militaire. La médaille américaine *Silver Star* lui a aussi été décernée pour avoir découvert un campement ennemi et y avoir conduit la brigade.
(C.J. Woods / MDN / AN / PA-142287)

Annexe 2.13

Connais-tu tes aïeules?

Réponds par vrai ou faux aux questions suivantes portant sur les femmes au Canada.

1. Les femmes canadiennes ont toujours eu le droit de vote. _____
2. Les femmes ont toujours pu être médecins. _____
3. Les femmes ont toujours eu les mêmes salaires que les hommes. _____
4. Les femmes ont toujours pu recourir à la justice. _____
5. Aujourd'hui, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. _____
6. Aujourd'hui, les femmes peuvent avoir les mêmes emplois que les hommes. _____



Membre du détachement d'aide volontaire au front

Source : Bibliothèque et Archives Canada/Collection de la Défense nationale/PA-001305

Annexe 2.13

Connais-tu tes aïeules? (corrigé)

Réponds par vrai ou faux aux questions suivantes portant sur les femmes au Canada.

1. Les femmes canadiennes ont toujours eu le droit de vote. *FAUX*
2. Les femmes ont toujours pu être médecins. *FAUX*
3. Les femmes ont toujours eu les mêmes salaires que les hommes. *FAUX*
4. Les femmes ont toujours pu recourir à la justice. *FAUX*
5. Aujourd'hui, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. *VRAI*
6. Aujourd'hui, les femmes peuvent avoir les mêmes emplois que les hommes. *VRAI*



Femmes du Service féminin de l'Armée canadienne servant comme mécaniciennes de véhicules

Source : Bibliothèque et Archives Canada/Collection de la Défense nationale/Gazette collection/PA-108273

Annexe 2.14

Le droit de vote des femmes

Bien que par la fin du 19^e siècle, les femmes eussent généralement le droit de voter aux élections municipales si elles étaient propriétaires, on ne leur avait pas encore accordé le droit de vote aux élections provinciales et fédérales. Il était généralement accepté (autant par les femmes que par les hommes) que la politique, comme le droit et la médecine, étaient des domaines réservés aux hommes.

Ces idées ont graduellement changé durant la deuxième moitié du 19^e siècle. Certaines femmes ont commencé à exercer des professions dans des domaines jusque-là réservés aux hommes. D'autre part, des organisations féminines qui avaient pour but d'amener des réformes sociales telles que des lois pour enrayer l'abus d'alcool et pour améliorer les conditions de travail, ainsi que d'autres qui menaient des campagnes en faveur du vote des femmes, ont été créées.

Un des premiers groupes à revendiquer le droit de vote des femmes fut le *Toronto Women's Literary Club* fondé par Emily Stowe (droite) en 1876. Le *Club* a changé son nom pour devenir la *Toronto Women's Suffrage Association* en 1883 puis la *Dominion Women's Enfranchisement Association* en 1889. Augusta Stowe-Gullen (gauche) a pris la relève de sa mère à la tête de l'association suite au décès de celle-ci en 1903. Leur mouvement reçoit de l'appui de la *Women's Christian Temperance Union* (WTCU) et le Conseil national des femmes.



Dans l'Ouest canadien la *Women's Christian Temperance Union* est aussi active. Comme dans l'est du Canada, les suffragettes ont tenu des assemblées, organisé des démonstrations et envoyé des pétitions aux gouvernements. Nellie McClung, oratrice efficace, devient le principal porte-parole des suffragettes.

De plus en plus, un grand nombre d'hommes, y compris des politiciens, appuyaient l'idée du droit de vote des femmes. Pendant la Première Guerre mondiale, des milliers de femmes occupèrent les emplois des hommes partis en guerre. D'autres se trouvaient outre-mer comme infirmières. Des pétitions et des sondages montraient le large appui dont bénéficiaient les suffragettes. En janvier 1916, le Manitoba a adopté une loi donnant le droit de vote aux femmes. Les autres provinces suivirent. Ces lois permettaient aux femmes de voter aux élections provinciales mais ne s'appliquaient pas aux élections fédérales. Le droit de vote aux élections fédérales a été accordé en deux temps. La *Loi sur les élections en temps de guerre* de 1917 donnait le droit de vote aux femmes enrôlées dans l'armée et aux mères de soldats. Enfin, en 1918, la loi a permis à toutes les citoyennes âgées de 21 ans et plus de voter aux élections fédérales.

Source : FONDATION HISTORICA. *Droit de vote de la femme*, L'Encyclopédie canadienne, [en ligne], 2006.

Annexe 2.14 (suite)

Le droit de vote des femmes

Questions

1. Nomme trois domaines qui au 19^e siècle étaient réservés aux hommes.

2. Qui fut la dirigeante d'un des premiers mouvements pour le droit de vote des femmes?

3. Nomme un leader du mouvement pour le vote des femmes dans l'Ouest.

4. Quelle province fut la première à donner le droit de vote aux femmes?

5. Quelles femmes avaient le droit de vote aux élections fédérales en 1917?

6. Pourquoi le vote fut-il finalement accordé aux femmes?

7. Maintenant, toutes les femmes ont-elles le droit de vote? Depuis quand?



Infirmières canadiennes

Source : ANCIENS COMBATTANTS CANADA

Annexe 2.14

Le droit de vote des femmes (corrigé)

Questions

1. Nomme trois domaines qui au 19^e siècle étaient réservés aux hommes?
Droit, médecine, politique
2. Qui fut la dirigeante d'un des premiers mouvements pour le droit de vote des femmes?
Emily Stowe
3. Nomme un leader du mouvement pour le vote des femmes dans l'Ouest.
Nellie McClung
4. Quelle province fut la première à donner le droit de vote aux femmes?
Manitoba
5. Quelles femmes avaient le droit de vote aux élections fédérales en 1917?
Celles enrôlées dans l'armée et les mères de soldats
6. Pourquoi le vote fut-il finalement accordé aux femmes?
Elles remplaçaient les hommes dans les usines et sur les fermes, elles avaient l'appui de la population.
7. Maintenant, toutes les femmes ont-elles le droit de vote? Depuis quand?
Oui, depuis 1918 (21 ans et plus).



Travailleuses produisant des amorces

Source : www.civilization.ca/cwm/newspapers/canadawar/women_f.html

Annexe 2.15

Les Célèbres cinq

Pour chacune des Célèbres cinq, inclure une photo et la liste complète des sources consultées.

Nom :

Notes biographiques :

Son rôle à l'intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :

Nom :

Notes biographiques :

Son rôle à l'intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :

Nom :

Notes biographiques :

Son rôle à l'intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :

Annexe 2.15 (suite)

Les Célèbres cinq

Nom :

Notes biographiques :

Son rôle à l'intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :

Nom :

Notes biographiques :

Son rôle à l'intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :



Source : Bibliothèque et Archives Canada

Annexe 2.15

Les Célèbres cinq (corrigé)

Nom : Emily Murphy

Notes biographiques :

- 1868-1933
- Présidente – *Canadian Women’s Press Club*
- Vice-présidente – *Conseil national des femmes*
- Présidente – *Federated Women’s Institutes of Canada*

Son rôle à l’intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :

- Instigatrice de l’affaire « Personnes »
 - Revendique les droits des femmes mariées
-

Nom : Henrietta Muir Edwards

Notes biographiques :

- 1849-1931
- Fondatrice de la *Working Girls’ Association* (devient plus tard la *Young Women’s Christian Association – YWCA*)

Son rôle à l’intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :

- Lutte pour l’égalité des droits des femmes
 - Lutte pour l’égalité des droits des épouses
 - Lutte pour l’octroi des allocations familiales
-

Nom : Nellie McClung

Notes biographiques :

- 1873-1951
- Députée à l’Assemblée législative de l’Alberta
- Membre du Bureau des gouverneurs de la *Canadian Broadcasting Corporation (CBC)*

Son rôle à l’intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :

- Lutte pour le droit de vote pour les femmes
- Active à l’intérieur du mouvement de tempérance

Annexe 2.15 (suite)

Les Célèbres cinq (corrigé)

Nom : Louise McKinney

Notes biographiques :

- 1868-1931
- Présidente de la *Dominion Women's Temperance Union*
- Députée à l'Assemblée législative de l'Alberta

Son rôle à l'intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :

- Active à l'intérieur du mouvement de tempérance
-

Nom : Irene Parlby

Notes biographiques :

- 1868-1965
- Présidente, section féminine de la *United Farmers of Alberta*
- Députée à l'Assemblée législative de l'Alberta

Son rôle à l'intérieur du mouvement des suffragettes et son importance face au progrès des femmes dans la société :

- Lutte pour le droit de vote pour les femmes



La statue des Célèbres cinq et le journal — pour perpétuer le souvenir de l'affaire « personnes ».

Source : Bibliothèque et Archives Canada

Source (image) : Banque du Canada http://www.bankofcanada.ca/fr/billets/general/caracteristique/document_50_statue.html

Annexe 2.16

La politique et les femmes au Canada – certaines dates marquantes

1909 – Le 14 mars, la *Canadian Suffrage Organization*, la *Women's Christian Temperance Union* et d'autres organisations envoient une délégation de 1000 personnes à la législature de l'Ontario. Une pétition de 100 000 noms appuyant le suffrage pour les femmes est présentée.

1910 – Emily Murphy réussit à convaincre la législature de l'Alberta à adopter une loi autorisant les tribunaux à donner une partie de l'héritage d'un homme à sa veuve s'il n'a pas subvenu adéquatement à ses besoins.

1911 – La Saskatchewan adopte une loi obligeant un mari à faire vivre sa femme s'il l'abandonne ou s'il la force de quitter le foyer.

1912 – Le Manitoba adopte une loi donnant le droit à une mère non mariée de poursuivre un homme si elle peut établir qu'il est le père de son enfant. Il peut alors se voir obligé de subvenir financièrement aux besoins de l'enfant.

1914 – Le 28 juin, Nellie McClung et la *Political Equality League* organisent un parlement de femmes simulé au théâtre Walker à Winnipeg.

1916 – Le 28 janvier, le Manitoba est la première province à donner le droit de vote aux femmes.

1917 – Les femmes en Colombie-Britannique obtiennent le droit de vote au mois d'avril.

1917 – Le 7 juin, Roberta MacAdams et Louise McKinney sont les premières femmes à être élues à une législature provinciale, celle de l'Alberta.

1917 – Le 20 septembre, le gouvernement fédéral donne le droit de vote aux femmes ayant fait le service militaire et aux mères de soldats.

1918 – Le 26 avril, les femmes en Nouvelle-Écosse obtiennent le droit de vote.

1918 – Le 24 mai, les citoyennes âgées de 21 ans et plus, sauf les femmes autochtones, obtiennent le droit de vote aux élections fédérales.

1919 – Le 17 avril, les femmes au Nouveau-Brunswick obtiennent le droit de vote aux élections provinciales.

1921 – Agnes MacPhail est la première femme élue à la Chambre des communes.

1925 – Les femmes ayant au moins 25 ans obtiennent le droit de vote aux élections provinciales à Terre-Neuve.

1925 – Une loi fédérale sur le divorce permet aux femmes de divorcer pour les mêmes motifs que les hommes.

1929 – Le 18 octobre, le Conseil privé à Londres juge que les femmes canadiennes, d'après *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique*, sont en effet des « personnes ».

1940 – Le 25 avril, les femmes au Québec obtiennent le droit de vote aux élections provinciales.

Annexe 2.17

La grève générale de Winnipeg

La grève générale de Winnipeg a duré du 15 mai au 25 juin 1919. Elle a débuté quand environ 30 000 travailleurs de Winnipeg ont quitté leur emploi pour appuyer les travailleurs de la construction et de la métallurgie qui avaient échoué dans leurs négociations avec leur employeur. Ce fut la plus grande grève générale de l'histoire du Canada. Elle est survenue au moment où les travailleurs à travers le Canada s'organisaient pour avoir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et le droit de négocier avec leurs employeurs. Winnipeg a été paralysée par la grève. Les usines étaient fermées, les tramways ne roulaient plus, les téléphones ne sonnaient plus, le courrier n'était plus livré, même des policiers appuyaient les travailleurs.

Les employeurs se sont organisés pour combattre la grève en formant le *Citizen's Committee of 1000*. Ils ne considéraient pas la grève comme un conflit de travail mais comme une révolution contre l'ordre établi. Le gouvernement fédéral était d'accord avec les employeurs et craignait que le conflit ne s'étende à d'autres villes. Les troupes armées furent envoyées à Winnipeg et une police spéciale fut mise sur pied pour remplacer les policiers qui sympathisaient avec les grévistes.

Le 17 juin, des agents du gouvernement ont arrêté dix leaders de la grève et les ont jetés en prison. Sept des dix leaders ont été condamnés injustement à des peines allant de six mois à deux ans de prison. Le 21 juin, la Gendarmerie royale du Nord-Ouest se lança dans une foule de grévistes. Elle fit feu sur la foule, tua un homme et en blessa plusieurs autres. Le samedi sanglant s'est terminé avec l'armée patrouillant dans les rues. Ayant perdu espoir, le 25 juin, les travailleurs ont décidé de mettre fin à la grève. En échange, le gouvernement a promis de créer une commission royale d'enquête sur les conditions de travail.



Scène de rue lors de la grève générale de Winnipeg

Source : BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. *Grève générale de Winnipeg – Mémoire vivante*, PA-202201, [en ligne], 2006.

Annexe 2.18

La grève générale de Winnipeg – un questionnaire

Complète la fiche suivante avec un partenaire après avoir visionné la vidéo.

Titre de la vidéo :
D'après vous, quelles images ont été les plus frappantes?
D'après vous, quelles paroles ont été les plus frappantes?
Une des causes de la grève :
Un des événements majeurs de la grève :
Comment le gouvernement a-t-il réagi à la grève?
Une des conséquences de la grève :
Pensez-vous que la grève a amélioré les conditions de travail des ouvriers?

Annexe 2.19

La grève générale de Winnipeg – un jeu de rôle

1. Tu es un homme de 26 ans, revenu de la guerre. Tu pensais retourner à la ferme familiale mais ta famille a dû la vendre pendant que tu étais parti à cause de la faillite des récoltes et de la maladie de ton père. Tu as été blessé légèrement durant la guerre et tu reçois alors une petite pension mais ce n'est pas suffisant pour te faire vivre. Tu travailles maintenant à Winnipeg comme policier, essayant de cacher le fait que tu boites afin de ne pas perdre ton emploi. Tu dois aussi subvenir aux besoins de tes parents et de ta sœur qui sont déménagés à Winnipeg. La police de Winnipeg a décidé d'appuyer les grévistes et tu dois décider si tu vas te joindre à elle.
2. Tu es une fille de 17 ans qui travaille dans une manufacture de vêtements à Winnipeg. Ton père est mort à la guerre et ta mère est incapable de subvenir à tes besoins et à ceux de tes frères et sœurs. Ton employeur s'attend à ce que tu travailles six jours par semaine, pendant de longues heures et sans pauses. Tu sais que le salaire de travailleurs comme toi à Winnipeg est parmi les plus bas au pays. Ce mois, tu ne gagneras peut-être pas assez d'argent pour payer ton loyer. Tes collègues de travail sont intéressés à se joindre à un syndicat afin d'améliorer leurs conditions de travail et appuient les grévistes.
3. Tu es un vétéran de la guerre de 45 ans blessé durant la première année du conflit. Ton fils de 20 ans et toi-même travaillez tous les deux pour *Manitoba Bridge and Iron Works*. Bien que tu espères un jour retourner à ta ferme où habitent encore ta femme et ton cadet, tu crois que ton fils qui travaille avec toi restera sur place voyant son emploi comme un engagement à long terme. Des leaders du syndicat sont venus parler aux employés de la compagnie aujourd'hui pour les convaincre de faire la grève afin de gagner un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. Vous passez au vote demain.
4. Tu es une femme autochtone qui a marié un homme blanc avant qu'il aille en guerre et se fasse tuer. Tu ne peux plus vivre sur la réserve parce que tu as perdu le statut d'« Indien inscrit » quand tu as marié un blanc. Tu travailles comme standardiste à *Manitoba Telephone*. Tes collègues au travail sont toutes des femmes et ce soir vous allez vous rendre à une réunion pour discuter de la grève. Tu es une des seules femmes autochtones à travailler pour la compagnie. Tu t'attends à ce qu'une de tes collègues, Helen Armstrong, prenne la parole car elle a parlé beaucoup de la grève dernièrement et de la nécessité de créer un syndicat à l'échelle de la ville. Tu aimerais appuyer les gens qui sont en grève et tu sais que bien des gens ont réussi à avoir de meilleures conditions de travail en faisant la grève l'an dernier mais tu ne peux pas te permettre de manquer ton travail.
5. Tu es un homme de 48 ans, un conseiller municipal de la ville de Winnipeg et tu es propriétaire d'une serrurerie dans le nord de la ville. Dernièrement, les hommes qui travaillent pour toi s'agitent et se plaignent des conditions de travail. Ils veulent former un syndicat avec des ouvriers de d'autres serrureries mais tu veux seulement négocier avec tes propres employés. De plus, les employés de la ville de Winnipeg menacent aussi de faire la grève et tu es en train de recevoir plusieurs appels de citoyens qui se plaignent que la situation semble se détériorer. Aux réunions du conseil de la ville, on parle de plus en plus du besoin de maintenir l'ordre. Tu veux simplement t'assurer que la ville continue à fonctionner de façon efficace et que ta serrurerie continue à être profitable.

Adapté de *B.C. Teachers' Federation Lesson Aids*, "The Winnipeg General Strike 1919":
http://www.bctf.ca/lessonaids/online/la_2039/SS11_L1.pdf

Annexe 2.20

Les inventions

1914 – Le pilote automatique

1915 – Le masque à gaz

1921 – L'insuline

1922 – La motoneige

1925 – La télévision mécanique

1925 – La fermeture éclair

1925 – Le microphone

1926 – Les aliments congelés

1927 – L'orgue électrique

1928 – Le rasoir électrique

1930 – Les céréales précuites pour bébés (pablum)

1931 – La première ébauche d'un ordinateur

1932 – Les premières émissions de télévision

1937 – Le nylon

1938 – La moissonneuse-batteuse

1945 – Le four à micro-ondes



Timbre de 6 ¢
Postes Canada « Insuline, 1921 »

Source : Société canadienne des Postes

**Récolte de céréales à l'aide d'une
moissonneuse-batteuse mue par
un tracteur McCormick Deering**
Manitoba, Canada
ca. 1930 (CN000042)



Source : Images Canada

Annexe 2.21

L'industrie et la technologie

Les innovations ont modifié la vie des Canadiennes et des Canadiens dans plusieurs domaines. Classe les éléments de la liste ci-dessous dans l'une des catégories suivantes.

Outils ménagers	
Communications	
Transports	
Santé	
Industries	

Poêle à bois, insuline, saignée, bateau, radio, avion, aspirateur, téléphone, cuisinière électrique, utilisation du pétrole, pabulum, automobile, télégraphe, réfrigérateur, balai, motoneige, utilisation de l'électricité, train, système de sécurité sociale, télévision.

Maintenant que tu as placé ces éléments dans la grille, souligne les technologies ou innovations qui ont été développées durant la période de 1914 à 1945.



Annexe 2.21

L'industrie et la technologie (corrigé)

Les innovations ont modifié la vie des Canadiennes et des Canadiens dans plusieurs domaines.

Outils ménagers	poêle à bois cuisinière électrique <u>réfrigérateur</u> balai aspirateur
Communications	télégraphe radio téléphone <u>télévision</u>
Transports	bateau train avion automobile <u>motoneige</u>
Santé	<u>insuline</u> saignée <u>pablum</u> <u>systeme de sécurité sociale</u>
Industries	utilisation du pétrole utilisation de l'électricité

Annexe 2.22

Les premiers ministres du Canada, de 1914 à 1945

Nom du premier ministre : _____

Années au pouvoir : _____

Parti politique représenté : _____

1. Notes biographiques. Que faisait-il avant de devenir premier ministre?
2. Quels furent ses plus grands défis comme premier ministre?
3. Quels furent ses plus grandes réalisations comme premier ministre?
4. Quelles étaient ses qualités personnelles?
5. Quelles raisons ont mené à sa défaite électorale?
6. Décris un fait intéressant de sa vie personnelle.
7. Comment évaluerais-tu ses années comme premier ministre?
Sources consultées :

Annexe 2.22 (suite)

Les premiers ministres du Canada, de 1914 à 1945

Nom du premier ministre	Parti politique représenté	Années au pouvoir
Robert Laird Borden	Conservateur	octobre 1911 – octobre 1917
Robert Laird Borden	Unioniste	octobre 1917 – juillet 1920
Arthur Meighen	Unioniste	juillet 1920 – décembre 1921
William Lyon Mackenzie King	Libéral	décembre 1921 – juin 1926
Arthur Meighen	Conservateur	juin 1926 – septembre 1926
William Lyon Mackenzie King	Libéral	septembre 1926 – août 1930
Richard Bedford Bennett	Conservateur	août 1930 – octobre 1935
William Lyon Mackenzie King	Libéral	octobre 1935 – novembre 1948



6^e année

Annexes

***Façonner le Canada contemporain
(1945 à nos jours)***

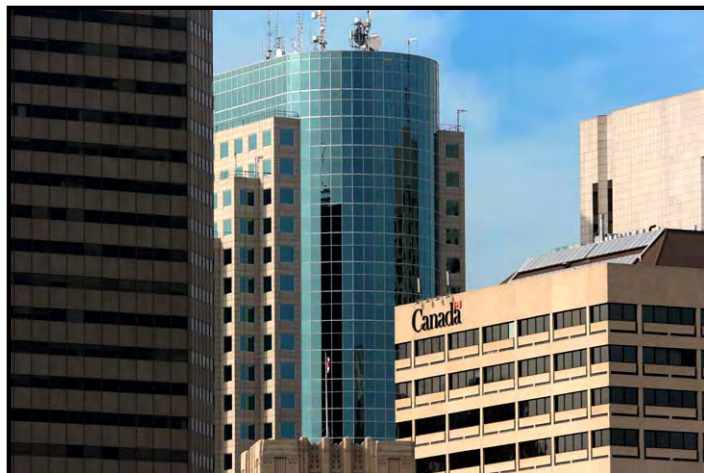


Table des matières

Annexes

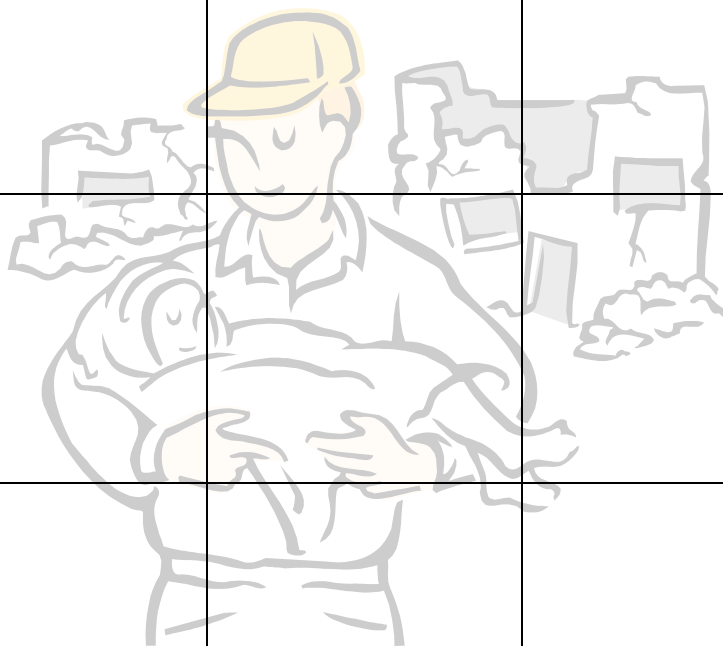
Regroupement 3 : *Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)*

Annexe 3.1 : Fiche SVA – Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours).....	399
Annexe 3.2 : Les capitales provinciales et territoriales du Canada	400
Annexe 3.2 : Les capitales provinciales et territoriales du Canada (corrigé)	401
Annexe 3.3 : Les capitales canadiennes et leurs coordonnées géographiques	402
Annexe 3.4 : Le Canada : une feuille à découper.....	403
Annexe 3.5 : Des inventions canadiennes de 1945 à nos jours	404
Annexe 3.6 : Les inventeurs et les innovateurs canadiens.....	405
Annexe 3.7 : Un sondage sur la technologie	406
Annexe 3.8 : La <i>Loi sur les langues officielles</i> (1968).....	407
Annexe 3.9 : La population francophone au Canada.....	408
Annexe 3.10 : Georges Forest et les droits linguistiques des Franco-Manitobains	409
Annexe 3.10 : Georges Forest et les droits linguistiques des Franco-Manitobains (corrigé)....	410
Annexe 3.11 : Les personnalités autochtones canadiennes.....	411
Annexe 3.12 : L'histoire des Premières nations depuis 1945.....	412
Annexe 3.13 : La Déclaration des Premières nations (1980)	413
Annexe 3.14 : Les Autochtones et le droit de vote aux élections fédérales.....	414
Annexe 3.15 : Lester B. Pearson, homme de paix	415
Annexe 3.15 : Lester B. Pearson, homme de paix (corrigé)	416
Annexe 3.16 : La politique extérieure du Canada depuis 1945	417
Annexe 3.17 : Le reportage : une fiche de travail	419
Annexe 3.18 : Le Canada et les organisations internationales	420
Annexe 3.19 : Les premiers ministres du Canada de 1945 à nos jours	421
Annexe 3.20 : La biographie d'un premier ministre du Canada.....	423

Annexe 3.1

Fiche SVA – Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)

Concept clé	Ce que je sais	Ce que je veux savoir	Ce que j'ai appris
bilinguisme			
multiculturalisme			
francophonie canadienne			
revendications territoriales			
aide humanitaire			



Annexe 3.2

Les capitales provinciales et territoriales du Canada

Associe chacune des capitales à sa province ou son territoire.

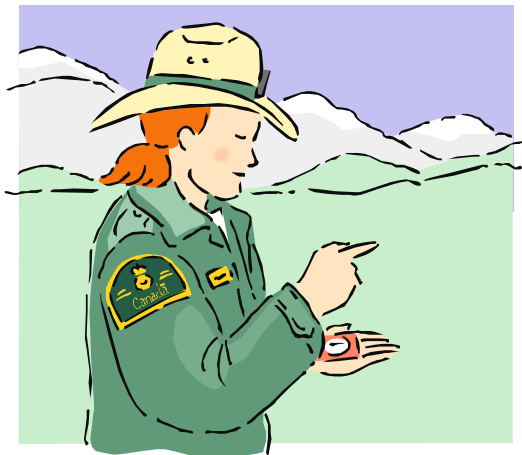
Capitale	Province ou territoire
Charlottetown	Alberta
Edmonton	Colombie-Britannique
Fredericton	Île-du-Prince-Édouard
Halifax	Manitoba
Iqaluit	Nouveau-Brunswick
Québec	Nouvelle-Écosse
Regina	Nunavut
St.John's	Ontario
Toronto	Québec
Victoria	Saskatchewan
Whitehorse	Terre-Neuve-et-Labrador
Winnipeg	Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife	Yukon



Annexe 3.2

Les capitales provinciales et territoriales du Canada (corrigé)

Capitale	Province ou territoire
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard
Edmonton	Alberta
Fredericton	Nouveau-Brunswick
Halifax	Nouvelle-Écosse
Iqaluit	Nunavut
Québec	Québec
Regina	Saskatchewan
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador
Toronto	Ontario
Victoria	Colombie-Britannique
Whitehorse	Yukon
Winnipeg	Manitoba
Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest



Annexe 3.3

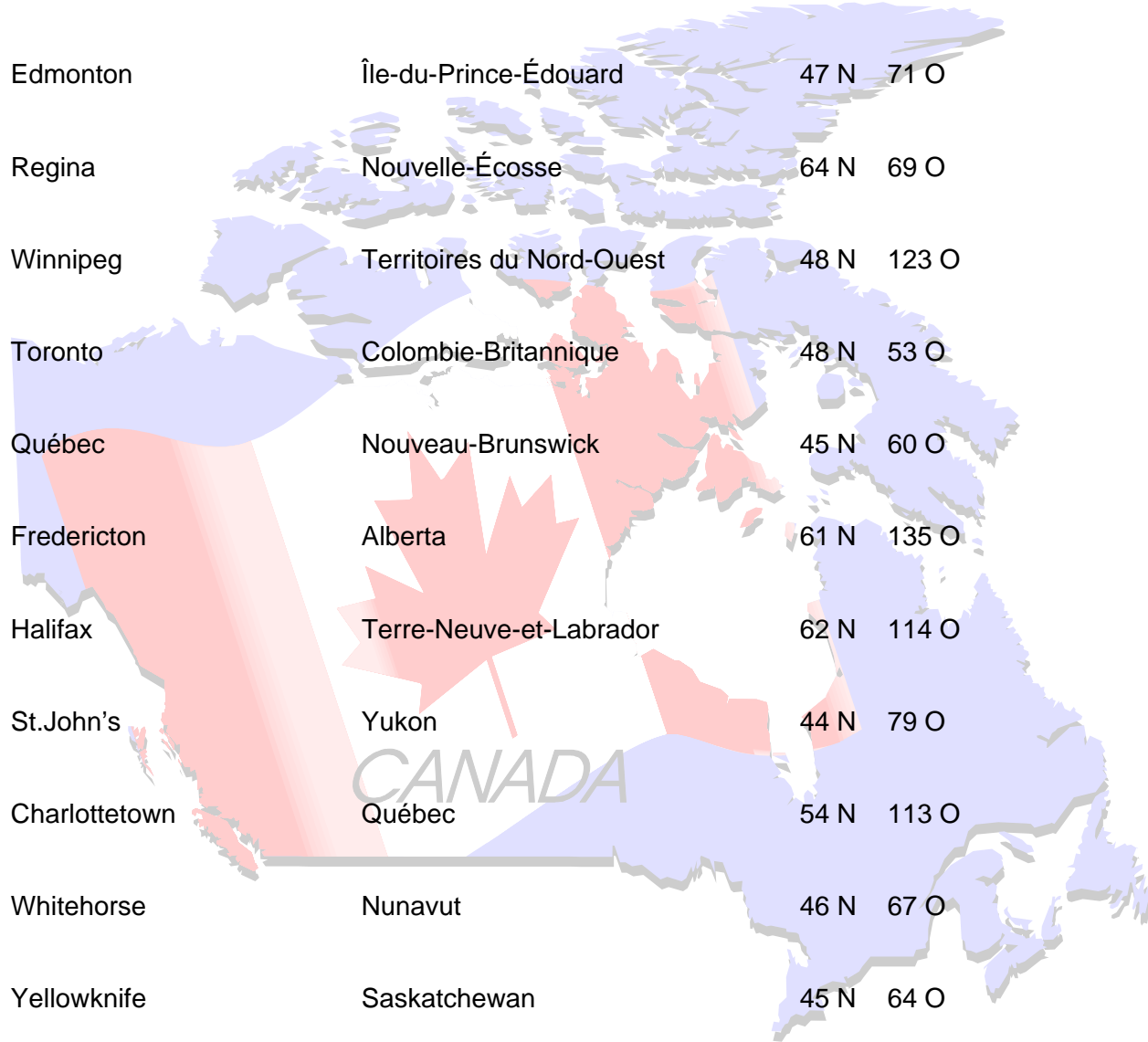
Les capitales canadiennes et leurs coordonnées géographiques

Ville	Province ou territoire	Coordonnées géographiques
Victoria	Colombie-Britannique	48 N 123 O
Edmonton	Alberta	54 N 113 O
Regina	Saskatchewan	50 N 105 O
Winnipeg	Manitoba	50 N 97 O
Toronto	Ontario	44 N 79 O
Québec	Québec	47 N 71 O
Fredericton	Nouveau-Brunswick	46 N 67 O
Halifax	Nouvelle-Écosse	45 N 64 O
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	48 N 53 O
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	45 N 60 O
Whitehorse	Yukon	61 N 135 O
Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest	62 N 114 O
Iqaluit	Nunavut	64 N 69 O

Annexe 3.4

Le Canada : une feuille à découper

Ville	Province ou territoire	Coordonnées géographiques
Victoria	Ontario	50 N 97 O
Edmonton	Île-du-Prince-Édouard	47 N 71 O
Regina	Nouvelle-Écosse	64 N 69 O
Winnipeg	Territoires du Nord-Ouest	48 N 123 O
Toronto	Colombie-Britannique	48 N 53 O
Québec	Nouveau-Brunswick	45 N 60 O
Fredericton	Alberta	61 N 135 O
Halifax	Terre-Neuve-et-Labrador	62 N 114 O
St.John's	Yukon	44 N 79 O
Charlottetown	Québec	54 N 113 O
Whitehorse	Nunavut	46 N 67 O
Yellowknife	Saskatchewan	45 N 64 O
Iqaluit	Manitoba	50 N 105 O



Annexe 3.5

Des inventions canadiennes de 1945 à nos jours

Invention/innovation	Inventeur/innovateur (date)
Vaccination scolaire contre la tuberculose	Armand Frappier (1949)
Production et commercialisation de la motoneige Ski-Doo	Joseph-Armand Bombardier (1959)
Soins de santé gratuits pour tous	Tommy Douglas (années 1950 et 1960)
Fauteuil roulant pour les tétraplégiques Agrafeuse pour suturer les vaisseaux sanguins	George John Klein
Technique de contrôle de la rouille du blé	Margaret Newton (années 1920)
Pommes de terre instantanées	Edward Asselbergs (1960)
Projecteur Imax	William Chester Shaw (1970)
Procédé de cinématographie Imax	Graeme Ferguson, Robert Kerr et Roman Kroitor (1968)
Canola	Baldur Stefansson et Richard Downey (1974)
Animation d'image par ordinateur	Marcelli Wein et Nestor Burtnyk (1974)
Jeu <i>Quelques arpents de pièges</i>	Chris Haney, John Haney et Scott Abbott (1981)
Bras spatial <i>Canadarm</i>	Centre national de recherche du Canada (1981)



Joseph-Armand Bombardier



Margaret Newton



George Klein


N.B. Cette liste n'est pas exhaustive.

Source : HISTORICA. *Inventions canadiennes*, l'Encyclopédie canadienne, [en ligne], 2005.

Margaret Newton (Image) : collections.ic.gc.ca/heirloom_series/volume5/42-43.htm

Annexe 3.6

Les inventeurs et les innovateurs canadiens

Le nom de l'inventeur	Date et lieu de naissance et de décès
Éducation	Réalisations majeures de cette personne
Quelle est la plus importante invention ou innovation de cette personne?	Explique l'importance de cette invention ou innovation pour notre société moderne.
Comment cette personne a-t-elle aidé à changer notre société?	Un fait intéressant au sujet de cette personne.
Sources consultées :	

Source : www.civilisations.ca

Annexe 3.7

Un sondage sur la technologie

Membre de la famille : _____

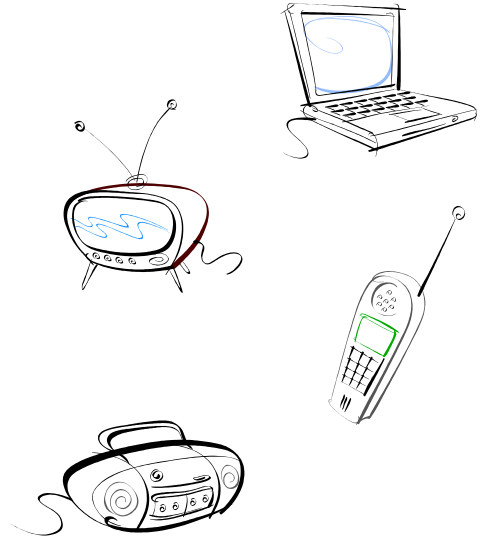
1. Combien de temps, approximativement, passes-tu chaque jour à utiliser les moyens de communication suivants :

a) Internet : _____

b) la télévision : _____

c) le téléphone : _____

d) la radio : _____



2. Quel moyen de communication préfères-tu utiliser et pourquoi?

3. Crois-tu passer trop de temps chaque jour à utiliser les différents moyens de communication?

4. Quels sont, d'après toi, les avantages et les inconvénients d'utiliser tous ces moyens de communication de façon régulière?

Annexe 3.8

La Loi sur les langues officielles (1968)

« L'exemple le plus important de cette diversité est sans aucun doute l'existence des deux principaux groupes linguistiques, qui sont tous deux assez importants et riches en ressources matérielles et intellectuelles pour résister aux forces de l'assimilation. »

« Nous croyons en deux langues officielles et en une société pluraliste, non seulement comme une nécessité politique mais comme un enrichissement. Nous voulons vivre dans un pays où les Canadiens français peuvent choisir de vivre parmi les Canadiens anglais et où les Canadiens anglais peuvent choisir de vivre parmi les Canadiens français sans renoncer à leur héritage culturel. »

« Le Canada français peut survivre non en se repliant sur lui-même mais en réclamant au dehors sa part entière de chaque aspect de la vie canadienne. Le Canada anglais ne doit pas gaspiller ses efforts en tentant vainement d'anéantir ou d'absorber le Canada français. »

« Un tel pays pourra utiliser pleinement les talents et l'énergie de tous ses citoyens. Un tel pays sera plus intéressant, plus stimulant et, de nombreuses façons, plus riche que jamais. Un tel pays sera mieux en mesure de jouer un rôle utile dans le monde, aujourd'hui et demain. »

Citations tirées de : Pierre Elliott Trudeau,
Déclaration du Premier ministre à la Chambre des communes sur la résolution précédant la présentation du projet de loi sur les langues officielles, Ottawa, Cabinet du Premier ministre, 1968. 8 p.



Source : BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. *Déclaration à propos de la Loi sur les langues officielles, le 17 octobre 1968*, Premier parmi ses pairs – Le premier ministre dans la vie et la politique du Canada, [en ligne], 2005.

<http://www.lac-bac.gc.ca/premiersministres/h4-4066-f.html>

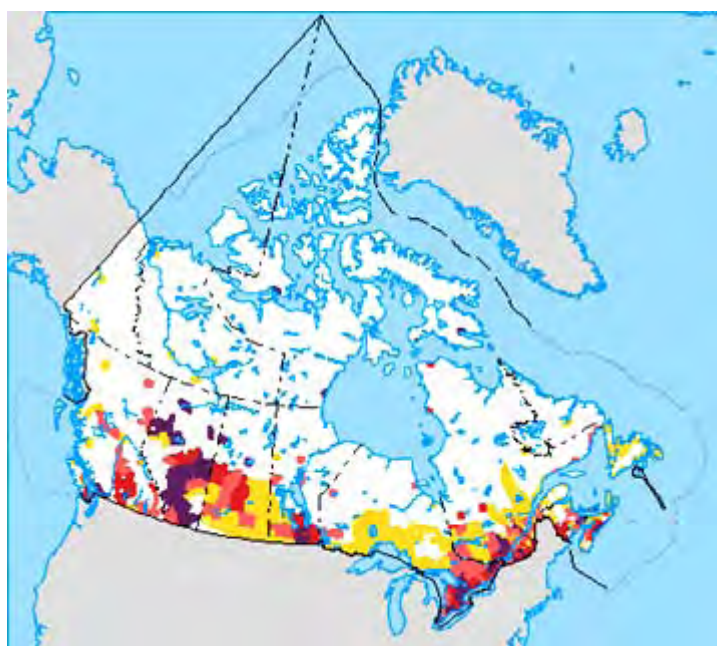
Annexe 3.9

La population francophone au Canada

Décennie : _____

Province ou territoire	Nombre de francophones	% de la population de la province ou du territoire
Colombie-Britannique		
Alberta		
Saskatchewan		
Manitoba		
Ontario		
Québec		
Nouvelle-Écosse		
Nouveau-Brunswick		
Île-du-Prince-Édouard		
Terre-Neuve-et-Labrador		
Territoires du Nord-Ouest		
Yukon		
Nunavut*		

*En 1999, le Nunavut devient le troisième territoire officiel du Canada.



Source : <http://atlas.gc.ca/>

Annexe 3.10

Georges Forest et les droits linguistiques des Franco-Manitobains

1. Qui était Georges Forest?
2. Quel événement le poussa à agir?
3. Que décida-t-il de faire?
4. Quelle était sa position? Que croyait-il?
5. Comment la Cour suprême du Canada jugea-t-elle de la question?
6. Qu'est-ce que la Cour suprême ordonna à la province du Manitoba?
7. Qu'est-ce que les Franco-Manitobains doivent à Georges Forest?



Source : http://www.radio-canada.ca/regions/manitoba/Dossiers/081204georgesforest_10121.shtml

Annexe 3.10

Georges Forest et les droits linguistiques des Franco-Manitobains (corrigé)

1. Qui était Georges Forest?

Un homme d'affaires de Saint-Boniface.

2. Quel événement le poussa à agir?

Il reçoit une contravention unilingue pour avoir stationné illégalement.

3. Que décida-t-il de faire?

Il refuse de payer la contravention et décide de poursuivre la question en cour de justice.

4. Quelle était sa position? Que croyait-il?

Il croyait que la *Official Language Act* de 1890, qui supprimait le statut officiel de la langue française, était inconstitutionnelle.

5. Comment la Cour suprême du Canada jugea-t-elle de la question?

Elle déclare que la *Official Language Act* de 1890 était inconstitutionnelle.

6. Qu'est-ce que la Cour suprême ordonna à la province du Manitoba?

Après avoir déclaré que toutes les lois de la province sont inconstitutionnelles, la Cour suprême ordonne qu'elles doivent être traduites dans un délai de trois ans.

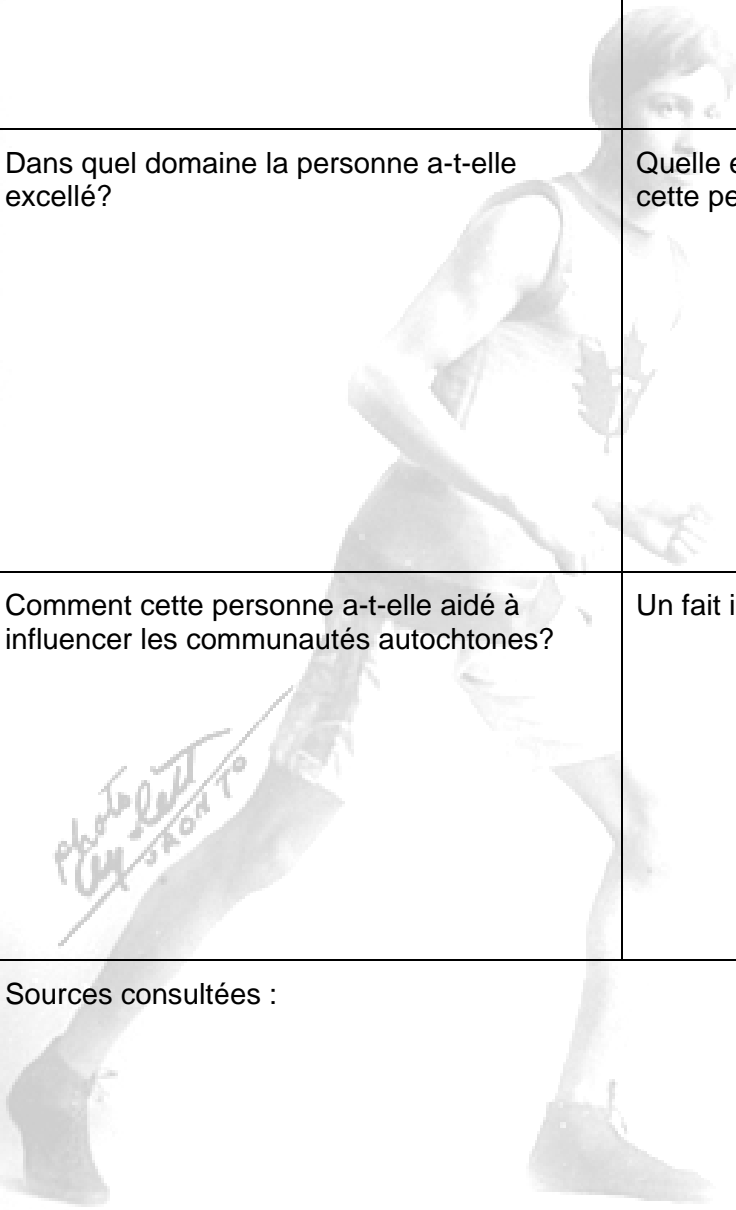
7. Qu'est-ce que les Franco-Manitobains doivent à Georges Forest?

- d'avoir redonné le statut officiel à la langue française au Manitoba
- d'avoir réussi à faire respecter les droits fondamentaux de la population franco-manitobaine
- etc.

Annexe 3.11

Les personnalités autochtones canadiennes

Le nom de la personne	Notes biographiques	
Dans quel domaine la personne a-t-elle excellé?	Quelle est la plus importante contribution de cette personne?	
Comment cette personne a-t-elle aidé à influencer les communautés autochtones?	Un fait intéressant au sujet de cette personne.	
Sources consultées :		



Né en 1887, l'Onondaga Tom Longboat a établi un record en remportant le marathon de Boston en 1907.

Source : www.civilisation.ca

Annexe 3.12

L'histoire des Premières nations depuis 1945

L'événement choisi	La date de l'événement
Le lieu où l'événement s'est déroulé	Les personnages principaux
Les grandes étapes de l'événement	La réaction des personnages principaux
L'importance de l'événement pour les Premières nations	Ton impression de l'événement
Sources consultées (au moins trois) :	

Annexe 3.13

La Déclaration des Premières nations (1980)

« Nous, les premiers peuples sur ces terres, savons que le Créateur nous a mis ici.

Le Créateur nous a donné des lois qui gouvernent toutes nos relations afin que nous vivions en harmonie avec la nature et les hommes.

Les lois du Créateur définissent nos droits et nos responsabilités.

Le Créateur nous a donné nos croyances spirituelles, nos langues, nos cultures et une place sur la Terre mère qui contient tout ce qu'il nous faut pour satisfaire à nos besoins.

Nous avons conservé notre liberté, nos langues et nos traditions depuis des temps immémoriaux.

Nous continuons à exercer les droits, à prendre les responsabilités et à respecter les obligations que nous a donnés le Créateur relativement aux terres où nous avons été mis.

Le Créateur nous a donné le droit de nous gouverner nous-mêmes et le droit à l'autodétermination.

Les droits et les responsabilités qui nous ont été donnés par le Créateur ne peuvent être modifiés ni nous être enlevés par aucune autre nation. »



Le cercle d'influences est un ancien symbole autochtone nord-américain qui représente quatre éléments sacrés.

Source : AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Déclaration des Premières nations*, Le Cercle d'apprentissage, [en ligne], 2005.

Images : Réseau canadien de la santé : <http://www.canadian-health-network.ca>

Annexe 3.14

Les Autochtones et le droit de vote aux élections fédérales

1898 – Tous les Autochtones du Canada sont privés du droit de vote aux élections fédérales.

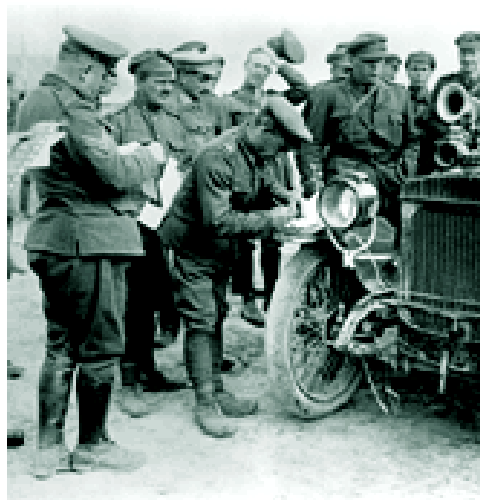
1917 – Les Autochtones ayant servi dans les forces armées durant la Première Guerre mondiale reçoivent le droit de vote aux élections fédérales.

1920 – Les Autochtones vivant hors des réserves et ceux ayant servi dans l'armée, la marine ou l'aviation canadienne lors de la Première Guerre mondiale, qu'ils vivent ou non dans les réserves, reçoivent le droit de vote aux élections.

1944 – Les Autochtones ayant servi dans les forces canadiennes durant la Seconde Guerre mondiale ainsi que leurs épouses reçoivent le droit de vote, qu'ils vivent ou non dans les réserves.

1950 – Les Autochtones vivant dans les réserves reçoivent le droit de vote mais seulement s'ils acceptent de payer l'impôt sur le revenu, ce qu'ils n'étaient pas obligés de faire d'après la *Loi sur les Indiens*.

1960 – Le droit de vote est accordé à tous les Autochtones, sans condition.




Source : AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Le droit de vote des Indiens*, Rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones, [en ligne], 2005.

Image : www.civilisation.ca


Annexe 3.15

Lester B. Pearson, homme de paix

Date et lieu de naissance et de décès	Éducation
Professions	Nomme deux organisations dans lesquelles il joua un rôle important.
Pour quel conflit international proposa-t-il une solution?	Donne les grandes lignes de ce conflit.
Quelle reconnaissance ses efforts durant ce conflit lui ont-ils méritée?	Un fait intéressant au sujet de cette personne.
Sources consultées :	
	

Annexe 3.15

Lester B. Pearson, homme de paix (corrigé)

<p>Date et lieu de naissance et de décès</p> <p>23 avril 1897 – Newton Brook (Ontario) 27 décembre 1972 – Ottawa (Ontario)</p>	<p>Éducation</p> <p>Université de Toronto (B.A.) Université d'Oxford (B.A., M.A.)</p>
<p>Professions</p> <ul style="list-style-type: none"> - soldat - professeur et chancelier - politicien - ambassadeur - auteur 	<p>Nomme deux organisations dans lesquelles il joua un rôle important.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de l'Atlantique Nord - Nations Unies
<p>Pour quel conflit international proposa-t-il une solution?</p> <ul style="list-style-type: none"> - la crise de Suez en 1956 - il proposa la création d'une force internationale du maintien de la paix, idée qui fut acceptée par les Nations Unies 	<p>Donne les grandes lignes de ce conflit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - il existait de sérieuses tensions entre la Grande-Bretagne et la France d'un côté et l'Égypte de l'autre quant à la nationalisation du canal de Suez par les Égyptiens - la situation risquait d'éclater en guerre mondiale
<p>Quelle reconnaissance ses efforts durant ce conflit lui ont-ils méritée?</p> <ul style="list-style-type: none"> - il reçoit le prix Nobel de la paix en 1957 	<p>Un fait intéressant au sujet de cette personne.</p> <p>Varié</p>
<p>Sources consultées :</p> <p>Varié</p>	
	

Annexe 3.16

La politique extérieure du Canada depuis 1945

Date	Événement
1945	Conférence de San Francisco et création des Nations Unies. Le Canada en est un membre fondateur.
1945 à 1989	La guerre froide. Les deux superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique, développent des armes nucléaires dans le but de dominer le monde. Les pays du monde s'allient militairement à l'une ou l'autre des superpuissances. Les craintes du communisme, de l'espionnage et de la guerre nucléaire augmentent dans les pays de l'Ouest.
1945	L'espion soviétique Igor Gouzenko admet qu'une cellule d'espions soviétiques est en train d'opérer au Canada.
1948	Les pays membres des Nations Unies signent la <i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i> dont le Canadien John Humphrey joua un rôle important dans la rédaction.
1949	Création du Commonwealth. Le Canada en est un membre fondateur.
1949	Création de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). Cette organisation militaire à caractère défensif, dont le Canada est membre, a été établie à cause des craintes causées par la guerre froide.
1950	Plan Colombo pour venir en aide aux pays d'Asie.
1950 à 1953	Guerre de Corée. Le Canada envoie des troupes sous un mandat des Nations Unies.
1952	Lester B. Pearson devient l'ambassadeur canadien aux Nations Unies.
1956	Les premières forces de la paix des Nations Unies, nommées les Casques bleus, sont envoyées pour empêcher une guerre lors de la crise de Suez. Lester Pearson est l'architecte du plan.
1957	Lester B. Pearson reçoit le prix Nobel de la paix.
1957	Accord NORAD sur la défense aérienne entre le Canada et les États-Unis.
1958	Création de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour appuyer la coopération internationale avec des pays du monde.
1963	Crise des missiles à Cuba. Les États-Unis et l'Union soviétique évitent de justesse une guerre nucléaire.
1964	Mission des Casques bleus à Chypre. Le Canada y participe.
1965	Pacte de l'automobile entre le Canada et les États-Unis. C'est le début du libre échange entre les deux pays.
1970	Création de l'Organisation des États Américains.
1970	Création de la Francophonie, organisation internationale regroupant les pays dont une langue officielle est le français.
1973	Pierre Elliott Trudeau, premier ministre canadien, se rend en Chine, un pays communiste.

1976	Jeux olympiques de Montréal.
1977	Extension de la zone de pêche par le Canada jusqu'à 350 kilomètres de ses côtes.
1977	Le Canada participe à la première Conférence circumpolaire inuite avec d'autres nations nordiques.
1977	La Conférence circumpolaire inuite se déroule à Iqaluit.
1988	Jeux olympiques d'hiver de Calgary.
1989	Accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis.
1991	Première guerre du Golfe en Irak. Le Canada envoie des troupes pour appuyer les États-Unis.
1994	L'Accord de libre échange nord américain (ALENA) est signé par le Canada, les États-Unis et le Mexique.
1995	Le Canada capture un navire espagnol en train de faire la pêche illégale dans ses eaux.
1997	Mission des Casques bleus en Bosnie. Le Canada envoie des troupes.
1997	Le Canada est un des premiers pays à signer un traité international interdisant l'utilisation des mines anti-personnel.
1997	Le Canada signe l'Accord de Kyoto, entente internationale qui vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de contrôler le réchauffement planétaire.
1999	Les Jeux panaméricains ont lieu à Winnipeg.
2001	Stephen Lewis, un Canadien, devient le porte-parole officiel des Nations Unies sur la crise du SIDA en Afrique.
2002	Le Canada envoie des troupes en Afghanistan pour reconstruire le pays après la défaite du Taliban.
2003	Le Canada refuse d'appuyer les États-Unis et de participer à la deuxième guerre du Golfe contre l'Irak.



Calgary '88

Annexe 3.17

Le reportage : une fiche de travail

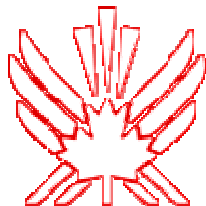
Un titre possible pour le reportage
Quand l'événement s'est-il produit?
Où l'événement s'est-il produit?
Qui était impliqué? (personnes et pays)
Pourquoi l'événement s'est-il produit?
Quelle fut la participation du Canada?
Pourquoi l'événement est-il important?



Annexe 3.18







Le Canada et les organisations internationales

Quels sont le nom et l'acronyme de l'organisation?
En quelle année fut-elle fondée?
Nomme cinq pays qui font partie de l'organisation.
Quelle est la mission de l'organisation?
Nomme trois faits intéressants de l'organisation.
Quel est, d'après toi, la réalisation majeure de l'organisation?
Nomme un projet majeur que l'organisation se donne pour l'avenir.
Reproduis, aussi fidèlement que possible, le logo de l'organisation.









Annexe 3.19

Les premiers ministres du Canada, de 1945 à nos jours

Premier ministre	Période	Réalisations majeures	Défis majeurs
Louis St-Laurent 	1948-1957		
John Diefenbaker 	1957-1963		
Lester B. Pearson 	1963-1968		
Pierre Elliott Trudeau 	1968-1979		
Joe Clark 	1979-1980		
Pierre Elliott Trudeau 	1980-1984		

Annexe 3.19 (suite)

Les premiers ministres du Canada, de 1945 à nos jours

<p>John Turner</p> 	<p>1984</p>		
<p>Brian Mulroney</p> 	<p>1984-1993</p>		
<p>Kim Campbell</p> 	<p>1993</p>		
<p>Jean Chrétien</p> 	<p>1993-2003</p>		
<p>Paul Martin</p> 	<p>2003-2006</p>		
<p>Stephen Harper</p> 	<p>2006-</p>		

Annexe 3.20

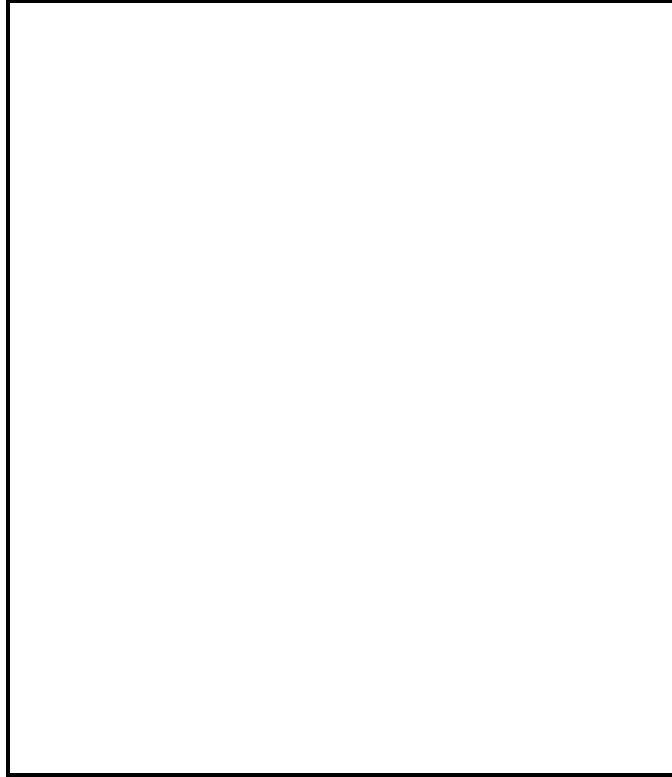
La biographie d'un premier ministre du Canada

Utilisez cette fiche pour noter vos données sur un premier ministre canadien. Vous devez aussi inclure un portrait du premier ministre dessiné à la main ainsi qu'une de ses citations qui représente bien ses croyances fondamentales.

Notes biographiques sur sa jeunesse	Comment sa carrière en politique débuta-t-elle et comment devint-il premier ministre?
Quels ont été les réalisations majeures de ce premier ministre?	Quels ont été ses défis majeurs?
Comment sa carrière comme premier ministre prit-elle fin?	Un fait intéressant au sujet de ce premier ministre
Quelle est ton opinion au sujet de ce premier ministre?	

Annexe 3.20 (suite)

La biographie d'un premier ministre du Canada



Nom : _____

Années en fonction : _____

Parti politique :

Citation : _____

6^e année

Annexes

***Le Canada aujourd'hui :
démocratie, diversité et influence du passé***



Table des matières

Annexes

Regroupement 4 : *Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé*

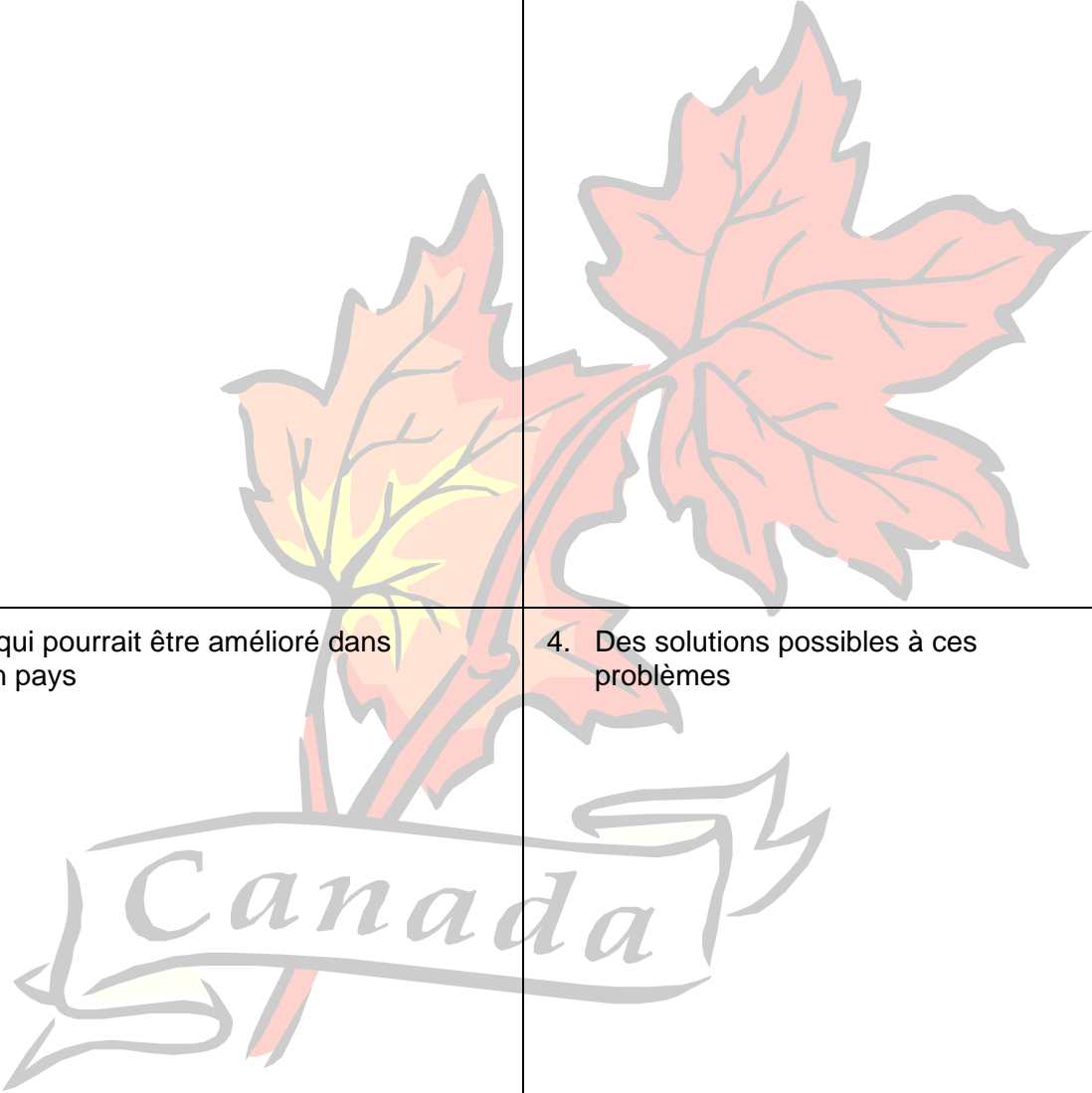
Annexe 4.1 : Mon pays, le Canada.....	428
Annexe 4.2 : À la recherche du citoyen canadien idéal.....	429
Annexe 4.3 : Un questionnaire sur l'identité canadienne.....	430
Annexe 4.4 : Le Groupe des Sept.....	431
Annexe 4.5 : Le Groupe des Sept et ses œuvres d'art.....	432
Annexe 4.6 : Les arts et les médias au Canada.....	433
Annexe 4.7 : Les Canadiens et les Canadiennes dans les arts et médias.....	434
Annexe 4.8 : Un projet communautaire.....	435
Annexe 4.9 : Le temple de la renommée de la démocratie canadienne.....	436
Annexe 4.10 : Les avantages de vivre au Canada.....	437
Annexe 4.10 : Les avantages de vivre au Canada (corrigé).....	438
Annexe 4.11 : Une analyse d'article.....	439
Annexe 4.12 : La perspective autochtone sur l'autodétermination.....	440
Annexe 4.13 : Qui es-tu?.....	442
Annexe 4.14 : La <i>Loi sur le multiculturalisme au Manitoba</i>	443
Annexe 4.15 : L'identité franco-manitobaine.....	444
Annexe 4.16 : Les responsabilités gouvernementales.....	445
Annexe 4.16 : Les responsabilités gouvernementales (corrigé).....	446
Annexe 4.17 : Le gouvernement fédéral et ses fonctions.....	447
Annexe 4.17 : Le gouvernement fédéral et ses fonctions (corrigé).....	448
Annexe 4.18 : Le gouvernement provincial et ses fonctions.....	449
Annexe 4.18 : Le gouvernement provincial et ses fonctions (corrigé).....	450
Annexe 4.19 : Les partis politiques au Canada.....	451
Annexe 4.20 : Un nouveau parti politique.....	452
Annexe 4.21 : L'analyse d'un article politique.....	453
Annexe 4.22 : L'ombudsman.....	454
Annexe 4.23 : Nos liens avec le monde.....	456

Annexe 4.24 : Les organisations internationales	457
Annexe 4.25 : Le Canada et les organisations internationales.....	458
Annexe 4.26 : Notre organisation internationale.....	459
Annexe 4.27 : Le rôle du Canada sur la scène internationale	460
Annexe 4.28 : Les célébrités canadiennes	461
Annexe 4.29 : Les Canadiens et les Canadiennes marquants	462
Annexe 4.30 : Célébrons nos Canadiens et nos Canadiennes	463
Annexe 4.31 : Les Canadiens et les Canadiennes qui continuent à marquer notre nation	464
Annexe 4.32 : Mon organigramme : une autoévaluation	465
Annexe 4.33 : Chanson : « Je prends ma place »	466

Annexe 4.1

Mon pays, le Canada

<p>1. Les avantages de vivre au Canada</p>	<p>2. Ce qui a rendu cela possible</p>
<p>3. Ce qui pourrait être amélioré dans mon pays</p>	<p>4. Des solutions possibles à ces problèmes</p>

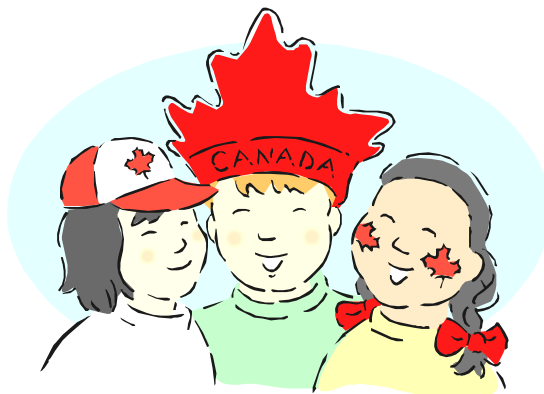


Annexe 4.2

À la recherche du citoyen canadien idéal

Le citoyen doit posséder les qualités suivantes :

	Qui en est responsable?		
	Le citoyen	L'État	Autrui
1. _____	_____	_____	_____
2. _____	_____	_____	_____
3. _____	_____	_____	_____
4. _____	_____	_____	_____
5. _____	_____	_____	_____
6. _____	_____	_____	_____
7. _____	_____	_____	_____
8. _____	_____	_____	_____
9. _____	_____	_____	_____
10. _____	_____	_____	_____



Annexe 4.3

Un questionnaire sur l'identité canadienne

Qu'est-ce qui caractérise un Canadien ou une Canadienne? Quand on étudie l'identité, on étudie les éléments qui rendent quelqu'un unique, qui distinguent une personne d'une autre et qui aident un individu à préciser comment il se voit. Dans le questionnaire suivant, tu dois ordonner, du plus important (1) au moins important (14), les facteurs de l'identité canadienne, c'est-à-dire les éléments qui distinguent le peuple canadien des autres peuples du monde.



Facteur ou élément	Son rang d'importance (1 à 14)
L'histoire de notre pays	
Notre société multiculturelle	
Les droits et les libertés des citoyens et des citoyennes	
L'art et les artistes canadiens	
Le bilinguisme officiel	
Le territoire canadien, l'environnement	
La nordicité et le climat du pays	
La paix, la justice et d'autres valeurs communes	
Nos liens avec la Grande-Bretagne	
Nos liens avec les États-Unis	
Les peuples et cultures autochtones	
Notre gouvernement et nos leaders	
Le drapeau et autres symboles	
Autre (préciser)	

Annexe 4.4

Le Groupe des Sept

Le Groupe des Sept a été formé en Ontario par un groupe d'artistes canadiens qui commencèrent à se fréquenter et à travailler ensemble dans les années 1910. Dans ses débuts, le groupe était composé de :

Franklin Carmichael

A.Y. Jackson

Frank Johnston

Arthur Lismer

J.E.H. MacDonald

F.H. Varley

Lawren Harris



Les premiers membres du Groupe des Sept, à Toronto en 1920. En partant du bas à gauche : A.Y. Jackson, Fred Varley, Lawren Harris, Barker Firley (n'appartient pas au Groupe), Frank Johnston, Arthur Lismer et J.E.H. MacDonald (Musée des beaux-arts de l'Ontario).

Tom Thomson, souvent considéré comme un membre du Groupe, meurt avant que ce dernier soit officiellement formé.

Ce qui rendait le Groupe des Sept unique était la conviction de ses membres que l'art devait être inspiré par l'environnement et qu'il devait exprimer ce que les habitants ressentent face à cet environnement. Ces artistes utilisaient un style très distinct pour représenter l'immensité du nord canadien et l'influence du climat.

Les membres du Groupe des Sept sont reconnus comme étant les premiers artistes non autochtones à développer un style artistique purement canadien. Ils essayèrent de représenter, dans leurs œuvres, ce qu'ils croyaient être l'identité du pays. Le Groupe des Sept s'est éventuellement transformé en un mouvement artistique qui avait comme but de créer de l'art véritablement canadien et vint à comprendre plusieurs autres artistes tels que :

A.J. Casson

Edwin Holgate

Lionel LeMoine FitzGerald

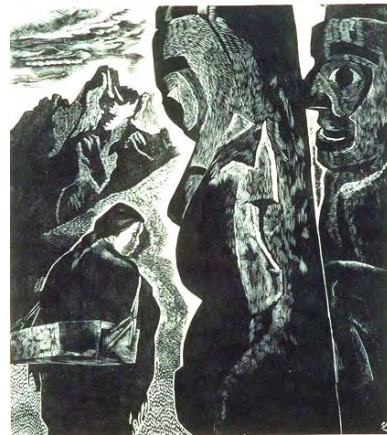
Emily Carr

Bertram Brooker

David Milne

Prudence Heward

Yvonne McCague Housser



Une œuvre d'Edwin Holgate intitulée *Totems No. 2*

Source : www.collections.gc.ca

Annexe 4.5

Le Groupe des Sept et ses œuvres d'art

Le titre de l'œuvre
L'artiste et la date de production
Décris ce que tu vois : les couleurs, les formes, les dimensions, etc.
Cette œuvre te rappelle-t-elle un lieu que tu as visité au Canada?
Que te dit l'œuvre au sujet de l'environnement naturel au Canada?
Fais une liste d'adjectifs évoqués par l'œuvre.
Explique pourquoi tu as choisi cette œuvre.
Donne un nouveau titre à l'œuvre qui décrit les effets de l'environnement sur la vie au Canada.

Source : « Vera », F.H. Varley, vers 1930, huile sur toile montée sur bois (avec la permission de Mme H.A. Dyde, d'Edmonton). (l'Encyclopédie canadienne)

Annexe 4.6

Les arts et les médias au Canada

Utilise la fiche suivante pour t'aider à développer une liste de Canadiens et de Canadiennes qui travaillent dans le domaine des arts et des médias.

ARTS	MÉDIAS
Arts de la scène : Musique, chant, danse, théâtre, comédie	Télévision : Chaînes de télévision, émissions, reportages
Arts visuels : Peinture, sculpture, architecture	Film : Films, documentaires
Arts littéraires : prose, poésie	Imprimés : Périodiques, revues, journaux
	Internet : Sites Web, périodiques en ligne

Annexe 4.7

Les Canadiens et les Canadiennes dans les arts et médias

Arts visuels

Paul-Émile Borduas
A.Y. Jackson
Frank Johnston
Norval Morrisseau
J.E.H. MacDonald
F.H. Varley
A.J. Casson
Edwin Holgate
L. LeMoine FitzGerald
Emily Carr
Bertram Brooker
William Kurelek
David Milne
Jean-Paul Riopelle
Christopher Pratt
Robert Bateman
Tom Thomson
Yousuf Karsh
Arthur Lismer
Daphne Odjig
Bill Reid
Roy Thomas

Littérature

Gabrielle Roy
W.O. Mitchell
Yves Thériault
Margaret Laurence
Pierre Berton
Margaret Atwood
Lucy Maud Montgomery
Anne Hébert
Mordecai Richler
Robert Service
Marie-Claire Blais
Irving Layton
Roch Carrier
Rohinton Mistry
Thomson Highway
Pauline Johnson
Beatrice Culleton
Michel Tremblay
David Suzuki
Antonine Maillet
Leonard Cohen
Carol Shields

Arts de la scène

Roy Dupuis
Evelyn Hart
Glenn Gould
Robert Charlebois
Susan Aglukark
Céline Dion
Guess Who
Tragically Hip
Neil Young
Joni Mitchell
Tom Jackson
Daniel Lavoie
Gordon Lightfoot
Oscar Peterson
Shania Twain
Buffy Sainte-Marie
Donald Sutherland
Rémy Girard
Ian Ross
Graham Greene
Chef Dan George
Jim Carrey
John Candy
Mike Myers
Gordon Pinsent
Karen Kain
Fred Penner

Médias

Marshall McLuhan
Denise Bombardier
Peter Gzowski
Barbara Frum
H.A. Innis
Israel Asper

Film

Robert Lepage
Atom Egoyan
Denys Arcand
Norman McLaren
Guy Madden
Norman Jewison

Architecture

Étienne Gaboury
Douglas Cardinal



Leonard Cohen



Joni Mitchell

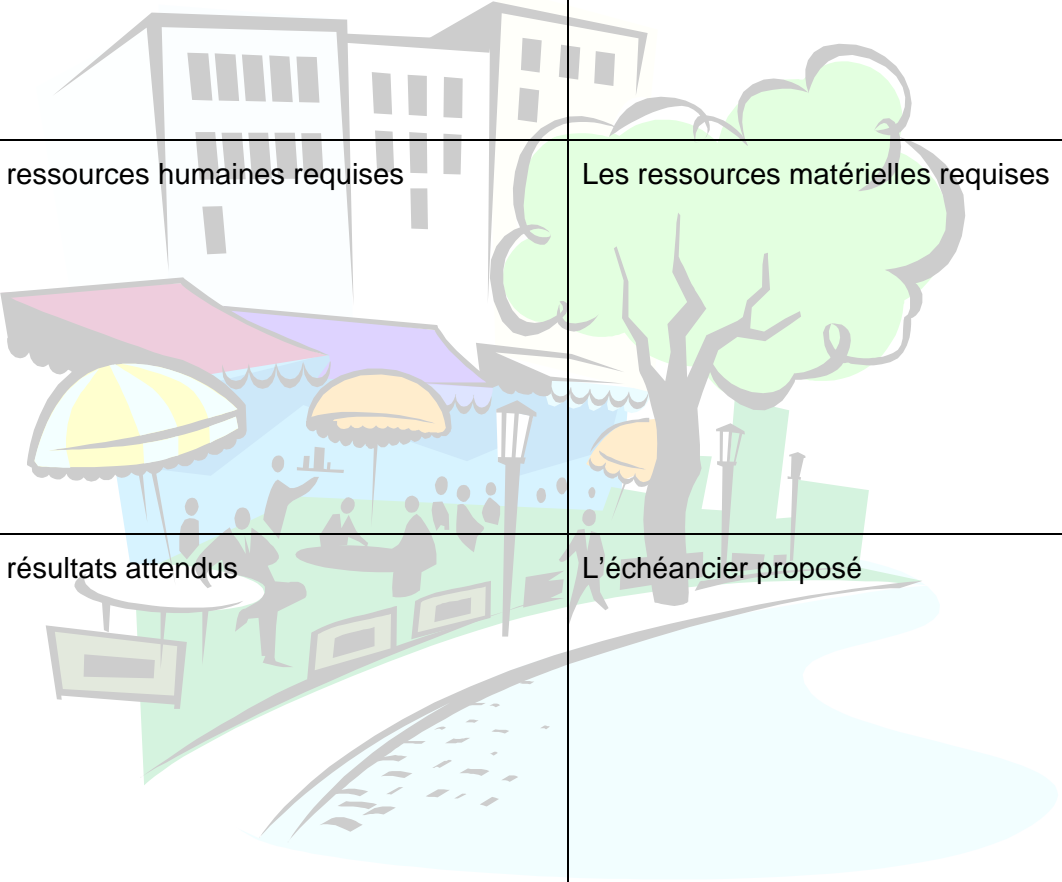
Source (image, Leonard Cohen) : <http://www.canadianfolkmusicawards.ca>

Source (image, Joni Mitchell) : www.guitaristka.ru/zapad-mitchell.shtml

Annexe 4.8

Un projet communautaire

Le problème	La clientèle visée
Les objectifs du plan	Les ressources financières requises
Les ressources humaines requises	Les ressources matérielles requises
Les résultats attendus	L'échéancier proposé

A stylized illustration of a community project scene. It features a large white building with multiple windows in the background. In the foreground, there are several colorful umbrellas (yellow and blue, orange and blue) under which people are gathered. A large green tree stands prominently on the right side. A paved path leads towards a body of water in the lower right corner. The scene is divided into four quadrants by a grid, corresponding to the table above.

Annexe 4.9

Le temple de la renommée de la démocratie canadienne

Nom	Date et lieu de naissance et de décès
Éducation	Deux faits intéressants au sujet de cette personne
Qu'est-ce que cette personne a fait pour promouvoir les idéaux démocratiques?	Comment cette personne a-t-elle changé la société canadienne?
Sources consultées	



Annexe 4.10

Les avantages de vivre au Canada

Pour chacune des catégories ci-dessous, précisez au moins deux avantages de vivre au Canada. Sois prêt à communiquer ton information aux élèves de la classe.

Catégorie	Avantages
Libertés	
Droits des citoyens et citoyennes	
Éducation	
Santé	
Sécurité	
Transports	
Communications et médias	
Autre (nomme la catégorie)	

Annexe 4.10

Les avantages de vivre au Canada (corrigé)

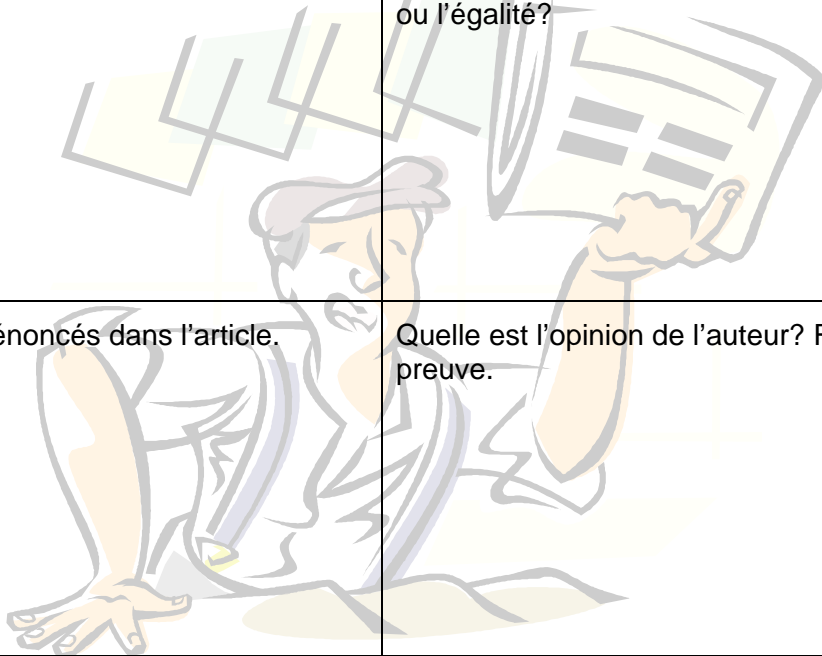
Pour chacune des catégories ci-dessous, précisez au moins deux avantages de vivre au Canada. Sois prêt à communiquer ton information aux élèves de la classe.

Catégorie	Avantages
Libertés	<ul style="list-style-type: none">- de presse- de parole- de religion- etc.
Droits des citoyens et citoyennes	<ul style="list-style-type: none">- suffrage universel- sécurité de la personne- réunion pacifique- etc.
Éducation	<ul style="list-style-type: none">- droit à l'éducation de la maternelle au secondaire 4- droit à une éducation dans la langue de la minorité- etc.
Santé	<ul style="list-style-type: none">- système de santé universel- espérance de vie élevée- soins de santé avancés- etc.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none">- protection contre l'emprisonnement arbitraire- droit à un avocat- droit à un procès dans un délai raisonnable- etc.
Transports	<ul style="list-style-type: none">- moyens de transport modernes- variété de moyens de transport- etc.
Communications et médias	<ul style="list-style-type: none">- systèmes de communications modernes et accessibles- variété de chaînes de télévision et de radio- liberté de la presse- etc.
Autre (varié)	<ul style="list-style-type: none">- varié

Annexe 4.11

Une analyse d'article

Titre de l'article	Date, auteur, source
Quel est le problème discuté dans l'article?	Résume l'idée principale de l'article dans une phrase.
Quel est le lien entre ce problème et la citoyenneté?	Quel est le lien entre ce problème et la justice ou l'égalité?
Relève trois faits énoncés dans l'article.	Quelle est l'opinion de l'auteur? Relève une preuve.
Quelle est ton opinion sur ce sujet?	Pourquoi ce problème est-il important pour les citoyens?



Annexe 4.12

La perspective autochtone sur l'autodétermination

Les arguments à l'appui de la reconnaissance des peuples autochtones en tant que nations se rattachent au passé comme au présent. Les Autochtones étaient constitués en nations lorsqu'ils ont contracté des alliances militaires et commerciales avec les Européens. C'est à titre de nations qu'ils ont signé des traités pour partager leurs terres et leurs ressources. Ils forment encore aujourd'hui des nations – par leur cohésion, leur caractère distinct et leur compréhension d'eux-mêmes.

Le droit international, auquel le Canada souscrit, reconnaît à tous les peuples le droit à l'autodétermination. L'autodétermination comprend la fonction gouvernementale, de sorte que les peuples autochtones ont le droit de choisir leurs propres formes de gouvernement au sein des États existants.

La Constitution reconnaît et protège le droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale au sein du Canada. Elle reconnaît que les droits ancestraux sont plus anciens que le Canada lui-même et que leur maintien était un élément de l'accord entre Autochtones et non-autochtones grâce auquel le Canada a pu voir le jour.



Spectacle de danse lors de la cérémonie de signature de l'entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation Westbank, le 3 octobre 2003

Les accords en matière de revendications territoriales et les ententes d'autonomie gouvernementale laissent entrevoir un avenir prometteur pour les peuples autochtones. (haut)

Elise Liske célèbre le centenaire du Traité n° 8. (bas)

Source : AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Une relation à redéfinir*, Points saillants du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, [en ligne], 2006.

Annexe 4.12 (suite)

La perspective autochtone sur l'autodétermination

Charte de l'Assemblée des Premières Nations

Ceci est une version modifiée de la Charte originale adoptée en 1985 qui incorpore les changements apportés jusqu'en 2003.

(Avril 2003)

Charte



NOUS LES CHEFS DES PREMIÈRES NATIONS INDIENNES DU CANADA AYANT DÉCLARÉ :

QUE nos peuples sont les peuples originels de cette terre ayant été placés ici par le Créateur;

QUE le Créateur nous a donné des lois qui gouvernent toutes nos relations pour que nous puissions vivre en harmonie avec la nature et le genre humain;

QUE les lois du Créateur ont défini nos droits et responsabilités;

QUE le Créateur nous a donné nos croyances spirituelles, nos langues, nos cultures et une place sur notre Mère la Terre qui pourvoit à tous nos besoins;

QUE nous avons conservé notre liberté, nos langues et nos traditions depuis des temps immémoriaux;

QUE nous continuons d'exercer les droits et d'accomplir les devoirs que le Créateur nous a donnés envers la terre sur laquelle nous vivons;

QUE le Créateur nous a donné le droit à l'autonomie et à l'autodétermination;

QUE les droits et responsabilités qui nous ont été donnés par le Créateur ne peuvent être altérés ou abolis par aucune autre nation;

QUE notre titre ancestral, nos droits ancestraux et nos droits issus de traités internationaux existent et sont reconnus par la loi internationale;

QUE la Proclamation royale du 7 octobre 1763 représente l'obligation des Couronnes du Royaume-Uni et du Canada;

QUE la Constitution du Canada protège notre titre ancestral, nos droits ancestraux (tant collectifs qu'individuels) et nos droits issus de traités internationaux;

QUE nos pouvoirs et responsabilités de gouverner existent; et

QUE nos nations font partie de la communauté internationale.

Source : ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS. *Charte de l'Assemblée des Premières Nations*, [en ligne], 2006.

Annexe 4.13

Qui es-tu?

Ton identité définit qui tu es. Il y a plusieurs caractéristiques et influences qui te rendent unique et qui aident à former ton identité. La liste ci-dessous comprend certaines influences et caractéristiques qui peuvent jouer un rôle très important ou peu important dans la formation de l'identité d'une personne. Prends le temps de les lire et ordonne-les de la plus importante (1) à la moins importante (15).

Caractéristique/influence	Rang
Ma communauté ethnique ou culturelle	
L'école, l'éducation et le travail dans ma vie	
Être canadien	
La musique, l'art et la littérature que j'aime	
Mes passe-temps (sports, loisirs)	
Mes croyances religieuses	
Mes relations familiales	
Le lieu où je demeure	
Ma langue	
Mes relations avec mes amis	
Les médias que je visionne, que j'écoute, que je lis	
Ce que j'ai appris à l'école	
Mes vêtements	
Les célébrations auxquelles je participe	
Autre (préciser)	



Annexe 4.14

La Loi sur le multiculturalisme au Manitoba

Introduction à la Loi sur le multiculturalisme au Manitoba, sanctionnée le 24 juin 1992.

ATTENDU QUE le Manitoba a été une société multiculturelle depuis l'époque de ses premiers habitants, à savoir les peuples autochtones;

ATTENDU QUE la diversité des Manitobains en ce qui a trait à la culture, à la religion et au milieu racial constitue une caractéristique fondamentale de la société manitobaine qui profite à tous les Manitobains sur les plans économique, social et culturel;

ATTENDU QUE l'Assemblée législative du Manitoba reconnaît l'importance d'encourager l'utilisation de langues qui contribuent au patrimoine multiculturel du Manitoba;

ATTENDU QUE l'Assemblée législative du Manitoba s'engage à promouvoir la bonne entente entre les groupes ethniques;

ATTENDU QUE l'Assemblée législative du Manitoba croit que la société multiculturelle du Manitoba n'est pas un amalgame de nombreuses sociétés séparées, divisées par la langue et la culture, mais constitue plutôt une société unique unie par des lois, des valeurs, des aspirations et des responsabilités communes en vertu desquelles des personnes provenant de milieux divers ont :

la liberté et la possibilité de faire valoir et de promouvoir leur patrimoine culturel;

la liberté et la possibilité de participer à l'ensemble des activités de la société;

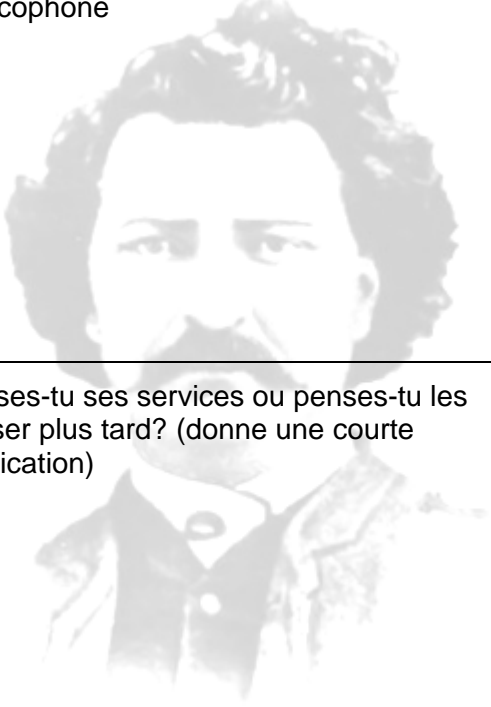
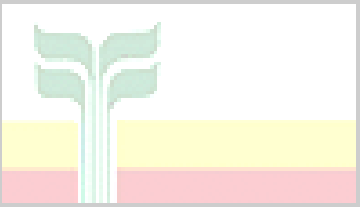
la responsabilité de se conformer et de contribuer aux lois et aux aspirations qui unissent la société;



Source : GOUVERNEMENT DU MANITOBA. *Loi sur le multiculturalisme au Manitoba*, [en ligne], 2006.

Annexe 4.15

L'identité franco-manitobaine

Nom de l'organisme, du groupe ou du commerce	Date de sa fondation
Où se trouve-t-il?	Sa mission ou ses objectifs
Les services qu'il offre	Son importance auprès de la communauté francophone 
Comment en as-tu fait connaissance?	Utilises-tu ses services ou penses-tu les utiliser plus tard? (donne une courte explication)
Sources consultées 	

Annexe 4.16

Les responsabilités gouvernementales

Associe les responsabilités gouvernementales dans la colonne de gauche au bon niveau de gouvernement. Souviens-toi que les responsabilités du gouvernement fédéral s'appliquent à tout le pays. Celles des gouvernements autochtones concernent les droits des Premières nations, des Inuit et des Métis. Les responsabilités du gouvernement provincial touchent plus particulièrement le bien-être des gens au Manitoba et les responsabilités du gouvernement municipal se limitent aux questions qui ont un effet sur les résidents d'une ville, d'un village ou d'une municipalité rurale. Il faut aussi se souvenir que certaines responsabilités sont partagées par plus d'un niveau de gouvernement.

<ul style="list-style-type: none"> - Routes locales - Autoroutes - Immigration - Éducation - Permis de conduire - Passeports - Gouvernement dans une réserve autochtone - Santé et hôpitaux - Éducation dans les réserves autochtones - Négociation de droits de chasse et de pêche avec le gouvernement fédéral - Cour suprême du Canada - Administration des ressources naturelles au Manitoba 	Fédéral	Premières nations
<ul style="list-style-type: none"> - Liens avec d'autres pays - Services ambulanciers - Défense militaire - Aide internationale - Négociation de droits territoriaux avec le gouvernement fédéral - Eaux et égouts - Gendarmerie royale du Canada - Police locale - Cours de justice et lois - Déchets - Protection de l'environnement - Déblayage des rues - Relations avec les Autochtones - Réparation des nids-de-poule 	Provincial	Municipal

Annexe 4.16

Les responsabilités gouvernementales (corrigé)

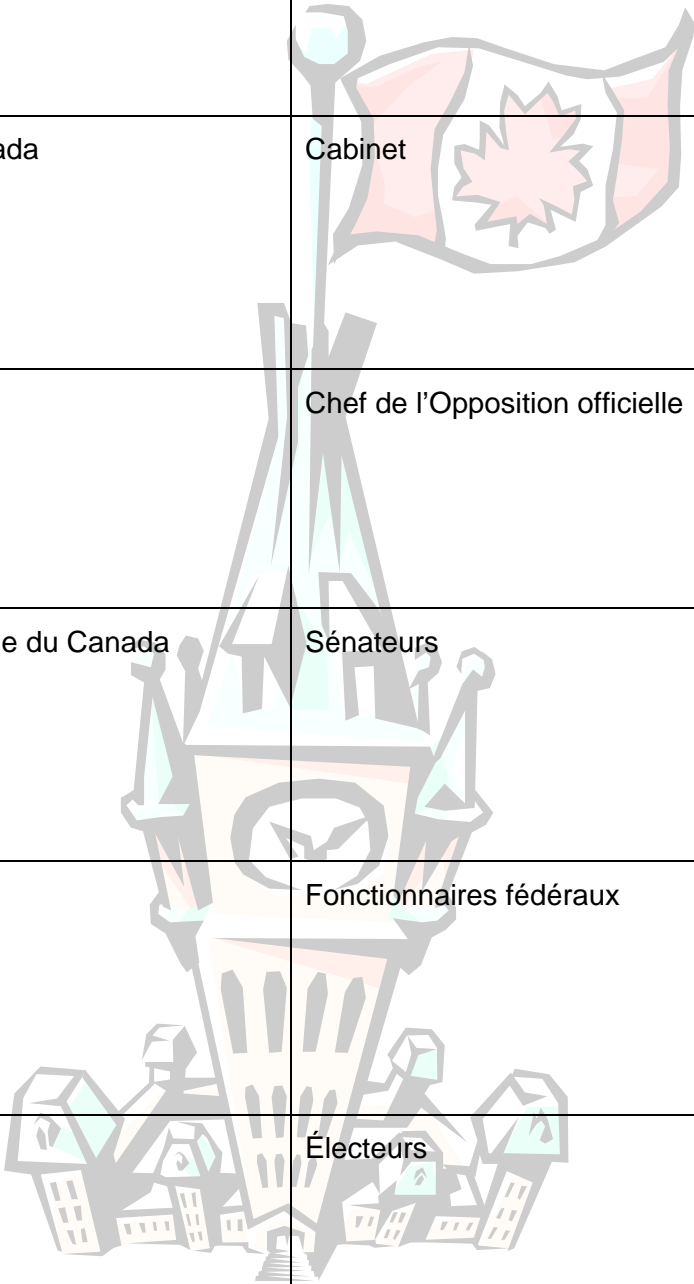
<p>Fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> - Immigration - Passeports - Liens avec d'autres pays - Cour suprême du Canada - Relations avec les Autochtones - Gendarmerie royale du Canada - Défense militaire - Aide internationale - Protection de l'environnement 	<p>Premières nations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement dans une réserve autochtone - Éducation dans les réserves autochtones - Négociation de droits de chasse et de pêche avec le gouvernement fédéral - Négociation de droits territoriaux avec le gouvernement fédéral - Protection de l'environnement
<p>Provincial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autoroutes - Éducation - Permis de conduire - Santé et hôpitaux - Administration des ressources naturelles au Manitoba - Cours de justice et lois - Protection de l'environnement 	<p>Municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Routes locales - Police locale - Déchets - Services ambulanciers - Eaux et égouts - Protection de l'environnement - Déblayage des rues - Réparation des nids-de-poule



Annexe 4.17

Le gouvernement fédéral et ses fonctions

La Couronne (Reine de l'Angleterre)	Gouverneur général
Premier ministre du Canada	Cabinet
Députés fédéraux	Chef de l'Opposition officielle
Juges de la Cour suprême du Canada	Sénateurs
Caucus du parti politique	Fonctionnaires fédéraux
Candidats aux élections	Électeurs



Annexe 4.17

Le gouvernement fédéral et ses fonctions (corrigé)

<p>La Couronne (Reine de l'Angleterre)</p> <ul style="list-style-type: none"> - chef d'État du Canada - rôle symbolique 	<p>Gouverneur général</p> <ul style="list-style-type: none"> - représente la Couronne au Canada - rôle symbolique - convoque le Parlement - sanctionne les lois, etc.
<p>Premier ministre du Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> - chef du gouvernement canadien - choisit le Cabinet - établit les priorités du gouvernement et pour le pays - est responsable des succès et des échecs de son gouvernement, etc. 	<p>Cabinet</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec le premier ministre, établit les priorités du gouvernement - est responsable de mettre en application les différents projets de lois adoptés par le Parlement - est responsable des différents ministères fédéraux, etc.
<p>Députés fédéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - représentent les électeurs dans leur circonscription - débattent et votent sur les projets de lois proposés - sont membres de comités qui étudient les projets de lois, etc. 	<p>Chef de l'Opposition officielle</p> <ul style="list-style-type: none"> - interroge le premier ministre sur les priorités et les actions du gouvernement - désigne des députés de son parti comme porte-parole de l'opposition, etc.
<p>Juges de la Cour suprême du Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> - interprètent les lois passées par le Parlement - entendent des appels de cours de justice inférieures, etc. 	<p>Sénateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - adoptent les lois passées par la Chambre des communes - font des recommandations à la Chambre des communes au sujet des lois proposées - défendent les intérêts de leur région, etc.
<p>Caucus du parti politique</p> <ul style="list-style-type: none"> - discute de toutes les questions qui intéressent le parti - met sur pied des stratégies et élabore des politiques, etc. 	<p>Fonctionnaires fédéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquent les politiques gouvernementales par l'entremise des ministères fédéraux - assurent la mise en application des politiques partout au pays, etc.
<p>Candidats aux élections</p> <ul style="list-style-type: none"> - doivent développer et énoncer une plateforme électorale - s'ils représentent un parti politique, ce dernier doit appuyer leur nomination - doivent suivre les règlements établis par Élections Canada, etc. 	<p>Électeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisissent leur représentant lors d'une élection fédérale - évaluent la performance de leur représentant, etc.

Annexe 4.18

Le gouvernement provincial et ses fonctions

La Couronne (Reine de l'Angleterre)	Lieutenant-gouverneur
Premier ministre provincial	Cabinet
Membres de l'Assemblée législative	Chef de l'Opposition officielle
Caucus du parti politique	Juges de la Cour d'appel du Manitoba
Juges de la Cour du Banc de la Reine	Juges de la Cour provinciale
Candidats aux élections	Fonctionnaires provinciaux
Électeurs	

Annexe 4.18

Le gouvernement provincial et ses fonctions (corrigé)

<p>La Couronne (Reine de l'Angleterre)</p> <ul style="list-style-type: none"> - chef d'État du Canada - rôle symbolique 	<p>Lieutenant-gouverneur</p> <ul style="list-style-type: none"> - représente la Couronne à la province - rôle symbolique - convoque l'Assemblée législative - sanctionne les lois, etc.
<p>Premier ministre provincial</p> <ul style="list-style-type: none"> - chef du gouvernement provincial - choisit le Cabinet - établit les priorités du gouvernement et pour la province - est responsable du succès et des échecs de son gouvernement, etc. 	<p>Cabinet</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec le premier ministre, établit les priorités du gouvernement - est responsable de mettre en application les différents projets de lois adoptés par l'Assemblée législative - est responsable des différents ministères provinciaux, etc.
<p>Membres de l'Assemblée législative</p> <ul style="list-style-type: none"> - représentent les électeurs dans leur circonscription - débattent et votent sur les projets de lois proposés - sont membres de comités qui étudient les projets de lois, etc. 	<p>Chef de l'Opposition officielle</p> <ul style="list-style-type: none"> - interroge le premier ministre sur les priorités et les actions du gouvernement - désigne des députés de son parti comme porte-parole de l'opposition - assure la mise en application des politiques partout à l'intérieur de la province, etc.
<p>Caucus du parti politique</p> <ul style="list-style-type: none"> - discute de toutes les questions qui intéressent le parti - met sur pied des stratégies et élabore des politiques, etc. 	<p>Juges de la Cour d'appel du Manitoba</p> <ul style="list-style-type: none"> - entendent les appels des décisions de la Cour du Banc de la Reine et de la Cour provinciale en matière de droit criminel, de droit civil et de droit familial
<p>Juges de la Cour du Banc de la Reine</p> <ul style="list-style-type: none"> - traitent des cas qui se rapportent au droit de la famille - traitent des cas d'ordre civil - entendent des appels de cours de justice inférieures 	<p>Juges de la Cour provinciale</p> <ul style="list-style-type: none"> - traitent surtout des cas d'ordre criminel - traitent de cas qui se rapportent au droit de la famille
<p>Candidats aux élections</p> <ul style="list-style-type: none"> - doivent développer et énoncer une plateforme électorale - s'ils représentent un parti politique, ce dernier doit appuyer leur nomination - doivent suivre les règlements établis par Élections Manitoba, etc. 	<p>Fonctionnaires provinciaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquent les politiques gouvernementales par l'entremise des ministères provinciaux, etc. - assurent la mise en application des politiques partout à l'intérieur de la province, etc.
<p>Électeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisissent leur représentant lors d'une élection provinciale - évaluent la performance de leur représentant, etc. 	

Annexe 4.19

Les partis politiques au Canada

Nom du parti : Leader du parti : Les principes du parti :
Nom du parti : Leader du parti : Les principes du parti :
Nom du parti : Leader du parti : Les principes du parti :
Nom du parti : Leader du parti : Les principes du parti :
Nom du parti : Leader du parti : Les principes du parti :
Nom du parti : Leader du parti : Les principes du parti :

Annexe 4.20

Un nouveau parti politique

Étape 1 :

Un parti politique est formé d'un groupe de gens qui pensent de la même façon et qui ont les mêmes principes. Vous devez alors vous entendre sur deux ou trois principes de base qui définiront votre parti. Utilisez les questions suivantes pour vous aider à les choisir.

- Quel est le problème le plus important qu'on doit résoudre au Canada?
- Quelles sont les caractéristiques d'un bon gouvernement?
- Comment peut-on améliorer le Canada?

Notez vos idées et encerclez celles sur lesquelles vous êtes d'accord.

Étape 2 :

Parmi les membres de votre groupe, choisissez un leader pour vous représenter et qui sera votre porte-parole. N'oubliez pas que tous les membres du groupe doivent appuyer le leader.

Étape 3 :

Développez un nom pour votre parti qui va refléter vos principes de base.

Étape 4 :

Développez un énoncé de mission. Votre mission doit être résumée dans une phrase et décrire le but principal de votre parti ou comment il pourra améliorer la qualité de vie au Canada.

Étape 5 :

Développez un logo simple et facile à reconnaître pour représenter votre parti.



Annexe 4.21

L'analyse d'un article politique

Titre de l'article :	Date, auteur, source :
Résume le sujet de l'article sous forme de question.	Résume l'article dans une ou deux phrases.
Le sujet abordé dans l'article est-il la responsabilité du gouvernement fédéral, provincial, municipal ou des Premières nations?	Relève trois faits énoncés dans l'article.
Quelle est l'opinion de l'auteur? Cite une preuve à l'appui.	Quelle est ton opinion sur ce sujet?
Pourquoi ce sujet est-il important pour le peuple canadien?	

Annexe 4.22

L'ombudsman

Le fait de vivre dans une société démocratique ne garantit pas automatiquement que tes droits démocratiques vont être respectés.

Que faire si tu crois que tes droits démocratiques n'ont pas été respectés?

Certains gouvernements, y inclus celui du Manitoba, désignent un ombudsman pour aider les citoyens qui croient que leurs droits n'ont pas été respectés. Cette personne a la responsabilité d'étudier les plaintes concernant des décisions prises par les gouvernements provincial et municipaux.

Pourquoi voudrais-tu présenter une plainte à l'ombudsman?

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles tu voudrais l'aide d'un ombudsman.

Exemple 1 : Tu décides de bâtir un garage sur ta propriété. Tu te procures le permis de construction du gouvernement municipal et tu achètes tous les matériaux nécessaires. La municipalité décide alors de retirer ton permis de construction. Tu présentes une plainte à l'ombudsman qui a le droit d'étudier la décision prise par le gouvernement.

Exemple 2 : Tu as planifié de passer quelques jours à faire du camping dans un parc provincial mais quand tu arrives, tu apprends que ta réservation a été annulée. Tu peux demander à l'ombudsman d'étudier ton cas.

Au Manitoba, l'ombudsman est aussi le **commissaire à la protection de la vie privée**. L'ombudsman étudie les plaintes accusant le gouvernement de ne pas offrir aux citoyens l'accès à de l'information et de ne pas respecter les droits de la protection des renseignements personnels.

Exemple 3 : Tu voudrais connaître le coût de la construction d'un nouveau pont dans ton village mais le gouvernement municipal refuse de partager l'information. L'ombudsman pourrait déterminer que la municipalité doit te remettre les données voulues.

Exemple 4 : Toutes les écoles conservent des dossiers sur leurs élèves. Un jour, lorsque tu marches près de la poubelle de l'école, tu aperçois des dossiers contenant de l'information personnelle des élèves débordant de la poubelle. Les élèves ont le droit de s'attendre à ce que leur information personnelle soit protégée par l'école alors l'ombudsman pourrait agir dans un tel cas.

Comment peut-on savoir si l'ombudsman, qui est nommé par le gouvernement, va avoir le pouvoir et la liberté de lancer une enquête sur des actions du gouvernement s'il y a un problème?

Quand le gouvernement nomme l'ombudsman, il reçoit le pouvoir de faire son travail sans se faire influencer par le gouvernement. Au Manitoba, l'ombudsman ne travaille pas pour un ministère en particulier mais répond directement à la législature du Manitoba.

Annexe 4.22 (suite)

L'ombudsman

Existe-t-il des domaines dans lesquels l'ombudsman n'a pas le droit d'agir?

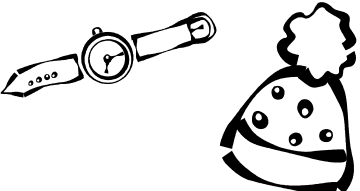
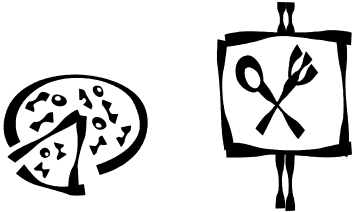
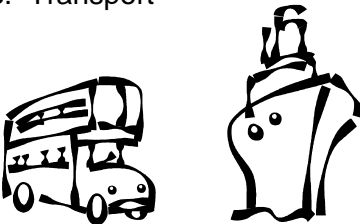
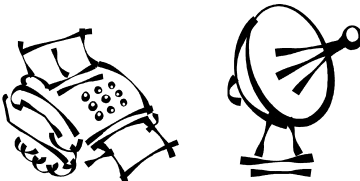
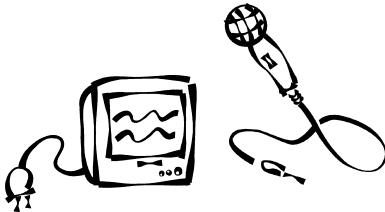
L'ombudsman n'a pas le droit de répondre à des plaintes concernant la légalité des lois qui ont été adoptées par les gouvernements provincial ou municipaux. Il a seulement le pouvoir de déterminer si ces lois sont appliquées de façon juste. De plus, il ne peut pas répondre à des plaintes faites à l'égard de décisions rendues par des juges.

Qu'arrive-t-il une fois que l'ombudsman a terminé son enquête?

L'ombudsman fera une recommandation au gouvernement mais ne peut pas forcer le gouvernement à la suivre. Si le gouvernement n'agit pas sur sa recommandation, il peut commenter sur le cas dans son rapport qui est présenté à la législature provinciale au moins une fois par année.

Annexe 4.23

Nos liens avec le monde

Catégorie	Item	Pays d'origine
1. Vêtements et accessoires 	a.	
	b.	
	c.	
2. Nourriture 	a.	
	b.	
	c.	
3. Transport 	a.	
	b.	
	c.	
4. Communications 	a.	
	b.	
	c.	
5. Loisirs 	a.	
	b.	
	c.	

Annexe 4.24

Les organisations internationales

1. Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
2. Organisation des Nations Unies (ONU)
3. la Francophonie
4. le Commonwealth (droite)
5. Organisation des États Américains (OAS)
6. Organisation mondiale du commerce (OMC)
7. le Groupe des 8 (G8)
8. Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC)
9. Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
10. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO)
11. Organisation mondiale de la santé (OMS)
12. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
13. Agence canadienne de développement international (ACDI)
14. Comité international olympique (COI)
15. Conseil de l'Arctique
16. Accord de Kyoto



Photo officielle du G8 (2005)
(Source : www.wikipedia.org)

Annexe 4.25

Le Canada et les organisations internationales

Nom de l'organisation	Date de fondation de l'organisation
Année que le Canada est devenu membre	Mission de l'organisation
Certains endroits du monde où l'organisation est active	
<p>Description de deux projets initiés par l'organisation</p> <p>1.</p> <p>2.</p>	<p>Description de la contribution canadienne (humaine, matérielle, financière) à deux projets de l'organisation</p> <p>1.</p> <p>2.</p>

Annexe 4.26

Notre organisation internationale

Nom de notre organisation	Mission de notre organisation
Description de deux projets actuels de notre organisation (lieu, but, ressources humaines, matérielles, financières) 1. 2.	Description de deux projets futurs de notre organisation (lieu, but, ressources humaines, matérielles, financières) 1. 2.
Comment contacter notre organisation (adresse, site Web, numéro de téléphone)	Logo de notre organisation

Annexe 4.27

Le rôle du Canada sur la scène internationale

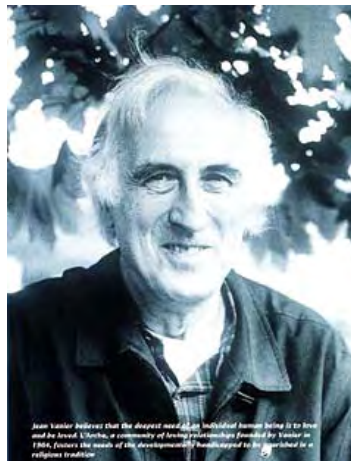
Titre de l'article	Date, auteur, source
Quel est le sujet de l'article?	Résume l'article en deux ou trois phrases.
Énumère trois faits trouvés dans l'article.	Quelle est l'opinion de l'auteur? Cite une preuve à l'appui.
Quelle est ton opinion sur le sujet?	Quelle est ou que devrait être la contribution canadienne, d'après toi?
Développe trois questions que tu pourrais poser au ministre fédéral responsable pour clarifier le rôle que le Canada joue ou pourrait jouer dans ce scénario.	



Annexe 4.28

Les célébrités canadiennes

Alexander Graham Bell
Alphonse Desjardins
Emily Carr
Gabriel Dumont
Georges Vanier
Joseph-Armand Bombardier
Louis Riel
Maurice Richard (à droite)
Norman Bethune
Poundmaker
René Lévesque
Samuel Cunard
Timothy Eaton
Wilfrid Laurier
William Lyon Mackenzie King
Agnes Macphail (à droite)
Grey Owl
Jacques Plante
Marshall McLuhan
Sanford Fleming
Tommy Douglas
Lester B. Pearson
Nellie McClung
John Diefenbaker
Pierre Elliott Trudeau
Stephen Lewis
Louise Arbour
Lloyd Axworthy
Roméo Dallaire
George Erasmus
Jean Vanier (à droite)
David Suzuki
Craig Kielberger
Louise Fréchette
James Woodsworth
Wayne Gretzky
Mario Lemieux
Steve Nash



Annexe 4.29

Les Canadiens et les Canadiennes marquants

Nom de la célébrité	Date et lieu de naissance et de décès
Éducation	Deux faits de sa vie privée
Deux faits intéressants de la célébrité	Deux réalisations majeures de la célébrité
On se souvient de cette célébrité pour quelle raison principale?	Note trois questions que tu voudrais poser à cette célébrité si tu pouvais la rencontrer. 1. 2. 3.
Sources consultées	

Annexe 4.30

Célébrons nos Canadiens et nos Canadiennes

Nom de la célébrité	Date et lieu de naissance et de décès
Deux faits de sa vie privée	Deux réalisations majeures de la célébrité
On se souvient de cette célébrité pour quelle raison principale?	Sources consultées

Source : http://www.canadians.ca/more/profiles//l_avril_lavigne.htm

Annexe 4.31

Les Canadiens et les Canadiennes qui continuent à marquer notre nation

Cirque du Soleil

Karen Kain

Evelyn Hart

Fred Penner

Susan Aglukark

Céline Dion

Guess Who

Tragically Hip

Neil Young

Joni Mitchell

Tom Jackson

Daniel Lavoie

Gordon Lightfoot

Oscar Peterson

Shania Twain

Robert Bateman

Buffy Sainte-Marie

Donald Sutherland

Rémy Girard

Ian Ross

Graham Greene

Jim Carrey

Mike Myers

Étienne Gaboury

Margaret Atwood

David Suzuki

Norman Jewison

Atom Egoyan

Leonard Cohen

Guy Madden

Stephen Lewis

Louise Arbour

Lloyd Axworthy

Roméo Dallaire

George Erasmus

Jean Vanier

David Suzuki

Craig Kielberger

Louise Fréchette

Wayne Gretzky

Mario Lemieux

Steve Nash



Source : (photo Louise Fréchette) <http://www.un.org/aboutun/1966771.jpg>

Source : (photo Tragically Hip) http://www.canadians.ca/more/profiles/t/t_tragically_hip.htm

Annexe 4.32

Mon organigramme : une autoévaluation

1. Quelles sections de mon organigramme ont été les mieux réussies?

2. Quelles sections de mon organigramme pourraient être améliorées?

3. Qu'est-ce que je pourrais faire pour améliorer mon organigramme?

4. Qu'est-ce que j'ai appris au sujet du gouvernement en faisant cet organigramme?
(3 choses)

a.

b.

c.

Annexe 4.33

Chanson : « Je prends ma place »

Avez-vous entendu la voix de mes ancêtres
Qui ont tracé ma destinée
Ils ont choisi ce grand pays, ils poursuivaient un rêve
À moi de le réaliser

Refrain :

Je prends ma place, je ne suis pas seul
Au Canada
Bercé par la croyance profonde
Qu'ensemble nous pouvons changer le monde

Je suis né dans ce pays, une vaste étendue
Des montagnes, des lacs à perte de vue
Et moi je fais entendre aussi ma voix haute et fière
Comme citoyen, c'est ce qu'il faut faire

Refrain

Il y a des gens qui nous arrivent de pays lointains
Pour parcourir un autre chemin
Bras ouverts, sourire aux lèvres, bienvenue chez vous
Ensemble vers de meilleurs lendemains

Refrain



Musique et paroles : Carole Freynet-Gagné

Mixage : David Larocque